



**HAL**  
open science

# Les flux de langues en milieu urbain : espaces diglossiques VS espaces ditopiques. Situation sociolinguistique de la ville de Fort-de-France

Lorène Labridy

► **To cite this version:**

Lorène Labridy. Les flux de langues en milieu urbain : espaces diglossiques VS espaces ditopiques. Situation sociolinguistique de la ville de Fort-de-France. Linguistique. Université Rennes 2, 2009. Français. NNT : . tel-00404737

**HAL Id: tel-00404737**

**<https://theses.hal.science/tel-00404737>**

Submitted on 17 Jul 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

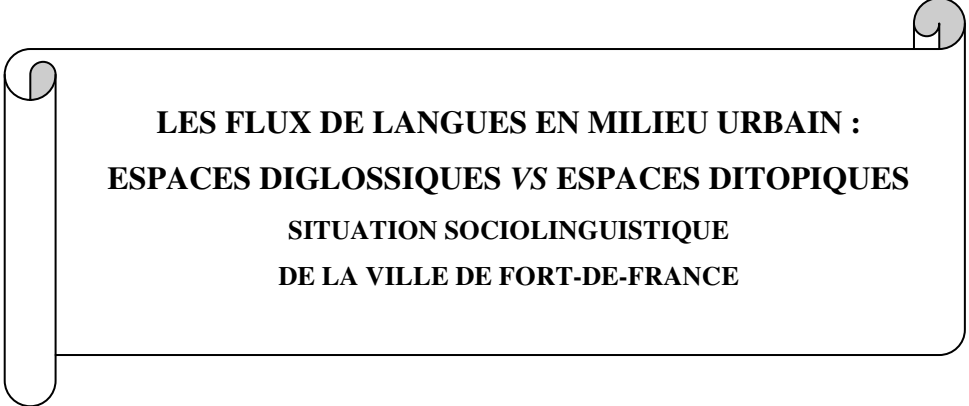
**SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE BRETAGNE**

**UNIVERSITÉ RENNES 2**

Ecole Doctorale – Humanités et Sciences de l'Homme

Equipe de recherche – *Plurilinguisme, Représentations, Expressions Francophones –  
information, communication, sociolinguistique* (PREFics)

EA 3207 / UMR CNRS 8143



**LES FLUX DE LANGUES EN MILIEU URBAIN :  
ESPACES DIGLOSSIQUES VS ESPACES DITOPIQUES  
SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE  
DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE**

Thèse de Doctorat

Discipline : Sciences du Langage

Présentée par Lorène LABRIDY

Directeur de thèse : Thierry BULOT, Professeur des Universités

Date de soutenance : 19 / 06 / 2009

Jury :

M. Thierry BULOT, Professeur – Université Rennes 2 (Directeur de thèse)

M. Philippe BLANCHET, Professeur – Université de Rennes 2

Mme Leila MESSAOUDI, Professeur – Université de Kénitra (Maroc)

M. Vincent VESCHAMBRE, Professeur – Université de Clermont-Ferrand 2

*Avec le soutien du Conseil Régional de la Martinique*

## REMERCIEMENTS

*Que soient ici remerciés tous ceux qui ont,  
de près ou loin,  
contribué, en termes d'inspiration ou d'encouragements,  
à l'accomplissement de ce travail.*

*Qu'ils voient dans cet aboutissement l'expression de ma profonde gratitude  
et de ma vive reconnaissance au soutien infaillible  
dont ils ont fait preuve au fil de ces années.*

*Se reconnaîtront ici  
les membres de mon laboratoire, ma famille, mes amis  
et toutes les personnes que j'ai rencontrées dans le cadre de cette recherche.*

## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
<b>A/ ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES ACTUELS :</b>	
<b>DES CONCEPTS A REVISITER, NOUVELLES DEFINITIONS .....</b>	<b>23</b>
<b>CHAPITRE 1. L'URBAIN EN SOCIOLINGUISTIQUE .....</b>	<b>24</b>
1. <i>L'urbain : définition et détails .....</i>	27
2. <i>La prise en compte du milieu urbain par la sociolinguistique .....</i>	33
3. <i>La sociolinguistique urbaine : un nouvel angle d'approche de la ville     par la sociolinguistique .....</i>	36
<b>CHAPITRE 2. FOCALISATION SUR LE DYNAMISME EN MILIEU URBAIN OU LA PROEMINENCE DES FLUX EN VILLE .....</b>	<b>46</b>
1. <i>Les flux en ville : nature .....</i>	47
2. <i>Les flux en ville : structure .....</i>	51
3. <i>Les vecteurs de ces flux .....</i>	54
<b>CHAPITRE 3. FLUX LINGUISTIQUES, TEMPS ET ESPACE URBAIN .....</b>	<b>55</b>
1. <i>Les langues en mouvement : émergence d'une notion .....</i>	56
2. <i>Les différents « temps » de la ville .....</i>	59
3. <i>Le temps en sociolinguistique urbaine .....</i>	65
<b>CONCLUSION INTERMEDIAIRE : DU FLUX A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE .....</b>	<b>68</b>
<b>B/ REGARDS SUR LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE :</b>	
<b>UN ESPACE SOUMIS A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE .....</b>	<b>70</b>



CHAPITRE 4. LES MIGRATIONS DANS LA CARAÏBE .....	71
1. <i>La complexité des flux migratoires caribéens</i> .....	76
2. <i>Les enjeux (socio)linguistiques de ces mouvements de population</i> .....	82
3. <i>La migration vécue dans les villes caribéennes</i> .....	85
 CHAPITRE 5. FORT-DE-FRANCE, VILLE ET AGGLOMERATION URBAINE : UN LIEU DE PASSAGE ET DE METISSAGE .....	 89
1. <i>Un espace créole et ses fragilités</i> .....	90
2. <i>Une agglomération urbaine en expansion constante</i> .....	96
3. <i>Les « traces » laissées par les flux</i> .....	98
4. <i>Un espace créole et ses langues</i> .....	107
 CHAPITRE 6. LA VILLE EN LANGAGE .....	 119
1. <i>La ville de Fort-de-France et ses langues</i> .....	120
2. <i>Le discours sur la ville</i> .....	128
 CONCLUSION INTERMEDIAIRE : MIGRATIONS, FORT-DE-FRANCE, DISCOURS... ..	 133
 <b>C/ SAISIR AU MIEUX LES DISCOURS SUR LA VILLE : UNE ENQUETE .....</b>	 <b>134</b>
 CHAPITRE 7. METHODOLOGIE D'ENQUETE .....	 135
1. <i>Protocole d'enquête</i> .....	136
2. <i>La réalisation du questionnaire</i> .....	147
3. <i>Le traitement des questionnaires</i> .....	154
 CHAPITRE 8. RESULTATS .....	 168
1. <i>Restitution de questionnaires</i> .....	169
2. <i>Retranscription des entretiens</i> .....	189
 CHAPITRE 9. ANALYSE .....	 209

<i>1. Fort-de-France dans sa globalité</i> .....	210
<i>2. Fort-de-France et ses quartiers</i> .....	218
<i>3. Les langues et l'espace</i> .....	223
<i>4. Les langues en action</i> .....	233
<i>5. La mobilité</i> .....	234
<b>SYNTHESE DES RESULTATS</b> .....	236
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	238
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	243
<b>ANNEXES</b> .....	260
<b>INDEX</b> .....	331
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	334

## AVANT-PROPOS

En fin de D.E.A., nous avons proposé des pistes de recherche qui se cantonnaient principalement au milieu scolaire martiniquais. L'une de nos principales hypothèses de travail était que plusieurs langues devaient y être prises en compte. « *Quand on réalise que la Martinique est un lieu où coexistent des langues maintenant introduites dans le système éducatif (français, créole, anglais, espagnol), il ne s'agit plus de penser que la seule maîtrise du français suffise à assurer l'intégration des scolaires et des collégiens (voire des jeunes en général), que ce soit au niveau de la société martiniquaise ou au sein de la Caraïbe* » (Labridy 2003 : 70). Nous pensions donc continuer à faire des enquêtes dans les établissements scolaires, à l'échelle de l'île cette fois<sup>1</sup>, dans le cadre de ce travail doctoral. Nous voulions aussi développer le concept d'« identité martiniquaise », concept qui serait fondé sur les profils linguistiques des locuteurs en présence. Cependant, cet axe d'étude s'est révélé peu viable, car théoriquement flou. Nous n'y avons pas donné suite.

Notre sujet de départ, « *Etude des représentations et des pratiques linguistiques en milieu scolaire martiniquais pour l'optimisation de l'enseignement des langues vivantes (étrangères et régionales) à l'école primaire* », avait pour objectif idéal la maîtrise d'au moins 3 langues par le locuteur martiniquais. En effet, en plus du créole et du français, il aurait connaissance de l'anglais ou de l'espagnol. Après quelques recherches documentaires et des observations, nous pensions nous diriger vers une aporie puisque nous ignorions les détails de la situation sociolinguistique martiniquaise actuelle. De ce fait, les véritables aspirations linguistiques des locuteurs ne semblaient pas coïncider avec ce que nous préconisions à terme, à savoir la maîtrise des trois langues. Nous avons donc besoin de connaître les rôles des différentes langues en présence. Ainsi nous sommes-nous quelque peu écartée du milieu scolaire, au profit d'un milieu plus propice à notre étude, le milieu urbain, ce dernier étant, en effet, plus large et moins régi par des règles. De plus, nous nous demandions si Fort-de-France était une ville comme les

---

<sup>1</sup> L'enquête réalisée pour le mémoire de D.E.A. concernait les écoles primaires du nord caraïbe de la Martinique (16 au total). Notre objectif était de l'élargir à toutes les écoles du département.

autres, notamment au niveau des attitudes et des pratiques linguistiques et langagières des locuteurs, dans un contexte migratoire insulaire.

Nous avons finalement croisé deux centres d'intérêts : la situation sociolinguistique de Fort-de-France et le concept de « flux de langues » fondé sur les migrations. En fait, il s'agissait de deux tenants d'une même réalité, à savoir l'étroite relation entre langues, espace urbain et migrations en situation de diglossie...

Cette relation peut être abordée de deux façons différentes. Tout d'abord, l'observation des mécanismes socio-langagiers spécifiques à la ville étudiée amène à l'analyse de leurs influences sur les objets évoqués, à savoir les langues, l'espace urbain et les migrations. Par « mécanismes socio-langagiers », nous entendons les pratiques et les attitudes langagières quasi-systématiques relatives à un groupe donné. La récurrence, et *a fortiori* la cohérence, des phénomènes observés liés à la langue, qu'il s'agisse de son système certes, mais surtout de son contexte d'utilisation et des représentations qu'en ont les locuteurs, est un des critères définitoires du mécanisme. Ensuite, le recueil des discours sur ces objets permet de saisir les représentations des individus et de voir comment ils structurent leur espace à travers les mots, tout en prenant en compte leur vécu migratoire ou celui des autres.

Ce changement de trajectoire nous a fait passer de la sociolinguistique à la sociolinguistique urbaine, puisque ses outils, certes jeunes, aideraient à « à *produire de l'intelligibilité sociale sur un terrain tendu socialement : la ville* » (Bulot 2001 : 5). L'objectif n'était plus l'étude de pratiques et de représentations linguistiques à l'école et pour l'école, mais l'étude du rapport langue/espace (urbain) et des discours sur cet espace.

L'espace d'analyse, Fort-de-France, montre une ville suffisamment importante pour rendre compte de phénomènes sociolinguistiques émergents à la Martinique. De surcroît, la sociolinguistique urbaine, ou non, permet d'« *apporter une connaissance des systèmes linguistiques, émergents ou en continuité, issus de la culture urbaine* » (Bulot 2001 : 5). Cette culture urbaine, de par la proximité des locuteurs, favorise les contacts et, bien souvent, les conflits entre les langues. Une sorte de « *jeu des langues* » - pas dans le sens où Marcellesi (2003 : 28) l'entend, à

savoir « *la variation dans le fonctionnement linguistique* » (idem), puisque ici sont considérées plusieurs langues qui cohabitent – se met en scène, des tensions de toute nature se tissent entre les différents groupes linguistiques<sup>1</sup>. Nous assistons alors à une sorte d'urbanisation linguistique ou sociolinguistique. Le dynamisme de l'espace urbain est pris en compte dans tout ce qu'il a de spatial, de social et de linguistique. Afin de schématiser ce dynamisme linguistique, nous tenterons de dessiner l'atlas linguistique de la ville ou des quartiers choisis, en termes de répartitions spatiales des langues que sont le français et le créole.

Des concepts jusqu'alors utilisés pour la description de la situation sociolinguistique à la Martinique sont la proie d'une attention nouvelle. La diglossie par exemple est revisitée sous l'angle de la spatialité. D'autres n'ayant jamais fait l'objet d'une conceptualisation sur ce terrain sont donc examinés puis testés afin de les rapprocher d'une certaine complétude. Nous pensons notamment à la territorialisation sociolinguistique, la catégorisation linguistique ou encore à la mobilité spatiolinguistique.

Cependant, certains concepts sont laissés de côté. L'individuation linguistique par exemple, qui désigne l'ensemble des processus qu'un individu, membre d'un groupe, acquiert ou élabore et qui sont signe de particularités de discours permettant de l'identifier comme appartenant au groupe en question, n'est pas étudiée. D'autres types d'outils, que nous n'avons pas déployés, devraient être mis en place pour évaluer ces processus.

Pour revenir à notre notion-maîtresse, les flux de langues, il sera constaté qu'au fil des pages, l'expression « flux linguistiques » la supplantera. En effet, les flux langagiers et les flux linguistiques sont des expressions qui apparaissent plus fréquemment dans les littératures scientifiques. L'expression « flux de langues » peut donner l'impression que les langues sont des entités indépendantes qui évoluent

---

<sup>1</sup> L'utilisation du syntagme « groupe linguistique », à la place de celui de « communauté linguistique » n'est pas anodine. En effet, le second syntagme, à l'origine de réflexions poussées (Ducos 1978 ; Fishman 1971) doit être mentionné avec précaution. Nous en reparlons p. 107 de cette thèse.

seules sur un territoire. Et pourquoi le choix de « flux linguistiques » au lieu de « flux langagiers » ? Utilisée en traitement automatique des langues (TAL), cette expression désigne les transferts liés au langage lors de l'application de celui-ci aux machines (comme les robots par exemple). Par conséquent, pour éviter la confusion entre deux domaines, l'« intelligence artificielle » et la sociolinguistique, il est préférable d'utiliser l'expression « flux linguistiques » lorsque l'on se réfère aux différentes incidences que les migrations de locuteurs ont sur les langues. Cela ne signifie pas pour autant que l'on ne retrouvera pas dans la littérature linguistique ou didactique les termes « flux langagiers ». Ils renvoient alors, soit aux courants de langues, soit à la production textuelle des jeunes enfants, engendrée par l'apprentissage lexical et le processus de mémorisation. Quoiqu'il en soit, il apparaît clair que la notion doit être précisée puisqu'elle semble renvoyer à plusieurs réalités.

La sociolinguistique urbaine n'est pas le seul domaine dont les apports à cette recherche sont bénéfiques. Abordant la notion d'espace, mais surtout celles de territoire et de territorialité, les outils de la géographie sociale le sont tout autant. Le croisement de ces deux disciplines est quelque peu inévitable, à partir du moment où la ville est abordée comme lieu de hiérarchisations sociales et comme faisant l'objet d'une mise en mots structurante. En d'autres termes, la sociolinguistique urbaine et géographie sociale semblent nourrir « *un intérêt convergent pour l'appropriation de l'espace* » (Bulot & Veschambre 2006 : 9). « *C'est cette conception commune de l'espace comme dimension dans laquelle se joue la construction hiérarchisée, inégalitaire de la société, qui permet à la sociolinguistique urbaine et à la géographie sociale d'engager un échange approfondi* » (idem). C'est ainsi que nous avons emprunté des notions à la géographie sociale, en explorant le concept de « traces ». Nous avons d'ailleurs introduit un autre domaine, celui de la littérature antillaise qui éclaire, non seulement les « traces », mais aussi la définition du terme « créole ». Par conséquent, des auteurs issus des trois domaines évoqués plus haut sont cités tout au long de cet écrit. Mais le phénomène des migrations et leur influence sur les populations nous préoccupant, des ouvrages de géographes urbains et d'anthropologues apparaissent en bibliographie.

Nous croyons à la richesse de la pluridisciplinarité d'un travail car un domaine ne contient pas à lui seul l'ensemble des outils nécessaires à la résolution d'une problématique, en général, comme la nôtre, en particulier. Cependant, un tel foisonnement se doit d'être cohérent pour rester pertinent. En effet, des recoupements entre différents domaines établissent des liens et donc des ponts permettant de passer d'une discipline à une autre. Encore faut-il identifier ces liens et ne pas puiser de façon aléatoire dans la multitude de notions qui émergent.

Aux vues de cela, une notion qui semblait ne rien apporter à l'étude a pourtant retenu notre attention : celle de temps. Sans vraiment savoir dans quelle direction chercher, nous nous sommes obstinée à déterminer ce que nous considérons comme étant primordial pour notre travail. Au sujet de notre obsession du temps, nous avons eu du mal à cerner où nous voulions en venir. Ce qui nous a mis la puce à l'oreille, c'est la phrase d'une enseignante : « *les migrants arrivent à deux périodes de l'année ; on voit des enfants, venant pour la scolarisation, en septembre et en janvier. C'est par période* » (enseignante des Terres Sainville que nous questionnions au sujet des enfants de migrants).

En fait, nous ne souhaitons pas seulement faire état du temps tel qu'il est dépeint dans les études sur la ville : la vitesse, des transports surtout, pour réduire la durée des déplacements. Nous étions persuadée qu'il y avait forcément un lien entre le langage, l'espace et le temps, lien qu'il fallait définir pour combler ce que nous considérions comme un manque, épistémologique certes, mais aussi existentiel. En effet, cette obsession puisait ses racines dans une observation liée à la recherche en cours, et surtout dans la crainte du temps qui passe.

Ce temps qui passe impose des étapes dans la vie d'un être humain, étapes essentielles qu'il faut savoir attendre d'abord, analyser ensuite. Pour exemple, nous prenons les phases de maturation d'une recherche doctorale : le travail en lui-même dure  $x$  années qui sont « découpées » en paliers marquant l'approfondissement des réflexions. De plus, au sein même de chaque période, des événements personnels influent sur la perception que le jeune chercheur aura des phénomènes qu'il observe. Par conséquent, les phénomènes observés ne peuvent être à leur tour dissociés du

temps qui nous touche tous. Il fallait donc creuser la notion de temps pour apaiser notre agitation intérieure.

Parallèlement, notre rapport aux langues est quelque peu particulier. Nous avons peu accès au créole pendant l'enfance. Cette langue était interdite à la maison, car nos parents qui étaient enseignants pensaient – surtout notre père – qu'elle nous empêcherait de maîtriser aisément le français. Ce n'est qu'à partir de l'âge de 18 ans que nous avons commencé à le parler. Il servait alors davantage de langue de reconnaissance avec des « compatriotes » antillais « exilés » en France métropolitaine, comme nous, pour poursuivre leurs études supérieures. Par ce biais, nous nous le sommes approprié au point de l'admettre comme faisant partie de nous-même, de notre identité culturelle. Cette langue a donc grandement participé de notre construction de soi, notamment vis-à-vis des autres. Malgré cela, le regard porté sur son statut dans la société martiniquaise n'en a été aucunement influencé. La distance gardée toutes ces années à l'encontre du créole nous a permis de comprendre les attitudes des autres locuteurs à son égard. Toute perception nous est apparue compréhensible.

Notre curiosité pour les langues en général est née dès la première année de sixième, au collège, avec l'apprentissage de l'anglais. Par la suite, la découverte de l'espagnol en quatrième et de l'allemand en classe de seconde n'a fait qu'attiser cette attirance. Notre choix pour les Sciences du Langage n'est donc pas anodin. Ce cursus nous permettait de toucher du doigt plusieurs langues même si leur étude n'était pas approfondie au point de pouvoir les parler, les unes aussi bien que les autres (grec moderne, tahitien, hébreux, chinois, etc.).

Au début de nos études universitaires, la sociolinguistique n'était pas notre domaine de prédilection. D'ailleurs, la réalisation du mémoire de Maîtrise (ex-master 1) consistait en une étude sémiotique d'une émission télévisée. Rien à voir par la suite avec l'étude des pratiques et des représentations linguistiques en milieu scolaire ! Quoi qu'il en soit, en tombant dans le puits des études sociolinguistiques réalisées sur la Martinique, notre volonté première était de dépasser les débats en cours, au sujet principalement, du rapport diglossique entre le français et le créole. Elle était fondée sur la lassitude d'entendre le même discours sur une situation



sociolinguistique qui, comme tout phénomène, évolue avec le temps. Nous ressentions le besoin de déterminer cette évolution, d'autant plus que nous semblions percevoir un changement.

Sans trop revenir sur le glissement de notre réflexion (cf. p. 7, dans cet avant-propos), notre parcours doctoral fut loin d'être un long fleuve tranquille. Ayant décidé de nous spécialiser en sociolinguistique urbaine, nous avons été contrainte de changer de laboratoire au bout de deux années d'inscription. Mais au-delà de ces tribulations, nous sommes venue à bout de notre questionnement.

## INTRODUCTION

*« Il y a donc à mettre à jour des situations sociolinguistiques originales et propres à chaque île, qui tiennent à la mosaïque des langues en présence, à leur histoire, à leur interaction. »*

(Martinez, 1994 : 61-62).

Au hasard d'une flânerie au centre-ville de Fort-de-France, le passant ne s'étonnera pas d'entendre, dans certaines rues, parler des langues diverses : dans telle rue, un dialecte chinois, dans telle autre de l'arabe, sur telle place, du créole, sur telle autre de l'anglais. Ajoutées à cela, des conversations en français ou en français régional, français empreint d'expressions caractéristiques de l'île. La pluralité de ces langues interpelle puisque la Martinique est connue pour être un département où ne serait parlé que le français, langue officielle, et le créole, langue régionale.

Fort-de-France, « capitale » (Jalabert 2007 : 171) de cette île dont on disait être le carrefour de la Caraïbe (Joyau 1960 : 67), est confrontée à un phénomène mondial, les migrations. Les migrations de toute nature (économiques, géographiques, sociales) génèrent des échanges, voire des confrontations, linguistiques auxquels les locuteurs, naturellement imprégnés, ne prêtent pas attention. Ces locuteurs se rencontrent sur des espaces donnés. D'autres ne se rencontrent jamais. Les passages de tels à tels lieux influent sur les endroits traversés mais aussi sur les langues présentes et leurs représentations.

Les échanges, à la base de « flux » de langues, témoignent d'un phénomène linguistique sans cesse en mouvement. Par conséquent, de l'atlas linguistique mouvant aux multiples profils de locuteurs, en passant par les politiques d'aménagement linguistique flottantes, tout porterait à croire que la ville de Fort-de-France serait un terrain révélateur des mécanismes linguistiques urbains si difficilement saisissables.

De statut inégal, le français et le créole cohabitent depuis 300 ans maintenant. Il y a 20 ans encore, une forte diglossie caractérisait la situation sociolinguistique de la Martinique. Cependant, avant de questionner le rapport entre ces deux langues, force est de constater que d'autres langues ont fait leur apparition. Des populations nouvelles, en petit nombre certes, ont investi quelques espaces avec leur bagage linguistique et culturel.

Ces populations d'origines diverses nous ont amené à examiner les flux migratoires dans l'île, et *a fortiori* à Fort-de-France. Au fil du temps, ils ont tous eu un impact sur la ville. Les flux anciens et externes ont contribué au peuplement de l'île et à la répartition sociale qui, pour certains groupes, est encore valable aujourd'hui. Les flux anciens et internes sont nés de déplacements au sein même de l'île. Ils laissaient supposer qu'ils ont eu des incidences sur la création de Fort-de-France. Les flux récents et externes concernent l'arrivée de migrants ces dernières années. Les flux récents et internes constituent, selon nous, les mouvements pendulaires qui font que cette ville est quotidiennement la scène de circulations incessantes d'hommes et de biens.

Aussi avons-nous associé les flux migratoires aux flux de langues. En effet, « [...] les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent, et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs » (Calvet 2002 : 3). C'est à partir du travail sur l'expression personnelle « flux de langues » que nous avons exploré tout ce qui compose la substance de la présente recherche.

### *Problématiques*

La question de départ se décline en trois grands groupes de questions auxquelles essayent de répondre les trois grandes parties composant cette thèse.

Les flux de langues convergents vers la ville se retrouvent-ils à l'intérieur de celle-ci au travers de l'harmonisation des échanges linguistiques entre les différentes communautés linguistiques qui y séjournent ?

- Tout d'abord, partant de l'influence des migrations sur la situation sociolinguistique d'une ville, celle de Fort-de-France, quels seraient les concepts attribuables à l'étude qu'il faille valider et redéfinir au cas où le milieu étudié, de par ses caractéristiques historiques, géographiques, culturelles et linguistiques, présenterait des dissemblances suffisamment fortes d'avec les terrains déjà visités sous l'angle de la sociolinguistique urbaine ?

- Ensuite, à la lumière des concepts-phares de notre propos une fois déterminés, voire réajustés, quels regards porter sur cet espace urbain foyalais en proie à une diversité linguistique, diversité due notamment aux flux anciens et récents ?

Comment est construite, sociolinguistiquement parlant, la ville de Fort-de-France ? Comment peut-on dresser un état des lieux de la situation sociolinguistique foyale, quand on sait son caractère changeant et en perpétuel mouvement ? Sera-t-il possible, malgré tout, de déceler, à travers notre terrain d'étude, des caractéristiques propres à la Ville ?

La ville de Fort-de-France ne revêt pas les caractéristiques d'une ville nord-occidentale mais pas non plus celles d'une ville africaine, latino-américaine ou d'une autre ville peu développée. Comment donc aborder le terrain foyalais de la façon la plus adéquate possible, en considérant bien les phénomènes tout à fait modernes (ou actuels ?) qui s'y produisent ? Comment rendre compte du dynamisme que les locuteurs engendrent de par leurs déplacements, leur vie au sein de la ville ?

Nous pensons que des données socio-historiques, démographiques, voire politiques peuvent, au travers de l'aspect linguistique, nous éclairer sur ce que nous estimons être la nouvelle donne sociolinguistique de la Martinique, même si nous nous attacherons particulièrement au terrain foyalais. Mais si l'on observe l'organisation architecturale de l'île et les nombreuses délocalisations de la ville vers les périphéries (appelées il y a encore quelques temps, « les communes »), ne pourrait-on pas considérer la Martinique, en nous appuyant aussi sur les représentations de la ville qu'ont les locuteurs, comme un Département-ville dont Fort-de-France serait le centre, sorte de centre-ville d'une grande ville ? N'y aurait-il

pas une influence majeure de ce centre vers le reste de l'île, à l'effet d'une tâche d'huile, tous domaines confondus ?

Nous ne tenons pas à faire un exposé détaillé sur l'Histoire, la géographie ou encore l'économie de la Martinique. L'essentiel est d'établir des repères concernant le peuplement progressif de l'île, les installations transitoires afin de faire le parallèle entre ces populations et leur langue. En effet, tout groupe étant venu s'installer (ou venant s'installer temporairement) dans cette région a « transporté » (ou transporte) sa langue. L'extension de ce groupe va de pair avec l'extension de sa langue. La langue et le groupe ne seraient qu'un. Mais les choses, sont-elles si simples ? Qu'en est-il du développement de la langue dans de telles situations ? Quels rapports entretiennent le français et le créole en milieu urbain si l'on considère que d'autres langues cohabitent avec ces langues sur le terrain foyalais ? De quelles migrations s'agit-il et quelles langues trouve-t-on ? Comment évoluent, alors, les différents acteurs de ces migrations au sein de Fort-de-France ? Quelle politique (linguistique ou non) de la ville est développée à Fort-de-France vis-à-vis des migrants ? Quelles sont les représentations sociolinguistiques des acteurs (migrants et non-migrants) au niveau des langues parlées, de la ville dans laquelle ils évoluent, de la ville en général ?

- Enfin, comment rendre compte des mécanismes socio-langagiers, de façon méthodique et méthodologique, c'est-à-dire en fondant les outils d'analyse existants sur la sensibilité que le chercheur a de l'approche du terrain ?

### *Hypothèses*

Aucun état des lieux ne saurait être exhaustif. Tout schéma général des caractéristiques urbaines aurait comme critère intrinsèque d'être ouvert, ne pouvant se réduire à un système clos, de par la nature même de l'objet qu'il définit (ou décrit). Chaque ville, et par conséquent Fort-de-France, si elle répond aux critères de catégorisation en tant que ville, est particularisée par des critères sociolinguistiques propres – mais récurrents dans d'autres villes – mais non définitifs dans le temps.

Ces critères ne sont pas tous à la fois pertinents pour la description d'une ville. Les déplacements de locuteurs engendrent la variabilité des systèmes linguistiques – si tant est qu'il s'agisse de « systèmes » - qu'ils utilisent et des espaces qu'ils occupent, créant ainsi un lien entre deux entités, l'entité-langue et l'entité-espace (urbain). La langue s'urbanise, l'espace se lingualise (cf. « urbanisation linguistique » in Bulot, 2001). L'espace urbain est pris en compte, de par son dynamisme, « *sa mobilité mise en mots, évaluée socialement en discours, et caractérisée en langue* » (Bulot, 2001).

De ce fait, Fort-de-France est à étudier sous l'angle d'un dynamisme urbain. Nous sommes amenée à dépasser la dualité « français-créole », dualité diglossique, qui a longtemps caractérisé la situation sociolinguistique de la Martinique. Nous chercherons à montrer s'il existe une polyglossie, à l'intérieur du rapport diglossique français/créole, que les contacts de langues en milieu urbain favoriseraient. L'idée de rapport de force véhiculée par la notion de diglossie semble obsolète. Le conflit longtemps érigé entre le français et le créole relèverait d'idéologies quasi-nationalistes.

Fort-de-France constitue la scène principale d'importants déplacements, de par sa situation géographique – elle est située au centre de l'île – mais aussi de par son « statut de capitale », bien qu'elle ne soit pas « une terre d'immigration ». Mais, d'autres migrations « internes » s'effectuent. Cette ville est aussi génératrice de migrations à l'intérieur de l'île : la ville est incontournable malgré un effort de décentralisation croissant.

Les langues en présence s'affrontent, s'entremêlent, cohabitent. Les langues des migrants s'ajoutent aux deux langues présentes sur le terrain, le français et le créole. Ils utiliseraient cette dernière comme un moyen d'intégration. Mais un autre conflit semble s'opérer, un conflit propre à l'espace urbain qui est le nôtre, moins perceptible, mais saisissable : un conflit au sein même du créole. Deux variétés se créent, une de la ville et une de la campagne, qui a tendance à perdre son côté rural. La variété de la ville serait alors valorisée tandis que celle de la campagne aurait tendance à être minorée ; la première valorisant le locuteur, l'autre le minorant.

Avant de parler des aspects linguistiques d'un lieu, il s'avère primordial de situer celui-ci politiquement, historiquement, géographiquement, culturellement, « *connaître l'histoire d'une ville, son processus de construction pour comprendre son fonctionnement et expliquer son avenir* » (Calvet 1994 : 37) – y déceler aussi des originalités. De même, pour Fishman, il est nécessaire d'établir un inventaire des données psychologiques, en plus de celles évoquées *supra* avant d'arriver à une connaissance précise des normes et des tendances sociolinguistiques (Fishman 1971).

D'ailleurs, en nous focalisant sur l'aspect linguistique de notre terrain – aspect fortement influencé par les événements historiques –, nous réalisons que toute conclusion n'est pas simple. Force est d'affirmer qu'on ne peut étudier les représentations sociolinguistiques des locuteurs de la ville, sans tenir compte, non seulement des apports socio-culturels des individus, mais aussi de l'histoire et de la géographie de l'espace concerné. En effet, « *on ne peut comprendre les modes de vie [ni les modes de penser, ni les façons de parler]<sup>1</sup> dans une ville sans s'intéresser à l'histoire même de cette ville et à sa composition géographique et démographique* » (Clément 2000 : 4). L'histoire de la Martinique et, par conséquent de Fort-de-France, a une telle densité qu'il convient de s'interroger sur son implication au niveau des hommes et de leurs langues.

Certaines populations migrant à la Martinique choisiraient le créole pour s'intégrer. Le créole revêtirait ainsi un double rôle : intégrateur dans une communauté et paradoxalement, relégateur à une classe particulière de la société que le migrant intègre. En effet, c'est le français qui reste la langue de référence, puisque langue de l'école. Même si le créole permet un premier niveau d'intégration, l'insertion dans la société d'accueil se ferait à un deuxième niveau, lors de l'acquisition du français. Le rôle du créole resterait donc, malgré tout, limité.

A l'intérieur de la société martiniquaise, le créole se déclinerait en un continuum et donc en plusieurs variétés. L'une ou l'autre de ces variétés serait une variété standard pour les locuteurs. En effet, il a été décelé un créole du nord et un créole du sud<sup>2</sup>. L'on pourrait se demander ce qu'il en est du centre de l'île qui est spécifiquement urbain. Quelle variété adopte-t-il ? Les locuteurs de la ville, se démarquent-ils –

---

<sup>1</sup> C'est nous qui rajoutons.

<sup>2</sup> Evoquer recherches faites à ce sujet.

consciemment ou inconsciemment – en parlant leur propre variété de créole ? Ainsi une autre variété se rapprocherait-elle – toujours du point de vue des locuteurs – du créole de la ville, une autre de celui de la campagne. Mais, avant cela, il faudrait pouvoir déterminer quelles zones sont effectivement urbaines ou exclusivement rurales en Martinique. Nous pourrions émettre l’hypothèse – que nous vérifierons lors d’entretiens – qu’il pourrait exister des variétés attribuées aux locuteurs de la ville et d’autres aux locuteurs de la campagne.

Les contacts de langues sont générés par de multiples migrations dont Fort-de-France est le lieu incontournable, à cause principalement des infrastructures qui y sont développées, mais aussi à cause des « lieux réservés » (lieux-seuils) qui accueillent ces migrants, de gré ou de force. Avant de spécifier le type de lieux dont il s’agit, nous nous attacherons aux « flux » dus à ces migrations. Là aussi, le terme « flux » est à définir, car, employé déjà en géographie, il serait intéressant de voir comment on peut faire le parallèle entre les flux dits « migratoires » et les « flux de langues ».

Partant du fait que cohabiteraient plusieurs communautés linguistiques à la Martinique, l’objectif premier de ce travail consiste à dresser un état des lieux de la situation sociolinguistique martiniquaise. Ainsi pourrions-nous dépasser la vision binaire jusque là adoptée autour du français et du créole. En fonction des nouvelles émergences linguistiques, nous enrichirions alors le concept de diglossie.

Nous élaborerions, sous l’angle de la géographie urbaine, un descriptif d’un quartier ou d’une ville de l’île afin de rendre compte des diversités linguistiques. De plus, cet état des lieux éclairerait les recherches concernant l’enseignement des langues dans notre région, et servirait d’outil de réflexion pour les politiques linguistiques à mener.

Un des objectifs extérieurs à ce travail serait d’assurer l’intégration linguistique quasi-totale des groupes linguistiques en présence sans négliger leur culture propre, ni leur langue première pour certains. Cela passe, pour les locuteurs, par la maîtrise de la langue de la vie sociale et administrative (en l’occurrence, le



français) ; mais aussi par le sentiment de sécurité vis-à-vis de la société. Le locuteur ne doit pas sentir en danger, ni sa langue, ni sa culture afin de vivre pleinement son identité. Car les lieux réservés aux migrants seraient stigmatisés tant spatialement que linguistiquement. En effet, nous postulons que les représentations des langues influent sur celles de l'espace, partant du fait qu'un locuteur attribuera une langue valorisée à un espace valorisé, et vice versa.

Par rapport au terrain qui est le nôtre, la réflexion est poussée jusqu'à dire que ces représentations différencieraient que les locuteurs soient migrants ou non-migrants. Ainsi l'attribution d'une langue à un espace s'effectuent-elle différemment en fonction des caractéristiques du passé migratoire du locuteur.

### *Aperçu méthodologique*

Le raisonnement suivi est de type empirico-inductif. Des observations du terrain débouchent des hypothèses qui sont validées ou non.

Notre recherche de D.E.A. s'inscrivait dans une démarche abductivo-inductive. « *Nous sommes partie du concept de crise pour ensuite nous intéresser aux observations du terrain. Afin de les exploiter, nous avons, après confrontation avec les données recueillies, construit des hypothèses explicatives des phénomènes observés. Enfin, grâce à la définition de concepts, nous avons tenté d'établir un raisonnement explicatif de ces phénomènes* » (Labridy 2003 : 9).

L'abduction consiste en une proposition syllogistique servant de base à un raisonnement. L'induction est une conclusion tirée de données qui la rendent vraisemblables. Ces démarches ont donc été combinées pour suivre le fil conducteur de l'étude.

Pour la présente recherche, la démarche empirico-inductive est basée sur le fait qu'à partir d'observations ou d'expériences, des hypothèses générales sont émises puis testées dans une expérimentation appropriée. Dans un premier temps, on postule que ces hypothèses sont vraies et on anticipe sur ce que devraient être les résultats d'une observation du réel. Ensuite, ce dernier est observé, d'où l'enquête ; si les résultats ne sont pas compatibles avec les hypothèses, elles sont rejetées. S'ils

sont compatibles, sans en faire des généralités, on admet la véracité des hypothèses jusqu'à ce que soit prouvé le contraire.

Les observations faites ont amené à la définition de nouveaux concepts et à la précision de notions existantes. L'enquête réalisée a ainsi permis de confirmer ou d'infirmar les hypothèses<sup>1</sup>, c'est-à-dire de justifier ou non les observations de départ. Ces dernières sont issues d'observations proprement dites (sur le terrain), mais aussi pour certaines, de la recherche documentaire. Elle n'a pas hésité à s'étendre, comme signalé plus haut, à plusieurs domaines disciplinaires.

Parmi ces locuteurs interrogés, il y a aussi bien des migrants que des non-migrants. Cet ensemble serait composé de foyalais comme de personnes vivant dans le reste de l'île. Les migrants pris en considération sont les migrants étrangers, généralement non-francophones. Cependant dans l'enquête, puisque le critère de « migrant » est auto-attribué, nous ne pouvions prévoir qui se définirait par la migration. Quoiqu'il en soit, les différenciations possibles entre migrants et non-migrants, partent du principe que les migrants concernés sont de nationalité étrangère, dont la langue première n'est pas le français.

### *Annonce du plan*

Trois parties, articulées en neuf chapitres, s'enchaînent pour donner corps à ce travail. La première détaille les outils conceptuels sur lesquels nous nous sommes appuyée. Elle reprend brièvement l'évolution dans le temps des recherches urbaines, qui ont tardivement introduit la variable linguistique. Y est aussi exploitée la notion de temps.

La seconde partie s'intéresse de près au terrain étudié. Fort-de-France est donc observée sous de multiples aspects pour finalement les rapprocher aux langues parlées et aux représentations des langues et de l'espace. Avant cela, la situation migratoire de l'espace caribéen éclaire sur les dynamiques en cours dans cette région et dont la ville de Fort-de-France participe.

Enfin, la dernière partie aborde la méthodologie détaillée de l'enquête réalisée. Cette enquête consiste à recueillir du discours pour saisir les représentations

---

<sup>1</sup> D'aucuns disent qu'une hypothèse ne peut jamais être vérifiée, seulement infirmée (Blanché in *Encyclopedia Universalis*, sv. « Raisonnement »)

des langues, et donc le statut des langues pour les locuteurs, et les représentations de l'espace, et donc sa mise en mots. Y est faite la corrélation entre langues et espace. Quelques entretiens et questionnaires sont auparavant exposés.

Seront trouvés en annexes, les cartes, les tableaux et autres documents servant de supports illustrés à quelques paragraphes. Pour faciliter le repérage au sein du présent document, un index des auteurs et des noms est proposé.

## **A/ ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES ACTUELS : DES CONCEPTS A REVISITER, NOUVELLES DEFINITIONS.**

La tâche de se positionner dans un cadre théorique et conceptuel, et surtout de décrire ce cadre, est quelque peu ardue. En effet, lors de l'étude d'un objet aussi complexe que la ville, il est difficile d'adopter un seul angle de vue et de se cantonner à un domaine bien précis. Cependant, l'espace urbain étant étudié dans ses rapports avec la langue et la société, c'est la sociolinguistique qui est alors la discipline de prédilection. Pourquoi ce regard de sociolinguiste ? Tout d'abord parce que la langue n'est pas un système clos fixé sur lui-même. Elle subit des variations mécaniques ou non, à savoir spontanées. Celles-ci engendrées par les locuteurs – il y aurait autant de façons de parler que d'utilisateurs – sont le reflet d'habitudes, de comportements générés par la culture familiale, religieuse, par exemple, l'espace – en l'occurrence, urbain – ou sont à l'image de la construction individuelle de l'utilisateur (culture personnelle, réflexion sur la langue qu'il utilise, etc.). Ensuite, la langue, au travers de ses locuteurs, traverse l'espace et la société. Elle influe sur eux et il s'opère comme un va-et-vient entre la langue, ses représentations et l'espace, la société et leurs représentations. Et c'est à partir de ce point que la sociolinguistique urbaine entre en jeu, puisque globalement, le principe de départ est que l'interaction ville/langage présente une particularité intéressante à étudier.

Mais dans les détails, quel est le cadre épistémologique de l'étude ? Les flux, sur lesquels est mis l'accent, de quelle nature sont-ils et comment évoluent-ils ? Les flux linguistiques, flux particuliers indissociables des flux urbains, ont-ils des caractéristiques propres ? Que permettent-ils de déceler ?

Après avoir rappelé la place de l'urbain en sociolinguistique afin de préciser les concepts liés aux présents travaux, puis touché du doigt les flux en ville, preuves du dynamisme propre à l'espace urbain, il sera fait état des flux de langues, point central, de leur nature, ainsi que de leur imbrication avec une notion peu prise en compte en sociolinguistique urbaine, celle du temps.

## CHAPITRE 1. L'URBAIN EN SOCIOLINGUISTIQUE.

La ville, instance de régulation, maintenant un certain équilibre entre les phénomènes qui s'y déroulent, n'est plus systématiquement appréhendée par la sociolinguistique comme simple terrain. Depuis Calvet (1994 : 16), « *la ville est plus qu'un lieu de coexistence des langues* ». De ce fait, « *la sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier des situations urbaines, elle doit [...] construire une approche spécifique de ces situations* » (*op. cit.* : 15).

Laborit avant lui, avait poussé plus loin la perception de la ville en tant qu'objet à théoriser. Bulot, en s'appuyant sur ses idées « *propose de confronter les théories sociologiques sous-jacentes posant l'urbanité comme un vecteur de transformation, d'innovation et de dynamisme, avec une théorisation analytique du fonctionnement urbain (Laborit, 1971) rapporté à l'urbanité langagière* » (Bulot 2003 : 99). La ville, alors objet de recherche, est entrevue à travers tout ce qui se rapporte au langagier et au linguistique, aux discours et aux langues. Mais nous reviendrons sur ces aspects, après un court retour dans le temps lié aux diverses études sur la ville.

*Les premiers travaux sur la ville* – Si l'on ne peut définir avec précision la date de construction de la 1<sup>ère</sup> ville (a- on ne peut définir l'origine des villes [Bonello 1996] ; b- les premières villes furent construites il y a plus de 4000 ans en Egypte [Anselin 2004]), il n'en est pas de même des premières études portant sur ce milieu complexe. Ayant toujours attiré l'attention (que ce soit en philosophie antique : « *Les hommes se rassemblent dans les villes pour vivre. Ils y restent ensemble pour jouir de la vie* », Aristote<sup>1</sup>, *La Politique*, IV<sup>ème</sup> av. J.C. ; « *Les villes et les nations les plus attachées au culte divin ont toujours été les plus durables et les plus sages* », Xenophon, *Les Mémoires*, livre I ; ou en littérature, « *Une ville finit par être une personne* », Victor Hugo, *Moi, l'amour, la femme*), elles ne furent véritablement examinées qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, principalement à cause de l'ampleur que prenaient certaines d'entre elles. En effet, des villes américaines qui n'étaient que de

---

<sup>1</sup> Aristote (-384/-322), pour lui, « la ville est la grande matrice qui rassemble les hommes et évolue par et avec eux ».

petits villages auparavant avaient triplé de volume en 10 ou 20 ans. Chicago, qui devint la ville-laboratoire par excellence, « *lieu emblématique de la confrontation des origines et des cultures* » (Grafmeyer 2004 : II), comptait à peine quelques milliers d'habitants en 1830, un million d'habitants en 1890, plus de trois millions dès la fin des années 20 (idem). La ville de New York elle aussi subit cette augmentation de population : 391 000 habitants en 1840 pour 1 174 800 en 1860. Les conséquences de ce boom démographique furent nombreuses. « *Nourrie de flux d'immigration abondants et diversifiés – notamment en provenance de l'Europe –, cette urbanisation rapide s'opérait sur fond de déracinements multiples, d'extrême hétérogénéité sociale et culturelle, de déstabilisation et de réorganisation permanente des activités, des statuts sociaux et des mentalités* » (idem).

*La question urbaine* – Des journalistes d'abord se penchent sur le problème. Robert Park, qui ne rejoint l'université que très tardivement, est *reporter* avant de rédiger, avec un regard de sociologue, ses « Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », en 1916. Notons qu'à la même date paraît le *Cours de Linguistique Générale* de Saussure. En France, alors, les études linguistiques et sociologiques sur la ville sont loin d'être à l'ordre du jour. Les questions sont surtout posées en termes d'urbanisme et d'aménagement urbain, réflexions qui s'avéreront nécessaires après les différentes guerres à venir (Cf. raisons de la création de l'Ecole des Hautes Etudes Urbaines – qui deviendra l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris<sup>1</sup>). En sociologie, les travaux portent surtout sur l'Homme et la société en général (Gustave Le Bon 1881). Les phénomènes de migrations, « *de confrontation des origines et des cultures* », leurs conséquences, ne sont pas encore au cœur des problématiques linguistiques et sociologiques françaises.

*L'Ecole de Chicago* – A partir des travaux de Park, puis de Burgess, émergent d'autres travaux à l'image des problématiques développées par les premiers. Naît ainsi l'Ecole de Chicago autour de Park et Burgess, composée de chercheurs sociologues tels que McKenzie, Wirth, et autres. Cette Ecole « *s'appuie sur une vision globale des mécanismes de fonctionnement de certains processus urbains* » (Leturcq 1998 : 5). Et même si Wirth tient à garder des distances par rapport aux

---

<sup>1</sup> [http://urbanisme.univ-paris12.fr/82065437/0/fiche\\_pagelibre/&RH=URBA\\_FR](http://urbanisme.univ-paris12.fr/82065437/0/fiche_pagelibre/&RH=URBA_FR)

premiers textes de Park, force est de constater qu'ils défendent la même problématique : « *mettre en lumière la spécificité de la ville en général et les traits susceptibles, par leur combinaison, de différencier les villes les unes des autres et les milieux urbains par rapport à la ville* » (Grafmeyer & Joseph 2004 : 21). Le Département de Sociologie de l'Université de Chicago, créé en 1892, prend de l'ampleur. Il devient en 1913 « *le plus important centre de recherche des Etats-Unis en sociologie-anthropologie* »<sup>1</sup>. C'est par ailleurs le premier département de sociologie au monde.

Après ce bref rappel<sup>2</sup> introductif pour tenter de resituer dans le temps les études sur la ville, cette partie – l'urbain en sociolinguistique – sera déclinée en trois sous-parties assez denses. En effet, avant de traiter les rapports entre urbain et sociolinguistique, il est apparu intéressant de définir l'urbain, et par la même, la ville, tout d'abord par opposition au rural, puis en abordant les critères propres, qu'ils soient d'ordre physiques, socioculturels, linguistiques, fonctionnels ou structurels.

Ensuite, seront entrevues les raisons de la prise en compte du milieu urbain par la sociolinguistique. La ville, brasseur des langues, a entraîné la mise au point de techniques d'enquêtes propres. Les anciens outils se sont améliorés au fil du temps afin de réaliser des analyses de plus en plus fiables du phénomène « ville » au travers des discours et des langues.

Enfin, la nécessité des travaux amorcés par la sociolinguistique urbaine sera mise en lumière. Tout d'abord, cela permettra d'en voir les nouvelles problématiques, mais aussi de reprendre tels quels, ou peaufinés, les concepts de ce domaine. Nous aurons donc présenté notre cadre épistémologique.

---

<sup>1</sup> <http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/JMonnet/ses/coursocio/chicago.html> (dossier réalisé par Fisseau et Hupin, 2005).

<sup>2</sup> Cf. Calvet, 2005, *Les voix de la ville* ou Grafmeyer & Joseph, 2004, *L'Ecole de Chicago* pour données supplémentaires.

## 1. L'urbain : définition et détails.

Du latin *urbs, urbis*, « ville », l'urbain désigne donc ce qui est relatif à la ville<sup>1</sup>. Le *Petit Robert* (2003) présente le terme en opposition au rural « *qui est de la ville, des villes (opposé à rural)* »<sup>2</sup>. Nous verrons alors en quoi ce rapport est compréhensible, puis tacherons d'exposer les caractéristiques propres du milieu urbain, en termes de géographie, de fonctions et de langues. Par contre, nous ne chercherons pas le définir par rapport au « citadin » ; notre réflexion ne s'inscrit pas dans une perspective de différenciation entre la « *citadinité* » et l'« *urbanité* », comme le propose Messaoudi pour la situation sociolinguistique à Rabat (2003 : 108).

### 1.1. L'urbain par opposition au rural.

En général, les activités principales que l'on retrouve à la ville ne sont pas présentes à la campagne. D'ailleurs, pour le peu que l'on sait de la création des premières villes, elles naissaient des flux d'hommes provenant des campagnes. Les hommes se regroupaient autour d'activités nouvelles, activités qui n'existaient pas lorsqu'ils étaient disséminés dans les hameaux les plus éloignés. Au Moyen-âge, la ville se différenciait aussi de la campagne de par ses fortifications, même si Mongin fait remarquer qu'à cette époque, « *on ne disposait pas encore du vocabulaire approprié permettant de distinguer la ville du village* » (2005 : 83). Cependant, entourée de remparts, elle présentait l'avantage d'être plus sécurisante car elle était moins sujette aux attaques de toutes sortes. De nos jours, les services, les industries présents en ville contrastent avec l'activité primaire, l'agriculture, du monde rural.

Un autre point tel que l'anonymat caractérise les villes, alors que la campagne est réputée pour favoriser une certaine proximité entre les habitants. Cet aspect est à rapprocher de la densité de population dans ces zones. Plus un espace comprend d'habitants et plus il est difficile pour les individus de tisser des liens entre eux.

---

<sup>1</sup> Mentionnons que « ville » vient du mot latin *villa* qui signifiait « maison de campagne » et même « village, bourg ». Ce qui est intéressant à noter pour notre étude, c'est que *villa* est apparenté à *vicus* signifiant « quartier, bourg », « rue, voie publique » (Le Petit Robert 2003).

<sup>2</sup> Article « urbain, aine ».



Mongin associe même l'idée d'anonymat de celle de liberté lorsqu'il dit du passant qu'il « *profite de la liberté urbaine, celle qui passe par la mobilité et l'anonymat [...].* » (2005 : 67).

Les oppositions entre l'urbain et le rural sont certes plus nombreuses. Néanmoins, l'urbain est si difficilement saisissables qu'il peut être compliqué de le définir seulement par rapport au rural. C'est pour cela que les paragraphes qui suivent s'attachent à répertorier – de façon non exhaustive – ce qui relève de l'urbain, en fonction de critères divers, tels que l'aspect géographique, les particularités socio-culturelles, les fonctionnements sociolinguistiques ou encore, l'organisation fonctionnelle et structurelle de la ville en général.

## 1.2. Les critères de l'urbain.

La notion de ville est liée à un certain nombre de données. Lorsqu'on parle de ville, il faut voir ses situations, sa taille, son architecture, son organisation interne (transports, loisirs, approvisionnement) et le rôle de la ville dans sa région. Ainsi distingue-t-on les grandes villes, les grandes capitales des petites villes et des moyennes, les villes industrielles, les villes religieuses, les villes touristiques très peuplées comme Tokyo, les petites agglomérations comme Pointe-à-Pitre ou Monaco. Dans certains pays, la ville est une entité juridique, c'est-à-dire née d'une décision politique. A chaque fois, il faut effectuer des différences, qui prennent appui sur des critères.

### 1.2.1. Critères physiques.

La ville se caractérise par son aspect extérieur, c'est-à-dire un paysage urbain, en fonction de l'architecture, la forme des rues, la qualité des trottoirs (leur présence ou non), l'existence des parcs. D'une ville à l'autre, cela peut changer, mais on retrouve des points communs. Les démographes et les politiques ont voulu donner des définitions plus techniques à la ville. Par exemple, la définition statistique de la ville en France se base sur le principe qui dicte qu'à partir de 2000 habitants

concentrés, on peut parler de ville. Ce nombre varie en fonction des pays : 5000 en France, 30000 au Japon. Ceci dit, cette définition ne suffit pas.

Un autre critère est celui de la densité de l'espace bâti, à savoir la quantité de constructions par unité de surface de terrain. Ce critère est valable seulement pour les villes denses. On fait donc intervenir encore un autre critère qui est celui des types d'activités. De tout temps, l'homme urbain ne pratique pas d'activités agricoles (il ne peut pas être un agriculteur). D'ailleurs aux Etats-Unis, pour qu'il y ait ville, il faut que 75% des habitants de la ville vivent d'activités non-agricoles.

A partir de ces éléments, nous pouvons reprendre des définitions synthétiques de la ville. Tout d'abord, celle de Max Derruau, « *la ville est une agglomération importante, aménagée pour une vie collective, [...] et dont une partie notable de la population vit d'une activité non-agricole* » (1969 : 465). Ensuite, celle de Pierre Georges, la ville est un « *groupement de populations agglomérées, défini par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale* » (Georges 1984 : art. « ville »).

Il y a 20 à 30 ans, la plupart des villes de la Martinique étaient de petites agglomérations. Et en 30 ans, les bourgs sont devenus des villes. De façon générale, l'urbanisation s'est développée avec les industries qui appelaient de plus en plus de citadins pour la main-d'œuvre et la révolution de l'automobile qui rapprochait les distances. De plus, il y a une croissance de la population urbaine très différenciée selon les pays et les continents. Par exemple, d'ici 2025, le taux d'urbanisation devrait atteindre 75% pour la Caraïbe.

### 1.2.2. Critères socio-culturels.

La ville a un tissu social et des activités culturelles propres. Elle attire un flux de populations aux origines diverses aussi bien pour les loisirs que pour le savoir (musées, bibliothèques, etc.). Ces flux dessinent la toile sociale. Mongin (2005 : 117) dit du tissu urbain qu'il « *renvoie à une double métaphore corporelle et textile, elle désigne ainsi « une solidarité entre les parties »* ». Mongin continuera en citant Panerai, Castex et Depaule : « *La notion de tissu s'oppose à l'idée d'œuvre achevée ou à l'objet figé, elle suppose une transformation possible* ». Les schémas classiques

de classes, même s'ils continuent de subsister, sont bousculés par le mouvement permanent de la ville.

De même, le rapport entre le privé et le public, le dedans et le dehors sont remis en question. Il semblerait que « [...] le rapport entre le privé et le public se déséquilibre au profit du premier » (Mongin 2005 : 115). Cet auteur ira jusqu'à dire que « la prévalence des flux sur les lieux va de pair avec la privatisation de l'espace public ». Que devons-nous comprendre ? Au plan social, l'un des critères de la ville est d'être toujours en mouvance parce qu'elle est génératrice de flux en tous genres aussi bien qu'elle est générée par eux.

### 1.2.3. Critères linguistiques et sociolinguistiques.

Ces critères, même si nous les annonçons ici, seront développés un peu plus loin dans « la prise en compte du milieu urbain par la sociolinguistique ». Néanmoins, nous pouvons déjà mentionner une caractéristique linguistique de la ville : la multiplicité des langues en son sein. De plus, « la ville est plus qu'un lieu de coexistence des langues, elle est un lieu de gestion de cette coexistence » (Calvet 1994 : 16).

### 1.2.4. Critères fonctionnels et structurels.

Les fonctions et le fonctionnement d'une ville (transports, migrations, échanges – les flux) agissent sur sa structure. Nous verrons en quoi dans la partie sur « la prééminence des flux en ville », un peu plus loin dans ce chapitre. Cependant, nous avons cru bon de préciser les différentes fonctions que pouvait avoir une ville, puis les spécificités des structures urbaines.

#### 1.2.4.1. Fonctionnels.

Les hommes choisissent la ville pour des raisons diverses telles que professionnelles, sociales ou encore culturelles. Ce choix, individuel au départ, dépend de l'activité que l'on exerce. Ces activités sont appelées fonctions de la ville, tout en considérant qu'elles sont tournées en général vers l'extérieur. La fonction,

entre autres, est ce qui caractérise la ville et doit montrer l'existence et le développement de celle-ci. Il y a donc des essais de classification des fonctions de la ville pour savoir quelles sont les plus représentatives de la ville concernée. Les fonctions quelles qu'elles soient se superposent. Par exemple, sur la fonction commerciale se calque la fonction financière, ou encore la fonction touristique.

Pour caractériser la ville, on s'appuie aussi sur les fonctions secondaires ou tertiaires. Comme fonctions primaires, nous avons tout d'abord les fonctions d'enrichissement. Ces sont des fonctions qui engendrent des flux monétaires et de capitaux. Elles enrichissent le pays, les entreprises et la ville. Parmi ces fonctions-clés, on a les fonctions industrielles, commerciales, touristiques et financières.

Arrêtons-nous un instant sur la fonction commerciale. Liée à la fonction industrielle qui est donc une fonction essentielle, elle indique que la ville peut être un pôle de stockage et de regroupement de produits, mais en même temps un pôle de consommation ou de redistribution. C'est le cas de la ville de Fort-de-France, par exemple. La ville commerciale suppose un mouvement de clients, de population à l'occasion des fêtes (festival culturel de Fort-de-France, Carnaval, etc.). Il y a une double circulation de marchandises et aussi de personnes qui achètent ces produits.

De même la fonction touristique nous intéresse. Il y a des villes totalement touristiques et d'autres qui le sont partiellement, comme Fort-de-France, le tourisme étant une activité superposée à d'autres. L'organisation du travail s'organise en deux saisons dans ce type de villes :

- Une saison dite haute, correspondant à l'hiver, durant laquelle les îles de la Caraïbe reçoivent les touristes venant de pays tempérés ;
- Une saison basse s'étirant d'avril à novembre.

Cette organisation du travail génère des flux migratoires en fonction des périodes de l'année, que ces flux soient provisoires (séjours touristiques) ou définitifs, ou presque (séjours très longs notamment). Nous précisons cela puisque nous verrons, en traitant du temps, la totale superposition des logiques migratoires et du temps, quels que soient les aspects qu'il revêt.

La fonction financière a pour objectif d'accumuler les ressources monétaires résultant de l'entassement d'activités diverses. Ces activités, assurées notamment par les banques et les assurances, contribuent à enrichir les villes et permettent la

circulation de capitaux financiers. A titre d'exemple, Fort-de-France remplit aussi cette fonction puisque cette ville et son agglomération regroupent les sièges de différents organismes bancaires présents sur l'île.

Enfin, comme fonction d'enrichissement avec un impact moindre, la fonction résidentielle sert à construire des hôtels, des logements et est à l'origine de la construction d'équipements commerciaux, sanitaires, socioculturels, sportifs, qui sont là des services d'accompagnement.

Les fonctions de responsabilité sont propres à la ville et constituent des fonctions de services assurés pour le bien-être des populations. Par exemple, le maire doit mettre en œuvre des programmes et dispose de moyens financiers pour cela. Les fonctions de responsabilité englobent les fonctions administratives, politiques, universitaires et sanitaires. Elles vont dépendre de la taille de la ville, donc de sa population et de la place de la ville dans la hiérarchie urbaine.

Les fonctions de création et de transmission touchent surtout la fonction culturelle au sens large du terme, puisque dans une ville, on a toutes sortes d'activités de presse (écrite, télévisuelle). Bien souvent, l'abondance de ces activités entraînent une surinformation, qui est la cause de comportements divers, pouvant aller de l'ouverture sur l'extérieur au repli sur soi. Autre fonction de transmission, la fonction religieuse est aussi représentée dans les villes, parfois même jusqu'à en être la fonction quasi-exclusive, comme Lourdes, par exemple. Par contre, la fonction militaire est de moins en moins essentielle.

Les fonctions urbaines, diversifiées, concernent la ville et son environnement. Elles sont cumulatives et constituent deux groupes. L'un, à savoir les fonctions d'enrichissement telles que les fonctions commerciales, touristiques et financières, est placé sur l'initiative privée, tandis que l'autre, composé des fonctions de responsabilité et de certaines fonctions de transmission, repose principalement sur l'initiative de l'Etat.

#### 1.2.4.2. Structurels.

La ville est d'abord une concentration de population, de logements, un rassemblement d'activités économiques de plus en plus diversifiées. Elle n'est pas

une donnée uniforme, mais multiforme par ses situations. Le rôle de la ville varie à l'échelle nationale, régionale ou locale. Pour qu'il y ait ville, il faut un noyau, un centre susceptible d'unifier, de dominer, d'organiser la périphérie (schéma centre/banlieues). Toutes les villes fonctionnent donc à partir d'un centre (politique, culturel, etc.). Une agglomération sans noyau – les lotissements, agglomération de lotissements – avec des pouvoirs centraux structurant cet ensemble, ne pourra pas être considérée comme une ville.

En plus de cette structuration nodulaire ou multi-nodulaire (même s'il y a domination d'un noyau central et hégémonique), s'effectuent des échanges nécessaires à la survie de ces noyaux. Et Mongin (2005 : 114) d'ajouter que « [...] le constat que la ville n'a jamais été étrangère aux flux qui la traversent est essentiel. Pour Paul Claval, la ville se caractérise par une capacité d'instituer entre les individus des échanges de tous ordres, sur le plan de la communication mais aussi sur le plan du partage des biens matériels et immatériels ».

Cette dernière phrase, de ce fait, fait prendre conscience de l'imbrication des différents critères développés plus haut. Une ville ne répond pas à un seul type de critères étant donné sa complexité. Elle donne à voir tout à la fois. C'est pour cela que le linguiste, même s'il s'attache aux langues, ne peut ignorer les autres facettes de la ville qu'il décide d'étudier. Et ce milieu urbain, n'ayant pas fini de l'intriguer, a permis l'élaboration de concepts chers à la sociolinguistique.

## **2. La prise en compte du milieu urbain par la sociolinguistique.**

« *La ville parle, au travers d'une multitude de signes qu'elle nous donne à lire* »  
(Calvet 1994).

### 2.1. Le foisonnement des langues dans les villes.

La sociolinguistique n'existant en France sous ce nom que depuis une cinquantaine d'années n'a intégré que très récemment la ville à ses objets d'étude. Elle constitue avant tout une « science qui, entre autres, s'efforce de déterminer qui

*parle quelle variété de quelle langue, quand, à propos de quoi et avec quels interlocuteurs* » (Fishman 1971 : 18) et donc qu'elle consiste principalement à « *décrire et expliquer les rapports existant entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue* » (Boukous 1999 : 15).

L'alliance entre la sociolinguistique et la ville n'est pas le fruit du hasard. Il s'agit bien d'une nécessité sans pour autant céder à la tentation de dire que la sociolinguistique ne peut être qu'urbaine. Cependant, elle n'a de raison d'être qu'à partir du moment où il y a plus d'un locuteur. « *La sociolinguistique a en effet besoin du plurilinguisme, de la réalité des rapports quotidiens, de la coexistence et des conflits entre différentes communautés, du choc des langues et des représentations, en un mot de la communication réelle dont tous les constituants se trouvent en ville multipliés, densifiés, condensés* » (Calvet 2004 : 13).

Et c'est peut-être là que l'observation s'avère des plus intéressantes. La production des phénomènes induit la réalisation de logiques linguistiques et langagières propres au milieu urbain. La ville est donc un lieu d'observation privilégié pour le linguiste. Le fait qu'elle constitue un point de convergence des migrations et de différentes langues (Calvet 1994) permet de mettre le doigt sur des situations jusque là peu étudiées, comme, par exemple, les effets des contacts de langues sur la structure de celles-ci ou bien la nécessité de prendre en compte plus d'une langue dans le système scolaire.

Ainsi des études sur des villes françaises, africaines, entre autres, voient-elles le jour. Elles sont parfois financées par l'Etat pour ce qui est des langues en milieu scolaire. On trouve, entre autres, les travaux de Barreteau (1999) concernant l'apprentissage du français et l'introduction des langues nationales à l'école à Ouagadougou (Burkina Faso) ou dans les villes du Niger, dans le cadre de l'alphabétisation, travaux financés notamment par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

## 2.2. Les enquêtes : avènement des nouveaux outils.

Le rapport entre langue et société nécessite d'être décrit avant qu'il en soit expliqué la nature profonde. Son étude passe par les réponses aux questions qui, que,

quand, quoi, (« *Who speaks what language to whom and when* » - Fishman 1971), où, pourquoi et comment (Calvet 2005 : 10). Et pour cela, la sociolinguistique a dû se forger des méthodes adéquates qui ont évolué au fil du temps.

### 2.2.1. Les anciens outils.

On peut remonter jusqu'à l'Ecole de Chicago qui, pour ses travaux sur la ville et, plus précisément, sur la ville comme lieu des migrations, s'est inspirée de méthodes forgées par l'ethnologie, mettant au point à cette occasion des outils innovants. « *Cette école est incontestablement novatrice, sur le fond comme sur la forme* » (Mirenowicz 1984). De nouvelles méthodes de collecte de l'information sont élaborées ou améliorées : observation, enquêtes au cœur des villes, analyse des mobilités résidentielles, récits autobiographiques, typologie des quartiers, etc.

Cependant, les aspects linguistiques et sociolinguistiques ne sont pas pris en compte. C'est bien plus tard que Labov posera, avec d'autres (Bernstein depuis 1960), les premières pierres des études sociolinguistiques, en ville notamment (études sur New-York). Cependant, il ne fait pas de la ville un terrain de prédilection. Les méthodes qu'il a utilisées pour étudier « *la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* » (Labov 1976 : 258) sont principalement l'observation participante et les entretiens.

### 2.2.2. Les progrès des méthodes d'enquêtes.

Pour répondre aux questions que le sociolinguiste se pose, « *il va bien lui falloir se donner des techniques* » (Calvet 1999 : 11). Bien souvent, il s'agit de techniques empruntées, c'est-à-dire déjà utilisées ailleurs, comme en sociologie ou en psychologie, « *sauf peut-être la technique du locuteur masqué* » (idem : 13). Leur nouveauté se situe au niveau de l'objet d'étude : la parole. Il s'agit en effet d'une démarche clairement métalinguistique : utiliser la langue pour décrire la langue.



### **3. La sociolinguistique urbaine : un nouvel angle d'approche de la ville par la sociolinguistique ?**

« La présence de la ville en linguistique est paradoxale : à la fois potentiellement et implicitement centrale, la ville y joue un rôle que rarement traité comme un objet de recherche pleinement reconnu » (Mondada 2000 : 59). En effet, d'abord appréhendée comme terrain, la ville devient objet il y a une quinzaine d'années à peu près. Elle n'est plus le lieu où l'on va étudier des comportements langagiers, mais celui à l'origine de ceux-ci. Dans le cas d'études sur la ville, on ne part plus de principes théoriques adaptables à n'importe quel terrain, mais on part de la ville comme manifestation de phénomènes sociolinguistiques spécifiques. « La sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier des situations urbaines, elle doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc construire une approche spécifique de ces situations » (Calvet 1994 : 15).

On est loin des thèmes majeurs de l'École de Chicago concernant la ville. En effet, tout ce qui a trait à l'homme marginal, les minorités raciales et ethniques, la déviance ou encore le crime et la délinquance sont substitués par des thèmes liés à la cohésion sociale, ou encore l'aménagement de politiques linguistiques adéquates, par le biais des attitudes linguistiques et langagières. Cependant, on peut retrouver les notions de minorité ou d'individus en marge.

De plus, des concepts-clés comme ceux de territorialité, territorialisation ou encore catégorisation prennent forme de ces études, à la lueur de nouvelles problématiques puisque sont désormais mis en relation la langue, l'espace et la société.

#### 3.1. Nouvelles problématiques.

Même si Calvet (2005 : 16) pose que l' « on peut être [...] sceptique concernant ce que la linguistique ou la sociolinguistique peuvent gagner à insister à ce point sur la « mise en mots » [de la ville] », plusieurs approches s'enrichissent de la conceptualisation de la ville comme objet ou comme milieu, sans l'angle des discours et des langues.

### 3.1.1. La ville objet *versus* la ville milieu.

Lors de l'analyse du triptyque langue/espace/société, c'est l'angle de vue sur la ville qui conditionnera la démarche. En effet, la ville peut être considérée comme objet, pas comme étant le lieu de manifestations linguistiques spécifiques, mais comme étant à l'origine de discours, « *c'est-à-dire comme lieu et espace désigné ou nommé* » (Leimdorfer 2005 : 133). La ville est mise en mots, « *close sur elle même, tout au moins dans et par le discours* » (idem). Alors peut être analysé un registre discursif propre à l'urbain. Le corpus consistera principalement en textes écrits puisque « *le regard est rétrospectif* » (*op. cit.* : 134). La ville est observée de l'extérieur, à la manière d'un système clos qui n'est que parce qu'il est dit.

Il y a aussi la ville objet à travers les actes de parole. La sociolinguistique urbaine « *s'intéresse aux paroles dans la ville et aux discours sur la ville. Elles interrogent 'le rôle de la langue et du discours dans les configurations de l'urbain, à différents niveaux d'échelle'* [Lévy & Lussault 2003 : 567], ouvrant la porte à une réflexion sur les processus de territorialisation au travers de la langue » (Lejeune 2006 : 104). A travers le discours, l'individu territorialise et catégorise l'espace. Cet acte performatif, ou encore l'agir par le verbe, le discours, lui permet de s'approprier le territoire qu'il investit.

La position adoptée, à savoir la ville comme objet, peut être différente, la ville pouvant être alors analysée comme milieu. Y émergent ainsi de nouveaux parlers puisqu'elle est un lieu d'échanges et de migrations, « *un espace de côtoiement de parlers, de langues différentes* » (*op. cit.* : 130). De ce métissage ou brassage linguistique – qui peut engendrer paradoxalement une normalisation, eu égard aux évolutions des phénomènes linguistiques qui peuvent apparaître régulières et systématiques – s'opèrent des différenciations : spatiales tout d'abord, entre milieu urbain et milieu rural ; sociales ensuite, entre parlers bourgeois et parlers populaires (*op. cit.* : 131).

### 3.1.2. « *Paroles dans la ville* » versus « *paroles sur la ville* ».

L'approche proposée par Mondada (2000 : 72) est sensiblement la même que

la précédente. La terminologie diffère quelque peu. La ville est y toujours vue comme objet, ce qui fait que l'étude porte sur les descriptions de la ville et ses références ; parallèlement, se fera l'analyse des formes de cet objet, c'est-à-dire des pratiques linguistiques propres à cet espace ou à des fragments d'espace (les quartiers par exemple). Même si l'auteur se cantonne davantage à la ville pour objet, il reconnaît que ces deux types d'approches de la ville par la sociolinguistique se complètent, puisqu'il souligne que « *les paroles dans la ville [...] rendent [...] nécessaire [...] la prise en compte des descriptions et des conceptions de la ville* » (idem). De plus, les paroles sur la ville induisent des représentations qui affectent plus ou moins les activités linguistiques.

Mais le propos ne s'arrête pas là et des questions font jour afin de déterminer le cadre de réflexion de la sociolinguistique urbaine, notamment au sujet du rapport entre la ville et les variétés linguistiques inhérentes, sur « *les dimensions structurantes spécifiques de la ville pertinentes pour la compréhension des pratiques langagières en ville* » (idem), c'est-à-dire ce qu'il faut observer de la ville pour en saisir l'aspect langagier et, enfin, sur les problèmes suscités par la description de ces dimensions de façon purement sociolinguistique. Concernant ce dernier point, le chercheur, tout en référant aux outils de ce domaine, doit faire le lien entre langage et ville de façon à ce que ressortent les spécificités linguistiques et langagières liées à ce type de milieux.

Bulot (2006 : 319) rappelle trois problèmes relevant de la sociolinguistique urbaine, sans qu'ils ne soient exclusifs ou exhaustifs. Il s'agit principalement de « *la mise en mots de la covariance entre la structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique* », « *le contexte social des discours (notamment épilinguistiques) de la ville posée comme une matrice discursive* », « *le façonnement réciproque des structures socio-spatiales sur les comportements linguistiques et langagiers des sujets et des discours (leurs discours) sur l'espace social et la mobilité vécue ou perçue* ». Le premier point fait écho à la pertinence des aspects de ville étudiés évoquée dans le paragraphe précédent ; néanmoins, les deux autres amorcent un nouvel angle de réflexion : la ville comme *matrice discursive* et l'idée de mobilité.

### 3.2. Principaux concepts.

Notre objectif ici est d'ordonner les principaux concepts de la sociolinguistique urbaine, telle que nous la concevons, en les précisant ou en les complétant, au besoin. Nous en omettrons sûrement mais il est clair que ceux mentionnés sont ceux qui se rapportent à l'étude, qu'il s'agisse du territoire, de la territorialité, de la territorialisation, ou encore de la catégorisation et la mobilité spatio-linguistique. Cependant, d'autres concepts sont développés ou mis au point au fil des pages, lorsque l'exposition du contexte le juge nécessaire.

#### 3.2.1. Du territoire...

La langue est généralement assignée à un ou plusieurs territoires. En tous cas, qui dit territoire, dit espace identifié, approprié. Raffestin (1980 : 129-130) affirme que

*« [le territoire] est le résultat d'une action conduite par un acteur [...] [...]. En s'appropriant concrètement ou abstraitement (par exemple, par la représentation) un espace, l'acteur 'territorialise' l'espace ».*

De ce fait, *« toute société a du territoire, produit du territoire »* (Roger Brunet in Tizon 1996 : 22).

#### 3.2.2. ...en passant par la territorialité...

Cette identification de l'espace-territoire se fait de multiples façons et n'est guère figée. La territorialité, de par son caractère mouvant, est faite d'une relation symétrique ou dissymétrique entre les acteurs (Raffestin). En effet, elle est *« une construction, un produit de l'histoire que reconstitue et déforme, au fil de ses pratiques et de ses représentations, chaque acteur social »* (Guy Di Méo in Tizon 1996 : 23). Mais cette construction, ou encore ce produit, se fait par l'entremise des discours. Et ces acteurs sociaux dont parlent ces différents auteurs sont pour nous des locuteurs, car on ne peut délier (c'est-à-dire « ne pas lier ») langue et territoire.

D'ailleurs ce dernier ne préexiste pas à la parole. Il est « territoire » à partir du moment où l'espace est dit. La parole est donc le premier pas vers l'appropriation de l'espace et ainsi la mise en essence du territoire. La territorialité, quant à elle, consistera en la représentation du territoire.

La territorialité ne constitue pas

*« un simple lien direct à l'espace, un marquage éthologique en quelque sorte, mais bien d'un rapport entre groupes sociaux pour la production, la consommation et l'échange de biens matériels ou symboliques »* (Offner et Pumain 1996 : 118 – c'est nous qui soulignons).

Nous nous permettons là d'ouvrir une parenthèse : qu'est-ce que *l'échange* en termes de flux ? Il s'agit d'un flux qui se déplace d'un point A vers un point B, et qui revient transformé ou non de ce même point B vers le point A d'origine. En parlant de la ville de New-York, Mongin (2005 : 37) dira de l'échange qu'il « *y devient le ressort essentiel du rythme urbain qui exige seuils et passages* ».

Par conséquent, si la territorialité n'est pas figé, mais répond, entre autres, des échanges et, par extension, des flux qui eux sont empreints de rythme, cette même territorialité est elle aussi imprégnée de rythme. Nous verrons par la suite l'importance que nous accordons à l'idée de rythme et donc de temps, contenue implicitement dans les représentations en général, ces mêmes représentations qui sont la base de nombreuses études en sociolinguistique. Pour conclure au sujet de la territorialité, il ne s'agit pas d'une donnée brute, mais bien d'un rapport au territoire sous toutes ses perspectives.

### 3.2.3. ...à la territorialisation...

De ces considérations, entres autres, est né le concept de territorialisation linguistique (Bulot 2006 : 323). Il la définit comme étant

*« la façon dont, en discours, les locuteurs d'une ville s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler (réelles ou*

*stéréotypées) attribuées à eux-mêmes ou à autrui pour faire sens de leur propre identité ».*

L'identité des locuteurs – leur identification à un groupe – est signifiée par leur langue, leurs comportements langagiers et linguistiques. Leurs comportements signifient à leur tour l'espace, urbain ou, qu'ils occupent ou qu'ils traversent.

En s'appropriant ou en hiérarchisant l'espace, ces locuteurs confèrent un statut aux lieux, aux gens habitant ces lieux et ce, par le marquage (Ripoll 2006) ou la mise en signes de l'espace. Ce dernier, alors territoire car dit, désigné – « *du discours avant toute chose, voilà ce que sont les perceptions et les représentations du territoire* » (Lechaume 2003 : 317) – est reconnu comme lieu de vie, de sociabilité, mais aussi de tensions et de conflits. Il devient une aire d'échanges et de déplacements où des individus d'horizons multiples se croisent, se rencontrent ou se séparent. De leur rapprochement et de leur distanciation naissent des représentations, représentations certes du territoire, mais aussi de tout ce qui contribuera à la construction de leur identité, ou qui portera les marques d'une identité affirmée (Labridy 2008).

La territorialisation, permettant de saisir la territorialité, servira, sur un plan épistémologique, de « *savoir s'il y a juxtaposition, coïncidence entre deux univers représentationnels* » (Bulot 2006 : 322). Bulot précise ces univers, comme étant, d'une part, « *le lieu tel qu'il est dit* », et d'autre part, « *les représentations topolectales de la langue* » (*idem*).

Sur un plan pragmatique, il importe de chercher à comprendre au mieux les habitants de la ville ; cela présente un double intérêt : 1) un intérêt politique, en plus de mettre au point des politiques linguistiques (ces notions étant élaborées à partir du langage, c'est le premier rapprochement généralement fait), il s'agira d'élaborer des politiques de la ville adéquates ; 2) un intérêt social, en vue d'appréhender les relations entre les différents groupes en présence. L'appropriation ne se fait pas sans hiérarchisation, ou sans, plus globalement, catégorisation.

### 3.2.4. ...et la catégorisation...

*« Pour habiter l'espace,  
le sujet doit le contenir en entier dans sa mémoire  
parce que pour saisir une partie d'un lieu,  
il faut avoir le reste comme attendu » (Coursil 2000 : 201).*

L'espace est nécessairement fragmenté. En effet, à partir de l'exemple primaire dedans/dehors, il apparaît qu'il ne peut y avoir de dehors sans dedans, et *vice versa*. L'idée même d'espace induit qu'il est systématiquement duel, puisqu'il n'est conceptualisable que parce qu'est attendu un espace par rapport à un autre espace ; *« avoir un espace, c'est nécessairement en avoir deux »* (Coursil 2000 ; 201).

Un individu, à lui seul, catégorisera les fragments de l'espace qu'il fréquente. Il les identifiera comme étant des lieux. Ces derniers – qui ne sont « substantifiés » que parce qu'ils sont désignés (par le discours, par l'index ou, plus subtilement, par le marquage) – de par leur identification, sont distingués les uns des autres. *« Chacun de ces lieux est en tant que tel isolable car tout à fait identifié [notamment] en discours [...] »* (Bulot 2004 : 114). Cependant, cette possibilité de les caractériser indépendamment n'empêche pas leur agrégation spatiale et conceptuelle au sein d'un espace donné. Cette fusion, ou bien ce « système autonome », *« [...] rend compte de l'organisation socio-spatiale de l'espace considéré »* (Bulot 2004 : 114). Il ne s'agit pas réellement d'un système, puisque l'espace n'est pas intrinsèquement clos et se nourrit, entre autres, de l'extérieur.

Partant du principe qu'*« il n'y a pas d'espace sans sujet [de langage] »* (Coursil 2000 : 201) et que chaque sujet fragmentera son espace : 1) il y a autant de propositions – latentes ou non – de fragmentations de l'espace que d'individus – les locuteurs – évoluant sur ce même espace ; 2) les individus s'identifiant forcément à un groupe s'accorderont plus ou moins sur ces fragmentations ; 3) celles-ci différencieront d'un groupe à l'autre ; 4) un travail sur l'espace ne peut donc se faire indépendamment des sujets vivant sur cet espace.

Les énoncés ci-dessus énumérés, dont certains paraîtront triviaux – évidents certes, mais nécessaires –, amènent à saisir le concept de catégorisation, et plus

précisément de catégorisation différenciée. Ils amorcent aussi la réflexion sur l'intérêt qu'il présente, en termes d'aménagement urbain. Il convient cependant de s'attarder quelque peu sur la catégorisation différenciée : l'espace sera appréhendé différemment en fonction des individus, ou plutôt des locuteurs. Ces derniers répartissent spatialement l'utilisation des langues ; à chaque découpage de l'espace sont attribués soit des langues ou des variétés de langues, soit des façons de parler – les parlures (Bulot) –, soit des comportements socio-langagiers. Ces attributions ne sont pas figées et participent d'une dynamique liée à la nature même de l'espace urbain et des langues en général. Les déplacements internes, les migrations, la structure de ces mouvements associée à la notion de temps – par exemple, améliorer les réseaux pour aller plus vite ou encore, l'arrivée de migrants à certaines périodes de l'année – sont tout autant de points qui font de la ville un espace en mouvance, mouvance perceptible grâce, notamment, à la territorialisation linguistique.

Il est nécessaire de catégoriser l'espace : 1) son découpage va de pair avec sa perception ; 2) chaque fragment de celui-ci aura ses propriétés, afin qu'il soit différencié, et donc saisissable, des autres fragments. Mais des questions restent en suspens : pourquoi les individus catégorisent-ils linguistiquement leur espace ? Pourquoi, parmi les propriétés qualifiantes de chaque découpage, est retrouvé le critère de la langue – aspects linguistiques et langagiers ? Ces questions ne trouveront malheureusement pas de réponse dans cette thèse.

### 3.2.5. ...mais aussi la « mobilité spatio-linguistique ».

Ce dernier concept est cher à notre étude. Il a été question *supra* de distanciation, liée au fait que 1) les locuteurs se déplacent et sont donc sujets à la mobilité spatiale ; 2) plus ils se mettent à distance d'un lieu, plus ils se distancient langagièrement des groupes dont ils s'éloignent.

La mobilité spatio-linguistique, elle, renvoie non seulement au changement « de langue ou de variété qui accompagnerait une mobilité sociale [...], mais [aussi] à la façon dont les déplacements que l'on opère et les rencontres 'langagières' que l'on fait [...] déterminent la représentation que l'on croit commune de la ville qu'on habite » (Bulot 2006 : 322). Elle correspond donc au changement linguistique lié à la



mobilité sociale et aux représentations de la ville que les locuteurs se feront à partir des contacts occasionnés lors de leur mobilité spatiale. Sont alors imbriqués langage, social et espace dans un rapport de mobilité. Cette dernière est surtout considérée comme interne, au sein d'un même espace : la ville. Cependant – et cela, la définition ne le précise pas –, des déplacements se font en direction de la ville et les locuteurs en migration vont eux aussi participer, non seulement de la mobilité spatio-linguistique, mais aussi de la territorialisation (socio)linguistique de la ville qui les accueille de gré ou de force.

Ainsi l'espace, auquel les locuteurs attribuent un statut (cf. *supra*), sera-t-il « découpé » en fonction des représentations des groupes ne se définissant pas par la migration (les non-migrants) et de ceux qui ne se construisent qu'à travers leur rapport à celle-ci (les migrants). Le concept de mobilité spatio-linguistique se doit d'être complété s'il veut prendre en compte tous les aspects de la mobilité sur un territoire.

**Conclusion du chapitre 1** – Il n'y a pas de définition-type de la ville. Il ne s'agit pas d'un concept précis. Tous les chercheurs y vont de leur définition, puisque les critères spécifiquement urbains ne sont pas tous à la fois pertinents pour la description d'une ville. Et donc, force est de constater que la ville est trop complexe pour se soumettre à une définition unique.

« *L'espace urbain est d'évidence complexe et irréductible à une seule dimension ; cependant il est nécessairement dit, mis en mots [...]* » (Bulot 2004 : 124). Cette mise en mots de l'espace aboutit à sa catégorisation, c'est-à-dire à l'identification des lieux le composant, pas seulement en terme de matérialité, mais en terme de dynamique attribuée à chaque découpage dudit espace. Cette catégorisation permet l'appropriation de l'espace par le discours qui le substantifie. Ainsi la territorialisation linguistique (Bulot 2006 : 323) correspond-elle à la façon dont les locuteurs s'approprient leur espace, entendu que cette appropriation passe par leur façon de parler, celle d'autrui « *pour faire sens de leur propre identité* » (ibid.). Elle va de pair avec deux aspects déclinés par la « *mise en mots de l'espace urbanisé* » : le territoire et la territorialité (Bulot 2006 : 322).

«[...] le territoire fait d'abord sens par rapport à soi, à la perspective que l'on a des autres au départ de sa ville, et c'est tout d'abord pour ces autres-là, les plus proches, que l'on ajoute le sens du territoire à sa parole » (Bauvois & Bulot 1998 : 75).

Enfin, la mobilité spatio-linguistique qui rend bien compte de l'idée de mouvement des phénomènes urbains est à compléter en tenant compte de tout type de flux. C'est ce que nous nous proposons de faire en développant différents types de flux et enfin en expliquant ce que nous entendons par flux de langues.

## CHAPITRE 2. FOCALISATION SUR LE DYNAMISME EN MILIEU URBAIN OU LA PROEMINENCE DES FLUX EN VILLE.

Un flux, du mot latin *fluxus*, participe passé du verbe *fluere* qui signifiait « couler, s'écouler », désigne un écoulement, un mouvement. La littérature applique ce terme à une « grande quantité mouvante » et la physique, à la « quantité d'une grandeur scalaire ou vectorielle qui traverse pendant l'unité de temps une aire donnée »<sup>1</sup>. En économie, on emploie les expressions telles que flux monétaires, flux financiers, flux de consommation, etc. En géographie, la notion de flux est habituellement utilisée pour désigner les migrations entre plusieurs pays ou à l'intérieur d'un même pays. Brièvement, à partir du moment où il s'agira d'un phénomène en mouvement, en déplacement d'un point à un autre, il sera précédé du mot « flux ». Si nous nous concentrons sur le point commun de ces définitions, nous constatons qu'un flux est généré par le déplacement d'un phénomène, de grande ampleur généralement, d'objets ou d'individus d'un point A vers un ou des points B de l'espace qui lui sont éloignés. Ce déplacement s'associe à une durée donnée. Les flux peuvent provenir de différents points et se diriger vers un même point. On parlera alors de flux convergents. S'il s'agit d'un ensemble (de phénomènes, d'objets ou de personnes) qui se disperse en différents points, on parlera alors de flux divergents. De plus, dans la définition du flux, il faut bien prendre en compte l'idée de distance. Par exemple, on ne peut parler de flux pour un migrant ou non qui change de maison en ayant simplement traversé la rue ou qui travaille à l'étage de son domicile. Donc, en plus de l'idée de *mouvement*, il faut mettre en évidence celle de *distance* – et nous réalisons, par la suite, celle de temps.

Tous les écrits mentionnant les flux semblent rejoindre cette définition.

La question serait de savoir alors de quels types de flux il s'agit en milieu urbain. En effet, y a-t-il des flux différents en fonction des espaces ?

A défaut de répondre à cette question, nous aborderons tout d'abord la nature des flux quels qu'ils soient, en milieu urbain, puis la façon dont ils s'agencent, et enfin,

---

<sup>1</sup> *Le Petit Robert*, 2003.

nous verrons ce qui peut être générateur de flux – même si nous commençons à trouver quelques éléments de réponse en abordant la structure de ces mêmes flux.

## **1. Les flux en ville : nature.**

### 1.1. Les flux « physiques ».

#### 1.1.1. Les flux de circulation.

Les flux en milieu urbain font généralement penser à tout ce qui touche à la circulation des hommes et des biens. Mongin assimile le flux à la « *circulation, aux transports, aux voies, à la rapidité* » (2005 :75). Les transports communs (bus, tramway, avion, train, etc.) et individuels (voiture, vélo, etc.) font partie des moyens techniques – les réseaux – mis en place pour faciliter le déplacement. L'enchevêtrement des réseaux permettant les flux semble composer une particularité de l'urbain : « *Elle [la ville] n'existe qu'en fonction d'une circulation [les flux] et de circuits [les réseaux]* » (Mongin, 2005 : 92 – c'est nous qui précisons entre crochets). Et puis, force est de constater que « *la place de la ville est désormais inséparable des flux avec lesquels elle se trouve en tension* » (Mongin 2005 : 18). Il ne pourrait y avoir de ville sans flux, surtout à l'heure de la mondialisation. Les flux forment donc la dynamique des réseaux qui les supportent. Cette vision dynamique du flux sous-tend le rapport espace/temps permis par le réseau. En effet, il s'agit de traverser l'espace dans un minimum de temps – le temps est compris en termes de « durée » -, dans une durée très courte. Le réseau doit permettre d'optimiser ce dit rapport. Donc, plus il est efficace, plus le flux est dense et bref.

Même s'il y a une « *prévalence des flux sur les lieux* », entraînant la « *fin des territoires* », comme l'indique Mongin (2005 : 16), l'espace reste une notion essentielle à aborder en matière de flux. Pour reprendre sommairement une caractéristique du flux, celui-ci constitue un déplacement d'un point A vers un point B. Ces points, schématisés A et B, prennent repère sur un espace donné. Ils représentent tout autant de centres – urbains – entre lesquels les flux, par les réseaux,

établissent des axes. Ces flux, « *considérés comme des ressources 'qui prennent tout leur sens à partir des noyaux d'urbanité qui s'y encastrant'* » (Rémy, 2001 in Watin, 2005 : 75), se meuvent d'un centre – ou noyau – à un autre, ou d'une zone périphérique vers un centre, et *vice versa*, à l'intérieur de la même ville.

### 1.1.2. Les flux migratoires.

Internes, c'est-à-dire s'effectuant à l'intérieur d'un pays, ou internationaux, les flux migratoires correspondent aux déplacements de personnes quittant leur lieu de naissance ou de résidence pour un autre lieu. Ces individus se déplaçant d'un territoire à un autre s'installent de façon provisoire ou définitive. D'un pays à un autre, la définition du migrant – l'acteur des migrations – change, ce qui entraîne de la part des autorités, des difficultés quant à la distinction des différents types de migrants. En effet, il y a ceux qui quittent leur pays à cause de persécutions politiques, de problèmes économiques ou ceux qui recherchent du travail ou une meilleure qualité de vie. D'ailleurs, sont définies les différentes formes de migrations selon les motivations ou selon les statuts légaux des individus concernés.

Lorsque l'on parle de migrations en milieu urbain, c'est la ville dans son ensemble qui constituerait un centre, et l'ailleurs, une sorte de périphérie, contrairement aux centres par lesquels transitent les flux de circulation. La ville est vue comme une entité globale, puisqu'on ne peut parler de flux migratoires lors de la description de déplacements à l'intérieur d'une même ville. Cet aspect, touchant à la structure du flux, est abordé plus loin.

### 1.1.3. Les flux économiques.

En économie, un flux est un courant de richesses (bien, service, monnaie) échangé entre deux « agents » économiques (ménages, entreprises, administrations, institutions financières, etc.). Ces flux peuvent être « réels » (échanges de biens et services – ils occasionnent des flux migratoires et de circulation) ou financiers (à savoir les flux monétaires). Ici, la nature du « centre » - que nous évoquons pour les flux migratoires – est toute autre. En effet, le centre, pour les flux économiques, est

caractérisé par le marché, lieu virtuel ou réel où s'effectue l'échange. Un marché est de différents ordres : le travail, les capitaux, les biens ou les services.

Les flux ci-dessus évoqués (de circulation, migratoires et économiques) sont catégorisés, soit par la forme de leur support (les flux routiers, les flux aériens, les flux ferroviaires, etc.), soit par le type de phénomènes les occasionnant (les flux migratoires), soit par la nature de l'objet pris en compte (les flux monétaires). Il arrive que deux types de flux se superposent : les flux aériens et les flux migratoires, par exemple.

## 1.2. Les flux « abstraits ».

A ces flux « physiques », s'ajoutent des flux « abstraits »<sup>1</sup> prenant corps sur des supports – les réseaux – dits « immatériels » (car moins visibles que les réseaux « matériels »). Il s'agit des flux de l'information, et ce avec l'extension des médias et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), « *dispositifs techniques* » ayant pour finalité « *la transmission, 'immatérielle', des informations* » (Watin, 2005 : 77). Il est alors plus difficile de les classer. Sur quoi « repose » un flux « transportant » de l'information ?

Par décomposition, comme opéré pour les flux « physiques », le flux abstrait pourrait être déterminé soit par la forme de son support, soit par le type d'individus à partir duquel il prend sa source, soit par la nature de l'objet permettant sa « substantialisation », c'est-à-dire le processus faisant que de l'idée, l'information devient une donnée « réelle ».

Différents types de supports assurent à ces transitions immatérielles. Le réseau téléphonique, dans sa globalité, à partir duquel prendra forme le réseau Internet, assure un échange des informations ; d'autres réseaux, tels que la télématique, le satellite, le numérique participant des réseaux des télécommunications, entretiennent un flux unidirectionnel des informations, ou

---

<sup>1</sup> Notons tout de même que les flux financiers, n'étant pas nécessairement palpables, peuvent être considérés comme « abstraits ».

encore de la communication – le terme « information » est quelque peu réducteur face à la richesse des données transmises par ces supports.

La tâche de définir les types de phénomènes occasionnant ces flux semble plutôt ardue, voire peu pertinente. A partir de quel critère, cette fois-ci, caractérisant tel ou tel individu peut-on définir ce flux ? Il serait enfin plus logique de s'attarder sur « l'objet » assurant le processus « idée-information ». En effet, toutes ces activités communicationnelles – car c'est bien de cela dont il s'agit –, publiques de surcroît, sont inextricablement liées au langage, à la langue, au discours.

### 1.2.1. Les flux d'information.

Ces flux, en développement informatique, caractérisent « *l'échange d'informations (message) entre des acteurs (externes ou internes au système étudié) et le domaine étudié* »<sup>1</sup>. En informatique générale, les flux d'information correspondent à l'ensemble des informations diffusées sur le net, notamment les informations d'actualité dites éphémères. « *Elles alimentent, dans ce cas, un mouvement incessant de flux d'information se rapportant à différents thèmes, toute information étant plus ou moins promptement supplantée par une information récente* ». Par analogie, d'aucuns désigneront les flux d'information comme étant les résumés de contenus Web accompagnés des liens vers la version intégrale de ce contenu. Ils seront parfois assimilés aux flux d'actualité.

### 1.2.2. Les flux de communication.

Liés aux télécommunications, ils désignent tout ce qui relève des flux téléphoniques, visiophoniques, de données ou multimédia. Les deux derniers types de flux peuvent être audio ou vidéo. Généralement, le transfert de flux de communication est communément appelé transfert d'appel. Ce transfert s'effectue entre un premier et un second terminal. Un ensemble de terminaux (ou de réseaux) constitue un relais. Cependant, l'opinion commune parle de flux de communication pour toute diffusion ou support lié à la communication : la publicité, la télévision, le

---

<sup>1</sup> Site « Développez.com », Club des développeurs.

cinéma, la radio. Toute donnée « transportée » visant à la communication en général est alors appelée flux de communication.

### 1.2.3. Les flux langagiers.

Les flux langagiers, abordés en traitement automatique des langues (TAL), désignent les échanges d'une langue à l'autre. En effet, lors de la traduction automatisée ou assistée par ordinateur, le passage d'une langue à l'autre est appelé flux. L'importance de ces flux, à travers Internet, les échanges entre pays – échanges de tous ordres – fait que l'on parle certes de flux langagiers, mais aussi de transferts langagiers. En intelligence artificielle, ce terme sera employé pour le développement du langage chez les robots. Nous distinguons les flux langagiers de ce que nous appelons plus loin « les flux linguistiques ».

## 2. Les flux en ville : structure.

L'imbrication entre flux « physiques » et flux « abstraits » s'avère quasi-nécessaire. Pour avoir accès aux premiers, la tendance est de devoir passer par les seconds (site Internet pour compagnie aérienne et réservation de billets, par exemple). En plus de cela, les flux sont supportés par un réseau dont la nature influera sur la structure de ceux-ci. Le réseau, quant à lui, permet d'organiser les flux, de les structurer : les réseaux en tant que reliant des centres et donc les hiérarchisant (globalement, un réseau part d'un centre vers d'autres centres) ; les réseaux en tant que supports des flux. Un réseau sans flux n'est pas un réseau dynamique et, de ce fait, son efficacité s'en trouve réduite.

### 2.1. Dynamique des réseaux.

*« Le réseau représente pour chaque ville un facteur très important de régulation de sa dimension, des interactions qui régissent la localisation des activités et les migrations des populations qui y résident » (Pumain, Sanders et Saint-*



Julien 1989 : 11). Il participe donc de l'équilibre, de l'harmonie de la ville auxquels il instaure un rythme, une dynamique.

### 2.1.1. Les réseaux techniques.

Ces réseaux sont les supports des flux. Nous entendons par « support » les infrastructures telles que les routes, les voies ferrées, les lignes téléphoniques ou autres, qui permettent les déplacements de flux correspondants. Le maillage des réseaux densifie les flux de nature différente et ils rendent alors matériellement possible l'articulation simultanée des flux (Watin, 2005). Nous appuyons notre définition de ce type de réseaux sur celle de Watin (2005 : 111), qui argue que « *conceptualisé à partir de l'observation clinique de l'organisme humain, le réseau désigne aujourd'hui un dispositif technique chargé de faciliter le contact entre les individus en permettant soit le déplacement « physique » des personnes, soit le transport des messages* ». Les réseaux (structure « matérielle »/structure « immatérielle ») sous-tendent donc les flux et en assurent la fluidité. Par exemple, la nature du flux de communication est dépendante des capacités des terminaux qui les supporteront.

### 2.1.2. Les réseaux urbains.

Dans la ville, les liaisons entre centre et périphérie se font grâce aux réseaux. Ainsi, à l'intérieur d'un centre principal, en l'occurrence une ville, des flux convergents et divergents vers ou depuis les micro-centres (les « *centres urbains* » selon Watin). Le réseau urbain correspond donc à l'ensemble des réseaux définis précédemment, ce que nous avons appelé « maillage ».

Le réseau urbain de Fort-de-France donne principalement lieu à des déplacements pendulaires<sup>1</sup>. Ils sont dus à « *la dissociation spatiale résidence-travail, la densification du réseau routier et la généralisation de l'automobile* » (Pélis, Saffache & Vergé-Dépré 2007 : § 3). Le réseau routier est l'unique réseau-support

---

<sup>1</sup> Déplacements quotidiens aller-retour entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle.

des flux intrafoyalais, donnant lieu à des flux de voitures particulières et de transports en commun.

## 2.2. Interrelation entre les différents flux.

A partir du moment où l'on veut organiser l'espace, on obtient du territoire. « *[le territoire] est généré à partir de l'espace* » (Raffestin 1980 : 129). On obtient par la même quelque chose de systématisé. Par conséquent, si l'on schématise la ville comme étant une cellule (sorte d'espace à l'état brut – ou plutôt semi-brut), lors de sa structuration, on parlera alors de système, tout en sachant que le second état ne peut complètement supplanter le premier. Tout ne peut être organisé ; tout déplacement n'est pas forcément prévu et systématique. En termes de système, nous reprenons la définition de Pumain, Sanders et Saint-Julien (1989 : 12-13) qui le désigne comme « *une entité dotée d'une certaine permanence et reconnaissable dans le temps, en interaction avec un environnement spécifique [...]* ». Nous nous rapprochons aussi de leur idée que la ville est « *un système ouvert, aux limites floues, qui n'a pas le degré de cohérence et d'autonomie des systèmes biologiques [...], mais qui offre cependant une cohésion et une durabilité suffisantes pour être perçue comme une entité* » (*op. cit.* : 24). A travers ce critère d'ouverture, on en revient aux flux qui s'effectuent non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de l'entité-ville.

Ainsi, pour suivre l'image cellule/système citée plus haut, la ville comme cellule donnera-t-elle naissance aux flux intracellulaires, dans la cellule, et aux flux extracellulaires, hors de la cellule. Ils consistent en des flux spontanés, peu organisés, voire non organisés (trajet du domicile au lieu de travail ou flâneries, par exemple). Ils sont de l'ordre de l'individuel.

Les flux de la ville en tant que système, à savoir les flux intrasystémiques et extrasystémiques, sont organisés et reposent sur des réseaux tels que ceux abordés *supra*. Ils sont donc de l'ordre du collectif et donnent lieu à des flux massifs. Le système repose sur la cellule, ou plutôt il y a superposition du système et de la cellule. En effet, tous ces types de flux forment un magma de flux dont la ville est le réceptacle.

### 3. Les vecteurs de ces flux.

La principale finalité du réseau est la mise en contact d'individus ; et le flux traduit cette volonté de contact. Plusieurs raisons concourent à ce désir de lien et les vecteurs peuvent être internes – à l'intérieur du système-ville – ou externes – à l'extérieur du système-ville. Comme vecteurs internes, nous pouvons citer les loisirs, en général près du domicile (les activités extra-scolaires et extra-professionnelles), l'éducation, la consommation (vers centres de services, d'achats), les activités professionnelles. Cependant, ces vecteurs peuvent être externes comme les voyages (touristiques ou professionnels), les problèmes politiques du territoire d'origine, la recherche d'emploi élargie où l'individu est contraint à une grande mobilité.

La mise en contact virtuelle génère elle aussi des flux. Les flux d'information, de communication ne sont pas à l'origine de déplacements physiques de population, mais ont bien souvent les mêmes vecteurs : les loisirs (les jeux, le cinéma, la lecture), la consommation (achats de produits en ligne, etc.). « *Ils permettent [aussi] d'assurer un substitut de présence à distance* » (Pumain 2006 : 188).

**Conclusion du chapitre 2** – La ville fait montre de dynamisme à travers les flux dont elle est la scène. Qu'il s'agisse de flux physiques ou de flux abstraits, elle en est structurée à travers les réseaux qui les supportent. Ces flux, générés par de multiples facteurs, s'effectuent depuis ou vers la ville – les flux externes – ou à l'intérieur même de la ville – les flux internes. Internes ou externes, ils sont de deux ordres. Les flux cellulaires seront désorganisés, ne répondant pas à un réseau particulier, tandis que les flux systémiques davantage ordonnés, calquent sur des réseaux structurés. Ces deux types de flux correspondent à une vision de la ville qu'elle soit appréhendée comme cellule ou comme système. A la question posée au départ de savoir s'il y avait des flux différents en fonction des espaces, nous pouvons répondre que la distinction entre deux espaces se fera s'ils peuvent supporter tel réseau et pas tel autre. Dans tous les cas, les flux linguistiques parcourent tous les autres flux qui en sont indissociables.

### CHAPITRE 3. FLUX LINGUISTIQUES, TEMPS ET ESPACE URBAIN.

La matrice des flux, c'est-à-dire l'ensemble enchevêtré des flux, est traversée de toutes parts par les flux linguistiques. Et tout flux contient du temps car il s'inscrit automatiquement dans une durée, à un moment donné, dans un espace donné. Par conséquent, flux linguistiques, temps et espace – en l'occurrence, l'espace urbain – sont intimement liés. Pour comprendre ces liens étroits entre ces trois éléments, encore faudrait-il définir précisément un flux linguistique. Parallèlement à cela, de quel temps est-il fait allusion ? De plus, l'espace urbain évoqué, est-ce nécessairement un espace physique ?

Les langues, telles que conçues dans ce présent travail, évoluent sans cesse en mouvement. Il ne s'agit pas d'évolutions propres au système-langue, mais de déplacement ou de diffusion liés au fait que les locuteurs se déplacent avec leur bagage linguistique et échangent, à plus ou moins longue distance, par le biais de leur(s) langue(s). Ces échanges peuvent être de nature commerciale, culturelle, etc.

Ensuite, nous verrons en quoi le mouvement omniprésent des langues fait que les flux linguistiques ont une place singulière dans la matrice des flux, ces flux traversés par le temps, temps à découper en rythme, période, durée. De plus, la réflexion étant focalisée sur les temps de la ville, sera fait état de leurs effets et donc de l'imbrication avec le langage.

Enfin, à la lumière des éléments développés en amont, il serait intéressant d'entrevoir la raison de la prise en compte de la notion de temps en sociolinguistique urbaine. En effet,

*« Si les psychologues ou les sociologues admettent volontiers la multiplicité des temps sociaux et ses conséquences sur la manière dont les hommes du commun construisent et mesurent leur avenir, (Mercure, 1995 : 16-17), ils évacuent purement et simplement de leur analyse les dimensions temporelles des phénomènes dont ils veulent rendre compte » (Carpentier & Clignet 1998 : 9).*

Par conséquent, nous verrons quelques exemples à travers lesquels la prise en compte du temps introduirait une nouvelle variable afin de définir précisément les phénomènes sociolinguistiques en milieu urbain.

### ***1. Les langues en mouvement : émergence d'une notion.***

L'expression « flux linguistiques », loin d'être utilisée en sociolinguistique, l'est déjà dans des domaines comme la psychologie, l'économie, en traitement automatique des langues. Mais, même si elle est souvent employée dans la littérature de ces spécialités, force est de constater qu'aucun auteur n'en fait une réelle définition, voire description. Blacher (2001) en fait tout de même une suggestion de définition en assimilant les flux linguistiques aux « courants de langues » qui traversent un pays. Par « courants de langues », on peut supposer qu'il s'agit des traces, ou plus, de langues importées lors des invasions et occupations antérieures, puisque que l'auteur aborde les contacts de langues au Turkménistan. Mais la question reste donc posée car nous ne pouvons nous contenter de supposer le sens que les différents auteurs apportent à cette notion ainsi employée.

#### **1.1. Double dimension du phénomène.**

Le mouvement fluctuant des langues, un aspect des flux linguistiques, est de deux ordres : le déplacement et la diffusion. Ce que l'on entend par « langue » donne à voir plusieurs réalités. Cependant, celle qui guide cette réflexion s'énonce comme suit : « [...] une langue est langue dès lors que des locuteurs la nomment telle et s'y identifient » (Bulot 2006 : 27). Même si est abordé plus loin (p. 113) le statut qui peut lui être attribué par tel ou tel locuteur, le présent propos n'est pas de définir structurellement une langue, notamment par opposition au dialecte ou au patois, mais plutôt de s'appuyer sur les représentations des locuteurs de ce qu'ils parlent ou de ce qu'ils perçoivent que d'autres parlent ou disent parler, sur « *le fait qu'elle [la langue] est reconnue d'abord par la communauté qui la parle, et/ou par d'autres communautés qui disent que c'est une langue différente* » (Marcellesi 2003 : 28). Par

conséquent, le déplacement ou la diffusion de langues concernent, de fait, tout parler, tout système linguistique qui produira du sens et qui véhiculera des formes identitaires, qu'elles soient sociales, ethniques, etc.

#### 1.1.1. Déplacement.

Il est bien entendu que les langues ne se déplacent pas toutes seules. Ce mouvement sera associé aux déplacements des locuteurs d'une langue donnée. Tout locuteur se déplace avec son bagage linguistique et culturel. Ainsi tout déplacement, toute migration entraîneront-ils un mouvement « invisible » des langues. L'une des conséquences des déplacements sont les contacts de langues – qui sont en fait des contacts de populations, d'individus.

Au-delà de cet aspect, des discours aussi rendent compte de ces mouvements de populations, qu'ils aient eu lieu, qu'ils soient effectifs ou que les populations désignées soient perçues comme étant en déplacement. Bulot (2009 : 17) indique comme relevant de la migrance « *le discours hégémonique sur la mobilité subie ou choisie* ». Il continue en proposant de « *conceptualiser la migrance comme le discours sur la forme socialement négative de la mobilité spatiale* ». Qu'est-ce à dire ? Le déplacement, du fait d'être mis en discours, appelle à catégoriser l'espace sujet à cette mobilité, voire à le stigmatiser<sup>1</sup>. Cette catégorisation de l'espace, liée à son appropriation, donnera lieu elle aussi à des discours, à une territorialisation de la migrance, « *le discours sur l'appropriation de cet espace de mobilité* » (idem).

#### 1.1.2. Diffusion.

Elle relève d'un tout autre état que le déplacement. Liée aux médias, ou d'autres facteurs comme la vente de produits étrangers à travers le monde (ex. produits US incitent à connaître l'anglais), comme la culture (qui s'exporte), etc., ce type de mouvement de langues n'est pas lié aux déplacements de population, mais à un déplacement « abstrait » des langues. Calqué alors sur l'expression « flux des

---

<sup>1</sup> C'est sous cet angle que sera explorée la mobilité lors de notre enquête. La mobilité y est surtout saisie comme phénomène discursif plutôt que quantitatif. L'importance est donc accordée aux discours, et non aux migrations effectives en tant que telles.

cultures » (Plantin 2006), les flux linguistiques ne sont pas forcément astreints aux flux migratoires. Il n'est alors pas besoin de populations ou communautés linguistiques en contact. Ce phénomène exclut donc les notions classiques de la sociolinguistique (urbaine ou non). Le principal réseau entraînant cela est celui d'Internet, mais le réseau du Livre, lui aussi, est un facteur de diffusion des langues. Des facteurs comme l'école ou la radio concourent à ce phénomène.

## 1.2. Les flux linguistiques : une place singulière dans la matrice des flux.

### 1.2.1. Définition.

Brièvement, nous définirons le flux linguistique comme étant un flux qui, associé aux autres types de flux, permet le déplacement ou la diffusion de langues dans un espace donné et dans une notion de temps donné (cf. les « types de temps »). Les flux de langues soutiennent toute la matrice. En effet, ils sont présents dans tout type de flux. Le flux linguistique a donc une place singulière parce qu'il est toujours associé à un autre type de flux. Il ne peut évoluer seul et tout type de flux comporte du flux linguistique.

Les flux linguistiques auront deux types d'incidences : une incidence collective et une incidence individuelle. L'incidence collective est liée aux mouvements de population et donc aux déplacements tels qu'abordés *supra*. Interviennent alors les notions de contacts de langues, conflits de langues, communauté linguistique, etc. puisque sont pris en compte les locuteurs en tant que groupes, groupes se mouvant.

L'incidence individuelle est liée à l'individu et à ses déplacements, mais aussi aux contacts personnels qu'il aura dans un phénomène de diffusion. Il y aura incidence sur son système linguistique propre, sur son univers de référence personnel. De plus, l'individu pourra influencer « inconsciemment » sur d'autres systèmes – d'aucuns préféreront dire « spontanément ». Ce phénomène peut avoir lieu de différentes façons : au sein d'une même communauté linguistique, ou bien, entre deux individus de communautés linguistiques différentes.

### 1.2.2. Temps et flux : une quasi-indissociabilité.

Tout contient du temps et se situe dans le temps. Sans vouloir entrer dans des détails philosophiques, nous dirons qu'à partir du moment où nous concevons une succession d'actions, un « écoulement » de faits, la notion de temps intervient. Par conséquent, un flux, quel qu'il soit, s'effectue non seulement à un moment donné, mais aussi sur une durée. Il évoluera à des fréquences plus ou moins rapprochées. Son inscription dans le temps est donc une de ses caractéristiques intrinsèques.

## 2. Les différents « temps » de la ville.

« Comme l'affirme Christian de Portzamparc, la ville est 'un espace qui contient du temps', un lieu que rythme une multiplicité de strates historiques » (Mongin 2005 : 50). Qu'est-ce qui est à l'origine de ce « temps » ? N'est-il pas réducteur de l'assimiler simplement à « une multiplicité de strates historiques » ? Est-ce là que Portzamparc veut en venir lorsqu'il parle de la ville comme un espace contenant du temps ?

Les temps tels que nous les définissons et les temps des individus tels qu'ils se les représentent sont liés à la réalité à laquelle ils renvoient. Et Mongin (2005 : 76) d'ajouter : « [...] l'expérience urbaine [...] exige du temps ». A quel temps renvoie-t-il ? En effet, la notion de temps fait appel à des processus différents, qu'ils s'inscrivent dans la durée, qu'ils se déroulent à une période donnée, qu'ils répondent à un rythme. La prise en compte de ces trois aspects du temps ont des effets particuliers, notamment sur le langage.

### 2.1. Rythme, période, durée.

En musique, on parlerait de rythme et de mesure. Chaque mesure contient du rythme, mais le rythme n'est pas dépendant de la mesure. Une partition est composée de mesures qui s'enchaînent selon un rythme donné. Le morceau prend vie dans le respect du rythme et des mesures qui le composent. Mais l'enchaînement des



mesures n'est pas anodin et chaque mesure délivre un sens particulier qui, ajouté aux autres sens des autres mesures, fait part d'un message – message qui, au final, révèle l'identité de la partition musicale jouée. Toute cette métaphore musicale pour dire quoi ? La ville est, du point de vue du « temps » (ou « des temps »), comme une partition, en beaucoup plus complexe. Le rythme évoqué plus haut est plutôt, dans le milieu urbain, une superposition d'une multitude de rythmes : rythmes imposés par les flux ou rythmes choisis – si l'on peut dire – par l'individu urbain, puisque « *rien n'est tout à fait synchrone dans le système ouvert que constitue la ville* » (Roncayolo 2002 : 242). Mais le temps, en termes de *chronos* (de durée), se déroule sous forme de périodes (les mesures) qui contiennent du rythme. Chaque rythme superposé à d'autres n'est pas routinier et revêt des caractéristiques différentes en fonction de la période, sans en être dépendant. L'identification de ces « temps » (durée, mesure, rythme / *chronos*, période, rythme) de la ville révèle l'essence de celle-ci – son « message » propre.

Carpentier & Clignet (1998 : 68-70) parlent, eux, de *durée*, *séquence* et *rythme*. Ces aspects renvoient globalement à ceux évoqués plus haut, à quelques différences près. La durée présenterait trois problèmes. Le premier est de savoir quelle durée est pertinente à prendre en compte entre deux phases concernant le phénomène étudié ; par exemple, au bout de combien de temps une nouvelle étude comme la nôtre doit-elle être renouvelée. Le second problème relève de la durée qui s'écoule entre ce que les auteurs appellent « *les indicateurs objectifs* » d'un phénomène et les représentations que s'en font les acteurs. On parle alors de « *temps de latence* » (*op. cit.* : 69). Le dernier problème touche la durée effective du phénomène.

La séquence, pas tout à fait transposable à la période, définit la planification du temps ou encore son découpage. Cette idée de temps est bien souvent négligée dans les études en sciences sociales. Carpentier & Clignet le reconnaissent lorsqu'ils disent « *rare sont les chercheurs qui s'interrogent sur la durée des phénomènes [...], sur la position que ceux-ci occupent dans une séquence [...]* » (*op. cit.* : 11). Ils lui attribuent le critère de simultanéité, critère attribué *supra* au rythme, mais qui

peut englober, et le rythme, et la période. La notion de rythme définie par ces auteurs renvoie à la même réalité que celle mentionnée ici.

## 2.2. Leurs effets : temps et langage.

*« Le temps entre, comme l'espace, dans un univers qui devient savoir, connaissance, compétence acquise, et que nous exprimons par le discours. »*  
(Torres 2000).

En linguistique, la notion de temps est très délicate, *« voire ambiguë »* (Gardes-Tamine 1990 : 70). Il s'agit généralement du temps verbal, mis en corrélation avec l'aspect. Ces problématiques sont à l'origine de nombreux travaux qui n'ont rien à voir avec notre propos. En effet, le « temps » y est analysé comme structure de la langue, la forme verbale. *« Sous le nom de temps, on désigne deux choses, qu'il convient de bien séparer : les tiroirs verbaux, c'est-à-dire les morphèmes flexionnels du verbe, et leur éventuelle valeur temporelle, c'est-à-dire leur relation à la chronologie »* (Gardes-Tamine 1990 : 76). Tout en s'intéressant à cette dernière, nous ne nous attarderons pas sur la structure de la langue. Ce qui importe dans cette étude, c'est le rapport au temps de l'espace urbain et des flux, linguistiques surtout, qui la traversent.

*« La ville, dès lors qu'elle contient du temps, se nourrit aussi bien de la continuité que de la discontinuité. Tout comme le récit. »* (Mongin 2005 : 49). Il existe un lien indéfectible entre temporalité et narration. Cette dernière émane de tout un chacun. Inconsciemment, on s'inscrit dans l'évolution de la ville, à partir du moment où on dit quelque chose d'elle, où on parle d'elle. Du même coup, on l'inscrit dans la continuité, mais aussi dans la discontinuité puisqu'il s'agit de tous les discours mis ensemble, superposés, sur la ville.

Tous nos temps sont « amalgamés » dans un même lieu. La temporalité<sup>1</sup> absolue se veut déclinée en plusieurs temporalités multiples qui la composent. A cela, ajoutons la primordialité du discours, des mots énoncés faisant sens, sur la ville

---

<sup>1</sup> Nous substituerons le terme « temporalité » à « temps » car il renvoie systématiquement à l'idée de chronologie.

par ceux qui l'appréhendent ou qui la saisissent dans toute son ampleur. Car la notion de temporalité, caractéristique du langage et n'existant pas au-delà du mot, se conjugue avec celle de l'espace. Le langage de par sa forme linéaire contient du temps et celui-ci n'est matérialisé que par le langage. Il ne prend de forme précise que par les désignations qu'on lui donne. Benvéniste (1974 : 83) de dire de la temporalité :

*« Elle est produite en réalité dans et par l'énonciation. De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car, qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose d'aucun moyen de vivre le « maintenant » et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde ».*

On obtient donc une sorte de boucle (temps / espace/ langage / temps) en perpétuelle formation. En plus de la notion de flux que nous rajoutons à celle de mobilité spatio-linguistique (cf. p. 43), nous pensons qu'il serait intéressant de définir aux côtés de l'espace, de la société et du langage, celle du temps en sociolinguistique urbaine. Toute migration a une durée et s'effectue en un temps donné. Donc tout discours lié à une migration prendra en compte (consciemment ou non) le temps qui lui est associé (à la migration).

### 2.2.1. Lien entre temps et ville dans l'Égypte Antique.

Les villes « naissent » à certaines périodes. Ces constructions étaient nécessaires pour l'organisation de la cité. De plus, l'appropriation d'une ville, d'un lieu se faisait par un groupe de la population. Il s'opérait donc une sectorisation de l'espace en fonction de l'activité du groupe donné, ce qui produisait une incidence sur la langue et les hiéroglyphes – exemple, le même signe pour « temps » et « grenier ». « *Le signe de l'aire de battage, espace utilisé périodiquement au moment de la récolte, au point que le lieu de ce temps a fini par figurer le temps, la notion de*

*temps, de fois, lui-même, est évidemment indissociable du hiéroglyphe du grenier [...] » (Anselin 2000 : 210).*

### 2.2.2. Influence du temps sur la répartition spatiale dans les villes.

Au Moyen-âge et dans les siècles qui suivirent, la conception du temps puis de la société a influé sur la répartition spatiale dans les villes.

*« A la société anonyme de la rue, de la cour, de la place, se substitue peu à peu une sociabilité restreinte qui se confond avec la famille voire avec l'individu lui-même... Sur la communauté des espaces médiévaux se greffe peu à peu l'idée d'espace privé...*

*[...] Tout un monde fondé sur le verbe [...] va privilégier le visuel, car l'image est une donnée compacte qui ne demande pas de temps (de linéarité) pour dérouler son sens [...] » (Torres 2000 : 33).*

Il n'est plus besoin de médiation et les espaces « privés » perméables avec le milieu extérieur se restreignent et se referment sur l'intérieur. Il s'opère alors un passage à l'individualité, puisque les activités relatives au quotidien se font désormais dans l'immédiateté, ce qui influera sur la construction de l'habitat, mais aussi sur l'agencement des espaces urbains.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, la notion de vitesse – et donc de *rythme*, pour reprendre notre typologie – sonnera le glas de l'espace fondé sur le modèle de cité médiévale. Pour aller de plus en plus vite,

*« la circulation devient prioritaire dans la réorganisation de la ville. Les nouveaux tracés sacrifieront la cité à la vitesse des déplacements, et l'accélération conséquente des transports entraînera à son tour de nouveaux traitements de l'espace urbain, imposant des formes géométriques abstraites pour déterminer le contenu » (op. cit. : 38).*

Alors que la formation de la ville était basée sur l'habitat, les nouvelles répartitions spatiales, eu égard à une nouvelle conception du temps, mettent l'accès sur les voies, favorisant ainsi l'accélération du rythme. Et Torres de constater : « *La*

‘voie d’accès’ se substitue au ‘quartier’ comme principe d’organisation de l’espace » (idem). Le passage d’une vision d’un temps circulaire à une vision du temps linéaire a ainsi marqué le changement dans la distribution de l’espace.

### 2.2.3. Influence du temps sur l’appropriation et la catégorisation de l’espace.

Il ne serait pas impossible que la notion de temps intervienne encore de nos jours dans l’appropriation et la catégorisation de l’espace. Par exemple, les migrations s’effectuent à des périodes données, notamment à des périodes qui seraient propices ; tandis que d’autres périodes le seraient moins. Que cela induit-il linguistiquement chez les nouveaux arrivants ?

De même, considérons la superposition des temps dans la ville. Qui dit « discours, langage » dit « temps » car tout langage s’inscrit dans la linéarité, dans le temps. Il y a donc profusion des discours sur la ville d’où la profusion des perceptions du temps (les rythmes et les périodes). Ainsi ne peut-on parler de flux et donc de migrations sans parler du temps (les 3 temps décrits plus haut). Un locuteur se situant dans l’immédiateté intégrera la langue qui facilitera la communication à l’instant T.

Il y a aussi l’idée de temps lors des déplacements. La réduction de la distance à parcourir ou de la durée du parcours, grâce à l’amélioration des réseaux et des moyens de transports, invite à reconsidérer les espaces ainsi traversés. En effet, l’accessibilité d’un point qui l’était peu auparavant a des incidences sur les représentations des individus. Par exemple, dans les années 1960 en Martinique, les communes du sud étaient reliées à Fort-de-France en six heures ; elles le sont maintenant en moins d’une heure, « *faisant des communes les plus éloignées de véritables zones péri urbaines* » (Jalabert 2007 : 176). Cette notion de vitesse, puisqu’il y a là baisse de la durée et non de la distance, est la plus fréquemment abordée dans les études en sciences humaines et sociales, et même en sociolinguistique urbaine.

Et la sociolinguistique urbaine dans tout cela ? Elle qui considère l’espace comme, entre autres, des lieux de mobilité(s) – a fortiori l’espace urbain – et le

langage en tant que discours sur cet espace, entre autres, ne devrait-elle pas prendre en compte la notion de temps, à l'origine du concept de linéarité du langage et de la pensée ?

### **3. Le temps en sociolinguistique urbaine.**

Les chercheurs en sciences sociales « se préoccupent surtout de différencier dans l'espace les objets de leur recherche » (Carpentier & Clignet 1998 : 68), que cet espace soit physique ou « *abstrait, structurel ou symbolique* » (idem). « *[ils] sont insensibles aux dimensions temporelles des phénomènes dont ils prétendent rendre compte* » (op. cit. : 77). Il est nécessaire d'en faire un objet présent dans les problématiques liées à la ville (op. cit. : 57-61) et de le considérer dans les méthodes d'enquête.

La question du temps et de la temporalité se pose déjà d'une certaine façon dans les études en politiques sociales (sociologie). L'idée de divergences chronologiques, notamment, rend compte des temporalités qui se superposent mais qui peuvent être incompatibles. En termes d'action sociale, les acteurs se posent la question de la « *coordination de rythmes différents, voire antithétiques* »<sup>1</sup>. La ville, concentratrice de tous types d'acteurs, complexifie davantage la situation. Cependant, la réflexion engagée ici ne consiste pas à trouver des solutions, mais plutôt à dresser l'état des temps en milieu urbain ; tout en visant à établir le lien étroit, voire quasi-nécessaire, entre temps (et temporalité), langage et société, surtout si nous partons de l'idée que « *le temps humain est structuré par le langage : temps cyclique de l'oralité, histoire orientée de l'alphabet, révolutions de l'époque de l'imprimerie, temps réel de la cyberculture* » (Lévy 2002).

En se référant au présent travail, si l'on essaie de définir ce qu'est une population migrante par exemple, il pourrait s'agir d'une population dont l'identité est déclinée, par autrui ou par la population elle-même, *via* la migration. Généralement, cela consiste à se définir comme n'appartenant pas à la population

---

<sup>1</sup> Appel à communications, colloque de Fribourg, 22 & 23 novembre 2007.

d'accueil. Il y a ici deux points de vue : celui de la population d'accueil vis-à-vis dudit « migrant » et celui de la population dite « migrante » vis-à-vis d'elle-même. D'ailleurs, un migrant ne se présente pas systématiquement comme tel : phase 1) « je ne suis pas (qualification des habitants de l'endroit concerné) ; phase 2) « je viens de (pays d'origine) »<sup>1</sup>. « Venir de » implique l'idée de déplacement. Mais elle peut venir dans un second temps, après que la non-appartenance à la population d'accueil ait été précisée. Ainsi, l'identité d'une population migrante, si elle ne peut se décliner uniquement *via* la migration, peut être déterminée par la mise en relation de cette dernière avec un sentiment d'appartenance ou non à la population d'accueil. Cependant, la définition d'une population migrante manque de précision si le critère d'identité, alors une notion trop complexe, entre en jeu. Ce dont on peut être sûr, c'est qu'une population migrante est une population qui, à une période rapprochée d'un instant T, a effectué une migration. Par conséquent, la prise en compte de la notion de temps dans une telle définition peut s'avérer efficace. Ainsi, si l'instant T correspond au moment où nous écrivons ces lignes, une population qui se serait déplacée 50 ans auparavant ne serait plus une population migrante. Maintenant, la variable qu'il reste à déterminer est l'écoulement de durée à considérer pour que soit précise l'expression « période rapprochée ». Alors interviennent les représentations et le discours. C'est à travers eux que pourront être saisies les représentations du temps et de l'effet que celui-ci aura sur le processus de migration.

Autre exemple : une journée à Fort-de-France (ville basse plus précisément).

- de 9h à 18h : les langues que l'on peut entendre parler sont le créole, le français, l'arabe, le chinois, l'anglais et l'espagnol.

- plus tard dans la soirée, voire la nuit : créole, français, espagnol.

Cependant, le fait de ne pas entendre certaines langues à un moment de la journée ne signifie pas que les locuteurs en question ont déserté la ville. A moins d'entrer dans chaque foyer, cette donnée ne peut être précisée. Ce que cet exemple apporte, c'est l'idée que le temps, là aussi, est une variable à considérer dans la description sociolinguistique d'une ville.

---

<sup>1</sup> Pas de chronologie, ni d'exclusivité entre ces deux phases.

Les mécanismes socio-langagiers doivent être situés dans le temps, leur durée, évaluée. Leur étude, portant sur un objet en mouvement doit être régulièrement mise à jour afin de coller au plus près de la réalité des faits. Bulot aussi souligne l'importance à accorder au temps dans les études en sociolinguistique urbaine, puisque, selon lui, « *il apparaît nécessaire d'interroger plus avant le rapport au temps à concevoir non pas comme une donnée a-sociale, mais comme une construction plurielle et relative* » (2008 : 400). De plus, un concept, valable à un moment M, ne le sera peut-être plus à une autre distance de temps donnée, à cause de changements engendrés par les effets du temps.

**Conclusion du chapitre 3** – La sociolinguistique urbaine, en faisant de la langue et de l'espace ses objets principaux, ne peut omettre les dimensions temporelles de ceux-ci. Bien trop d'études font l'impasse sur les aspects du temps et leur implication sur les phénomènes sociaux. Ce qui relève de la sociolinguistique est d'autant plus ancré dans les notions de temps que le langage s'inscrit dans de la temporalité et que les conceptions de l'espace sont rarement, voire jamais, dénuées de temps.

En mettant au jour la notion de flux linguistique, est mise en exergue la relation quasi-nécessaire entre langue, espace et temps. En effet, ce « mouvement des langues » relie des points spatiaux – il s'agit de l'espace physique – les uns aux autres conformément aux trois notions de temps que sont la durée, la période et le rythme. Temps, espace urbain et flux linguistiques sont tous trois les facettes d'un même processus : les migrations en ville.



## CONCLUSION INTERMEDIAIRE : DU FLUX A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE

C'est donc sous cet angle que sera abordé la partie suivante : Fort-de-France, île de la Caraïbe, donne à voir de multiples migrations, internes et externes, phénomène propre à la ville. Cependant, les critères relatifs à la ville ne sont pas tous assignables à la même ville car ce milieu est beaucoup trop complexe. Mis en mots, cet espace est catégorisé car fragmenté. Tout d'abord, il ne peut être saisi dans sa globalité. Ensuite, un espace ne l'est que par rapport à un autre espace. Ils sont alors évalués, donc catégorisés l'un après l'autre, l'un par rapport à l'autre.

Ces considérations en entraînent d'autres et font écho à des concepts de la sociolinguistique urbaine. N'étant pas simplement une sociolinguistique de la ville, cette discipline se focalise sur les mécanismes socio-langagiers spécifiques à la ville, sur les discours développés sur et dans le milieu urbain. Les situations principalement prises en compte ici sont celles liées aux migrations, aux flux en général, aux flux linguistiques en particulier.

Les découpages de l'espace urbain seront donc analysés à la lumière de ces flux. Ces derniers, qu'ils soient physiques ou abstraits, sont structurés grâce à des réseaux. La ville, englobant ces réseaux fonctionnera sous couvert d'un certain dynamisme et d'une complexité dont il faut identifier toutes les composantes pour ne pas se perdre dans le magma urbain ; parmi celles-ci, les flux linguistiques et le temps, dont nous avons vu qu'ils agissent sur l'espace, en termes de distribution, d'appropriation ou de catégorisation.

Les premiers, à savoir les flux linguistiques, en lien avec le déplacement ou la diffusion, permettent de déceler les différents « mouvements des langues » au sein d'un espace, avec des incidences individuelles ou collectives. Le second, le temps, de déclinaisons multiples (durée, période, rythme), fait prendre conscience de la différence de nature des phénomènes, de leur simultanéité, de leur linéarité, de leur évolution.

Cette première partie conceptuelle avait pour but, en plus de situer ce travail dans un cadre épistémologique, d'amener à considérer de nouveaux concepts, davantage en

adéquation avec le terrain que nous nous proposons d'observer et comblant des manques qui, sans pour autant entraver la bonne marche du domaine, l'empêchait d'être plus précise au sujet des mécanismes socio-langagiers observés.

**B/ REGARDS SUR LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE : UN ESPACE SOUMIS A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE.**

*« Toutes les villes, depuis les premières [...] dont il ne reste que des ruines, jusqu'à nos villes neuves de l'industrie et du commerce, ont suscité tour à tour l'espoir, le dégoût et la haine [...]. La ville pétrifie des rêves, – incarne des idées, concrétise des fantasmes collectifs. Sans cesse la ville bouge, se transforme, se métamorphose. Rien ne ressemble plus à un être vivant que ce corps de pierre »*  
(Ragon 1995 : 6).

Fort-de-France attire l'attention, en dépit du fait qu'elle soit « *la mal-aimée* » (Martouzet 2001). Cet effet d'attraction-répulsion tire ses racines du contexte de sa naissance et de celui de son rapide développement. Mais ce « corps » vit au rythme des flux qui le traversent, des représentations dont il fait l'objet, au point d'être un espace « mosaïque » tant à travers son passé historique, ses visages géographiques et démographiques, qu'à travers les discours qu'il suscite, qui le traverse et le structure. De ce fait, nous ne pouvons être insensible à un questionnement quelque peu hétéroclite, à l'image de la ville à partir de laquelle il est posé.

Quels sont les aspects migratoires de l'environnement caribéen dans lequel s'insère Fort-de-France ? Comment cette ville, alors perméable aux flux dont elle est sujette, s'est construite au fil du temps ? Au vu des diversités qui en résultent, au niveau des langues, quelles analyses peuvent être faites ? Les concepts utilisés auparavant rendent-ils compte de façon précise la situation sociolinguistique de Fort-de-France, telle qu'elle apparaît aujourd'hui ? Au titre de cette situation, comment la Ville gère-t-elle les langues présentes ? Et quels discours organisent Fort-de-France ?

Sont tout d'abord abordées les migrations dans la Caraïbe, en termes de complexité et d'enjeux. Puis le panorama se resserre sur la ville de Fort-de-France, dépeinte comme une ville créole, autant sous les aspects historiques et géographiques que sous les aspects culturels et (socio)linguistiques. Enfin, la ville, à travers ses langues et ses discours se crée son identité, notion sensible qui ne peut être approchée que partiellement.

## CHAPITRE 4. LES MIGRATIONS DANS LA CARAÏBE.

*« La Caraïbe s'avère précisément être l'une des régions du monde où le fait migratoire a eu les incidences sociales, économiques et culturelles les plus profondes et les plus durables » (Calmont & Audebert 2007 : 15).*

Nous souhaitons, dans ce chapitre, faire état des cadres géographique, politique et sociolinguistique dans lequel s'insère notre terrain de recherche. Il paraît pertinent d'aborder les flux migratoires, et par là même, linguistiques, à grande échelle pour mieux comprendre ce à quoi est sujette la ville de Fort-de-France.

De plus, l'histoire des migrations dans cette région peut permettre de comprendre la composition des sociétés créoles. Nous aborderions ensuite la question des migrations dans la Caraïbe sous l'angle des flux en milieu urbain, c'est-à-dire qu'en plus des parcours migratoires, nous verrions les incidences socio-culturelles et linguistiques de ces flux migratoires dans les pays concernés, et surtout dans les villes principales de ces pays.

*Quelle Caraïbe ?* – Le bassin caribéen s'étend, sur le versant ouest, du Mexique aux trois Guyanes (Guyana, Surinam, Guyane française) et, sur le versant est, de Cuba à Trinidad et Tobago. Les pourtours continentaux et insulaires bordent une mer de 2 500 000 kilomètres carrés<sup>1</sup>. Les 36<sup>2</sup> états de la Caraïbe, même s'ils sont fortement imprégnés d'une histoire au lourd passé colonial – quoique « *l'histoire [a multiplié] les destins séparés* » – sont disparates à cause de leur géographie, leur économie et leur système politique. Chacun menant sa barque, il s'avère difficile de repérer l'unité au sein de cet ensemble aux multiples régions, « *un espace, des régions* » (Hartog 2001 : 82). « *Car parler de la Caraïbe ne renvoie pas à une entité unique et bien définie* » (Antiane Eco(a) 1994 : 20).

---

<sup>1</sup> 2 515 900 kilomètres carrés (Caribbean Certificate Atlas 2001).

<sup>2</sup> Ou 34 états ; ce chiffre varie d'un document à l'autre, notamment si l'on ne comptabilise pas Cuba.

Des regroupements institutionnalisés tels que le CARICOM<sup>1</sup> en 1973, l'OECS<sup>2</sup> en 1981, l'AEC<sup>3</sup> en 1994 voient le jour, mais sans réelle unification de tous les états de la zone (cf. tableaux suivants).

Les principales organisations régionales d'intégration économique et de coopération dans les Amériques au début du XXI<sup>e</sup> siècle

	Membres	Date de création	Population en 2001 (millions)	Superficie en km <sup>2</sup> (millions)	PNB total en 2000 (milliards \$)
Bassin caraïbe					
OECS	7	1981	0,55	0,003	2
Caricom	15	1973	14,2	0,46	26
AEC	25*	1994	232	5	730
Amérique du Nord					
Aléna	3	1992	420	21,5	9900
Amérique centrale					
Groupe des Trois (G3)	3	1992	168	4	607
MCAC	5	1960	197	0,42	50
Amérique latine					
Mercosur	4	1991	219	11,9	1036
Pacte Andin	5	1969	116	4,7	256
Les Amériques					
ZLEA	34 (?)	2005 (?)	840	40,5	12 000

\* 25 Etats indépendants auxquels s'ajoutent 12 territoires sous tutelle ; OECS : Organisation des Etats de la Caraïbe orientale ; Caricom : Communauté et marché commun de la Caraïbe ; AEC : Association des Etats de la Caraïbe ; Aléna : Accord de libre-échange nord-américain ; MCAC : Marché commun d'Amérique centrale ; Mercosur : Marché commun du cône Sud ; Pacte Andin : Communauté andine ; ZLEA : Zone de libre-échange des Amériques. Sources : Banque mondiale (2002) ; PNUD (2002). Compilation : F. Taglioni.

Source : Burac, Godard, Taglioni (2003 : 12).

<sup>1</sup> CARICOM : *Caribbean Community*.

<sup>2</sup> OECS : Organisation des Etats de la Caraïbe.

<sup>3</sup> AEC : Association des Etats de la Caraïbe. Encore appelée « Grande Caraïbe », elle comprend 25 états membres et 12 états associés.

### **Quelques institutions de la Caraïbe**

**ACE** : Association of Caribbean Economists (association des économistes de la Caraïbe);

**CARICOM** : Caribbean Community and Common Market (marché commun de la communauté Caraïbe);

**CARIBCAN** : accord Caraïbe/Canada pour faciliter les exportations vers le Canada.

**CARIFTA** : Caribbean Free Trade Association (association de libre-échange de la Caraïbe), créée en 1968, ancêtre du CARICOM.

**CARIFORUM** : Caribbean Forum.

**CBI ou IBC** : Caribbean Basin Initiative (initiative du bassin caraïbe).

**CDB** : Caribbean Development Bank (banque de développement caraïbe), créée en 1969 ; comprend 19 membres dont les pays du CARICOM.

**CDCC** : Caribbean Development and Cooperation Committee (comité de coopération et de développement caraïbe) : créé en 1975, comprend 22 membres de droit ou associés (relations privilégiées avec les pays d'Amérique Latine; proche de l'ONU).

**CTO** : Caribbean Tourism Organization (organisation du tourisme de la Caraïbe).

**ECCB** : Eastern Caribbean Central Bank (banque de l'OECS).

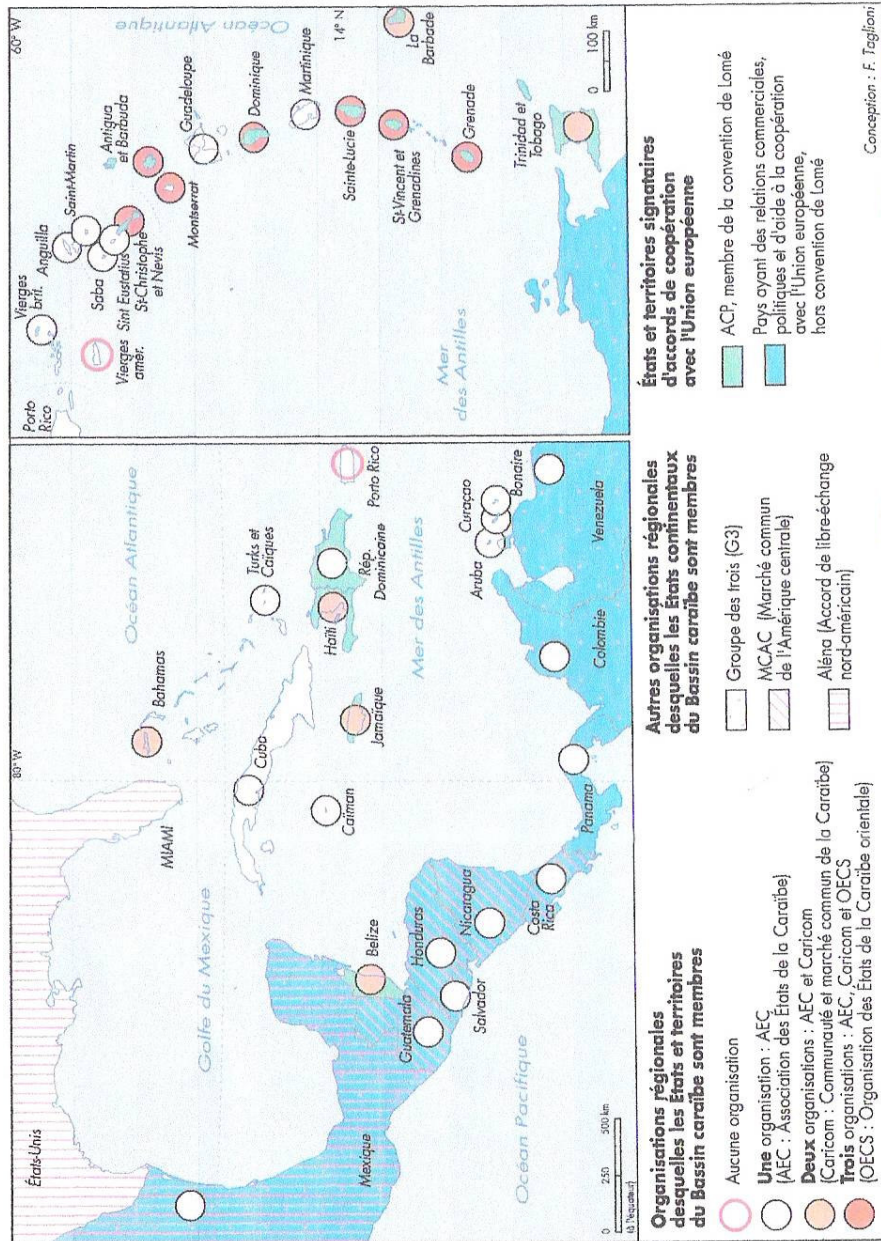
**OECS** : Organization of Eastern Caribbean States (organisation des Etats de l'Est Caraïbe), créée en 1981, regroupe sept petits pays (Antigua et Barbuda, Dominique, Grenade, Montserrat, Saint-Kitts-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent) et un associé (Iles Vierges britanniques).

**CEPALC (ECLAC en anglais)** : Commission Economique (des Nations Unies) Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ;

**UWI** : University of the West Indies (université des Antilles anglophones).

Source : Antiane Eco (mars 1994 : 15).

Des pays appartiennent parfois à plusieurs associations, qui se multiplient d'un bout à l'autre du bassin :



2. La participation des États et territoires du Bassin caraïbe à la coopération régionale

Source : Burac, Godard & Tagliani (2003 :15).

Malheureusement, tout a « freiné jusqu'ici l'émergence d'un bloc caraïbe » (Antiane Eco(a) 1994 : 20).

***Caraïbe à plusieurs faces***

	Superficie milliers km <sup>2</sup>	Population millions d'habitants 1991	PIB milliards \$ 1991	PIB/Habitant en \$ 1991
OECS	3,1	0,6	1,4	2 400
CARICOM	271,8	5,7	16,0	2 800
Accords de Lomé	511,4	20,2	25,6	1 300
IBC	1012,5	50,0	56,0	1 120
Antilles et Guyanes	720,0	35,8	75,0	2 100
"Grande Caraïbe"	2131,8	85,7	158,0	1 850

Source : Nations Unies, Banque mondiale

Cette vaste étendue de territoires présente une telle complexité qu'il sera difficile, dans ce chapitre, même de manière non-exhaustive, de la décrire. De plus, concernant l'étude en cours, il paraît plus judicieux de nous cantonner à la Caraïbe insulaire. En effet, les principales migrations affectant la Martinique, et donc Fort-de-France, ne prennent pas leur source en dehors de cette Caraïbe. Enfin, l'histoire et la géographie de cette zone ont suffisamment de points communs pour la considérer comme un ensemble cohérent et ainsi l'extraire du méga-ensemble « bassin caribéen » (ou « bassin caraïbe », Godard & Hartog 2003 : 2).

La Caraïbe insulaire comprend les Grandes et les Petites Antilles, dessinant l'archipel caribéen, de Cuba à Trinidad et Tobago. Nous en écartons les îles plus au nord – Bahamas, îles Turks et Caïques – et les îles néerlandaises du sud – Aruba, Bonaire, Curaçao. La zone caribéenne, ainsi réduite, permet d'aborder la complexité de ses flux migratoires à la lueur de l'origine des migrants caribéens en Martinique.



### **1. La complexité des flux migratoires caribéens.**

« *Reflète des mutations, des tensions et des disparités des sociétés contemporaines, les dynamiques migratoires font du Bassin caraïbe l'un des espaces majeurs des migrations internationales* » (Audebert & Calmont 2003 : 25). Cette mobilité, Audebert & Calmont ne s'en étonnent pas : « *Le phénomène a des racines profondes, puisque l'histoire a été marquée par un peuplement exogène* » (idem).

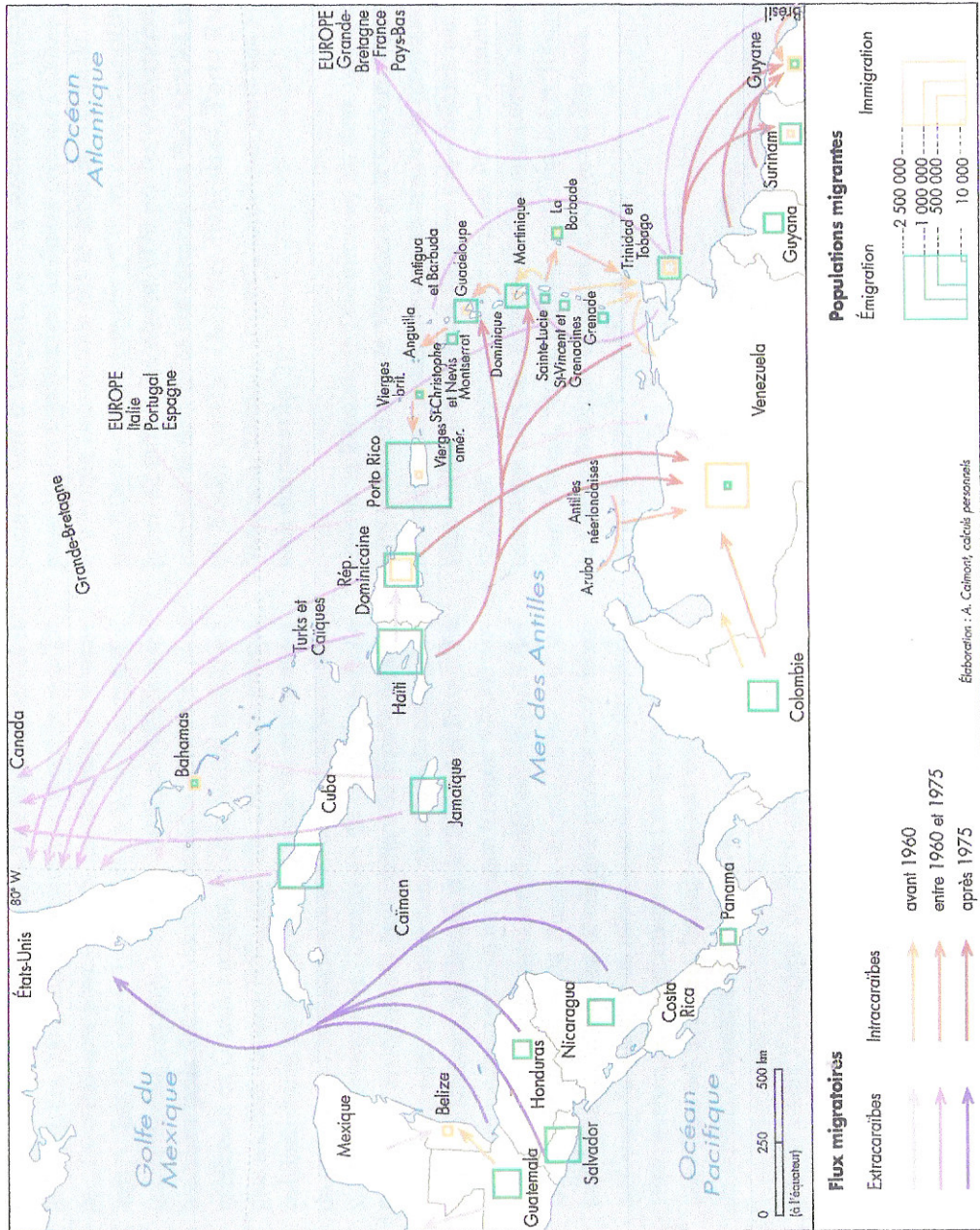
Il convient de distinguer deux types de mouvements : la mobilité extracaribéenne et la mobilité intracaribéenne. La première, d'une intensité soutenue, dénote une relative pauvreté du bassin que le migrant cherche à fuir ; la seconde, moindre, donne à voir que les états caraïbes ne constituent pas un espace homogène et certains pays, plus riches que les autres, attirent les plus démunis des pays les plus pauvres.

Au-delà de ce critère économique, la Caraïbe est une aire de grande mobilité de par sa géographie qui occasionne une ouverture quasi-obligatoire sur le monde.

Après avoir exposé la situation, nous ferons état des principales raisons de départ des migrants, puis des choix de pays qu'ils opèrent. En effet, seront abordées les politiques d'accueil des pays ouverts à l'immigration.

#### 1.1. Un panorama non-exhaustif du phénomène actuel (Cf. carte page suivante).

La mobilité extracaribéenne s'exerce tout d'abord vers les anciennes colonies avec lesquelles quelques îles ont gardé des liens politiques, économiques et culturels privilégiés. Il s'agit des Pays-Bas pour les îles néerlandaises comme Saint-Martin, la Grande-Bretagne pour les îles telles que Sainte-Lucie et la Jamaïque, et la France pour la Martinique et la Guadeloupe. Ces territoires ont de ce fait gardé la langue des pays colonisateurs, le néerlandais (Pays-Bas), l'anglais (Grande-Bretagne) et le français (France).



1. Les migrations dans le Bassin caraïbe

Source : Audebert & Calmont (2003 :26).

D'autres migrations externes, beaucoup plus intenses, s'exercent en direction de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Cela s'explique majoritairement par la proximité géographique mais par la puissance économique, surtout dans le cas des France, qui sont alors « *la première destination des migrants du bassin caraïbe* » (Audebert & Calmont 2003 : 27). Ces flux s'élèvent à près de 8 millions de personnes.

La mobilité intracaribéenne ne connaît pas la même ampleur, « *environ 600 000 habitants de la région vivent dans un autre pays du Bassin caraïbe que le leur* » (Audebert & Calmont 2003 : 27). Ces migrations interrégionales s'effectuent « *généralement des pays indépendants vers les pays politiquement dépendants* » (Audebert & Calmont 2003 : 28). On a donc, dans cette situation, un reflet de la hiérarchie des niveaux de vie entre les pays de la Caraïbe.

Les Sainte-Luciens et les Dominicains iront plutôt vers la Martinique et la Guadeloupe du fait de leur proximité mais aussi d'une meilleure qualité de vie dans les Départements d'Outre-Mer (DOM) que sont ces deux territoires. Les Haïtiens choisissent aussi la Martinique comme terre d'accueil. Cependant, force est de constater qu'ils se répartissent dans plusieurs territoires du bassin caribéen.

Le plus gros pays receveur de la Caraïbe insulaire est la République Dominicaine, à cause notamment du flux haïtien important, car il faut savoir que « *la mobilité des Haïtiens paraît la plus significative* » (Audebert & Calmont 2003 : 27). Cela ne signifie pas que ce pays accueille une diversité de migrants. En référence à la carte, la Martinique et la Guadeloupe semblent « recevoir » des migrants d'origine différente : d'Haïti, Sainte-Lucie, Dominique et d'une infime mesure, de Cuba et de la République Dominicaine (flux non signalé d'ailleurs sur la carte).

Enfin, apparaît ce que l'on appelle les chaînes migratoires. Il s'agit de processus de substitution au cours desquels « *certaines migrants en provenance des régions les plus démunies [viennent] prendre la place des émigrants dans les pays voisins* » (Calmont 2001 : 143). Sont principalement concernés les pays tels que Barbade et Trinidad dont les émigrants partent vers la Grande-Bretagne ; ou encore les îles Vierges et Porto-Rico vers les Etats-Unis.

Ces mobilités, qu'elles soient intra- ou extra-caribéennes, puisent leurs raisons d'être de situations politiques ou économiques qui pour la plupart font problème, et ce, même si les migrations caraïbes, de par l'insularité prégnante, ont toujours eu cours.

### 1.2. Les principales raisons des départs.

« [...] les enquêtes de terrain démontrent que ce ne sont ni les Etats, ni les régions, ni même les catégories sociales les plus défavorisées qui alimentent massivement les flux de départ vers les pays riches » (Simon 2008 : 9). D'une manière générale, le migrant n'est pas systématiquement quelqu'un de pauvre, même si bien souvent il faut reconnaître qu'il part par nécessité et même parfois dans l'urgence.

De là, seront distinguées les migrations volontaires des migrations involontaires. Des migrations involontaires, l'on dégagera l'exode auquel, dans la Caraïbe, seront assimilés les départs massifs des Haïtiens. Cependant, l'exode en général n'est pas un phénomène récurrent dans cette zone. On identifiera la migration politique à Cuba, à Haïti, et dans une plus petite mesure, la République Dominicaine ; de même pour les migrations économiques (qui constituent globalement 35 à 45 % des migrations internationales), qui sont fortement liées aux flux de capitaux.

### 1.3. Les choix des pays d'accueil.

Cinq facteurs au moins, selon nous, peuvent faciliter ce choix. Tout d'abord, le prestige du pays d'accueil qui, souvent d'ordre économique, est l'apanage de pays tels que les Etats-Unis, « les nouvelles métropoles », ou les pays d'Europe de l'ouest, « les anciennes métropoles coloniales ». Il naît aussi d'une vision fantasmée des migrants envers les pays-cibles. Ces derniers apparaissent comme des eldorados, où ils auront une vie meilleure, singulièrement les jeunes, « *de mieux en mieux formé[s], mais frustré[s] par le décalage entre [leurs] ambitions croissantes et les possibilités limitées des pays d'origine* » (Audebert & Calmont 2003 : 26). Cet attrait, quoique

véritable dans bien des cas, est aussi véhiculé par les médias (clips vidéos et séries télé notamment), la multiplication rapide des *fast-food*, la diffusion de modes vestimentaires et le développement poussé dans ces pays des nouvelles technologies.

Un autre facteur de choix peut être la proximité. En effet, le réseau aérien, quoique développé, reste cher pour les migrants les plus démunis. De ce fait, ils préféreront se rendre dans des îles voisines plus accessibles par bateau (ceux-ci sont parfois non-réglementaires, transportant des clandestins – cas des *boat-people* haïtiens). De plus, l'accès par bateau permet le transport important de bagages et occasionne moins de contrôle aux douanes.

D'où l'importance d'un accès facile, ne nécessitant pas de formalités administratives poussées. C'est là aussi un critère de choix, même s'il rebute peu de migrants. Nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à attendre, lors de files d'attente interminables, qu'on leur fournisse un visa ou une carte de séjour. Cependant, dans certains pays, ces papiers sont parfois moins difficiles à obtenir.

De même, la présence d'un réseau peut s'avérer utile. Souvent de type diasporique, le réseau est constitué de migrants de même origine que le nouvel arrivant. Ils sont installés depuis de nombreuses années dans le pays d'accueil. Les accords entre les deux parties restent tacites : les migrants déjà sur place se chargent de trouver un logement aux primo-arrivants, qu'ils hébergent un moment en cas d'attente, d'inscrire leurs enfants à l'école, de chercher un emploi. En retour, les nouveaux arrivants doivent rester soudés au groupe afin d'en perpétuer la cohésion et la force.

Les anciens migrants aideront aussi les nouveaux à communiquer dans leur nouvel espace avec les habitants, quand leur langue maternelle diffère de celle du pays-cible. Toutefois, la langue peut-être un critère déterminant lors de la prise de décision. Elle agit comme un facteur d'intégration. Le mot peut déplaire mais force est de constater que la maîtrise de l'idiome permet aux migrants l'accès plus rapide à un emploi, certes, mais aussi à un échange avec la population autochtone. Cet

échange engendre une insertion plus rapide dans la société d'accueil et évite au migrant un sentiment d'isolement, surtout s'il n'a pas connaissance du réseau correspondant à son origine, ou si tout simplement celui-ci n'existe pas dans le pays d'accueil. Pour l'obtention des « papiers », l'acquisition de la langue officielle peut être prépondérante. Lors de notre enquête, nous avons essayé de visualiser l'importance de la langue dans la migration, notamment dans le cas où, comme cela se présente sur notre terrain, il y aurait une langue, dite « locale », en plus de la langue officielle.

Les principaux critères entraînant le choix du pays d'accueil sont son prestige, sa proximité, la facilité d'accès, la présence d'un réseau de migrants sur son territoire, la ou les langues parlées. D'autres critères tels que la culture, les mesures politiques d'ordre économique (les dispositifs liés à l'emploi des migrants par exemple), ou encore d'ordre linguistique (l'aide à l'acquisition de la langue du pays), les mentalités peuvent concourir à ce choix. Ceci étant dit, les pays accueillants développent eux aussi des stratégies d'accueil des migrants.

#### 1.4. Les politiques d'accueil des pays accueillants.

Dans certains pays, la sélection des migrants est forte. Le migrant est choisi en fonction des besoins économiques : main-d'œuvre saisonnière ou définitive, « *brains* »<sup>1</sup> pour emplois à haute qualification. Cependant, la Caraïbe insulaire ne répond pas à ce schéma. D'une part, hormis les migrations entre Haïti et la République Dominicaine, les migrations inter-îles sont peu considérables ; d'autre part, il semblerait que les politiques liées à l'immigration, à part peut-être en Martinique et en Guadeloupe, soient peu poussées.

---

<sup>1</sup> « cerveaux » en anglais. Désigne les jeunes hautement qualifiés.

## 2. Les enjeux (socio)linguistiques de ces mouvements de population.

« Les langues, pendant longtemps et pour longtemps, sont [...] celles de l'Europe. Si le créole s'utilise au jour le jour pour dire le quotidien, la joie et la tristesse, les langues de l'échange sont l'anglais, l'espagnol, le français » (Bégot 2001 : 101).

On comprend ainsi qu'il y a au moins quatre langues au sein de la Caraïbe insulaire. Aux côtés des langues officielles cohabite parfois le créole, ou les créoles. La question du ou des créoles n'a pas encore, de façon satisfaisante, trouvé de réponse. Cependant nous considérerons LE créole pour parler de l'ensemble des variétés de créole présentes dans la zone.

Si l'on considère que « la communication linguistique 'efficace' et 'efficiente', interpersonnelle et intercommunautaire est une condition préalable à l'échange, la coopération, l'intégration et la formation de bloc de pays » (Ureña Rib 1997 : 13), la prise en compte de la variable linguistique constitue un enjeu certain que les flux intracaraïbes n'ont de cesse de mettre en lumière. En plus des barrières culturelles, de véritables barrières linguistiques existent malgré une base socio-historique commune « composant le spectre culturel et ethnique » de la Caraïbe, pour reprendre l'expression d' Ureña Rib (1997 : 9).

Pourtant, lorsque l'on interroge des lycéens de la Dominique au sujet des lieux dans lesquels ils jugent préférable d'utiliser la langue créole, « c'est aux deux Départements Français d'Amérique (Guadeloupe, Martinique) et Sainte-Lucie [qu'ils] se réfèrent » (Durizot Jno-Baptiste 2001 : 295). Ils reconnaissent une langue commune à des îles dont le statut et la langue officielle diffèrent. Mais cela ne suffit pas à dire que la Caraïbe constituerait un bloc, à proprement parler, pour reprendre le terme d'Ureña Rib, les différences linguistiques renforçant ce manque de cohésion étatique.

Du point de vue de la sociolinguistique, urbaine qui plus est, bloc ou pas, les flux migratoires de l'arc antillais entraînent des contacts de population, donc de langues et remettent en cause, d'une certaine manière, la notion de territoire.

2.1. Les langues de l'archipel (cf. carte page suivante).

Ureña Rib relève six langues principales qui seraient pratiquées dans la zone caraïbe : l'anglais, le créole BLF<sup>1</sup>, l'espagnol, le français, le néerlandais, le papiamentu. Toutes ces langues sont présentes dans la Caraïbe insulaire. Elles revêtent cependant des rôles et des statuts différents au sein de la zone.

Cuba, la république Dominicaine et Porto-Rico sont les seuls pays hispanophones de l'arc. La partie méridionale de Saint-Martin est néerlandophone (nous ne prenons pas en compte Aruba, Bonaire, Curaçao, îles néerlandaises excentrées). La Guadeloupe et la Martinique sont francophones ; le reste des îles de l'arc est anglophone, sauf Haïti qui est créolophone. Sont mentionnées là les langues officielles. En effet, le créole se retrouve dans bien des cas aux côtés de celles-ci : en Martinique, Guadeloupe, à Dominique et à Sainte-Lucie.

Les langues ci-dessus citées sont alors en contact lors des multiples migrations.

---

<sup>1</sup> BLF : à base lexicale française.



## Le bassin caraïbe



Source : Cultures Sud (2008 : 14)

Espace francophone : Haïti, Saint-Barthélemy, moitié est de Saint-Martin, Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Espace hispanophone : Cuba, République dominicaine, Puerto Rico, Mexique, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Vénézuéla, Colombie.

Espace anglophone : USA, Belize, Bahamas, Jamaïque, Anguilla, Barbuda, St. Kitts et Nevis, Antigua, Montserrat, Sainte-Lucie, St. Vincent, Barbade, Grenade, Trinidad et Tobago.

Espace lusophone : Brésil.

Espace néerlandophone : Suriname, moitié ouest de Saint-Martin.

*Ce document ne fait pas référence à l'île de la Dominique, anglophone (quelques locuteurs parlent aussi créole), située entre la Guadeloupe et la Martinique.*

## 2.2. La migration ou la remise en cause de la notion de territoire.

La migration est un processus se déroulant dans le temps et dans l'espace. Chaque individu de la migration perçoit un espace plus large que le sien, puisqu'il passe d'un espace de vie à l'autre (Dubost 2002). De ce fait, le territoire souvent lié à l'identité pose problème étant donné que celle-ci ne se définit plus par rapport à lui. Et cette question est aussi valable hors des limites de la Caraïbe. Toute migration, quelle qu'elle soit, rend le territoire – normalement espace délimité car reconnu – infini, ou, en tout cas, ouvert. Et si un flux constitue un déplacement entre un point A et un point B, la migration rend poreux ces deux points, distants l'un de l'autre. Cette porosité est liée aux représentations des migrants qui, en quittant leur lieu d'origine, intègrent leur espace d'accueil.

## 3. La migration vécue dans les villes caribéennes.

Les plus grandes villes de la Caraïbe insulaire sont la Havane (Cuba, 11 millions d'habitants), Port-au-Prince (Haïti, 8 millions d'habitants) et Santo Domingo (République Dominicaine, 9 millions d'habitants). Ayant chacune plus d'un million d'habitants, ce sont aussi trois capitales. D'autres villes, capitales elles aussi, suivent, San Juan (Porto Rico, 4 millions d'habitants) et Port of Spain (Trinidad et Tobago, 1 million 500.000 habitants) ayant entre 250.000 et 500.000 habitants ; Fort-de-France étant la seule « capitale » des îles restantes à avoir entre 100.000 et 250.000 habitants (166.000 plus précisément).

On constate que plus un pays de la Caraïbe est sujet aux migrations et plus sa population est urbanisée (Caribbean Certificate Atlas 2001). On notera cependant une exception pour le cas de la Martinique. En effet, peu sujette aux migrations, l'île présente un taux d'urbanisation de 75%.

### 3.1. Les migrations : un corollaire de la ville.

D'après les travaux socio-anthropologiques sur la ville proprement dite, l'une des caractéristiques intrinsèques de celle-ci serait de générer des migrations. Ou plutôt de les favoriser : « *Par nature organisée et ouverte, la ville est un modèle médiateur entre des individus, à travers les groupes sociaux locaux entre eux et le milieu extérieur.* » (Bonello 1996 : 52).

Cette ouverture, si chère à la ville, permet des déplacements en son sein, et entre elle et le « *milieu extérieur* ». La ville ne peut donc pas être statique et doit jouer ce rôle de « *modèle médiateur* », pour entrer en harmonie avec « *sa nature organisée et ouverte* ». Néanmoins, elle n'est pas simplement un modèle. La ville est bien trop complexe ; et Bonello (1996 : 3) de continuer : « *L'urbain est hétérogène, irréductible à un slogan* ». C'est un espace qui ne peut être considéré comme un système, car il ne s'agit pas d'un espace clos. Il se nourrit du dehors et ne peut se suffire à lui-même. « *La ville est un espace où l'on peut entrer et sortir, un espace [...] qui ne se définit pas uniquement par le dedans, [...] mais par la relation entretenue entre un dedans et un dehors* » (Mongin 2005 : 99). Elle devient alors indissociable des flux migratoires, des migrations d'individus, qu'ils soient en groupe ou non. Ces derniers agiront sur l'espace – d'une façon ou d'une autre – et, pour cela, s'aideront de leur bagage linguistique et culturel. Force est de considérer « *l'influence des parcours migratoires sur les relations hommes-espace urbain* » (Clément 2000 : 3). Et pour saisir ces influences, les représentations des individus revêtent un caractère important. Car la ville se forge et vit à travers ce qu'on en dit et ce qu'on en fait.

De ce fait, les acteurs de ces déplacements, ou encore migrations, participent à la territorialisation, puisqu'ils produisent, eux aussi, un discours sur la ville. Leur parcours donne corps à l'espace urbain. Et si Lamizet définit le parcours comme étant « *le processus par lequel, en marchant dans la ville, on s'approprie l'espace de celle-ci en le reconnaissant et en lui donnant du sens* », nous préciserons – tout en élargissant la notion – qu'il peut être de l'ordre de la simple flânerie aussi bien que du déplacement à plus grande échelle. La ville devient substance grâce à tous ces parcours qui la structurent. Les individus se déplacent, se croisent, se

regroupent. La sociabilité s'organise, les conflits et tensions s'agrègent et/ou se désagrègent. Toutefois, « *dans la ville, l'expérience des rapports sociaux ne peut être que verbale* » (Lamizet 2002 : 15).

### 3.2. La Martinique et Fort-de-France, carrefour de la Caraïbe ?

*« [...] en raison de sa situation géographique particulière, la Martinique est appelée à jouer dans un avenir plus ou moins proche, un rôle de tout premier plan dans l'évolution intellectuelle du monde caraïbe. Elle est mieux placée que toute autre, en effet, pour devenir le foyer par excellence de l'hémisphère, le point de convergence des différentes cultures ».*

Ainsi s'exprimait Auguste Joyau dans son ouvrage *La Martinique, carrefour de la Caraïbe*, en 1967. Quarante ans après, le constat se fait tout autre. Même si l'île brasse de nombreuses cultures, cela ne fait pas d'elle un carrefour. Les chiffres parlent : 1% de la population est migrante. Malgré cela, on observe quelques manifestations de ces migrations : associations de migrants, politique d'accueil de la capitale (cf. mesures scolaires), activités culturelles diversifiées et ouvertes sur la Caraïbe, mise en place de nouvelles lignes par les compagnies aériennes.

Tout cela reflète une volonté de ne pas se renfermer et de rayonner sur le reste de l'archipel. Au niveau urbain, quels sont les phénomènes alors à l'œuvre ? Comment s'inscrit Fort-de-France dans ces processus migratoires ?

**Conclusion du chapitre 4** – La Caraïbe insulaire n'est pas une forte zone migratoire. En effet, bon nombre des migrations sont externes, des plus grands pays comme Haïti, la République dominicaine, Cuba, vers des pays d'Europe ou d'Amérique du nord. Les raisons des départs sont généralement dues aux situations économiques ou politiques du pays d'origine. Nous avons ensuite essayé de déterminer quels pourraient être les facteurs de choix des pays d'accueil. Au nombre

de cinq, le prestige, la proximité entre le pays d'origine et le pays d'accueil, l'accès, le réseau, la langue, ils n'ont pas la prétention d'en être une liste exhaustive.

La prise de conscience qu'une unité linguistique pourrait entraîner une unité étatique dans la Caraïbe se fait sentir. L'apparition d'un bloc caribéen ne pourrait se faire, semble-t-il, qu'à travers la langue. L'intercompréhension dans la Caraïbe est un sujet qui alimente des réflexions, d'où notamment le séminaire international qui s'est tenu en Martinique en décembre 2008, réunissant plusieurs chercheurs de l'archipel caribéen (« *L'intercompréhension des langues dans la Caraïbe : un besoin, un défi* », séminaire international, 02-05 décembre 2008, Université des Antilles et de la Guyane). On note toutefois que de véritables questions n'ont pu être apportées quant à la mise en place d'outils communs. Quoiqu'il en soit, le chapitre suivant expose la situation propre à Fort-de-France.

## CHAPITRE 5. FORT-DE-FRANCE, VILLE ET AGGLOMERATION URBAINE : UN LIEU DE PASSAGE ET DE METISSAGE.

Fort-de-France, ville en expansion a toujours attiré notre curiosité. Ville « capitale »<sup>1</sup> de notre île natale, c'est tout naturellement que nous avons souhaité percer ses mystères. Elle a la caractéristique d'être une ville jeune, dans une aire caribéenne aux identités multiples. Sa jeunesse n'a pas empêché un développement rapide, ce qui fait d'elle un espace fragile. Tout comme d'autres villes, Fort-de-France répond à un schéma géographique centre / agglomération urbaine<sup>2</sup>. Sujette à tous types de migrations, elle présente un profil hétérogène, notamment aux niveaux culturel et linguistique. Au plan linguistique donc, cet espace créole a enrichi la validation de concepts propres à ce genre de terrain, avec une notion-phare : la diglossie.

Quelles sont les caractéristiques de Fort-de-France, ville aux facettes difficilement saisissables ? Comment les flux internes et externes façonnent-ils son visage ? Que deviennent les langues en présence, surtout au niveau des représentations des locuteurs, au sein de cette donne migratoire ? En effet, la sociolinguistique urbaine, forte de ses concepts, contribue-t-elle à la description de la situation sociolinguistique de Fort-de-France ?

Avant d'aborder succinctement dans quelle mesure l'agglomération foyaleise s'étend géographiquement et linguistiquement, seront fait état des singularités et des fragilités de cet espace urbain. Ensuite, puisqu'il semblerait que des « traces » laissées par les flux traversant Fort-de-France concourraient à sa diversité linguistique – entre autres –, il serait intéressant d'analyser le rapport de cet espace créole à ses langues.

---

<sup>1</sup> Capitale : « *Ville qui occupe le premier rang (hiérarchique) dans un Etat, une province* » (Le Petit Robert 2003). La population assimile Fort-de-France à une capitale puisque c'est la plus grande ville, voire la seule ville, de l'île. Cf. Jalabert (2007 : 71) au sujet de l'appellation de Fort-de-France, « *ville-capitale* ».

<sup>2</sup> Fort-de-France serait une ville moyenne. « *La ville moyenne [...] n'a qu'un seul centre – quartiers périphériques* » (Lamarre 1997 : 42). De plus, sa population est comprise entre 20000 et 200000 habitants (90000 plus précisément, sans l'agglomération), autre caractéristique des villes moyennes. Concept à ne pas rapprocher de celui de « ville de taille moyenne » abordé dans le questionnaire de l'enquête (cf. chapitre 7).

### **1. Un espace créole et ses fragilités.**

Le mot « créole » prêtant à confusion à cause de définitions multiples, le choix d'une définition permettrait de lever toute ambiguïté. En effet, Mufwene (2002 : 20) souligne que

*« l'usage originel du terme créole<sup>1</sup> varie d'une colonie européenne à l'autre surtout par référence aux populations à propos desquelles on fait l'hypothèse qu'elles ont un rapport indiscutable aux variétés langagières désignées du même nom ».*

L'*objet créole* est donc indissociable de la *langue créole*. Et cette dernière est en étroite corrélation avec un passé colonial débutant au XVI<sup>ème</sup> siècle. Cependant, en basant sa réflexion sur *Eloge de la Créolité* (1989), Delphine Perret (2001 : 31) avance ceci « *Etre créole, ce ne serait pas forcément parler créole ou parler seulement créole, mais avoir une certaine identité culturelle [...]* ». Et si au début, le mot créole désignait « *les descendants des Européens ou des Africains qui sont nés aux colonies, pour les distinguer de ceux qui viennent d'arriver* » (Prudent 1993 : 162), il s'apparente davantage maintenant à une revendication,

*« le fait d'être nés, de s'être développés, d'avoir évolué là, d'avoir créé une langue, une culture dans ce lieu des Antilles où se sont rencontrés et affrontés des peuples, des langues et des cultures différentes au cours d'une histoire violente de colonisation, d'esclavage et d'immigration »* (Perret 2001 : 32).

Une fois ces propos appliqués à la ville de Fort-de-France, nous pourrions dire qu'il s'agit d'un espace créole qui assoit son identité sur la réalité géographique, historique et linguistique et culturelle liée aux Antilles,

*« une réalité constituée par la rencontre et l'adaptation de peuples différents et où l'identité sera de métissage ou plutôt d'« agrégat » (Eloge, p.26) ou encore « mosaïque » (Eloge,53) car elle illustre les apports variés qui ressortent de ces rencontres »* (Perret 2001 : 33).

---

<sup>1</sup> En italique dans le texte.

Et ces apports sont de multiples aspects. C'est ce que les pages suivantes se proposent de décrire. De sa naissance à sa forte urbanisation, en passant par son peuplement hétérogène, Fort-de-France s'érige dans toute sa créolité.

### 1.1. L'origine singulière de la ville.

Contrairement aux autres villes commerciales, Fort-de-France n'a pas vu le jour à l'occasion de foires. Du nom de Fort Royal, cette ville est créée en 1638. C'est alors une ville militaire avec des fortifications, pour loger les militaires de l'armée de terre et de la marine. Site présentant de nombreux avantages en termes d'environnement et de situation (baie profonde protégée des vents par les collines la surplombant et de ce fait idéale pour la navigation à voile à l'époque), il n'en est pas moins une cuvette marécageuse peu propice à des activités autres que militaires.

En trois siècles, entre 1638 et 1902, année de la destruction de Saint-Pierre lors de l'éruption de la Montagne Pelée faisant alors de Fort-de-France la seule ville, le développement de Fort Royal, devenu Fort la République, puis République-Ville et enfin Fort-de-France, est assez limité, malgré un développement démographique important. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la ville de Fort-de-France comptait environ 26 000 habitants.

### 1.2. Une urbanisation peu commune.

Depuis 1950, l'agriculture n'est plus le premier secteur économique. L'économie de plantation a connu des mutations profondes avec la départementalisation. La tertiarisation de l'économie – le secteur tertiaire domine largement, aussi bien le P.I.B.<sup>1</sup> que la création d'emplois – a favorisé le développement urbain. L'exode rural s'est poursuivi et Fort-de-France, tout comme Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, est située au cœur d'une agglomération de plus en plus importante.

L'habitat a été modernisé, de même que le réseau routier. Des équipements socio-éducatifs (écoles, lycées, etc.) ont été réalisés, des zones d'activités aménagées,

---

<sup>1</sup> Produit Intérieur Brut.



d'où une forte extension urbaine. De plus, Fort-de-France fonctionne comme une ville macrocéphale, c'est-à-dire qu'elle est unique dans un système où les villes secondaires ont moins de dynamisme. C'est une particularité des villes caribéennes.

### 1.3. La diversité de ses quartiers.

L'urbanisation intense de Fort-de-France a favorisé la multiplication des quartiers. Cette extension voit son point de départ au sud de la ville, depuis le centre-ville situé au bord de mer vers l'ouest et l'est, puis vers le nord. Cependant, le relief y étant très accidenté, le nord cessera quelque peu son urbanisation au profit des villes voisines à Fort-de-France, telles que Schœlcher et Le Lamentin. Comme signalé plus haut, Fort-de-France, construite sur un marécage, présentait une forte insalubrité. L'urbanisation permettra alors l'assainissement des quartiers, à partir des années 60 (opérations de résorption de l'habitat insalubre – R.H.I.).

Les formations différentes des quartiers font qu'il en existe une grande diversité, en fonction des populations, des activités économiques, etc. On peut déterminer 3 types de quartiers, valables pour les villes capitales comme Cayenne, Pointe-à-Pitre et bien sûr Fort-de-France :

- a) 1<sup>er</sup> type de quartiers : les centres-villes sont caractéristiques par leur type d'habitat, leurs activités commerciales et leurs équipements ;
- b) 2<sup>ème</sup> type de quartiers : à proximité du centre, les quartiers insalubres péri-centraux, insalubres en matière d'hygiène, manque d'assainissement, etc. (Terres Sainville, Texaco, etc.) ;
- c) 3<sup>ème</sup> type de quartiers : les quartiers résidentiels (Didier, Cluny) ou populaires (Trénelle).

Les Terres Sainville sont habitées au début du XIX<sup>ème</sup> siècle par des populations démunies qui provenaient du reste de l'île et vivaient dans les habitations sucrières. Les endroits comme la rive droite du canal Levassor et l'Ermitage (ouest du centre-ville) vont accueillir ces populations et deviennent bientôt des quartiers.

#### 1.4. La fragilité de ce système urbain.

En tant que « ville capitale », Fort-de-France est une ville à fonction politique, administrative et de responsabilité envers la population<sup>1</sup>. Elle cumule normalement la fonction politique à l'économie. Les villes antillaises dont les évolutions sont diverses ont bénéficié du commerce colonial organisé dans l'économie de plantation. De plus, les « villes capitales » (Fort-de-France, mais aussi Cayenne par exemple) connaissent une forte croissance démographique.

En s'aidant des travaux de Martouzet (2001), nous brosserons les tableaux géographique, économique et social de la ville foyalaise, avec ses forces et ses faiblesses.

##### 1.4.1. Aspects géographiques.

Fort-de-France, « ville-capitale » de la Martinique (département français d'Outre-Mer), s'étale sur une superficie de 50 km<sup>2</sup> où vivent près de 100 000 personnes. Son agglomération<sup>2</sup> (127 km<sup>2</sup>), composée des villes de Schoelcher, Lamentin et Saint-Joseph, fait qu'elle atteint 166 000 habitants, soit près de la moitié du nombre d'habitants de l'île, qui en compte environ 400 000 (d'après une estimation de l'INSEE datant du 01<sup>er</sup> janvier 2006). Située dans le centre de l'île, c'est une ville aux multiples paysages. Bordée par la mer au sud, elle est dominée par la forêt dense et un relief accidenté au nord, qui empêche toute expansion urbaine. Fort-de-France s'étale donc d'est en ouest, et *vice versa*, ce qui entraîne, de ces côtés, une urbanisation certaine.

Cette ville a pris de l'ampleur après l'éruption de la Montagne Pelée, en 1902, qui détruisit la « capitale » de l'époque, Saint-Pierre, ville forte de 30 000 âmes. Fort-de-France devient de ce fait le seul port de l'île. Alors que la géographie de Fort-de-France ne permettait pas qu'on y construisît une ville<sup>3</sup>, on parvint tout de

---

<sup>1</sup> Cf. chapitre 1, sous-partie « les critères de l'urbain » sur les différentes fonctions de la ville.

<sup>2</sup> En plus de Fort-de-France, la conurbation foyalaise comprend les communes de Schoelcher, Lamentin et Saint-Joseph. Elles furent regroupées de façon officielle en 2003 lors de la création, par le maire de Fort-De-France, de la CACEM – Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (Magallon 2004).

<sup>3</sup> Même si elle présentait un intérêt stratégique certain.

même à y élever des bâtiments, malgré un sol marécageux et les inconvénients qui lui incombent – les maladies tropicales notamment (Marlin-Godier 2000). Au fil des années, la situation s’est assainie (à partir du 18<sup>ème</sup> siècle puis au début du 20<sup>ème</sup> siècle, longs travaux d’assainissement) au point que les plus jeunes de la population ignorent cet état de fait. Et pour cause les constructions aussi audacieuses les unes que les autres : un parking souterrain dans le centre-ville, un centre des affaires d’une quarantaine d’étages prévu sur un front de mer artificiel et bien d’autres prouesses architecturales défiant la nature.

#### 1.4.2. Aspects économiques.

*« La représentation de l’économie martiniquaise qui en ressort est bien éloignée de l’image traditionnelle d’une économie agricole et touristique. La Martinique est aujourd’hui une région qui, malgré ses handicaps structurels, a réussi grâce à une croissance forte à se moderniser, à se diversifier, à créer des emplois, à développer santé et éducation, et à augmenter de manière significative son niveau de vie. Telle est l’image de la Martinique au début des années 2000. »*

Ainsi s’expriment le chef du service régional de l’INSEE Martinique, le directeur de l’IEDOM Martinique et le directeur de l’AFD Martinique aux suites d’un rapport réalisé par l’INSEE en 2000 sur l’économie martiniquaise. Quoique fortement dépendante des fonds de la France hexagonale, la Martinique d’aujourd’hui n’est plus l’île rurale et agricole d’il y a encore une trentaine d’années.

Cependant, force est de constater que cette économie dont la croissance est supérieure à bien des régions métropolitaines reste concentrée sur une ville. En effet, *« malgré tous les efforts faits pour créer des pôles de développement secondaires, la Martinique reste d’abord et avant tout centrée sur une ville : son chef-lieu de Fort-de-France »*, pôle très attractif, *« vampirisant toute l’île »* (Margueritte 2004 : 73).

### 1.4.3. Aspects socio-démographiques.

« *l'espace vécu est extrêmement stratifié socialement. La Martinique est une île où les quartiers jouent un rôle fondamental dans la vie sociale* » (Jalabert 2007 : 183).

Parce qu'ils diffèrent d'un quartier à l'autre, les aspects sociaux ne peuvent être abordés dans leur globalité. Tout d'abord, les évolutions de volumes de population selon les quartiers ne sont pas homogènes. Le centre-ville tend à se dépeupler (-30% entre 1990 et 1999), tandis que des quartiers comme la Meynard (au nord de Châteaubœuf sur notre carte p. 320 en annexe) voient leur population augmenter (+53% pour le quartier cité).

De même, le type de population diverge en fonction du quartier. Le centre-ville et ses quartiers proches (la Ville basse) présentent « *une population résidente fragilisée, [...] avec beaucoup de personnes âgées, une majorité de ménages vivant seuls, très peu d'étudiants, et de nombreuses familles à revenus très modestes* »<sup>1</sup>. Les quartiers du nord ouest se grossissent davantage d'une population aisée, de cadres supérieurs (0,8% à Volga ; 27% à Didier) répartis en familles avec enfants. Ainsi la population des moins de 20 ans des quartiers nord s'élèvent à près de 30%, tandis que les quartiers sud sont ceux où les effectifs de populations âgées sont les plus élevés.

Autre point de disparité : l'indice de chômage varie, même s'il reste élevé (23,1% pour la Meynard ; 44,6% pour Volga). De plus, la part des familles monoparentales change, de 27% à Crozanville à 65% à Terres Sainville. Ces observations peuvent être rapprochées du niveau de formation : les quartiers Volga et Trénelles présentent les plus faibles niveaux de formation, contrairement à Didier « *qui semble être le quartier le plus favorisé* »<sup>2</sup>. D'où la conclusion que « *le faible niveau de formation constitue l'un des facteurs principaux de la reproduction des inégalités économiques et sociales* »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Analyses du CCAS réalisées par le cabinet COMPAS en juin 2005. Rapport demandé par la Ville de Fort-de-France.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Idem.

Concernant les migrants, ils se regroupent davantage dans certains quartiers, notamment au sud de la ville et proches du centre-ville, comme Trénelles, Terres Sainvilles, Sainte-Thérèse. Ils n'ont cependant pas de quartiers dédiés, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de quartiers au sein de Fort-de-France uniquement composés de familles de migrants. Populations migrantes et non-migrantes sont toujours en contact ; on ne peut donc parler de ghettos.

Ces dissemblances par quartiers composent les forces et les faiblesses de la cohésion sociale de Fort-de-France. Faiblesses, car la ville doit gérer son développement à deux vitesses. Forces, car les quartiers les plus favorisés servent de modèles pour le reste de la ville. Dans tous les cas, l'espace foyalais semble être mu par la volonté de mener des projets pour résorber les divergences et par le sentiment de faire émerger l'identité de Fort-de-France en tant que « ville-capitale », au sein de l'île, mais aussi aux yeux de la Caraïbe. Cela passe de surcroît par son expansion qui ne cesse de décroître.

## **2. Une agglomération urbaine en expansion constante.**

### 2.1. Expansion géographique.

L'île s'urbanise. Le développement des axes routiers depuis Fort-de-France en est un des nombreux vecteurs. Comme nous le signalions plus haut, la Martinique est l'île la plus urbanisée de la Caraïbe, proportionnellement à sa superficie et à la taille de sa population. De ce fait, l'urbanisation foyale est croissante. Le centre étant saturé, la ville grignote l'espace de part et d'autre de Fort-de-France, au point que Margueritte titrera un de ses articles « *L'île est une ville* » (2004 : 73). Le niveau « d'urbanité » de Fort-de-France est tel qu'on assimile la Martinique à la ville.

En plus d'être le centre, en termes de noyau central, Fort-de-France est le 'milieu', c'est-à-dire qu'il se situe quasiment à équidistance entre le nord et le sud. Son rôle central n'en est que plus renforcé. Tous les centres ne sont pas des milieux, car ils ne correspondent pas nécessairement à des espaces se trouvant à égale

distance des différents lieux d'une périphérie en bordure. Pour exemple, l'île de Cuba dont les villes principales se situent l'une au nord (La Havane), l'autre au sud (Santiago de Cuba). Ce sont des centres, c'est-à-dire des noyaux, sans pour autant être situés géographiquement au centre de l'île.

Pour bien signifier cette expansion, récente puisqu'elle date des années 1950, Martouzet (2001) délimite trois couronnes partant de Fort-de-France et s'étendant dans le reste de la Martinique. Schœlcher, petite ville au nord de Fort-de-France, se densifie au point que sa population augmente de 103 % entre 1954 et 1967. Dans les années 1980, des services y sont localisés, tels que le Rectorat, l'université, le Trésor Public (Jalabert 2007 : 173). Au sud, la zone, alors agricole, du Lamentin voit elle aussi son paysage changer au point de devenir dans les années 1970 « *le pôle complémentaire de Fort-de-France* » (op. cit. : 174).

## 2.2. Expansion linguistique.

Cette expansion urbaine foyale est plutôt subtile. Elle peut être décelée à travers les mots. Par exemple, on ne parle plus de « bourgs », mais de « centres-villes » dans tout le reste de l'île. Le mot « rond-point » aussi fait partie intégrante du vocabulaire de chacun. Les communes « s'urbanisent » de par leur prolifération. D'ailleurs, où se trouve la limite ville-communes ?

Autre remarque, cette fois sous la forme de questions : y a-t-il véritablement des différences linguistiques entre Fort-de-France et le reste de l'île, comme on pouvait le constater il y a encore 50-60 ans ? N'y aurait-il pas généralisation des pratiques linguistiques ? Nous arrêterons là les questionnements. Des ébauches de réponses seront mentionnées dans le chapitre développant les analyses (Chapitre 9).

Quoi qu'il en soit, l'urbanisation croissante de Fort-de-France se fait sentir à travers toute l'île, géographiquement certes, mais aussi linguistiquement. Mais les aspects liés aux flux dans la ville se font voir, ou plutôt entendre, subtilement eux aussi à travers les « traces ».

### 3. Les « traces » laissées par les flux.

Déjà évoquées dans la littérature créole, les traces désignent quelque chose « de fragile, de précaire, de révoquant : la trace ne survit qu'à être fréquentée [...], elle doit savoir se faire discrète et ne pas révéler la stratégie d'occupation de l'espace 'mise en scène' [...] » (Yerro 1990 : 102).

Nous constatons que, associées au marquage, les traces contribuent à la « (re)construction permanente des identités » (Bulot & Veschambre 2006 : 12). Cependant, alors que « le marquage apparaît comme condition de partage d'une mémoire collective » (idem), vu le cadre social dans lequel prennent part nos recherches, cette condition de mémoire collective fait défaut (Mam-Lam-Fouck, 2003). Et c'est là que les traces font montre de tout leur sens. Ces traces sont la mémoire des habitants. Le regard extérieur, celui du chercheur notamment, peut analyser leur rapport à l'espace comme espace identitaire... Si l'évaluation des espaces urbains foyalais (les quartiers) est sensiblement la même qu'il y a 50 ans, ce n'est pas par mémoire collective assumée, c'est la volonté, au fil du temps, de continuer à s'approprier un espace auquel ils s'identifient, et surtout auquel le reste de la population ne cesse de les identifier. Pourquoi ? Serait-ce de l'ordre de « l'habitus » ? Et l'habitus linguistique ? Calvet l'aborde brièvement dans *Les voix de la ville* en termes d'avis que les locuteurs ont toujours sur les autres et les langues qu'ils parlent. Telle que nous voyons les choses, elle s'apparenterait davantage à l'*hexis* corporel (Ripoll 2006), mais au niveau linguistique. L'expérience sociale, et par la même sociolinguistique, du quartier habité s'impose à chacun, ce qui entraîne un comportement socio-langagier similaire aux personnes déjà installées. Ne pourrait-on pas alors évoquer l'idée d'*hexis* linguistique, au même titre que l'*hexis* corporel?<sup>1</sup>

La trace telle qu'appréhendée en géographie sociale (Ripoll 2006) correspondrait davantage à l'idée d'empreintes. La trace conceptualisée dans l'univers créole ne relève pas forcément du passé ; elle participe de l'identitaire, sans

---

<sup>1</sup> *Hexis* est le mot grec du latin *habitus*.

pour autant faire appel à la mémoire collective et a trait à une non-parole, à un acte effectué parce que l'individu se sent privé de parole ou parce qu'il souhaite être plus efficace que celle-ci. Son désir d'efficacité tend effectivement vers une certaine pérennité, une durée dans le temps, mais plus pour s'affirmer dans les esprits que pour témoigner d'un passé ou d'une histoire (« man ka kité an tras », en créole, pour signifier que « je laisse une preuve, une marque, de mon passage »).

Les concepts de « trace » et « marque » sont, par conséquent, à manipuler avec précaution sur un terrain tel que le nôtre. Une aire créole, en général, relève de particularités dues essentiellement à son histoire, une histoire jeune dont on ressent les effets tant au niveau social, qu'au niveau de la répartition spatiale de l'aire considérée. A Fort-de-France, les migrations anciennes et contemporaines permettent d'appréhender la catégorisation dont il est à penser qu'elle sera assurément différenciée, en complément de ce qui sera développé plus en aval dans ce travail.

### 3.1. Une scène incontournable des migrations ?

Comme mentionné plus haut, la Martinique est loin d'être l'île la plus représentative du phénomène migratoire dans la Caraïbe. Cependant, elle a toujours connu des migrations dont Fort-de-France était le principal théâtre. Qu'elles soient internes ou externes, elles ont influé sur le visage de la ville au fil du temps jusqu'à nos jours. Les migrations « anciennes » sont à l'origine de la composition et de la répartition actuelles de la population foyalaïse.

### 3.2. Les parcours migratoires internes des martiniquais.

Les migrations depuis les autres communes de la Martinique vers la ville de Fort-de-France permettraient de comprendre comment s'est effectué, et s'effectue toujours, l'appropriation de l'espace dans le centre de Fort-de-France. Nous en distinguons deux types à partir de repères temporels : dans un premier temps, l'après-éruption de 1902 et la crise sucrière qui date des années 20 ; et dans un deuxième temps, la décennie 1990 et les suivantes, avec la généralisation des véhicules particuliers.



### 3.2.1. Schémas d'antan : l'après-éruption de 1902 et la crise sucrière de l'entre deux guerres.

Aggravée par la chute du second Empire, la première crise sucrière de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, due à la concurrence faite par la betterave à la canne, fragilise l'économie martiniquaise et déstabilise la vie des campagnes. L'éruption de la Montagne Pelée en 1902 n'arrange rien et les déplacements vers Fort-de-France s'intensifient. En effet, près de 20000 à 40000 personnes sont sinistrées et/ou se retrouvent sans emploi (Martouzet 2001).

A cause de la définition des quotas, en 1922, de la production de sucre de canne et à l'internationalisation de cette production avec l'essor de nouveaux pays producteurs issus notamment du Tiers-Monde, la deuxième crise sucrière accélère l'accroissement de la population foyalaise. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la population urbaine de Fort-de-France était d'environ 7000 habitants. Elle compte 60000 personnes en 1954 et avoisine les 100000 personnes en 1990. D'où la création de nouveaux quartiers pour accueillir ces populations nouvelles. En effet, le centre-ville de Fort-de-France ne comptait que quelques centaines d'habitants. Le quartier populaire Terres Sainville, au nord du centre-ville est construit au début du 20<sup>ème</sup> siècle (Jalabert 2007) ; d'autres quartiers, à l'ouest de la ville, tels que l'Ermitage ou Didier, accueillant des populations de nature différente (modestes pour le premier, bourgeoises pour le second), naissent après la Seconde Guerre. Les quartiers plus à l'est voient eux aussi le jour ou leur densité augmenter : le Morne Pichevin, Sainte-Thérèse, Renéville, Morne Calebasse.

Un peu plus tard, de nouveaux quartiers émergent ou se densifient. C'est le cas du quartier Les Hauts du Port<sup>1</sup> qui remplace le Morne Pichevin, qui a totalement été rasé dans les années 1980. La SIMAR<sup>2</sup> « est également à l'origine de la création de plusieurs quartiers de ville, dont ceux de Floréal et de Dillon totalisant plus de 3 000 logements, créés au début des années 1960 pour faire face à l'exode rural des populations vers la capitale, Fort-de-France »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. carte de Fort-de-France en annexe.

<sup>2</sup> SIMAR : Société Immobilière Martiniquaise.

<sup>3</sup> Site de la SIMAR : <http://www.simar.fr/default.asp?conf=&cont=6&param=629>

### 3.2.2. Schémas actuels : de 1990 à nos jours.

Chaque jour, des milliers de martiniquais vivant hors de l'agglomération foyalaïse transitent par la ville pour se rendre d'un bout à l'autre de l'île, ou bien, rejoignent la communauté urbaine, pour des raisons professionnelles surtout. De plus, la concentration des administrations oblige cet « exode rural » quotidien, malgré un effort de décentralisation par l'Etat et les collectivités locales pour désengorger le centre urbain. Des déplacements s'opèrent de la ville, vers la ville, dans la ville.

### 3.3. Les migrations externes.

#### 3.3.1. Schémas d'antan : les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

Les premières migrations extérieures sont essentiellement dues à la période esclavagiste. En effet, il y eut une première vague d'immigration de colons européens. Ensuite, furent amenés des esclaves importés d'Afrique. Après l'abolition de l'esclavage (milieu du 19<sup>ème</sup> siècle), eut lieu une troisième vague d'immigration d'indiens, appelés « Coolies », bien souvent de façon péjorative par la population, de chinois et de congos servant de main-d'œuvre bon marché. En 1880, ils sont respectivement 12110, 512 et 6490. Enfin, on assista à une dernière immigration massive (fin 19<sup>ème</sup> – début du 20<sup>ème</sup> siècle) des « syro-libanais » spécialisés surtout dans le commerce.

La communauté chinoise, quant à elle, est beaucoup plus complexe. Deux types de chinois sont à considérer : les « anciens » et les « nouveaux »<sup>1</sup>. La Martinique a connu une immigration chinoise dans les années 1890. De nos jours, leurs descendants se sont insérés dans la population martiniquaise, tant au niveau linguistique, qu'au niveau social, et même s'ils ont un pouvoir économique fort, ils ne forment pas un groupe à part.

---

<sup>1</sup> Cf. § suivant.

Cependant, dans les représentations, la situation est toute autre. La partition de la population serait, semble-t-il plus sévère. Jalabert en fait l'analyse suivante :

*« Si la société se définit par une créolisation majoritaire, il n'en demeure pas moins que l'idée que certains groupes minoritaires de la population refusent de se mélanger aux autres, continue à s'imposer. Les Indiens, les Chinois, les Syro-libanais, les métropolitains de passage, composent des minorités qui auraient des attitudes sociales, notamment familiales, spécifiques face à la société créole. Si ces populations sont aujourd'hui considérées comme appartenant à la société martiniquaise, elles n'y seraient pas intégrées, vivant dans des bulles autonomes. Les Syro-libanais subissent par exemple une « discrimination [qui] s'est développée contre ce groupe, tout particulièrement par le biais de pratiques culturelles qui restent 'familiales' »<sup>1</sup>, ils continueraient à choisir leurs épouses dans leurs terres d'origines, refusant les mélanges. Un tel phénomène pourrait se rapprocher de celui des Chinois ou des Indiens qui ont longtemps été rejetés par le reste de la population et sont restés groupés sur eux-mêmes. Ces schémas restent-ils valables ? L'ouverture sur le monde, notamment par le biais migratoire, la lente dislocation des héritages familiaux anciens, ne conduisent-ils pas à une certaine reconsidération du schéma traditionnel appliqué aux minorités ? Aujourd'hui, les Indiens et certaines familles chinoises se créolisent [...]. Pour autant l'univers des représentations est souvent différent de la réalité » (Jalabert 2007 : 99).*

### 3.3.2. Schémas actuels : de 1990 à nos jours.

La préfecture enregistrait en 2004, près de 4000 arrivées de personnes issues principalement de la Caraïbe. Ces dernières années, en effet, on a assisté à une immigration jeune venant d'autres îles des Antilles. En effet, des Haïtiens, des

---

<sup>1</sup> Jalabert cite Dubost, « Les Syriens-martiniquais, une alternative identitaire exemplaire », in *Hommages à Jean Benoist*.

Sainte-luciens et des Dominicains, entre autres, viennent tous les ans s'installer à Fort-de-France.

On peut distinguer trois principaux groupes de migrants actuels : les Haïtiens, les Sainte-luciens et les Chinois. Les premiers constituent le groupe d'étrangers le plus important de l'île numériquement (1032 en 1999), sans compter les enfants d'haïtiens nés sur le sol martiniquais, ni les Haïtiens en situation irrégulière. Leur niveau social est assez modeste, même si quelques-uns accèdent à une situation meilleure.

Ils sont suivis de près par la communauté sainte-lucienne qui comptait 949 membres en 1999. Là aussi, ce chiffre ne serait qu'approximatif. Les Sainte-luciens effectuant de brefs passages dans l'île sont nombreux, du fait de la courte distance qui sépare les deux îles (40 kilomètres) ; et là non plus, nous ne comptabilisons pas les clandestins. Ces deux communautés vivent essentiellement dans les quartiers de Fort-de-France (Terres Sainville, Trénelle, Sainte-Thérèse), même si on les retrouve en plus faible nombre dans les communes (bourgs éloignés de Fort-de-France).

Même si elle est numériquement inférieure, ajoutons quelques mots à présent sur la population dominicaine. Constituée en majorité de femmes et d'enfants, elle vit surtout dans les quartiers Terres Sainville ou Trénelle. Peu nombreux, les dominicains restent entre eux et résident à Fort-de-France pour une durée indéterminée. N'excédant pas quelques années, ces courts séjours ont pour but d'amasser quelque pécule pour améliorer leur qualité de vie de vie en République dominicaine.

Bien qu'une solide réputation de prostituées colle à la peau des Dominicaines, leurs profils sont multiples. S'organisant en fonction de leurs besoins et de leurs parcours antérieurs, chaque Dominicaine fait des choix propres. Jannas (2007) parle de « *stratégies de « survie économique »* ». Il peut s'agir de commerces à domicile, de salons de coiffure, de petits snacks improvisés.

Souhaitant rester proches de leurs compatriotes car « *au-delà des filières plus ou moins organisées, il faut surtout retenir l'importance des réseaux familiaux et amicaux dans la migration dominicaine en Martinique* » (Jannas 2007 : 184), les ressortissantes dominicaines sont surtout concentrées dans le quartier des Terres

Sainville, comme nous le disions plus haut, quartier qui jouxte le centre-ville. Leur regroupement a un rôle linguistique et culturel puisqu' « *il est important pour elles de vivre les unes près des autres pour continuer à parler la langue natale et partager la même culture* » (idem : 188). L'espagnol cohabite donc, dans ce quartier, avec le français et le créole. Les Dominicains s'expriment sans complexe, « *on s'interpelle, on s'invective dans la langue natale, sans crainte du regard de l'autre [...]* » (idem).

Depuis quelques années, en plus des « anciens Chinois », d'autres Chinois s'installent et ouvrent principalement de petits commerces et des « snacks », petites échoppes de restauration rapide. Ils restent entre eux, sans pour autant être totalement inaccessibles. La majorité d'entre eux vit ou travaille au centre ville de Fort-de-France, mais aussi au Lamentin, à Schoelcher, à Ducos. Ils ne sont jamais très loin de l'espace urbain, lieu de toutes les commodités.

Les groupes liés aux migrations externes récentes sont des groupes nés de migrations essentiellement issues de la Caraïbe, sans que cela ne soit exclusif. Les trois premiers groupes mentionnés *supra* se localisent dans des quartiers spécifiques, souvent des quartiers modestes. Ces migrations ne se font pas sans incidence sur le paysage socio-culturel de la ville de Fort-de-France. Les paragraphes suivants évoqueront quelques exemples de l'hétérogénéité ainsi provoquée.

3.4. Une hétérogénéité culturelle et linguistique ou le paysage socioculturel foyalais : miroir d'un métissage linguistique urbain.

« *L'individu imprime donc de son identité toute langue dans laquelle il est amené à s'exprimer* » (Bauvois & Bulot 1998 : 75). Nous avons longtemps hésité avant d'utiliser le mot « métissage ». Lourd de sens en même temps qu'il prête à confusion, le métissage décrit plusieurs réalités : culturelles, linguistiques, spatiales, entre autres.

#### 3.4.1. Une hétérogénéité culturelle : des festivals et des animations culturels hauts en couleurs.

Le carnaval de Fort-de-France a accueilli ces dernières années des groupes de Haïtiens, de Brésiliens et bien d'autres encore, afin qu'ils participent aux côtés des Martiniquais à ce rassemblement festif. Ils sont invités à vivre cette fête comme s'ils étaient à Port-au-Prince ou à Rio de Janeiro, à exprimer leur différence de culture. Il faut qu'ils soient présents pour que le carnaval foyalais prenne tout son sens.

Le Festival culturel de Fort-de-France, consacré pour cette 37<sup>ème</sup> édition en 2008 à Aimé Césaire, se veut, d'ordinaire, métis (en 2005, « Imaginaires insulaires »). Des groupes d'ici et d'ailleurs contribuent à faire de ce festival un rendez-vous très apprécié de la population. Nous ressentons comme un besoin de cette dernière de se vouloir et de se savoir multiple.

De plus, des colloques sont organisés au sujet de ce foisonnement de cultures et de langues qui cohabitent. En novembre 2005, des universitaires se sont réunis autour d'un colloque sur le « Métissage ». Il y a là une volonté de saisir ce phénomène, de le cerner au mieux, mais aussi de montrer la richesse de la mosaïque urbaine que constitue Fort-de-France.

#### 3.4.2. Une hétérogénéité linguistique : l'apparition de nouveaux parlars.

Bien souvent, plusieurs communautés cohabitent dans un même quartier. De plus, grâce au fait que ces groupes ne sont pas fermés, cette cohabitation génère des unions. Par conséquent, les langues des uns et des autres se modifient, s'adaptent. Lorsque nous avons contacté par téléphone une association haïtienne, un homme nous a répondu ainsi :

« *Pou qui vous lé parlé ?* »<sup>1</sup>

Cette phrase, qui ne répond aux normes grammaticales ni du français standard, ni du créole, est pourtant compréhensible par un locuteur qui maîtriserait l'une ou l'autre des deux langues. Suivant la structure syntaxique du français, cet

---

<sup>1</sup> En français : « A qui voulez-vous parler ? »

En créole : « Ba ki moun ou lé palé ? ». « Ba » est utilisé en créole martiniquais.

énoncé utilise un vocabulaire issu du créole. Une telle situation ne se retrouve pas seulement chez les locuteurs haïtiens.

En nous entretenant avec un locuteur hispanophone (d'origine cubaine, cette fois), nous avons constaté une fusion subtile de créole et d'espagnol. Nous avons regretté ce jour-là n'être pas en possession d'un magnétophone. La syntaxe de ses phrases répondait à la syntaxe espagnole mais son vocabulaire était fortement empreint de créole. Malgré cela, tout locuteur créolophone aurait été en mesure de le comprendre. Jannas (2007 :189) constate, dans son étude sur les dominicaines installées à la Martinique, que « *la langue créole fait également partie des apprentissages réalisés sur le terrain, au contact des gens du pays* ».

Pour revenir à l'entretien que nous avons eu avec une directrice d'école, retenons ceci :

*« [...] La maman qui est venu dans mon bureau parlait, je sais pas, une sorte de langue, un machin avec un mélange d'espagnol, de créole, de français, enfin bref, un parler bien à elle que je comprenais heureusement, mais bon, elle n'est pas la seule comme ça. Et puis, c'est leur façon à eux de se faire comprendre, mais je sais pas si ils cherchent vraiment à s'intégrer, mais enfin, c'est pas facile [...]. »*

Ces parlers construits à partir d'apports multiples sont généralement compris, même par celui n'appartenant pas au groupe du locuteur utilisant ce parler. Cependant, et cela se ressent aux travers d'autres entretiens, ils sont perçus par le reste de la population comme un procédé d'identification à un groupe donné, comme une volonté du migrant de s'insérer certes...mais pas trop. Décime observait déjà ce phénomène lors de son étude sur la communauté haïtienne. Selon lui, le parler des Haïtiens à la Martinique relève d'un processus identitaire : on veut se faire comprendre de l'autre sans pour autant gommer ce qui fait que l'on est différent de lui.

Cette volonté identitaire participe à l'hétérogénéité linguistique de la population foyale. D'ailleurs, celle-ci ne dénonce pas cette affirmation d'identité différente. Il semblerait, au contraire, qu'elle la recherche et qu'elle l'assume complètement. Des manifestations, populaires ou bien savantes,

s'organisent chaque année pour mettre en avant ce métissage culturel et linguistique.

#### **4. Un espace créole et ses langues.**

##### 4.1. Des concepts utilisés par la sociolinguistique.

###### 4.1.1. La communauté linguistique.

Selon Fishman, le mot « communauté » est un mot neutre (tout comme le mot variété). Il précise que la « *communauté linguistique existe dès l'instant où tous ses membres ont au moins en commun une seule variété linguistique, ainsi que les normes de son emploi correct* » (Fishman 1971 : 43). Cette définition nous convient pour l'emploi que nous ferons du concept. Nous y ajouterons néanmoins une autre indication sur le fait que les membres de cette communauté puissent avoir en commun autre chose que la variété linguistique. Le groupe doit aussi partager un passé historique et des habitudes socio-culturelles – à quelque différence près – communs. Ces traits communs ne sont pas figés et la (ou les) variété (s) linguistique (s) utilisée (s) par le groupe est (sont) en perpétuelle mutabilité : les variétés linguistiques des locuteurs, leurs fonctions et les caractéristiques mêmes des locuteurs « *agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique* » (Fishman 1971 : 18).

###### 4.1.2. La description sociolinguistique.

Nous nous rapprochons de la vision de Kremnitz (1983 : 83-84) lorsqu'il s'exprime en ces termes :

« *Ce qui nous paraît important, c'est de faire la différence entre la description linguistique, [...] et la description sociolinguistique [...]* ».



Une description linguistique voudrait qu'on observe, entre autres, des phénomènes de continuum, dans le cas de langues génétiquement parentes, ou de *code-switching*, pour des langues non-apparentées, entendu que « *le phénomène étant au fond le même* » (idem). Par continuum, sont désignées les variétés de langues construites entre les – et à partir des – formes dites « pures » des deux langues en présence, « [...] *même si les langues « pures » sont fonctions de linguistes* » (de Robillard 2008 : 81). Le *code-switching*, alternance codique, se traduit par, comme le nom l'indique, l'alternance de langues (les codes), « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* » (Thiam in Moreau 1997 : 32). Mais plus longue analyse ne sera pas faite sur ces notions désignant des faits linguistiques propres aux contacts de langues<sup>1</sup>, même si nous revenons brièvement, dans la suite de l'exposé, sur les continua langagiers.

Ce qui paraît le plus préoccupant, à nos yeux, les faits linguistiques gardant néanmoins toute leur importance, c'est le fonctionnement, non pas des langues – sachant bien évidemment qu'elles ne peuvent évoluer sans leurs locuteurs –, mais des locuteurs vis-à-vis de leurs langues, en termes de communication, d'identification – de leur personne, de leur espace –, ou encore de démarcation. Certes, la variété de langue – ou les variétés de langues – qu'un locuteur emploie va de pair avec la fonction qu'il lui donne. Mais notre propos s'attache aux différentes fonctions qu'une langue peut avoir, sans chercher à savoir s'il s'agit d'une variété de français par exemple, ou encore de créole. Peu importent les nuances qu'il y introduit, un locuteur sait faire la différence entre les langues qu'il utilise. Les langues n'ont pas, au niveau individuel tout d'abord, les mêmes répartitions fonctionnelles. C'est d'ailleurs à ce niveau que Kremnitz (1983 : 84) fait intervenir la diglossie. Il envisage, de ce fait, « *la description sociolinguistique en termes de fonctionnements diglossiques où il semble possible de décider laquelle des langues on veut employer à un moment précis* ». Nous développons plus loin cet aspect en abordant le concept de diglossie, en tant que tel.

---

<sup>1</sup> Cf. Prudent, entre autres, pour le « continuum » français / créole notamment. Et Thiam, entre autres toujours, pour l'alternance codique.

Mais, avant de continuer, il nous faut préciser ce qui nous a poussée à opérer un tel positionnement concernant le contexte épistémologique.

Notre ambition de départ était plus vaste – trop vaste ? -. Il s’agissait, en partant de premières hypothèses, d’établir non pas un, mais plusieurs continua d’un créole. Trois observations concouraient à vérifier cette idée :

- 1) tout d’abord, sur le plan interne, on pourrait considérer deux formes de créoles, l’une de la ville, l’autre de la campagne ;
- 2) cela viendrait corroborer l’hypothèse – déjà étudiée auparavant – qu’il existe un créole du nord et un créole du sud ;
- 3) enfin, sur le plan « externe », les continua des migrants seraient un élément nouveau. Nous partions du fait que ceux-ci, sans parler un créole « correct » - certains préfèrent dire « pur » - ni pouvoir s’exprimer dans leur langue d’origine, en viendraient à élaborer – de façon peu réflexive – une variété de langue sur le continuum langue source (langue d’origine) / langue créole. Mais ce phénomène est difficilement saisissable<sup>1</sup>.

Ainsi, en plus du continuum, déjà étudié, français / créole, se déclinerait d’autres types de continua dont le point commun serait le créole. Si nous devons schématiser ce processus, une représentation graphique donnerait lieu à un ensemble d’axes qui se croiseraient en « étoile », avec un point de croisement n’étant pas systématiquement le même. Mais cette représentation de base qui voudrait que l’on se figure un continuum sur un axe ne nous semble pas satisfaisante. Tout d’abord, à cause de l’idée d’échelle, et donc de hiérarchisation, impliquée par l’axe.

Cependant, au-delà de cette vision graphique du problème, nous n’adhérons pas à l’idée que l’on puisse parler de continuum entre deux langues différentes. Le continuum ne peut aider à conceptualiser que les différentes variantes d’un même idiome. Le continuum français / créole ne semble pas valide, à moins que le français considéré, à savoir l’acrolecte de ce continuum, soit le français tel qu’il était parlé à l’époque coloniale (avec toutes ses variantes du 17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle). En effet, si l’on se réfère à Mufwene (2005 : 80)

---

<sup>1</sup> Nous utilisons dans la suite, pour les situations 1) et 2), le terme « variante » au lieu de « continuum », et pour 3), nous pensons que le terme interlangue pourrait convenir davantage.

*« les créoles se seraient développés en divergeant progressivement des variétés coloniales non standard des langues européennes, ayant commencé comme approximations plus fidèles de celles-ci et en développant avec le temps des structures de plus en plus différentes ».*

Il reste entendu que le français de référence n'était pas la langue sous sa forme standard, mais le français tel qu'il était parlé par les populations se rendant dans les îles colonisées du Nouveau Monde.

Donc si nous continuons à prendre en compte le français standard d'aujourd'hui, quelle variante serait si proche du français, sans pour autant en être, tout en restant du créole ? Comment identifier que, à un moment donné, il ne s'agit plus de créole, mais de français ? Et si nous prenons les formes anciennes du français, quels aspects structurels – et non sociaux - nous permettraient d'identifier le créole comme n'étant plus du français, tout en sachant là aussi que le terme « créole » n'est pas « *une désignation relevant de critères linguistiques* »<sup>1</sup> ? Pour que le concept de continuum, tel qu'il est conçu dans ce cas (cas du français /créole), puisse être valable, il faudrait que la langue acrolectale ait des variantes dans le mésolecte du continuum. Mais, nous persisterons dans l'idée qu'il ne peut y avoir continuum qu'entre les variétés d'une même langue, identifiées comme telles de façon explicite ; un tel phénomène entre deux langues différentes devant prendre une autre dénomination.

Nous disions que la schématisation par axe, induisant l'idée de hiérarchie, de stratification ne reflète pas la réalité langagière : 1) les notions d'acrolecte et de basilecte sont quelque peu désuètes, et même trop subjectives - nous ne sommes donc pas en accord avec Kremnitz lorsqu'il présente chaque production des locuteurs comme pouvant « *être située selon les pôles dominants et dominés de l'échelle [...]* » (1983 : 83). Le continuum ne doit pas être systématiquement associé à un fonctionnement diglossique, à une situation conflictuelle; 2) tous les locuteurs d'une même communauté linguistique ne se trouvent pas en même temps sur un même point de l'axe, ou bien tous répartis sur chacun des points de l'axe. Dans un même échange, plusieurs des variantes peuvent être utilisées sans pour autant que l'on

---

<sup>1</sup> Cf. Mufwene 2005 pour une analyse plus profonde.

puisse les situer sur un endroit particulier de l'axe. Mufwene (2005) propose un modèle sphérique pour le continuum créole puisqu'il pense que « [...] *le continuum créole est trop complexe et multidimensionnel pour le représenter sur un modèle linéaire* » (Mufwene 2005 : 86). Il ajoute d'ailleurs que les « continua langagiers » ne sont pas spécifiques aux communautés créolophones, mais là n'est pas notre propos.

Pour revenir au continuum, tel que l'on a clarifié le concept, disons que le nombre des variétés de langues en présence dans notre étude rend la tâche de vérification des hypothèses citées plus haut très difficile. Non pas que cette difficulté soit rebutante, mais nous préférons consacrer notre étude sur l'espace urbain et ses caractéristiques (nous abordons brièvement, à ce titre, le continuum créole urbain / créole rural<sup>1</sup>). Par conséquent, n'a pas été effectuée l'analyse des compétences linguistiques des locuteurs permettant d'identifier les spécificités des différentes variantes. En effet, les quelques observations dont nous disposons ne permettent pas une analyse approfondie. Enfin, nous nous sommes demandée si ces descriptions linguistiques étaient véritablement pertinentes pour notre étude. Certes, elles font problème, mais peuvent être étudiées au cours d'un autre travail de recherche.

Sans pour autant retracer l'histoire, depuis sa première apparition jusqu'à nos jours, du concept de diglossie, nous pourrions travailler, à la lumière des situations sociolinguistiques pour lesquelles il a été employé, sur ses apports et sur les manques dont il est empreint. Dans la partie suivante, nous verrons s'il est possible de le remplacer par une nouvelle notion en nous appuyant sur le terrain martiniquais et, de façon plus focalisée, sur l'espace foyalais.

#### 4.1.3. La diglossie.

##### 4.1.3.1. Une littérature dans le domaine bien dense : apports du concept.

Le concept de diglossie a été développé en 1959, d'abord par Ferguson, pour « *décrire toute situation sociétale dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines et fonctions*

---

<sup>1</sup> Cf. note page 109.

*complémentaires, l'une de ces variétés étant généralement de statut socialement supérieur à l'autre* » (Hamers & Blanc 1983 : 238).

Quels sont véritablement les manques de ce concept ? Il ne prend pas en compte l'évolution linguistique dans le temps. En effet, pour reprendre l'exemple du français et du créole, on s'était imaginé que leur relation resterait stable, presque figée, « *les relations entre créole et français, inscrites dans un rapport de diglossie (Ferguson, 1959), étaient prédites stables et peut-être pérennes* » (Prudent 2002 : 202). Se situant dans la synchronie, le concept de diglossie était tout à fait suffisant pour rendre compte d'une situation à un moment donné. Cependant, il aurait fallu mettre au point une notion qui puisse rendre la situation synchronique actuelle, tout en considérant le caractère diachronique du phénomène.

De plus, qu'en est-il lorsqu'il y a plus de deux langues en présence sur le même terrain, dans le même espace ? Là aussi, même si Kremnitz évoque la « *multiglossie* », on ne sait comment résoudre l'application d'un tel concept dans une situation différente. Le terme « diglossie », tel qu'il se présente, nous paraît donc un peu rigide.

#### 4.1.3.2. Répercussions (ou conséquences) sur le concept.

Si d'aucuns ont longtemps parlé de diglossie pour qualifier la situation sociolinguistique martiniquaise, on est en droit de se demander s'il n'y aurait pas eu, au fil du temps, une évolution de la situation du contact linguistique à la Martinique. Ainsi, Lambert-Félix Prudent présente-t-il les choses en affirmant : « *A la faveur d'une série de transformations sociales globales, un changement est apparu aux Antilles françaises tant dans les mentalités que dans les pratiques* » (2003 : 9). Il est à penser, eu égard à ces « transformations », que le concept de diglossie, tel qu'il apparaissait il y a 30 ans, ne peut plus être employé pour décrire la situation sociolinguistique qui nous intéresse. Prudent poursuit même en ces termes :

*« Changement dans la distribution des fonctions des deux langues [...], apparition de nouvelles attitudes communicatives dans les médias et les administrations, [...], entrechoquement de pratiques sociolinguistiques inédites, tout cela annonce la recomposition de la*

vieille diglossie<sup>1</sup>, [...] *l'aube d'un nouveau bilinguisme [...]* » (2003 : 11).

Mais tout n'est pas de déconstruire en constatant l'obsolescence de la diglossie, encore faut-il reconstruire en proposant, soit un nouveau terme, soit, tout en gardant le même, de le redéfinir pour dépeindre au mieux cette nouvelle donne sociolinguistique.

4.1.3.3. Un concept plus adéquat pour une nouvelle donne sociolinguistique, notamment sur le terrain foyalais.

Nous avons pensé au concept du « conflit linguistique ». Etant apparu dans un contexte particulier (la situation catalane), il ne serait pas incongru de l'étendre à la situation martiniquaise, tout d'abord parce que « [...] *le concept de conflit linguistique est pleinement opératoire, puisque modulable selon les contextes [...]* » (Lagarde 1997 : 69). Mais Kremnitz l'a déjà fait avant nous, étant donné que le terme avait été proposé « *pour décrire l'ensemble des situations dont la diglossie ne serait qu'une étape* »<sup>2</sup> (1983 : 71). Et pour reprendre rapidement en quoi il consiste,

*« il y a conflit linguistique lorsque deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre politiquement dominée »*<sup>3</sup>.

Même si Kremnitz semble se satisfaire de cette notion, nous ne pouvons nous empêcher de poser quelques questions : Qu'entend-on par « deux langues clairement différentes » ? Sommes-nous en présence deux (ou plusieurs) langues *clairement* différentes ? Pouvons-nous parler de domination politique ?

Les deux langues en présence sont certes différentes ; néanmoins, elles sont toutes deux parlées, plus ou moins correctement, par la moitié de la population. Bien que l'on trouve des locuteurs monolingues francophones ou créolophones – ces derniers étant plus rares –, il y a forcément intercompréhension. On ne peut estimer

---

<sup>1</sup> C'est pour cela que nous employons le terme « désuet » pour qualifier les notions d'acrolecte et de basilecte précédemment.

<sup>2</sup> Kremnitz cite, à ce sujet, Aracil (1965 et 1966) et Ninyoles (1969).

<sup>3</sup> Congrès de Cultura Catalana, 1978, vol. 1, p. 13.

la situation comme faisant transparâître une sorte de clivage linguistique qui séparerait la communauté martiniquaise en deux groupes linguistiques clairement distincts. Donc quelque réserve aussi peut être émise au sujet de la notion de conflit en observant les attitudes des locuteurs. En effet, la notion de conflit ne peut être considérée indépendamment du fait qu'elle « *repose [...] sur le constat objectif de divergences de comportements entre groupes et / ou individus* » (Lagarde 1997 : 68). Ce n'est qu'au niveau individuel qu'il peut être observé que la langue est utilisée comme facteur d'identification, voire de ségrégation : ces cas sont très isolés. A moins que ces derniers ne soient la manifestation d'un conflit qui serait latent et de nature micro-structurelle, c'est-à-dire individuelle.

C'est pour cela que le terme « *dominance* » paraît convenir puisque que le statut linguistique différent constitue plutôt une domination symbolique, sans qu'il y ait pour autant un véritable conflit linguistique. La répartition fonctionnelle des langues ne semble pas problématique pour les usagers. Effectivement, au niveau des pratiques linguistiques, les locuteurs de notre terrain parlent certes deux langues différentes mais ils ne font pas intervenir une intercompréhension ; de plus, les représentations qu'ils ont ne les conduisent pas au refus de se comprendre. Après ces rapides clarifications, il sera vu qu'en termes d'espace, les concepts abordés marquent, semblent-il, leur insuffisance.

#### 4.2. Le terrain foyalais à la lumière des concepts de la sociolinguistique urbaine.

Les notions de territorialisation et de catégorisation sociolinguistiques sont intéressantes à conceptualiser sur de nouveaux terrains afin d'en assurer leur validité. Fort-de-France, en effet, n'a jamais fait l'objet d'étude sur la territorialité, pas telle qu'elle est abordée ici, à savoir à travers ces deux concepts. Le postulat de départ repose donc sur le fait qu'une forte corrélation se formerait, en termes de discours, entre langues et espace. Ainsi, le discours sur les langues allant de pair avec le discours sur l'espace, est-il à penser que, si le premier diffère du fait d'être produit par un migrant ou non, le second différera à son tour.

Ensuite, le concept de diglossie. A la lumière de la définition de Ferguson et, partant d'autres définitions du concept de diglossie<sup>1</sup>, nous avons essayé de le tester dans notre étude en cours. La situation sociolinguistique du terrain abordé – Fort-de-France – correspond aux descriptions d'une situation diglossique. Pour être précis, il ne s'agit pas d'une diglossie stricte dans le sens où elle était entendue il y a une vingtaine d'années puisqu'elle s'assouplit au point où les locuteurs ne sont plus dans un état de « schizophrénie » face aux deux langues qui sont les leurs. Pour reprendre les termes de Prudent (2003 : 11), il y aurait comme « *une recomposition de la vieille diglossie* » (certains parlent de post-diglossie – Bulot 2006 qui reprend Tsekos 1999). Les langues en présence, le français et le créole<sup>2</sup>, font l'objet de répartitions fonctionnelles plus ou moins respectées et les débordements ou mélanges des deux langues effectués sont, dans une certaine mesure, acceptés. Tout locuteur se retrouve donc avec la possibilité de parler à sa guise les deux idiomes. Néanmoins, il s'agit bien d'une situation de diglossie – nous avons précisé « dominance » – et le français et le créole, sans être continuellement en concurrence, ont tout de même un statut différent. Le français sera plutôt valorisé tandis que le créole, lui, sera dévalorisé.

Ces valeurs positives ou négatives structurent les représentations des groupes sociaux en présence : si un groupe se voit attribuer le créole comme langue la mieux maîtrisée, plus son statut social sera amoindri ; à l'inverse pour le français : un groupe auquel on assignera la maîtrise de cette langue sera associé à un statut social élevé.

Cependant, sous l'angle du rapport entre langue et espace, la diglossie fait défaut. Cette dernière ne prend pas en compte la notion d'espace, en termes de valorisation de celui-ci. De ce fait, comment qualifier la catégorisation (différenciée ou non) qui voudrait que des espaces soient plus ou moins valorisés en parallèle avec l'utilisation des langues qui leur sont attribuées, langues valorisées ou formelles / espaces valorisés, langues dévalorisées / espaces dévalorisés ?

La diglossie ne fait pas intervenir la spatialité. La catégorisation, quant à elle, ne prend pas en compte les situations de diglossie. Deux expressions pourraient naître pour combler ce qui semble être un manque épistémologique : la

---

<sup>1</sup> Nous ne les citerons pas toutes ici.

<sup>2</sup> Nous pourrions préciser « le créole martiniquais », mais cela est peu pertinent, dans cet article, pour notre propos.



catégorisation diglossique ou la « ditopie ». La première prête à confusion. Elle pourrait signifier que des différences de statut sont attribuées à des espaces, qu'il y aurait des espaces « hauts » et « bas » sur une échelle de valeur. Ces différences seraient donc saisies par le discours. Mais cela signifierait-il une différence de statut des langues parlées ?

C'est pour cela que le terme *ditopie* semble mieux convenir. Le « topos » désignant le lieu, en grec, le terme pourrait convenir s'il s'agit alors de décrire toute situation sociétale dans laquelle deux espaces d'une même ville sont catégorisés en fonction des langues parlées qui leur seront attribuées, à condition que celles-ci soient elles-mêmes dans un rapport de diglossie clairement identifiée.

La *ditopie* est donc une forme de catégorisation. De ce fait, plusieurs types de catégorisations seraient envisageables :

-la catégorisation « simple » ou de base serait celle déjà définie par Bulot comme étant la hiérarchisation des espaces.

-la catégorisation différenciée : à un type de locuteurs correspondrait un schéma global de hiérarchisation dudit espace. Par exemple, entre migrants et non-migrants d'une ville sachant que parmi les uns, et aussi les autres, il peut y avoir des groupes de locuteurs multiples. La migration peut ne pas être le seul critère de différenciation.

-la *ditopie*, à savoir la catégorisation en situation diglossique.

-la *ditopie* différenciée, elle, serait l'apparition de différences de catégorisation entre différents groupes dans une situation diglossique.

Interviennent ensuite deux cas de figures extrêmes : la catégorisation inversée et la catégorisation différenciée inversée. La première serait observable dans le cas où il n'y aurait pas de hiérarchisation langue/ espace symétrique, c'est-à-dire que la langue serait valorisée et l'espace, dévalorisé ou *vice versa*. Le second apparaîtrait où cette hiérarchisation non-symétrique se ferait différenciellement entre les groupes de locuteurs en présence.

A notre connaissance, il n'existerait pas de terrains qui pourraient illustrer ces deux cas. Les catégorisations inversées sont-elles donc possibles ? Relèvent-elles ou pas de l'existant ? Si non, est-ce nécessaire de les mentionner ?

Les mentionner indique que la réflexion est toujours en cours et que toutes les situations n'ont pas encore été explorées. Ce type de catégorisations reste du domaine du possible.

**Conclusion du chapitre 5** – Fort-de-France est un espace créole dont les fragilités forment aussi ses forces. *Créole* à travers la mosaïque et la complexité qui résulte de son passé de ville coloniale et sa position géographique. *Fragile*, puisque cette ville naît sur un terrain instable, au relief multiforme. Pourtant cette cuvette bordée de mornes s'accroît inexorablement au fil des décennies, au point d'asseoir son hégémonie ; de plus, elle est découpée par une multitude de quartiers aux aspects tous aussi divers les uns que les autres. La population connaît une évolution hétérogène et se répartit en types d'une zone à l'autre, comme pour accentuer les clivages. Mais, cette ville reste *forte*, car son expansion constante diversifie ses paysages, sa population et donc apporte une richesse linguistique et culturelle. Scène de migrations, peu intenses certes, elle est un lieu de mécanismes peu communs à observer.

Des migrations internes et externes, anciennes et récentes ont des conséquences sur la population et la distribution socio-spatiale, ainsi que sur le paysage socioculturel. Est aussi constatée la présence d'autres langues aux côtés du français et du créole, telles que l'espagnol par exemple.

Ce terrain permet en outre de remanier et de préciser certains concepts de la sociolinguistique, et d'en valider d'autres de la sociolinguistique urbaine. En ce qui concerne la première, le concept de diglossie surtout méritait d'être assoupli étant donné l'évolution des situations économique, sociale, voire culturelle, à l'œuvre en Martinique en général, à Fort-de-France en particulier. Après analyse, nous lui avons préféré le terme de dominance marquant donc une domination symbolique, sans véritable conflit linguistique. Cependant, en termes d'espace, ces concepts restent insuffisants puisqu'ils ne prennent pas en compte la variable spatiale. Intervient alors un concept nouveau, celui de ditopie, pour décrire la catégorisation spatio-linguistique en situation de diglossie.

La sociolinguistique urbaine s'enrichit à l'analyse d'autres terrains, mais la ville étudiée gagne elle aussi à être observée sous cet angle. En effet, cela affine la perception des phénomènes socio-langagiers qui y sont opérés ; qui à leur tour nécessitent que soient précisés les concepts utilisés jusqu'alors.

## CHAPITRE 6. LA VILLE EN LANGAGE.

La ville est au centre de préoccupations actuelles. La montée de la violence dans les grandes villes (à Paris, la stigmatisation des banlieues, par exemple), l'urbanisation croissante (les grands projets urbains à Fort-de-France), la mise au point de politiques de gestion de la ville (cf. nombre de colloques et de plans sur la prospective urbaine), amènent à produire du discours sur la ville.

Les écrivains, les artistes se penchent eux aussi sur les phénomènes urbains. De la politique à l'art, en passant par l'actualité, force est de constater l'ampleur des écrits et des paroles sur la ville. Mais la densité de ces discours ne doit pas cacher les langues présentes et qui sont les supports des premiers.

En effet, à Fort-de-France, quelles relations entretiennent le français et le créole au sein de la ville ? Comment sont gérés par la Ville cette cohabitation et les apports que constituent les langues des migrants ? Quelle politique linguistique est menée ?

Quels types de discours sont tenus sur la ville ? Quels exemples en avons-nous sur le milieu urbain foyalais ?

Nous exposerons dans ce chapitre les rapports que Fort-de-France entretient avec ses langues, et notamment le rôle de celles-ci. Puis seront entrevus des discours sur cette ville, tout en mettant l'accent sur la rare prise en compte de certains d'entre eux : les discours des urbains, discours qui restent méconnus. Nous essaierons d'en indiquer les raisons et la nécessité de les saisir, tout comme les autres discours, au mieux.

## **1. La ville de Fort-de-France et ses langues.**

### 1.1. Rôle des langues en présence – surtout du créole – dans l'intégration des migrants.

Le créole jouerait un rôle important dans la vie sociale de ces populations en milieu urbain, et ce sera là le fil conducteur de notre réflexion. Fil conducteur qui constituera l'axe de notre développement en trois phases :

- la « ville comme facteur d'unification linguistique ». Nous nous demanderons si le créole ne participe pas au processus d'intégration de certains groupes en milieu urbain ;
- la « ville comme lieu de conflit des langues ». Plusieurs langues cohabitent et sont donc en conflit. Malgré le principe d'unification de la ville, par la ville, sous-tendue par le rôle du créole, ce dernier a des limites (nous prendrons l'exemple du système scolaire) ;
- et enfin, la « ville comme lieu de coexistence et de métissage linguistique ». Tous les groupes qui font la vie de Fort-de-France composent, chacun avec ses apports linguistiques, culturels, sociaux, la mosaïque du paysage socioculturel de cette ville.

Ces trois critères principaux ont été mis en évidence par Calvet au sujet de la ville. Mais, à la lumière de notre terrain, le créole concourrait à caractériser l'espace urbain qui nous intéresse. Rappelons que d'autres, avant nous, se sont aidés de ces critères pour analyser le rôle du langage dans le processus identitaire en ville<sup>1</sup>.

#### 1.1.1. Portée.

Nous verrons quelle est l'étendue des avantages d'acquisition ou d'apprentissage des principales langues en présence (français et créole), ou encore le rôle du créole dans le processus d'intégration de certains groupes en milieu urbain.

Les Haïtiens parlent le créole ; c'est leur langue maternelle. On peut considérer qu'il y a intercompréhension entre les créoles haïtien et martiniquais,

---

<sup>1</sup> Tsekos, Bulot, Große, 19.., « L'évaluation en discours ».

même si les différences entre les deux créoles ne se résument pas qu'à des variantes. Un haïtien qui quitte sa terre natale peut, s'il ne maîtrise que très peu le français, voire pas du tout, se faire comprendre au travers du créole. Bien souvent, il emprunte des termes ou des tournures au CM<sup>1</sup>. Il donne ainsi naissance, de façon inconsciente à un nouveau parler issu des deux créoles, à une sorte de continuum dont le CM serait l'acrolecte et le CH le basilecte. Si l'on se reporte aux travaux de A. O. Decime (1990), il ne s'agirait pas d'un phénomène à part, mais au contraire d'un processus « normal ». En effet, au-delà des différences entre les deux créoles, il constate qu'il existe de nombreuses similitudes morphologiques ; il en conclut :

*« Tout cela nous conduit à parler de l'existence d'une zone commune entre les créoles. Et c'est cette zone commune, ce fond linguistique commun que nous baptisons du nom de créolecte. »*

Tout en acceptant cette vision des choses, nous pensons que la motivation à emprunter des éléments du CM au détriment du CH, en plus du repérage des éléments communs, est due à la minoration du second par le locuteur au bénéfice du premier et une volonté d'intégration par la langue. Mais, pourquoi cette intégration transiterait-elle, plus ou moins longtemps, par l'usage du créole alors que le français est la langue officielle et de référence pour l'ensemble de la population martiniquaise ?

Du fait de sa pratique du créole, le locuteur haïtien acquiert facilement les nuances du CM et n'hésite pas à mélanger les deux langues pour produire son propre parler. Nous pouvons penser que ce dernier agit comme un marqueur identitaire, sorte de signe distinctif du haïtien déraciné. Mais il nous faudrait plus de données pour affirmer cela avec plus d'assurance.

Une autre possibilité pour expliquer de telle pratique est la suivante : les haïtiens migrants sont, pour la plupart, issus de classes sociales très modestes. En arrivant en Martinique, ils côtoient des autochtones de classes sociales similaires. Force est de constater que le créole est la langue maîtresse de cette partie de la population. Par conséquent, un premier palier vers l'intégration est de pouvoir s'insérer socialement, et dans cette situation, la langue joue un rôle important. Et cette langue, c'est le créole.

---

<sup>1</sup> CM : créole martiniquais ; CH : créole haïtien.

Les pratiques linguistiques des Sainte-luciens sont quasi-similaires. Une différence réside dans le fait qu'ils ont deux langues comme bagage, voire trois : l'anglais, un créole à base lexicale française (CBLF), un créole à base lexicale anglaise (CBLA). Ayant une langue en commun avec les martiniquais, ils n'hésitent pas à s'en servir. L'intégration linguistique par le créole semble plus aisée à faire pour ces populations. Ils en ont déjà fait l'acquisition avant d'arriver en Martinique.

Cependant, le cas des Chinois est plus complexe. Après plusieurs observations en milieu urbain, au centre-ville de Fort-de-France principalement, nous avons pu constater que les commerçants chinois s'exprimaient en créole avec leurs employés. Ce sont ces derniers qui servent d'interprètes lorsque le client ne parle que le français ou refuse d'utiliser le créole. Nous avons observé cela en plusieurs endroits de la « capitale ».

Ce qui est certain, c'est que les trois groupes pris en compte utilisent le créole comme langue d'intégration, du moins au début de leur séjour. D'autres groupes<sup>1</sup> seraient à considérer, mais le temps et l'espace (écrit) nous manquent pour développer ici d'autres observations.

#### 1.1.2. Limites du créole en milieu urbain : exemple du système scolaire.

L'utilisation du créole connaît des limites. Même si la pratique de cette langue permet à bon nombre de migrants de s'intégrer dans la ville, il reste certains lieux de celle-ci qui bannissent ces pratiques et où le passage au français est obligatoire. Le créole, langue de l'ombre, vit – voire survit – aux côtés du français. Cette dernière, langue unique du système scolaire, malgré quelques initiatives – souvent isolées – pour donner au créole une petite place, donne le mauvais rôle à ce dernier. Accusé parfois d'être un frein à l'apprentissage de la langue française, le créole a du mal à se faire accepter par les acteurs de l'école qui craignent alors, de par la proximité des deux langues, que leurs élèves ne fassent d'amalgame et ne les confondent ainsi.

---

<sup>1</sup> Les Dominicains, les Dominiquais, les Cubains notamment.

Cependant, et nous tenons à le dire avant de continuer, même si la présence du créole est timide à l'école, les enseignants, lorsqu'ils le peuvent et le jugent utile, n'hésitent pas à utiliser celui-ci pour s'adresser à leurs élèves. Certains d'entre eux prennent conscience de la transition obligée par le créole pour faire comprendre ce qui n'a pas été compris en français ou dans d'autres disciplines (les mathématiques par exemple, avec la notion de « kant é kant » pour expliquer une situation additive).

#### 1.1.2.1. Les langues en milieu scolaire.

Nous l'avions annoncé auparavant : la langue de référence est le français. Le créole est peu pris en compte, surtout en zone urbaine. Les programmes scolaires prévoient l'enseignement des langues étrangères, anglais et espagnol principalement, mais aussi de la langue régionale à partir du Niveau 1 de Cycle III (Cours Élémentaire 2) – les élèves ont alors 8 à 9 ans environ. Les enseignants doivent maîtriser ces langues bien que cet enseignement soit dispensé par des assistants de langue. Cependant, la réalité diffère beaucoup des exigences imposées par l'Éducation Nationale dans le cadre des réformes de 2002 (« Nouveaux Programmes Scolaires »)<sup>1</sup>. Très peu d'enseignants en école primaire parlent une langue étrangère et l'enseignement des langues vivantes fait défaut dans bien des écoles. De ce fait, lorsqu'un élève créolophone, mais surtout anglophone<sup>2</sup> ou, dans des cas de plus en plus fréquents, « sinophone »<sup>3</sup>, se présente à eux, ils se révèlent alors être complètement inefficaces.

#### 1.1.2.2. La gestion du conflit linguistique.

Peu de solutions sont offertes à ces enfants. Lors de leur inscription, leurs parents se heurtent à la barrière de la langue. Grâce au créole, ils peuvent se faire comprendre des directeurs d'école lorsque ceux-ci sont conciliants et veulent bien les recevoir. Et dans les cas où le migrant ne parlerait pas non plus le créole, il vient accompagné d'un compatriote vivant à Fort-de-France depuis longtemps ; il lui sert ainsi d'interprète pour accomplir les formalités.

---

<sup>1</sup> Cf. notre étude en milieu rural (mémoire de DEA). Après entretiens, la situation semble être la même en milieu urbain.

<sup>2</sup> D'origine dominicaine ou cubaine.

<sup>3</sup> Le « chinois » n'existe pas. Nous savons que c'est un raccourci que de parler de locuteur « sinophone » pour un individu parlant un dialecte chinois.



Lorsque l'enfant est enfin scolarisé, après bien des démarches administratives, soit il acquiert rapidement le français – c'est le cas pour les plus jeunes d'entre eux ; ils servent alors de relais entre leurs parents et l'école -, soit ils sont relégués au fond de la classe car se trouvent en difficulté, les enseignants les prenant rarement en charge dans une démarche de différenciation. Si ces derniers parlent la langue de l'enfant, ils feront alors l'effort de s'intéresser à lui. Mais, après un entretien avec une directrice d'école, ce cas est très rare.

Des classes « spéciales » sont donc créées pour remédier à ce problème : les CLIN (classes d'initiation). Elles accueillent essentiellement les enfants scolarisés depuis plus d'un an dans le système français, dans le cas où ils présentent des difficultés scolaires liées à leur non-maîtrise de la langue française. Etant donné que « *les enfants étrangers apportent un bagage culturel non négligeable et enrichissant qu'il convient d'exploiter* » (Abdallah-Preteille 1982 : 30), la CLIN est une classe ouverte. L'enfant n'y est pas enfermé et échange avec l'extérieur (les élèves francophones par exemple), la classe l'acceptant pour une durée plus ou moins longue (l'année, le trimestre ou quelques heures, pour du rattrapage intégré à une classe « normale »).

Cependant des enfants éprouvent des difficultés depuis les premiers mois de leur scolarisation. Ni eux, ni leurs parents ne parlent le français : c'est un conflit permanent. Ces enfants dits « primo-arrivants » n'ont pas la possibilité d'être insérés aussitôt la première année en CLIN. Ils perdent alors un an dans la plupart des cas.

Pourquoi ce conflit n'intervient-il, principalement, qu'à partir du moment où le migrant prend contact avec l'école ? Parce que le créole l'avait aidé à surmonter tout conflit jusque là. Dans les administrations, dans les commerces, dans la rue, ils usaient du créole. L'école établit une nouvelle donne : l'usage nécessaire et obligatoire du français.

Nous assistons à un phénomène de polyglossie : le créole est d'abord perçu par les étrangers comme un moyen d'intégration facile et rapide. L'école le relègue au second plan au bénéfice du français et prend à peine en compte la langue du migrant. Ludwig (1996 : 70) parle de « *fait polyglossique* », et ce, au sujet de la Guadeloupe. Ce fait qui serait de grande ampleur ne serait pas suffisamment pris en compte.

La ville, choisie par bon nombre de migrants étrangers, a pour effet contradictoire d'unifier et de séparer des groupes. Elle offre la possibilité à des groupes de langues différentes de cohabiter avec une relative sérénité. Le créole intervient alors comme pour faciliter cette intégration dans la ville. Cependant, certains de ses lieux, et nous avons pris comme exemple l'école, la freine. La maîtrise de la langue dite de référence s'impose comme une étape incontournable pour un accès à d'autres lieux et à d'autres groupes de la société. La ville accepte et rejette tels le flux et le reflux marins. C'est pourtant tout cela qui contribue à la richesse de Fort-de-France. Ce mélange d'eau et d'huile linguistique et culturel constitue la mosaïque de cette ville.

## 1.2. Gestion et politique linguistique de la ville.

En termes de politique linguistique, il semblerait que la Ville de Fort-de-France ne se sente pas réellement concernée, ce qui est compréhensible. En effet, la municipalité a dû mettre en place des projets pour « *redorer le blason d'une ville dépréciée* » (Jalabert 2007 : 180). Les langues ne font donc pas partie de ses priorités puisque le prestige de la ville ne passerait pas par la prise en compte des langues, mais plutôt par la gestion de problèmes socio-démographiques.

Si Fort-de France connaît une expansion croissante, surtout à sa périphérie, sur le plan démographique, ses quartiers centraux se dépeuplent au fil du temps : habitat insalubre, insécurité, etc. D'aucuns parlent même de « *ségrégation socio-spatiale exacerbée* » (op. cit. : 179). Par conséquent, au début des années 2000, un projet de ville est élaboré, avec l'aide de l'Etat.

« *Ce projet se fixe cinq objectifs : repenser l'articulation quartiers-ville-agglomération ; mettre en place une politique locale d'insertion et des équipements de services liés à l'hygiène et la santé ; promouvoir et valoriser les activités économiques notamment le tourisme ; valoriser la culture créole et les sports et loisirs ; ouvrir la ville sur la Caraïbe* » (idem).

Le volet « *valoriser la culture créole* » nous interpelle, car il est induit que la valorisation de la culture serait un des aspects qui permettraient de ramener le prestige de la ville et de faire revenir ses habitants. Autre raison de notre questionnement : la langue n'est pas mentionnée. Mais qu'entend-on par valorisation de la culture créole ? Quels en seraient les paramètres ?

Nous supposons qu'il s'agit entre autres d'événements tels qu'évoqués plus haut (cf. « Une hétérogénéité culturelle »). Cependant, les apports linguistiques et culturels des migrants, sont-ils pris en compte ?

### 1.2.1. Des apports culturels et linguistiques rarement mis en valeur.

#### 1.2.1.1. Etats des lieux.

Les manifestations prenant en compte la diversité culturelle et linguistique, et donc l'apport des migrants, sont encore trop peu nombreuses. De plus, les rapports et les bilans consultés n'en font pas état. Seule une phrase au sujet d'un « Conseil des Communautés », clin d'œil à la présence des migrants, apparaît dans le dernier programme de la municipalité.

L'affichage public est monolingue. Il est rare de voir des panneaux sur lesquels deux langues au moins figurent. Quelques-uns au centre-ville sont visibles, écrits en français et en créole. Des communes telles que Rivière-Pilote et les Anses-d'Arlets, au sud de la Martinique, dont les poids démographique et économique sont peu importants, pratiquent l'affichage bilingue, voire trilingue, depuis quelques années. Il est à penser que cet affichage a deux objectifs principaux : promouvoir la langue créole et faciliter l'orientation des touristes.

Au Centre-ville de Fort-de-France, circulent chaque jour depuis septembre 2002, à pied ou à vélo, des agents de médiation urbaine. Démarche innovante dans cette ville, la médiation a pour but de « *rétablir le lien social détérioré dans certains territoires* » (Larroque 2007 : 6). Même si leur rôle principal est de rassurer le citoyen face à l'insécurité « *en privilégiant le dialogue, l'écoute et la médiation* »<sup>1</sup>, les agents de médiation urbaine orientent, informent la population. Ils apparaissent comme étant l'interface entre la Ville et les usagers que l'urbanisation grandissante et

---

<sup>1</sup> <http://www.fortdefrance.fr>, lien « Sécurité », article *Les agents de médiation urbaine*.

l'effervescence urbaine effraient. Par conséquent, ils construisent eux aussi un discours sur la ville, sur fond de conciliation. Leurs interlocuteurs étant de multiples origines, leurs discours sont alors émis en français, en créole ou en anglais. Cette dernière langue est surtout utilisée pour s'entretenir avec les touristes étrangers. Cependant, force est de constater que le créole est la langue-maîtresse de leurs échanges. Ne constituant pas une force d'intervention au même titre que les polices municipale et nationale, ils « observent l'espace public », rappellent à la règle au besoin, gèrent des conflits, essentiellement en créole, même si le français reste présent. Le langage et les langues sont les éléments-clés du bon déroulement de leurs missions. Ces agents rapprochent une population aux bagages linguistique et culturel divers puisqu'enfin, est prise en compte sa parole. Mais cela est-il suffisant ?

#### 1.2.1.2. Conséquences.

Malgré des réunions de quartiers organisées par la Ville où les migrants eux aussi peuvent prendre part aux débats et indiquer leurs doléances, il semblerait que rien de significatif ne soit développé par la Ville en direction exclusive de ces populations – autre que dans une perspective scolaire. En effet, même si l'on peut penser à juste titre qu'il faille s'intéresser davantage aux jeunes migrants présents dans le système scolaire, il paraît réducteur de prendre en compte une seule tranche d'âges de cette population.

La population adulte migrante fait preuve elle aussi d'un dynamisme à considérer. La prise en compte de leur bagage linguistique éviterait des initiatives isolées (par les associations de migrants par exemple) et regroupement de certains migrants, notamment dans des zones particulièrement modestes, voire sensibles en termes de sécurité.

#### 1.2.2. Nécessité d'une politique linguistique spécifique et structurée.

##### 1.2.2.1. Pour les migrants.

L'amélioration de l'accueil et des résultats des enfants de migrants en milieu scolaire est une priorité. En effet, « *les migrants de nationalité étrangère peuvent être monolingues créolophones, tels les Haïtiens, bilingues (créole-anglais) comme*

*les Sainte-Luciens, ou parler une langue qui n'est ni le français ni le créole (par exemple, les migrants de Saint-Domingue) » (Isch 2002 : 233). « [...] l'enfant immigré non francophone complexifie un public déjà lui-même majoritairement bilingue » (Isch 2002 : 234). Mais, comme nous le disions plus haut, même s'il est primordial d'associer le système scolaire à la gestion d'un public migrant, cela ne suffit pas. En effet, il s'agit aussi d'une meilleure intégration des populations migrantes non-francophones. Nous verrons à ce propos les représentations des enquêtés (chapitre 9).*

#### 1.2.2.2. Pour la ville.

Dans la même lignée que la valorisation de la culture créole, une politique linguistique efficace pourrait rehausser « *l'image urbaine* » (Martouzet 2001 : 37) de Fort-de-France. En parallèle aux projets menés par la Ville, cette politique, en lien avec l'accueil organisé des migrants, redonnerait du prestige à la ville. Il faut en effet agir sur les représentations des urbains, et ceux qui ne le sont pas encore. Cela passe certes par un aménagement et une amélioration du territoire ; on agit donc sur l'espace. Mais cela passe aussi par la prise en compte des langues puisque langue et espace vont de pair. Il y a interinfluence entre les langues et l'espace. Par conséquent, agir sur les représentations des deux renforcerait l'impact des projets mis en place pour redorer le blason de Fort-de-France.

## 2. Le discours sur la ville.

### 2.1. Les réflexions sur la ville.

#### 2.1.1. Une analyse des quartiers.

*« Les quartiers résidentiels des classes moyennes se multiplient au détriment d'un centre-ville qui s'est dépeuplé : les collines de Bellevue, Clairière, Cluny<sup>1</sup>, puis [plus loin dans l'agglomération*

---

<sup>1</sup> Quartiers de Fort-de-France.

*foyalaise] à Schœlcher, Terreville, La Démarche<sup>1</sup> etc. » (Jalabert 2007 : 183-184).*

*« Deux phénomènes déterminants apparaissent cependant : un schéma de forte ségrégation par quartier qui demeure fondamental, avec des zones très riches qui peuvent parfois être directement au contact de zones très pauvres. Ces différenciations sont liées à des héritages historiques [...]. Un second phénomène se dégage autour de l'agglomération : le centre est déprécié par des faubourgs urbains pauvres tout particulièrement vers le sud et l'ouest de la ville, alors que le périurbain nord est plus avantage » (op. cit. : 184).*

Le regard porté sur les quartiers de la ville de Fort-de-France est celui d'un historien. Nous aurions pu choisir une autre analyse, ce qui importe ici étant la façon dont le regard est porté, plus que le regard en lui-même. L'auteur entame une description de la ville à travers le temps, en faisant apparaître les phases successives de sa construction. D'un centre nodulaire, la ville s'est étendue de toutes parts, menant ainsi à l'émergence de nouvelles zones habitées. Ces espaces appropriés le sont de façon hétérogène, puisque les populations se les appropriant le sont par essence aussi. Les écarts créés entre les différents espaces entraînent son découpage, d'abord ressenti, puis effectif. Sont alors obtenus les quartiers.

Une analyse pointilleuse, de Fort-de-France en particulier, peut difficilement ignorer les quartiers, à moins de considérer la ville comme sous-ensemble d'un méga-ensemble que serait l'île ou l'espace caribéen.

### 2.1.2. Un projet de cohésion sociale

Parallèlement aux multiples analyses qui peuvent en être faites, la ville fait naître des projets. L'un des derniers en cours mené par la municipalité de Fort-de-France est le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), sur la durée 2007-2009. Ce contrat a pour objectif d'harmoniser les quartiers de la ville en menant « *une politique de solidarité, de tranquillité publique, et de développement en direction des*

---

<sup>1</sup> Quartiers de Schœlcher.

*quartiers de la ville qui cumulent les difficultés sociales, urbaines et économiques les plus importantes* » (CUCS : objet et enjeux).

Ce qui nous interpelle là encore, ce n'est pas le projet en lui-même, mais le fait d'appréhender la ville par quartiers. Elle comprendrait principalement deux types de quartiers : les quartiers aisés, qui ne souffrent d'aucune difficulté particulière, et les quartiers dits « populaires ». La vision parcellaire de la ville est due aux représentations qu'en ont les acteurs urbains.

Ces réflexions sur la ville portent sur les quartiers : analyser les parties pour mieux appréhender le tout. Il est effectivement difficile de la saisir dans sa globalité au risque d'être imprécis, flou. Analyser la ville quartier par quartier est une façon de pouvoir reconstruire la mosaïque urbaine, en en considérant toutes ses particularités. Une des autres voies d'analyse est l'étude des discours spontanés qui abondent d'un bout à l'autre de la ville.

## 2.2. Les discours spontanés.

*« Le premier langage qui permet de qualifier l'expérience urbaine est [...] celui du poète et de l'écrivain, celui des mots et de leur rythmique »* (Mongin 2005 : 32). Ces mots découlent de l'observation de la ville : ses monuments, ses transports, les objets propres à la ville (les horodateurs, par exemple), ses gens. Ces derniers, de par leur langage corporel, gestuel, linguistique, s'expriment sur la ville ou participent à faire d'elle ce qu'elle est. Ne serait-ce pas là le premier langage de la ville ? Car les discours de poètes sont raisonnés, réfléchis, rendus beaux – ne serait-ce que par leur forme –, ceux du citoyen  $\lambda$  sont spontanés, vécus. Ils donnent à voir la ville sous son aspect brut. Mongin (idem) aborde quelque peu cette idée quand il reconnaît qu'il « y a autant de poétiques de la ville que de corps qui la parcourent et s'y aventurent ».

L'une des raisons pour lesquelles il faille accorder de l'importance à ces discours est qu'ils participent eux aussi à la mise en discours de la ville. Les ignorer serait occulter une partie de l'objet ville.

**Conclusion du chapitre 6** – Entre la description de Fort-de-France et la méthodologie d'enquête, « La ville en langage » présente rapidement ce que nous entendons par la prise en compte des langues en ville et des discours sur la ville.

Plusieurs langues cohabitent à Fort-de-France. Cette cohabitation n'est pas également répartie sur tout le territoire foyalais, puisque seuls quelques quartiers sont concernés par la coexistence de plus de deux langues, même si l'on retrouve le français et le créole dans tous les quartiers. Malgré tout, cette constatation amenait l'idée que les relations entre ces deux langues aient pu évoluer. Par conséquent, notre regard a davantage porté sur le rôle du créole, notamment dans l'intégration des migrants, avec ses portées et ses limites, cité pour exemple le milieu scolaire.

Ensuite, notre attention s'est dirigée vers la gestion de cette situation linguistique par la ville de Fort-de-France, tout en soutenant la nécessité de mener une politique linguistique adaptée à ce terrain.

Enfin, au-delà des langues proprement dite, une brève observation des discours tenus sur ce dernier, à travers des points de vue historique et politique introduit l'idée que tout discours, quel qu'il soit, participe de l'élaboration de la ville. Les discours structurent l'espace de ville.

Les questions posées en début de chapitre ne restent pas sans réponse. En effet, au sujet des rapports entre le français et le créole, dans une situation de polyglossie atypique, puisque seuls certains locuteurs migrants se trouvent confrontés à trois langues, il semblerait que le statut du créole change et qu'il devienne une langue intermédiaire, permettant parfois l'accès au français aux locuteurs non-francophones.

La Ville, à son tour, même si elle se rend compte de la présence de migrants sur son territoire, ne met pas en œuvre des projets réellement associés à cette présence. Pourtant, la considération de la richesse des apports linguistiques et culturels favoriserait l'intégration des migrants au sein de la ville et, par la même, la présenterait sous un meilleur jour. En effet, l'image de Fort-de-France gagnerait à être revalorisée, redorée.

Parallèlement à cela, de nombreuses réflexions sont engagées. Dans celles choisies ici, la ville y est perçue par quartiers entre lesquels il faudrait rétablir une certaine cohésion, malgré leurs disparités. Un florilège de pensées sur la ville de



Fort-de-France aurait pu être exposé, mais le but de cette courte présentation était d'ouvrir la voie à d'autres types de discours, moins réfléchis cette fois, qui ont eux aussi leur importance dans la mise en mots structurante de toute ville.

## CONCLUSION INTERMEDIAIRE : MIGRATIONS, FORT-DE-FRANCE, DISCOURS...

Contrairement à d'autres zones du monde, la Caraïbe n'est pas une zone de fortes migrations. Pour autant, le phénomène migratoire n'y est pas moins complexe. Extracaribéens, les départs s'effectuant vers les grandes métropoles d'Europe ou d'Amérique du nord, ou intracaribéens, les populations se déplaçant des îles plus modestes vers les îles plus aisées, les flux migratoires sont une constante dans l'histoire et la géographie du bassin caribéen. La Caraïbe insulaire, aire considérée pour l'étude, comprend plusieurs langues. La juxtaposition de celles-ci ou leur cohabitation pose la question de l'enjeu sociolinguistique qu'elles peuvent représenter. En effet, l'unité linguistique peut entraîner une cohésion étatique, cohésion pour le moment absente. Cependant, la diversité linguistique n'empêche pas les échanges inter-îles.

Fort-de-France, soumise à cette diversité, à une moindre échelle certes, s'est enrichie et édifiée suite aux migrations internes et externes dont elle a fait l'objet. Les déplacements internes, des campagnes vers la ville, au début du 20<sup>ème</sup> siècle ont entraîné la création de quartiers qui composent aujourd'hui encore une partie de la mosaïque foyalaise. Les mouvements externes, anciens ou actuels, ont façonné le visage de la population au fil du temps et permis la cohabitation de plusieurs langues dans l'espace de ville. Cette coexistence modifie quelque peu la donne sociolinguistique en redéfinissant le rôle du créole, alors langue intermédiaire entre le français et les autres langues.

Cette donne n'est pas valorisée par la Ville et seuls les discours issus de réflexions sur la ville sont considérés. Mais toute forme, tout type de discours révèlent le(s) visage(s) de l'espace urbain et la façon dont ses locuteurs se l'approprient.

**C/ SAISIR AU MIEUX LES DISCOURS SUR LA VILLE : UNE ENQUETE.**

Discours, du latin *discursus*, « dérouler sa pensée » : saisir les discours reviendrait à appréhender la façon dont les individus développent leur pensée, comment ils se représentent ce qui les entoure et quel raisonnement ils adoptent. C'est cela qu'il est difficile de saisir. Une enquête permet donc de structurer ce que l'on cherche, après être entré en contact avec les individus que l'on souhaite entendre.

Quelle méthodologie a été utilisée et quelles sont les étapes de réalisation de l'enquête ? Comment a été faite la restitution des données brutes ? En quoi leur exposition reste importante ? Quelle analyse en a été réalisée ? Quelle est la substance des discours recueillis ?

Le compte-rendu du protocole d'enquête donnera une visibilité de la raison d'être de l'enquête et la façon dont elle s'est déroulée. Les questionnaires qui en découlent ont fait l'objet d'un traitement par le biais d'un logiciel, traitement dont il est fait état dans cette partie.

Deux types de données brutes sont retransmises : quelques questionnaires et deux entretiens de migrantes.

La synthèse des résultats met au jour des représentations de locuteurs des rapports entre les langues et l'espace, leur vision de l'espace de ville de Fort-de-France.

## CHAPITRE 7. METHODOLOGIE D'ENQUETE.

*« Tout processus de recherche comporte un certain nombre de démarches qui s'enchevêtrent et se commandent, plus qu'elles ne suivent un ordre strictement hiérarchisé » (Grawitz 1996 : 497).*

Ce chapitre, axé sur la méthodologie d'enquête, comme son titre l'indique, se veut principalement une description des étapes de l'enquête réalisée et des outils utilisés pour la mener à bien. En premier lieu, l'élaboration d'un protocole fixe un cadre et matérialise les liens entre les hypothèses et la validation ou non de celles-ci. En effet, y sont déterminés le type d'informants et les objectifs précis à obtenir afin de ne pas s'écarter du sujet.

Il se peut que le contexte et les conditions de passation des questionnaires ou des entretiens ne soient pas favorables. Prendre conscience des difficultés de respect du protocole fait partie des étapes d'une enquête afin de réajuster la méthodologie, si nécessaire, et ainsi coller à la réalité du terrain. En suite logique de ce protocole, un questionnaire est constitué. Sa réalisation répond à des buts précis et aucune question n'est posée au hasard. De même, l'ordre des questions revêt son importance.

Enfin, tout matériau doit être traité. La méthode choisie est celle de l'analyse thématique, qui constitue une variante de l'analyse de contenu. Comme aide logicielle, à l'ère où l'informatique est reine, le choix de NVIVO s'est imposé puisqu'il repose sur l'analyse de contenu et s'avère pratique et simple d'utilisation lorsque le temps imparti à l'étude n'est pas infini.

## 1. Le protocole d'enquête.

### 1.1. Les informants.

Le groupe d'enquêtés pris en compte se compose de 21 répondants. Parmi ceux-ci, nous comptons 15 femmes contre 6 hommes. 11 enquêtés vivent à Fort-de-France, le reste étant réparti sur plusieurs communes de la Martinique, qu'elles soient au nord (Trinité), au sud (Sainte-Luce) ou au centre (Gros-Morne). Enfin, 18 non-migrants ont bien voulu donner leur avis, contre 4 migrants venant d'Haïti, Cuba, Cameroun et La Réunion.

Les proportions obtenues avec l'échantillon final sont les suivantes :

- **Non-migrants**: environ 81% (17 personnes).
- **Migrants** : environ 19% (4 personnes).
- **vivant à FDF** : 52% soit 11 personnes.
  - ☞ Hommes/femmes : 4 hommes / 7 femmes (36% / 64%).

#### **par tranches d'âge (personnes vivant à FDF):**

- ☞ -24 ans : 0 %.
- ☞ 25-59 ans : 48 % soit 10 personnes.
- ☞ 60-84 ans : 4 % soit 1 personne.
- ☞ 85 ans ou plus : 0 %.
- **vivant dans le reste de l'île et travaillant ou non à FDF** : 48% soit 10 personnes.
  - ☞ Hommes/femmes : 2 hommes / 8 femmes (20% / 80%)

#### **par tranches d'âge (hors FDF):**

- ☞ -24 ans : 0.
- ☞ 25-59 ans : 48% 10 personnes.
- ☞ 60-84 ans : 0.
- ☞ 85 ans ou plus : 0.

Nous avons fixé au départ un échantillon d'une centaine de personnes à interroger, échantillon découpé de la sorte :

- **Non-migrants** (ou Martiniquais, entendu celui qui s'identifie comme tel) : environ 89% soit 89 personnes.
- **Migrants** (celui qui s'identifie comme tel) : environ 11% soit 11 personnes.

Les critères précédents sont totalement subjectifs. C'est l'enquêté qui se catégorise selon ses propres critères d'appartenance.

- **vivant à FDF** : 34% soit 34 personnes
  - ☞ Hommes/femmes : 16 hommes / 18 femmes (48% / 52%)

**par tranches d'âge<sup>1</sup> (personnes vivant à FDF):**

- ☞ -24 ans : 35 % soit 12 pers.
  - ☞ 25-59 ans : 48,3 % soit 16 personnes, dont 5 chômeurs.
  - ☞ 60-84 ans : 15,2 % soit 5 pers.
  - ☞ 85 ans ou plus : 1,6 % soit 1 pers.
- **vivant dans le reste de l'île et travaillant ou non à FDF** : 66% soit 66 personnes
    - ☞ Hommes/femmes : 32 hommes / 34 femmes

**par tranches d'âge (hors FDF):**

- ☞ -24 ans : 18 pers.
- ☞ 25-59 ans : 36 personnes, dont 6 chômeurs.
- ☞ 60-84 ans : 7 pers.
- ☞ 85 ans ou plus : 5 personnes.

Ces chiffres permettaient d'assurer une représentativité de l'échantillon. Cependant, n'ayant pu recueillir que le cinquième de questionnaires, nous avons tout de même essayé de respecter les proportions de départ. De là, est né l'échantillon présenté plus haut et qui a servi notre étude finale.

Nous nous rendons vite compte que toutes les tranches d'âge ne sont pas représentées. Cependant, le rapport proportionnel « migrants/non-migrants », ou encore celui « vivant à Fort-de-France/vivant dans le reste de l'île » est sensiblement le même. Ou plutôt la différence observée ne porte pas préjudice aux résultats. En effet, de 89% de non-migrants, nous passons à 81%. Pour les migrants, de 11% à 19%. En ce qui concerne le groupe « vivant à Fort-de-France », la proportion varie de 34% à 52% ; pour celui « vivant dans le reste de l'île », elle varie donc de 66% à

---

<sup>1</sup> Ces découpages sont ceux utilisés par l'INSEE.

48%. Etant donné la nouvelle taille de l'échantillon, ces changements posent peu problème, voire pas du tout.

Quoi qu'il en soit, concernant la non-représentation de certaines tranches d'âge, cela nous amène à poser la question de la pertinence de l'âge, voire même du découpage par tranches d'âge adopté. En effet, si l'on prend conscience que d'une génération à l'autre, les représentations changent et que, par conséquent, il faille s'intéresser à l'âge des enquêtés, on a bien du mal, après ces résultats, à comprendre l'intérêt pour notre étude d'avoir une seule et même tranche d'âge pour une population s'étalant de 25 à 59 ans. En effet, même si elle correspond aux âges de la masse des actifs, il nous faudra voir lors de l'analyse s'il ne sera pas plus pertinent de la découper.

### 1.2. Les informations à obtenir.

L'étude se basant sur des représentations et non sur des compétences effectives (observées et évaluées), il s'agissait de les saisir au mieux. Sans anticiper sur la suite, nous dirons brièvement qu'il s'agissait de recueillir les discours sur les représentations des langues parlées (français, créole ou autres), de la ville de Fort-de-France en tant qu'espace abritant ces langues et espace urbain.

La raison du questionnaire était de pouvoir poser un maximum de questions tout en ciblant la recherche. De plus, certaines de ces questions demandant parfois de la réflexion, la forme même du questionnaire permettait de prendre le temps de cette réflexion. En effet, nous avons interrogé nous-même quelques enquêtés, mais la plupart ont préféré répondre par écrit et remettre en différé le document. Nous développerons cet aspect des choses un peu plus loin dans notre travail, lors « des difficultés liées à l'échantillonnage ».

### 1.3. Les objectifs.

Sans même savoir ce que l'on cherche, on est bien souvent tenté de vouloir faire des enquêtes, que ce soit par questionnaires ou en allant interroger des personnes qui pourraient, semble-t-il, apporter quelque lumière à sa réflexion. Le

piège, quoique tentant, fut évité : un questionnaire avec des questions ouvertes et des questions fermées, comme pour remplacer le dit « entretien » était déjà prêt alors qu'aucune hypothèse tangible, aucune problématique n'avait encore vu le jour. Ce questionnaire resta dans les tiroirs.

En effet, tout un travail de recherche documentaire, certes, mais aussi de réflexion à partir des acquis – des années précédentes et ceux des lectures actuelles – s'avérait nécessaire pour construire, sans perdre de temps, et surtout sans faire perdre de temps à ceux que l'on interroge – sous peine de discréditer l'étude en cours dans ses premiers balbutiements – une méthodologie d'enquête adéquate.

Une fois les réflexions préalables mises sur pied et la nécessité de recueillir du discours établie, un éventail de méthodes de recueil des informations surgit de toutes parts. Mais avant d'explorer les méthodes qui semblent être plus pertinentes pour atteindre nos objectifs, voyons quelles sont-elles et la raison pour laquelle il faut saisir au mieux la parole de locuteurs.

### 1.3.1. Du recueil : pourquoi et pour quoi faire ?

Une hypothèse, par définition<sup>1</sup>, est faite pour être vérifiée. En sociolinguistique, on peut difficilement s'abstenir du contact avec des locuteurs des langues prises en compte par la recherche. Ce contact peut donner lieu à différents types d'informations, que l'approche soit liée à l'observation – participante ou non – ou, à ce qui nous intéresse en l'occurrence, à du recueil.

*« [...] les méthodes d'entretien se distinguent par la mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. [...] ces processus permettent au chercheur de retirer de ses entretiens des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés »* (Quivy & Campenhoudt 1995 : 194).

Le discours ainsi recueilli doit être analysé sous deux angles : tout d'abord, l'information qu'il apporte à première vue – le contenu du discours – puis, la manière dont celui-ci est mis en œuvre – le discours en tant que « contenant », que processus.

---

<sup>1</sup> Le petit Robert : « base de la démonstration d'une théorie », « admise provisoirement avant d'être soumise au contrôle de l'expérience ».



L'information n'en est pas vraiment une puisqu'elle est empreinte des représentations des locuteurs. On ne recueille jamais des informations, mais toujours des représentations. L'erreur serait de ne pas le savoir et de considérer la parole de l'enquêté comme impersonnelle et totalement exempte de toute subjectivité.

Le discours de celui qu'on interroge se construit non seulement à travers son vécu, ses idéologies, ses propres représentations, mais aussi à travers l'interprétation que le chercheur en fera, même malgré lui. Une fois le discours recueilli – cette matière première qui n'a pas de prix –, on le soumet à l'analyse. Les idées extraites des différents corpus sont confrontées aux hypothèses. Elles viennent donc les confirmer ou les infirmer. Parfois, et même souvent, elles véhiculent des idées nouvelles qui viennent enrichir l'argumentation. Mais avant cette dernière étape jubilatoire, il importe de savoir comment recueillir cette parole tant désirée.

### 1.3.2. Du recueil : comment ?

Il existe multiples façons de recueillir du discours, l'essentiel étant d'introduire le moins de biais possible. En ce qui concerne l'enquête actuelle, elle comporte deux types de données : du corpus écrit et du corpus oral. Le premier consiste en les questionnaires remplis par les enquêtés eux-mêmes. Ce discours obtenu en différé peut poser problème dans le sens où il n'est pas saisi à chaud. Les conditions de renseignement des questionnaires ne sont pas connues. Il faut donc le manipuler avec précaution.

Le second consiste en l'enregistrement d'un entretien. Plusieurs entretiens ont alimenté l'enquête. Cependant, tous n'ont pas fait l'objet d'une bande audio à cause du refus des interviewés. D'où de multiples notes personnelles. L'entretien enregistré offre la particularité de saisir instantanément le discours et d'être en interaction avec l'enquêté. Cela concourt à la richesse de l'échange, et il peut arriver que des questions auxquelles l'on n'ait pas pensé auparavant, mais qui s'avèrent somme toute pertinentes, soient posées.

En termes d'outils techniques, l'appareil utilisé était un enregistreur numérique dont le fichier contenant l'entretien fut sauvegardé sur disque dur. La retranscription fut d'abord effectuée selon la méthode « papier-crayon » pour être

finalement directement tapée simultanément à l'écoute de la bande. Ce genre de données se trouve plus difficile à traiter car la retranscription est plutôt longue et fastidieuse. Mais les données recueillies sont plus denses et porteuses de plus d'informations.

#### 1.4. La soumission du questionnaire aux enquêtés.

##### 1.4.1. Les types d'enquête questionnaire semi-directif et entretien.

###### ➤ Un questionnaire semi-directif.

Même si notre démarche est plutôt qualitative, nous aspirions à ce que notre enquête puisse être généralisée à l'ensemble de la population, avec précaution certes. C'est, dans cette optique, que nous parlons de questionnaire semi-directif. L'alliance des deux mots peut choquer ; en effet, un questionnaire a la particularité de proposer plusieurs choix de réponses aux enquêtés (Quivy & Campenhoudt 1995) – réponses précodées auxquelles il leur faudra obligatoirement répondre afin que le traitement, généralement assisté par ordinateur, se fasse sans trop de difficultés par le chercheur.

Or lorsque l'on parle d'« entretien » semi-directif, les réponses ne sont point attendues puisque le chercheur modifiera ses questions en fonction du locuteur, pour que celles-ci soient des plus compréhensibles et ainsi assurer au dit entretien « *un degré maximum d'authenticité et de profondeur* » (Quivy & Campenhoudt 1995 : 194). Les objectifs de ces deux méthodes de recueil des informations sont, de ce fait, différents. Le questionnaire vise à connaître une population en tant que telle. On s'intéressera plus à ses comportements, ses conditions et modes de vie, ses valeurs et ses opinions, avec le souci de répondre à un problème de représentativité. Interroger un grand nombre de personnes s'avère, dans ce cas, être fortement recommandé, voire nécessaire. L'entretien est plus adapté pour analyser un problème précis : par exemple, en plus de leurs pratiques, on cherchera à savoir le sens que des acteurs leur donnent, les interprétations qu'ils ont d'un phénomène ou d'une situation. Il est possible de travailler avec un échantillon réduit. D'après les caractéristiques énoncées, on pourrait donc penser qu'il serait complètement contradictoire d'associer ces deux méthodes.

Cependant, il nous importait d'avoir un questionnaire de référence avec des questions précises, pour ne pas nous égarer lors de l'échange et, en même temps, laisser libre cours à l'enquêté quant aux réponses à certaines questions. Ce document<sup>1</sup> comprend des questions dites « fermées » : elles portent généralement sur les informations de base (âge, sexe, lieu de naissance, profession) et sur des pratiques. Les autres questions dites « ouvertes » sont certes précises, sans pour autant nous empêcher, lorsque la situation l'exige, de les transformer en questions plus compréhensibles pour l'enquêté. Pour éviter des blocages liés notamment à l'utilisation du français, traduire - ou plutôt transposer<sup>2</sup> - des questions en créole s'imposait.

Un autre souhait était de pouvoir, une fois l'enquête terminée, élargir les résultats obtenus, grâce à notre échantillon, à la population. Cette prétention relève d'une ambition que d'aucuns diront qu'elle est démesurée, d'autant plus que « *l'on ne prétend jamais à une représentativité absolue de l'ensemble d'une population ou de pratiques sociolinguistiques* » (Blanchet 2000 : 53). Nous sommes donc consciente que toute extrapolation de ce genre ne peut être faite sans une certaine précaution<sup>3</sup>. C'est pour cela que l'élaboration de l'échantillon doit être sujette à une rigueur particulière et les résultats soumis à des analyses statistiques précises. Les paragraphes ci-après s'attacheront à décrire les processus de constitution d'un échantillon. De plus, nous sommes convaincue que, même si une enquête s'inscrit dans un cadre qualitatif et que la représentativité de l'échantillon est secondaire, il importe que celui-ci ne soit pas composé au hasard.

#### 1.4.2. L'échantillon.

1.4.2.1. Son élaboration : respect de techniques en vue d'un échantillon fiable.

Selon Marien et Beaud (2003), la démarche statistique, encore appelée démarche quantitative, comprend trois étapes cruciales que tout chercheur maniant la statistique, que ce soit en sciences humaines ou autres disciplines, se doit de

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe « questionnaire de l'étude ».

<sup>2</sup> Sorte de mot à mot, du français au créole.

<sup>3</sup> Au sujet de la fiabilité d'une telle démarche, cf. Quivy et Campenhoudt (2003 : 192).

respecter : la quantification, l'analyse et l'interprétation. Ces deux dernières étapes sont parfois amalgamées mais sont bien deux travaux distincts ; l'interprétation consistera en les conclusions tirées de l'analyse statistique – analyse qui ne sera que « *l'application de techniques essentiellement mathématiques* » (Marien & Beaud 2003 : 3) mettant en relief des spécificités de l'échantillon interrogé. Quoi qu'il en soit, avant d'atteindre ces étapes, il faut respecter les techniques d'échantillonnage afin de ne pas réduire à néant tous les efforts impartis à toute enquête en général.

Un chercheur souhaite que ses résultats soient fiables. Il cherchera donc à réduire les marges d'erreurs, ou bien agrandir « le niveau de confiance » des résultats ainsi obtenus. La solution serait d'interroger tous les membres de la population étudiée. Cependant, si la population est dite « infinie »<sup>1</sup> (par exemple, tous les habitants d'une ville), cela sera coûteux, contraignant (contraintes liées à la durée impartie à l'étude, par exemple) voire décourageant, d'interroger tous ses membres.

Le choix d'un petit échantillon s'est alors imposé, mais pas sans certaines règles : celles d'un échantillonnage stratifié alliées à celles d'un échantillonnage par quotas.

Pour l'échantillonnage stratifié, l'on part du principe qu'une population comprend des sous-populations – les sous-populations sont les groupes qui, mis ensemble, forment une population donnée – et que ces dernières sont plus homogènes que l'ensemble tout entier « *ou que des éléments d'une population ne représentent qu'eux-mêmes* » (Marien et Beaud 2003 : 18). L'homogénéité peut agir au niveau du sexe ou de l'âge. L'échantillon sera constitué de « strates », c'est-à-dire de petits groupes ayant chacun ses propres caractéristiques (un groupe de femmes, un groupe d'hommes ; chaque groupe comprenant à son tour des échelles d'âges différents). Une bonne connaissance – connaissance statistique notamment - de la population étudiée s'avère indispensable.

L'échantillonnage par quotas, davantage utilisé en marketing, domaine pour lequel cette méthodologie se révèle pratique, consiste à ne prendre que des personnes répondant aux caractéristiques que se seront fixés les enquêteurs. N'utiliser que cette méthode reviendrait à tomber dans des échantillons non-probabilistes, c'est-à-dire ne faisant pas appel au hasard et ne donnant pas à toute personne faisant partie de la

---

<sup>1</sup> Par opposition à une population « finie » : « *population dont on connaît la taille au départ et [qui] est généralement petite* » (Marien & Beaud 2003 : 10).

population la chance de participer à l'enquête. C'est pour cela qu'il convient de combiner les deux types d'échantillonnage.

En effet, dans l'étude sur Fort-de-France, l'échantillon a été fixé à 100 personnes ; néanmoins, pour des raisons de temps et de moyens humains, il a été réduit à 20% de sa taille initiale. La composition de cet échantillon se devait d'être, non pas la plus représentative possible, mais, selon nous, « en conformité », notamment avec les objectifs de l'étude. Il y a un souci de cohérence vis-à-vis de la société étudiée. Les pourcentages du dernier recensement INSEE de la population martiniquaise (1999 et mises à jour récentes de certains résultats) ont servi de supports. Ont été retenus les pourcentages par sexe, âge et lieu d'habitation (vivant ou non à Fort-de-France)<sup>1</sup>. Un autre critère est le fait que l'enquêté soit migrant ou non. Mais il est totalement subjectif. On ne pourra donc pas le quantifier.

Cependant, vu le nombre d'enquêtes recueillies, nous nous sommes attardée sur leur qualité. Et puis, nous retiendrons un propos de Blanchet, « *dans une démarche essentiellement qualitative, les aspects quantitatifs ne sont qu'indicatifs et secondaires. Ils peuvent donc demeurer relativement approximatifs* » (2000 : 54).

#### 1.4.2.2. Difficultés liées à l'échantillonnage.

Tout n'est pas d'avoir un échantillonnage, encore faut-il le respecter. Et c'est là que la tâche devient difficile. Car même si notre objectif n'était pas de réaliser des statistiques reflétant la réalité du phénomène, comme il a été constaté un peu plus en amont, trouver des enquêtés fut notre plus gros problème : personne ne désirait se livrer à nous. Affergan affirme que c'est l'une des caractéristiques de la population martiniquaise, la volonté de garder pour soi cette parole. On parlerait facilement de l'Autre, mais pas de soi. « *Il arrive que les gens éprouvent des difficultés insurmontables à parler, à signifier ou à s'exprimer* » (Affergan 1983 : 163). Un enquêté nous a d'ailleurs avoué que les questions posées obligeaient à réfléchir sur soi, à pratiquer une introspection, attitude normale puisqu' « *en général, poser des questions fait réfléchir celui qui doit répondre* » (Grawitz 1996 : 512) – voyage intérieur que chacun n'a pas forcément envie d'effectuer. De cette introspection non-voulue, Affergan (1983 : 163) va jusqu'à dire que « *ce qui est fui*

---

<sup>1</sup> Cf. dans « Protocole d'enquête », la sous-partie « 1.1. Les informants » pour pourcentages de l'INSEE retenus.

dans une telle attitude, c'est la peur que le sens ne révèle aux individus la vacuité de leur être ». Il réside une peur certes, mais nous dirons plutôt que c'est la peur du regard de l'Autre, cet autre que nous constituions. Les réponses à nos questions constituaient une sorte de violation de leur univers.

C'est alors que nous avons remis en cause notre méthode d'approche. Comment mettre en confiance ces individus pour qu'ils nous parlent sans retenue ? Et si nous sommes arrivée à cette profonde remise en question, c'est aussi à cause du constat que d'autres jeunes chercheurs, sur le même terrain, n'éprouvaient pas autant de difficultés. Nous avons déjà, lors d'une précédente étude<sup>1</sup>, fait l'expérience de ce genre de travail, et ce, sans labour particulier. Notre recherche, était-elle alors inintéressante ? Y avait-il une barrière enquêtrice/enquêté invisible ? Le sujet était-il vraiment délicat ? Autant de questions qui restent sans réponse... Nous avons tout de même décelé un point commun entre notre recherche effectuée il y a quelques années et celles de nos collègues : il s'agit d'enquêtes réalisées en milieu scolaire. Il semblerait qu'à partir du moment où l'on souhaiterait dépasser ce cadre, les opinions seraient plus difficiles à recueillir.

Quoi qu'il en soit, avec le matériau recueilli, nous avons tout de même essayé d'en tirer la substance afin de livrer une enquête cohérente.

#### 1.4.3. Les types de questions.

Boukous (1999 : 16-17) présente 2 types des questions : celles qui se rapportent au contenu et celles qui se rapportent à la forme. Les premières sont des questions de fait, « relatives aux phénomènes observables » (*idem*) et qui peuvent être vérifiées par l'observation directe par exemple, ou d'opinion, « dites aussi parfois questions psychologiques » (*idem*) car elles concernent les représentations, les attitudes des enquêtés. Les secondes relevant de leur forme sont les questions fermées, qui présentent l'alternative oui/non, les questions semi-fermées ou questions à choix multiples, proposant un choix limité de réponses, et les questions ouvertes laissant à l'individu interrogé une totale liberté de réponse.

---

<sup>1</sup> Mémoire réalisé dans le cadre du D.E.A. (ex-Master 2).

Les questions fermées et semi-fermées apparaissent dans des questionnaires structurés tandis que les questions ouvertes composent un questionnaire dit non-structuré (Boukous 1999 : 17). Dans la même logique, nous dirons donc qu'un questionnaire comprenant des questions fermées et des questions ouvertes est un questionnaire semi-structuré. C'est un questionnaire de cette forme qui est proposé dans notre enquête.

Les questions fermées facilitent donc un traitement simple, une analyse immédiate, tandis que les questions ouvertes, privilégiant l'entière liberté du sujet, sont appropriées en cas de travail sur les opinions, les attitudes et les représentations. A cela, nous ajoutons les questions dites « de transition », qui, peu informatives, introduisent une question importante et/ou demandant une réflexion soutenue.

L'organisation des questions s'avère elle aussi importante et implique un rangement de celles-ci « *selon un ordre logique et psychologique approprié pour mettre à l'aise le sujet* » (Calvet et Dumont 1999 : 22). Les questions spécifiques suivront donc les questions générales. Les questions de fait précéderont celles d'opinion.

La langue utilisée dans les questionnaires et lors des entretiens est le français. Dans certains cas, il pouvait arriver que nous ayons recours au créole, mais cela s'est rarement produit.

#### 1.4.4. Les types de passation des questionnaires.

Du fait des difficultés évoquées plus haut, les contextes de passation s'en trouvèrent fortement réduits : le contexte professionnel (étudiants et enseignants), le réseau d'amis ou de connaissances, les voisins. Une association de migrants a bien voulu répondre à quelques questions par téléphone.

Pour ceux qui souhaitaient remplir eux-mêmes leur questionnaire, il y avait un délai de trois semaines avant récupération (un fichier Excel contenant les dates permettait le suivi de l'opération). La moitié des questionnaires n'a pas été rendue, malgré de multiples relances.

Pour les autres, un rendez-vous était pris pour la passation, à l'endroit de leur choix. Pour cela, nous avons donc leurs coordonnées. Ce type de passation était évidemment plus enrichissant.

## 2. La réalisation du questionnaire.

Le questionnaire comprend trois parties dont une a été scindée en deux comme pour servir d'introduction et de conclusion.

Cette partie « données générales » qui sera décrite la dernière reprend des renseignements qui aideront au traitement des questionnaires.

La partie sur « les pratiques et les représentations linguistiques » traite des langues et de leur usage au quotidien.

Enfin, la partie sur « la ville de Fort-de-France en mots » répond aux grandes problématiques posées par ce travail, les rapports entre espace, langues et société dans un contexte de migrations.

### 2.1. Les pratiques et représentations linguistiques.

6	– Que parlez-vous ? ( <i>une ou plusieurs réponses attendues</i> ) .....
7	– Est-ce pour vous : <input type="checkbox"/> une langue <input type="checkbox"/> un parler <input type="checkbox"/> un patois <input type="checkbox"/> autre : .....
8	– a) ( <i>Si l'enquêté en parle plusieurs</i> ) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces ..... ( <i>terme employé par l'enquêté</i> ) ? ..... .....
	b) Et d'après vous, avec qui ? .....
	c) Et vous, comment faites-vous ? .....

La question 6 a pour but de répertorier les langues en présence. C'est tout naturellement qu'elle est suivie de la question d'identification des parlars mentionnés (question 7). Il s'agit surtout de savoir comment les enquêtés qualifient le créole.



La question 8, divisée en trois, pose la problématique des situations d'emploi des langues évoquées et le type d'interlocuteurs auxquels l'enquêté s'adresse lorsqu'il utilise telle ou telle langue. La différenciation b)/c) entraîne des réponses prenant en compte les représentations des pratiques de l'Autre et celles de soi. Cependant, nombre d'enquêtés ont amalgamés ces deux questions en rendant compte de leurs propres pratiques seulement.

Les trois autres questions diffèrent, que l'interrogé se présente comme migrant ou non (nous leur laissons le choix de se caractériser.

*(s'il s'agit d'un migrant)*

9 – D'après vous, quel rôle joue le créole dans les relations que l'on pourrait avoir avec les Martiniquais lorsqu'on arrive en Martinique ?

10 – Pensez-vous qu'utiliser le créole peut vraiment faciliter l'installation de quelqu'un qui arrive en Martinique ?

oui       non

Si **oui**, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour lesquelles certains choisissent cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa capitale), comme « terre d'accueil » ?

.....

Si **non**, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour lesquelles certains ne choisissent pas cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa capitale), comme « terre d'accueil » ?

.....

11 – a) Et vous, pensez-vous parler créole... ?

très bien     bien     assez bien     plutôt mal     pas du tout

b) Quel créole parlez-vous ?.....

c) Pensez-vous le parler correctement, mieux que d'autres ou moins bien que d'autres ? .....

Nous cherchons à savoir, dans le cas d'un migrant, quel rôle le créole jouerait dans leur intégration, tout d'abord au niveau de leurs relations avec la population autochtone (question 9), ensuite dans le choix du pays d'accueil (question 10).

La question 11 aborde les niveaux déclarés de créole et le créole parlé.

Les questions attribuées au non-migrant abordent l'utilisation du créole en Martinique (question 9), la possibilité qu'il y ait plusieurs créoles (question 10) et

éventuellement, les variantes au sein d'un même créole, celui qu'il parle (question 11).

(s'il s'agit d'un non migrant)

9 – Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ?.....

10 – Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? .....

a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? .....

Si non, question 11.

b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ?

11 – Vous m'avez dit parler créole ou le créole ..... (*terme de l'enquêté*) ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ?

oui       non       peut-être

Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? (par exemple, les habitants du nord de l'île parlent-ils un créole différent de ceux du sud ? de même pour ceux de la ville et ceux de la campagne ?).....

Qu'il soit migrant ou non, ces trois items (9, 10 et 11) interrogent leur rapport au créole.

## 2.2. La ville de Fort-de-France en mots : visions internes et externes.

### *Visions externes.*

12 – Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ?.....

13 – a) Fort-de-France, est-ce une ville ?

de grande taille     de taille moyenne     de petite taille     ce n'est pas une ville ; c'est donc.....

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ?

tout le reste de l'île       la moitié de l'île       une petite partie de l'île

Fort-de-France est la seule ville de l'île

De quelles villes s'agirait-il ?.....

Tout d'abord, une question de transition entre la partie sur les langues et celle sur Fort-de-France (question 12). Cependant, les réponses à cette question informent

sur les définitions qu'un locuteur  $\lambda$  élabore de la ville. Ainsi peut-on établir une définition de la ville par ceux qui y vivent ou qui la vivent. Cette définition empirique, moins précise que les définitions scientifiques, a le mérite de coller aux représentations, voire à la réalité quotidienne des urbains.

Ensuite, une question (13-a)) sur la taille de Fort-de-France par les enquêtés permet de voir leurs villes de référence. Enfin, en répondant à la question 13-b) ils positionnent le caractère urbain de l'île et ainsi infirment-ils ou confirment-ils l'avis de certains spécialistes sur le fait que « l'île est une ville » (Margueritte 2005).

*Visions internes.*

14 – Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux?

1).....

2).....

3).....

4).....

5).....

et plus : .....

15 – a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ?.....

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...  
.....

Les questions 14 et 15 s'intéressent aux quartiers de Fort-de-France, en termes de prestige, et au centre-ville. Cela fait écho, non seulement aux questions suivantes, mais aussi à la notion de centralité linguistique, afin de savoir si le centre-ville est le quartier de référence, en matière de langues, comme cela arrive dans d'autres villes, notamment à Rennes (Bulot).

Les questions 16 et 17, accompagnées d'une carte, précisent le sujet en faisant le lien langue/espace.

16 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ? (*soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien*).

b) Pourquoi ? .....

17 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ? (*soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien*).

b) Pourquoi ? .....

Ces deux questions ont pour objectif de cerner la façon dont les locuteurs interrogés répartissent (socio)linguistiquement l'espace. Nous partons de l'idée que la représentation qu'ils ont du rapport langue(s)/espace conditionne leur propre appropriation de l'espace et leur identification à celui-ci. Bauvois et Bulot (1998) précisent que « *l'identification [...] va davantage concerner le mouvement qui va faire s'approprier ou faire se différencier un locuteur ou un groupe de locuteurs par rapport à un autre sur la base de la reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires* » (Bauvois et Bulot 1998 : 63).

De plus, « *Le quartier [...] est une échelle signifiante [...] pour ses habitants qui, depuis l'intérieur, le vivent, se l'approprient et se construisent à travers lui* » (De Lafargues 2006 : 41).

Ces questions à partir d'un découpage de la ville par quartiers, découpage semblant simple et facilement compréhensible par migrants et non-migrants permettent d'aborder le rapport entre langues et spatialité – travail inédit à ce jour à Fort-de-France – autour de deux grands questionnements méthodologiques :

a) répartir sur la carte des quartiers de Fort-de-France les chiffres 1 à 5 pour établir les endroits où les langues (créole et français) sont le mieux parlées (1 signifiant que la langue n'est *pas du tout* parlée dans ce quartier ; 5 signifiant que la langue est *très bien* parlée dans le quartier. Les autres chiffres correspondaient à des avis intermédiaires : *plutôt mal, assez bien, bien*) ;

b) Eliciter les attitudes ainsi produites et portées sur la carte.

Même si nous avons conscience que la carte est une forme discursive, elle a l'avantage de lier discours et spatialité, et de notre point de vue d'approcher l'appropriation sociolinguistique de l'espace.

Pour l'élaboration de la carte, nous avons procédé comme suit :

1) une pré-enquête a servi à interroger des foyalis<sup>1</sup> sur les quartiers, en leur demandant de citer les principaux quartiers de Fort-de-France. Nous avons ensuite cherché une carte officielle des quartiers, document trouvé parmi les travaux et publications de l'INSEE.

2) l'élaboration proprement dite de la carte : à l'aide de toutes ces données, nous avons schématisé une carte simplifiée mentionnant les quartiers de Fort-de-France (Cf. carte en annexe).

Les autres questions portent sur les échanges entre migrants et non-migrants, l'accueil des premiers, l'emploi à Fort-de-France, son caractère vivant et les projets liés à l'urbanisation (questions 18, 19, 20, 21 et 22).

18 – Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ?

beaucoup     assez     un peu     pas du tout

Pourquoi ? .....

19 – Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? .....

20 – Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ?

très facile     assez facile     peu facile     pas du tout

A quoi cela est-il dû ? .....

21 – a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez-vous qu'elle est une ville vivante ?

très vivante     assez vivante     peu vivante     pas du tout

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? .....

22 – Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? .....

---

<sup>1</sup> Habitants de Fort-de-France.

### 2.3. Les données générales.

Les questions de base ou générales introduisent et clôturent le questionnaire. Ces questions seront divisées en deux pour éviter que l'enquêté ne se sente dès le premier abord, harcelé par des questions très personnelles. Elles servent à l'analyse et permettent d'établir des catégories, des sous-groupes (sexe, âge, notamment). Nous les utilisons comme attributs lors de l'utilisation du logiciel de traitement de données textuelles.

#### *Les questions d'ouverture*

- 1 – Année de naissance de l'enquêté : .....
- 2 – Sexe de l'enquêté :  H     F
- 3 – a) Dans quelle ville êtes-vous né ? .....
- b) Où sont nés vos parents ? .....
- 4 – Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? .....
- 5 – a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? .....
- b) Et dans la région ? .....

#### *Les questions de clôture*

- 23 – quel est votre métier : .....
- a) L'exercez vous en ce moment ?  
       oui     non
- b) Où l'exercez-vous ? .....

Cette dernière donnée nous permettra de savoir si l'emploi est un facteur de flux convergents vers la ville, dans le cas où cette dernière ne serait pas le lieu de résidence de l'enquêté. Mais cela nous permettra de savoir aussi, dans le cas où la ville serait à la fois lieu de résidence et lieu de travail, quels sont ses quartiers qui « communiquent »).

### 3. Le traitement des questionnaires.

Le choix s'est porté sur un logiciel de traitement de données de QSR, NVIVO. La difficulté éprouvée au premier abord provenait du fait que le logiciel était en anglais et que nous n'avions pas reçu de formation préalable ; d'où une auto-formation, à l'aide de guides en ligne. La méthode qualitative préconisée consiste essentiellement en l'analyse de contenu.

#### 3.1. L'analyse de contenu.

Après maintes recherches documentaires sur le sujet, nous avons finalement opté pour les explications de Quivy & Campenhoudt (1995), eux-mêmes principalement inspirés de Bardin (1993), Barthes (1981), ou encore Ghiglione, Matalon & Bacri (1985). En effet, il peut arriver que l'analyse de contenu soit distinguée de l'analyse de discours notamment. Il fallait donc se situer dans l'une ou l'autre de ces analyses.

Sans pour autant mentionner l'analyse de discours, Quivy & Campenhoudt semblent ne pas distinguer les deux méthodes. En décrivant l'analyse de contenu, les caractéristiques alors attribuées à l'analyse de discours apparaissent, à savoir la prise en compte d'une réalité interne à l'énoncé dégagée des éléments tels que l'argumentation, la stylistique, les enchaînements et la forme des unités de sens présents dans le discours, qu'il soit oral ou écrit. L'analyse de contenu est alors découpée en différents types d'analyses ou « *variantes* ».

De même, alors que l'on pourrait penser que l'analyse de contenu serait principalement, voire exclusivement, qualitative, Quivy & Campenhoudt rappellent qu'il existe différents méthodes d'analyses de contenu qu'on ne peut résumer « *en deux catégories : les méthodes quantitatives et les méthodes qualitatives* » (1995 : 231). Et eux d'ajouter : « *Ces distinctions ne sont valables que très globalement : les caractéristiques propres des deux types de démarche ne sont pas aussi nettes et plusieurs méthodes font aussi bien appel à l'une qu'à l'autre* » (idem). Ces auteurs déclinent « *trois grandes catégories de méthodes* » subdivisées en principales variantes.

Ce découpage, qu'ils proposent « *sans prétendre régler toutes les questions de démarcation entre les différentes méthodes d'analyse de contenu* », nous convient dans la mesure où il prend en compte les principales préoccupations liées au traitement de données textuelles : le quantitatif en complémentarité au qualitatif, l'étude linguistique tout comme l'étude extralinguistique du discours, etc. Ces auteurs distinguent donc les analyses thématiques, les formelles et les analyses structurales.

Les premières comprennent l'analyse catégorielle (essentiellement quantitative, « *consiste à calculer et à comparer les fréquences de certaines caractéristiques* », idem : 232) et l'analyse de l'évaluation. Celle-ci s'intéresse aux représentations des locuteurs (Quivy & Campenhoudt parlent de « *jugements* »), leur fréquence, leur orientation et leur intensité.

Les analyses formelles comportent essentiellement l'analyse de l'expression, « *forme de la communication* », et l'analyse de l'énonciation, à savoir que le discours est considéré « *conçu comme un processus dont la dynamique propre est en elle-même révélatrice* » (idem : 232).

Enfin, les troisièmes consistent, et en l'analyse de co-occurrences, où les thèmes seront mis en relation les uns aux autres, ces corrélations pouvant informer sur les constructions mentales opérées ; et en l'analyse structurale à proprement parler au cours de laquelle il s'agit de « *mettre en évidence les principes qui organisent les éléments du discours de manière indépendante du contenu même de ces éléments* » (idem : 233).

Après ce bref exposé des différentes méthodes d'analyses de contenu, on aura compris que la présente recherche se situe davantage dans les analyses thématiques. Y sont alors combinées les analyses catégorielle et de l'évaluation puisque après l'élaboration de thèmes, les représentations mises au jour sont aussi étudiées en termes de fréquence du thème associé, mais aussi sous l'angle de critères tels que les attributs (âge, sexe, quartier habité, etc.). on aboutit donc en parallèle à un décompte fréquentiel. Le statistique est marié au qualitatif dans le but d'enrichir l'analyse.



L'analyse effectuée comprend donc des étapes essentielles dont l'ordre chronologique est le suivant :

- La préanalyse, en amont de l'enquête, comprend la pré-enquête – sous forme de questionnaires, d'entretiens ou d'observations –, la formulation des hypothèses et des objectifs de l'étude et une première élaboration des « *indicateurs* » (Wanlin 2007 : 249) permettant une organisation des données qui seront obtenues.
- L'exploitation du matériel (ici, questionnaires et entretiens retranscrits) consiste à l'élaboration plus fine de catégories (d'où un grille de catégories), « *rubriques rassemblant des éléments ayant des caractères communs sous un titre générique* » (idem : 250), qui seront soumises à une classification, puis à une opération de codage. Le chercheur s'engage à confronter les différents discours selon les mêmes critères. D'ailleurs, de la qualité des catégories dépendra la qualité de l'analyse de contenu. Ces catégories peuvent être liées au contenu du document (thèmes basés sur champs sémantiques) ou au contexte de sa production (source, date, sexe ou encore la caractérisation par la migration ou non de l'enquêté).
- Enfin, le traitement proprement dit où « *les données brutes sont traitées de manière à être significatives et valides* » (idem : 251). Après la mise en relief des résultats, ceux-ci sont interprétés en fonction des hypothèses et des objectifs de départ. La catégorisation servant de base, d'où son importance, le chercheur essaye de « *fonder une lecture à la fois originale et objective du corpus étudié* » (Robert & Bouillaguet 1997 : 31 in Wanlin 2007 : 251). Il teste ici la qualité des hypothèses et par conséquent la richesse de son analyse.

L'analyse de contenu réalisée dans cette étude aurait pu l'être manuellement, mais par souci de gain de temps et aussi par curiosité, nous avons décidé de nous aider d'un logiciel de traitement de données textuelles, NVivo 8, que nous verrons le fonctionnement au fil des pages suivantes.

### 3.2. Le logiciel NVIVO 8.

Logiciel de traitement de données textuelles, NVIVO 8 aide le chercheur dans sa démarche de catégorisation du contenu du corpus. D'abord en version 7, puis 8, NVIVO est principalement le logiciel utilisé dans cette enquête.

Ce logiciel privilégie l'analyse thématique car, polyvalente, elle permet de partir du corpus pour générer des thèmes (analyse inductive) ou bien d'analyser celui-ci à la lumière de thèmes préalablement définis (méthode déductive). C'est une méthode de travail qui oblige à la rigueur, à la précision, et donc à l'exhaustivité. Ce n'est pas un outil qui travaille à la place du chercheur, mais c'est un outil qui l'invite à aller au-delà des idées premières et à faire des relations entre des éléments, relations qu'ils n'auraient pas soupçonnées au départ.

Notre choix s'est porté sur ce logiciel parce qu'il présentait une facilité de prise en main et d'utilisation courante permettant d'appropriier son fonctionnement de façon autodidacte. De plus, le classement des données devient aisé et le chercheur reste maître de ce qu'il cherche. Le logiciel privilégiant l'analyse de contenu, et non l'analyse statistique, le chercheur reste concentré sur ses données. Enfin, le coût de cet outil est plutôt avantageux pour un particulier, surtout pour un étudiant<sup>1</sup>.

L'analyse choisie a été l'analyse déductive. Nous avons au préalable inséré les données dans des fichiers Word. Ensuite, nous les avons importées dans le logiciel.

---

<sup>1</sup> Wanlin (2007) compare deux logiciels d'analyse de données textuelles, Lexica (Le Sphinx) et Nvivo 7 (QSR).

LES FLUX DE LANGUES EN MILIEU URBAIN.nvp - NVivo

File Edit View Go Project Tools Window Help

Look for: Search In Internals Find Now Clear

Name	Nodes	References	Created On	Created By
Q01	54	75	25/08/2008 18:33	LL
Q02	42	61	25/08/2008 18:33	LL
Q03	49	69	25/08/2008 18:34	LL
Q04	40	58	25/08/2008 18:37	LL
Q05	42	58	25/08/2008 18:37	LL
Q06	42	59	25/08/2008 18:37	LL
Q07	47	67	25/08/2008 18:38	LL
Q08	42	59	25/08/2008 18:38	LL
Q09	40	59	25/08/2008 18:39	LL
Q10	46	72	25/08/2008 18:39	LL
Q11	42	57	25/08/2008 19:47	LL
Q12	42	57	25/08/2008 19:48	LL
Q13	44	61	25/08/2008 19:48	LL
Q14	40	55	25/08/2008 19:48	LL
Q15	49	67	25/08/2008 19:48	LL
Q16	47	65	25/08/2008 19:48	LL
Q17	45	63	25/08/2008 19:48	LL
Q18	41	54	25/08/2008 19:49	LL
Q19	39	55	25/08/2008 19:49	LL
Q20	22	26	25/08/2008 19:49	LL
Q21	44	59	25/08/2008 19:49	LL

Partant des thèmes liés aux questions du questionnaire, nous avons pu définir des nœuds (*nodes*),

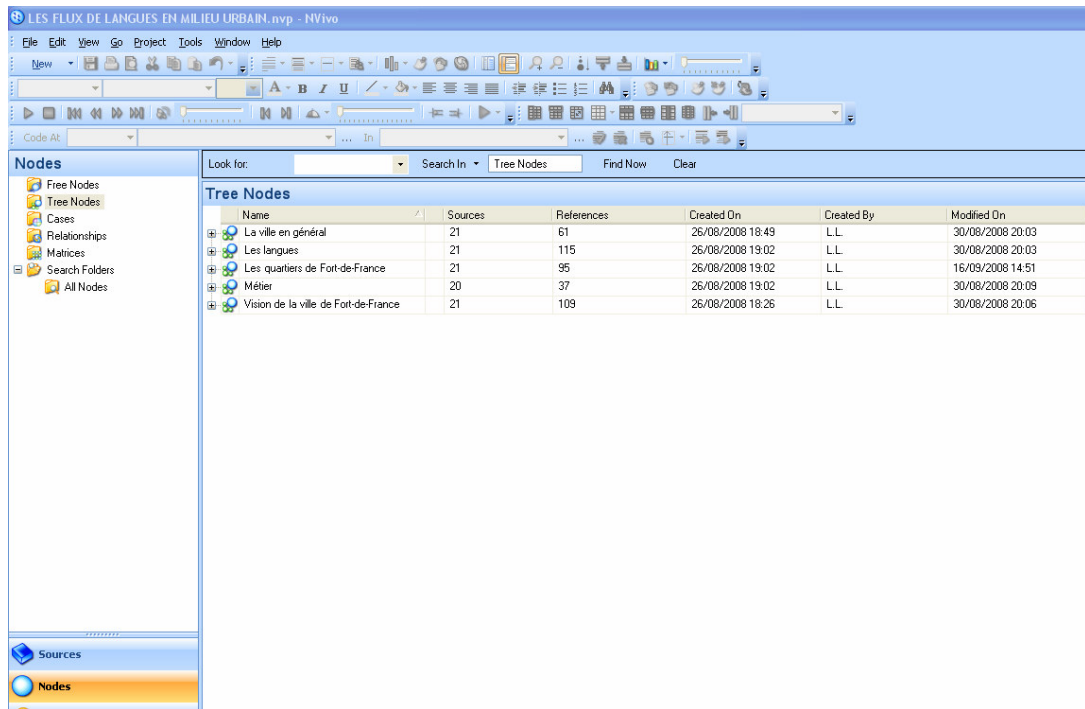
LES FLUX DE LANGUES EN MILIEU URBAIN.nvp - NVivo

File Edit View Go Project Tools Window Help

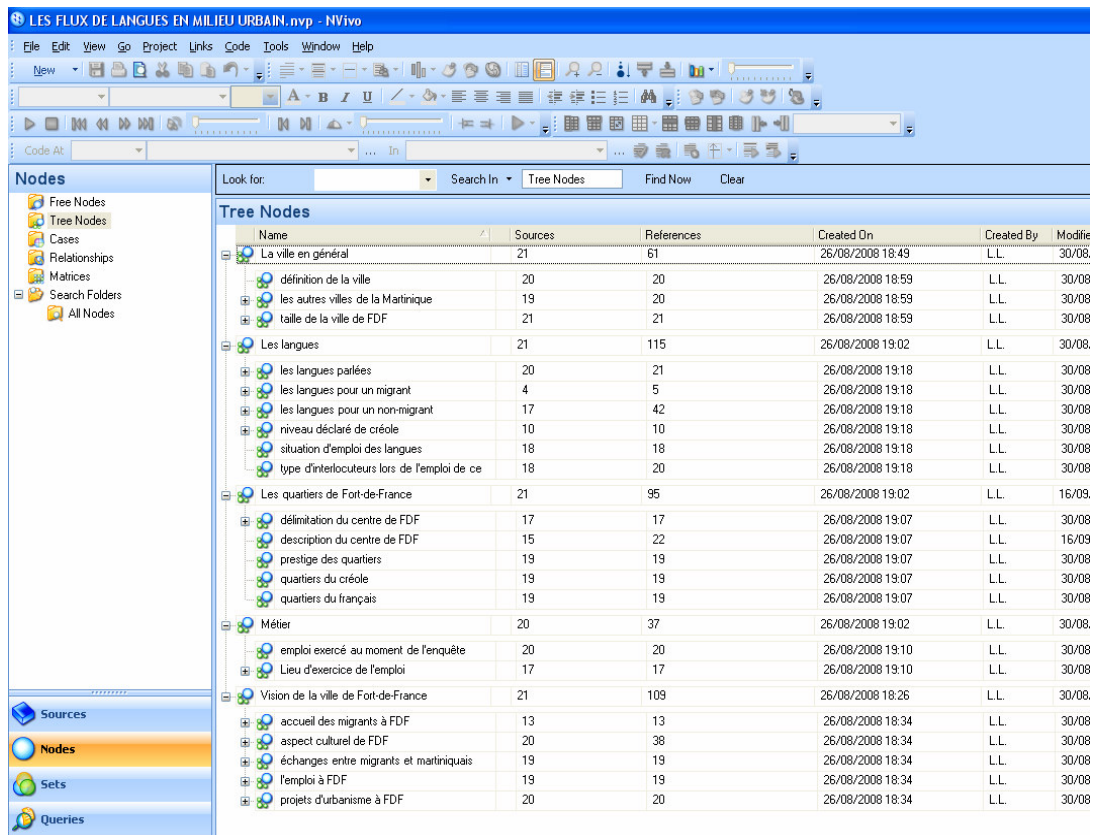
Look for: Search In Free Nodes Find Now Clear

Name	Sources	References	Created On	Created By
accueil migrants à FDF	0	0	26/08/2008 18:23	LL
aspect culturel de FDF	0	0	26/08/2008 18:25	LL
assez d'échanges entre migrants et	0	0	26/08/2008 18:40	LL
assez facile de trouver du travail à F	0	0	26/08/2008 18:42	LL
autre langue parlée	0	0	26/08/2008 19:19	LL
beaucoup d'échanges entre migrants	0	0	26/08/2008 18:39	LL
ça dépend de la personne, c'est-à-dir	1	1	27/08/2008 16:51	LL
centre	0	0	26/08/2008 18:56	LL
centre de FDF	0	0	20/09/2008 05:28	LL
centre élargi	0	0	20/09/2008 05:27	LL
créole	0	0	26/08/2008 19:19	LL
créole parlé correctement	0	0	26/08/2008 19:23	LL
créole parlé mieux que l'entourage	0	0	26/08/2008 19:23	LL
créole parlé moins bien que l'entoura	0	0	26/08/2008 19:24	LL
définition de la ville	1	1	26/08/2008 18:50	LL
définition d'une ville vivante	0	0	27/08/2008 17:08	LL
délimitation du centre de FDF	1	1	26/08/2008 19:04	LL
description du centre de FDF	2	3	26/08/2008 19:04	LL
échanges entre migrants et martiniqu	0	0	26/08/2008 18:24	LL
emploi à FDF	0	0	26/08/2008 19:10	LL
emploi exercé au moment de l'enquêt	0	0	26/08/2008 19:09	LL
emploi hors FDF	0	0	26/08/2008 19:11	LL
emploi hors Martinique	0	0	26/08/2008 19:11	LL
existence de plusieurs créoles	0	0	26/08/2008 19:22	LL
favorable aux projets urbains	0	0	26/08/2008 18:38	LL
FDF est la seule ville de l'île	0	0	26/08/2008 18:57	LL
FDF est une ville assez vivante	0	0	26/08/2008 18:47	LL

base des arbres de nœuds (*tree nodes*) permettant la classification des données recueillies.



Les *tree nodes* se déclinent en plusieurs *sous-tree nodes* :



En parallèle à cela, il a fallu mettre en place des attributs (*attributes*) pour chaque enquêté (*cases*).

Name	Sources	References	Created On	Created By	Modified On
Q01	2	3	25/08/2008 18:47	LL	16/09/2008 14:51
Q02	1	1	25/08/2008 18:48	LL	31/08/2008 23:49
Q03	2	2	25/08/2008 18:53	LL	16/09/2008 14:51
Q04	2	2	25/08/2008 18:57	LL	16/09/2008 14:51
Q05	1	1	25/08/2008 19:28	LL	31/08/2008 23:49
Q06	1	1	25/08/2008 19:33	LL	31/08/2008 23:49
Q07	1	1	25/08/2008 19:34	LL	31/08/2008 23:49
Q08	2	2	25/08/2008 19:35	LL	16/09/2008 14:51
Q09	2	2	25/08/2008 19:35	LL	16/09/2008 14:51
Q10	1	1	25/08/2008 19:39	LL	31/08/2008 23:49
Q11	1	1	25/08/2008 19:39	LL	31/08/2008 23:49
Q12	1	1	25/08/2008 19:40	LL	31/08/2008 23:49
Q13	1	1	25/08/2008 19:42	LL	31/08/2008 23:49
Q14	1	1	25/08/2008 19:42	LL	31/08/2008 23:49
Q15	2	2	25/08/2008 19:42	LL	16/09/2008 14:51
Q16	1	1	25/08/2008 19:43	LL	31/08/2008 23:49
Q17	1	1	25/08/2008 19:44	LL	31/08/2008 23:49
Q18	1	1	25/08/2008 19:44	LL	31/08/2008 23:49
Q19	2	2	25/08/2008 19:45	LL	16/09/2008 14:51
Q20	1	1	25/08/2008 19:46	LL	31/08/2008 23:49
Q21	1	1	25/08/2008 19:46	LL	31/08/2008 23:49

Name	Type	Created On	Created By	Modified On	Modified By
Année de naissance	String	25/08/2008 18:54	LL	25/08/2008 19:31	LL
Définition par la migration	String	31/08/2008 23:48	LL	31/08/2008 23:48	LL
Nationalité	String	25/08/2008 18:21	LL	31/08/2008 23:48	LL
nombre d'années dans la région	String	26/08/2008 19:30	LL	26/08/2008 19:30	LL
nombre d'années dans le quartier	String	26/08/2008 19:28	LL	26/08/2008 19:29	LL
origine des parents	String	26/08/2008 19:30	LL	30/08/2008 20:14	LL
quartier ou ville habité	String	27/08/2008 17:15	LL	27/08/2008 17:16	LL
Sexe	String	25/08/2008 18:19	LL	25/08/2008 18:21	LL

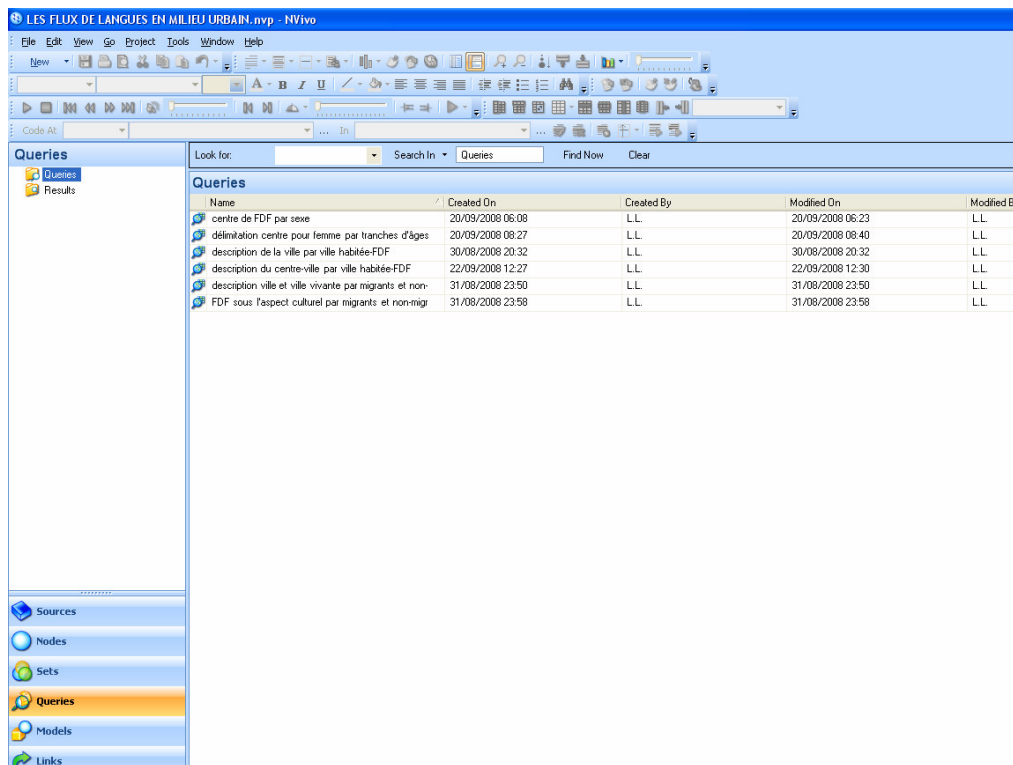
Il s'agit du sexe, de la date de naissance (plusieurs tranches de dates), de la nationalité (qui correspond davantage à la provenance), de l'origine des parents, du quartier ou de la ville habité, du nombre d'années dans ce quartier ou cette ville et, enfin, du nombre d'années dans la région (ces deux derniers attributs se déclineront en tranches d'années).

Les cinq *tree nodes* principaux sont les suivants :

- La vision de la ville de Fort-de-France ;
- La ville en général ;
- Les langues ;
- Les quartiers de Fort-de-France ;
- Les métiers.

Ce dernier thème, qui aurait pu être un attribut, permettait de visualiser rapidement la mobilité des enquêtés. C'est pour cela que nous avons préféré en faire un arbre de nœuds.

Une fois le codage réalisé, l'analyse s'est poursuivie par le croisement des nœuds et des attributs. Le logiciel contient l'onglet *queries* (requêtes) à partir duquel l'utilisateur peut procéder aux tris croisés souhaités.

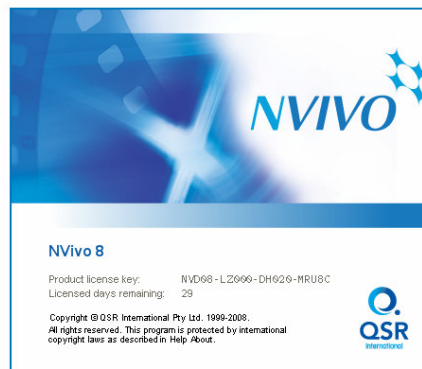


Par exemple, si nous voulons savoir s'il y a incidence du quartier habité sur la conception que l'enquêté aura de la ville, dans la requête, nous choisirons l'attribut « quartier habité » en ligne (*rows*) et le nœud « description de la ville » en colonnes (*columns*). Sera alors obtenu un fichier regroupant toutes les réponses correspondant à la requête. Nous comparons ensuite les quartiers afin d'établir s'il y a une différence significative entre les avis d'enquêtés de quartiers différents.

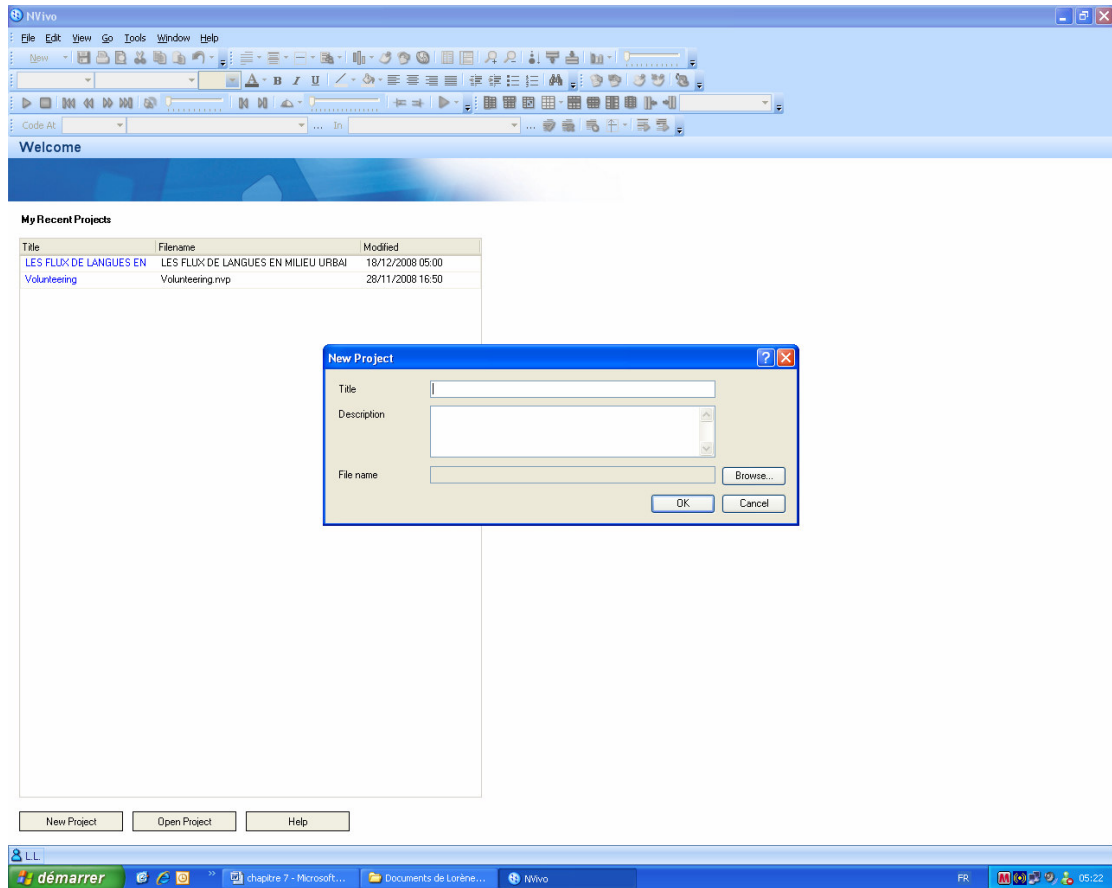
En plus du guide Nvivo 8 de QSR, en anglais, nous nous sommes aidé du guide en français sur Nvivo 7 de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ). Cela a facilité l'acquisition de termes techniques en anglais et une première prise en main, puisque les deux logiciels ne diffèrent que légèrement. On constate une différence d'interface et la possibilité, dans Nvivo 8, de répertorier des supports vidéos ou audios.

#### *Abrégé sur le fonctionnement du logiciel*

- 1) Après avoir installé le logiciel, double-cliquer sur l'icône *QSR Nvivo 8*.

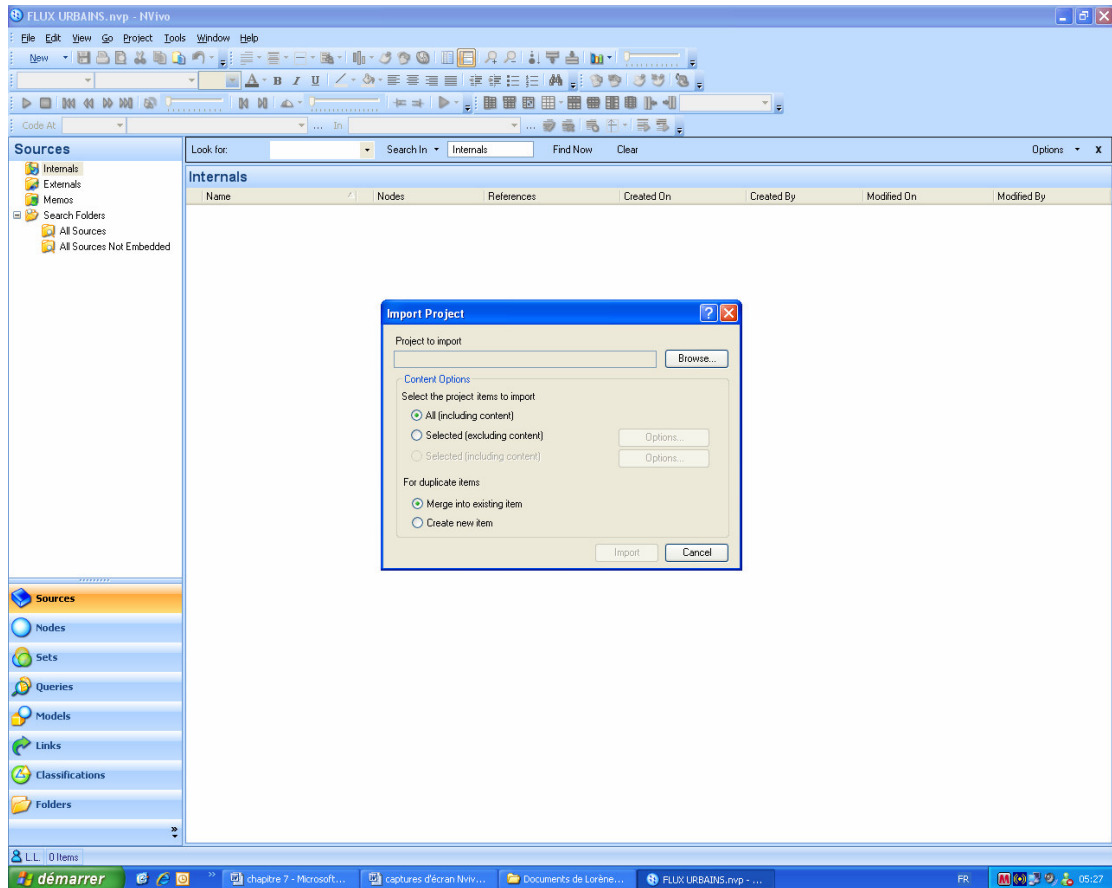


2) En haut à gauche, dérouler le menu *File*, en haut à gauche, et cliquer sur *New project* ou, sans passer par ce menu, sur l'onglet *New project* situé en bas à gauche de l'espace de travail. Lui donner un titre en en faire une description.



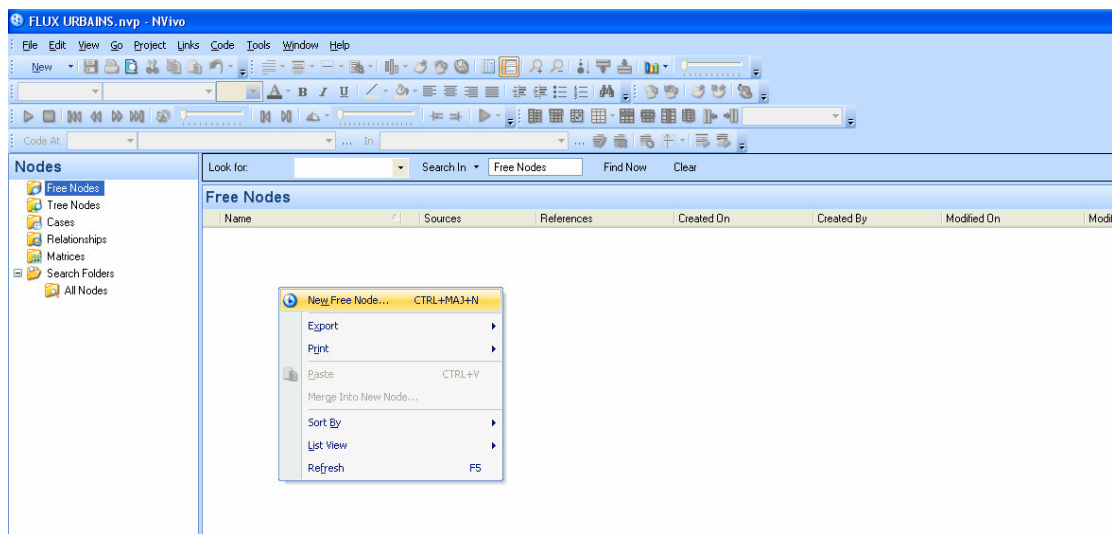
3) Si les données sont déjà stockées, les importer dans le logiciel en cliquant dans *File* (en haut à gauche) *Import project*, afin de les retrouver dans le fichier correspondant.





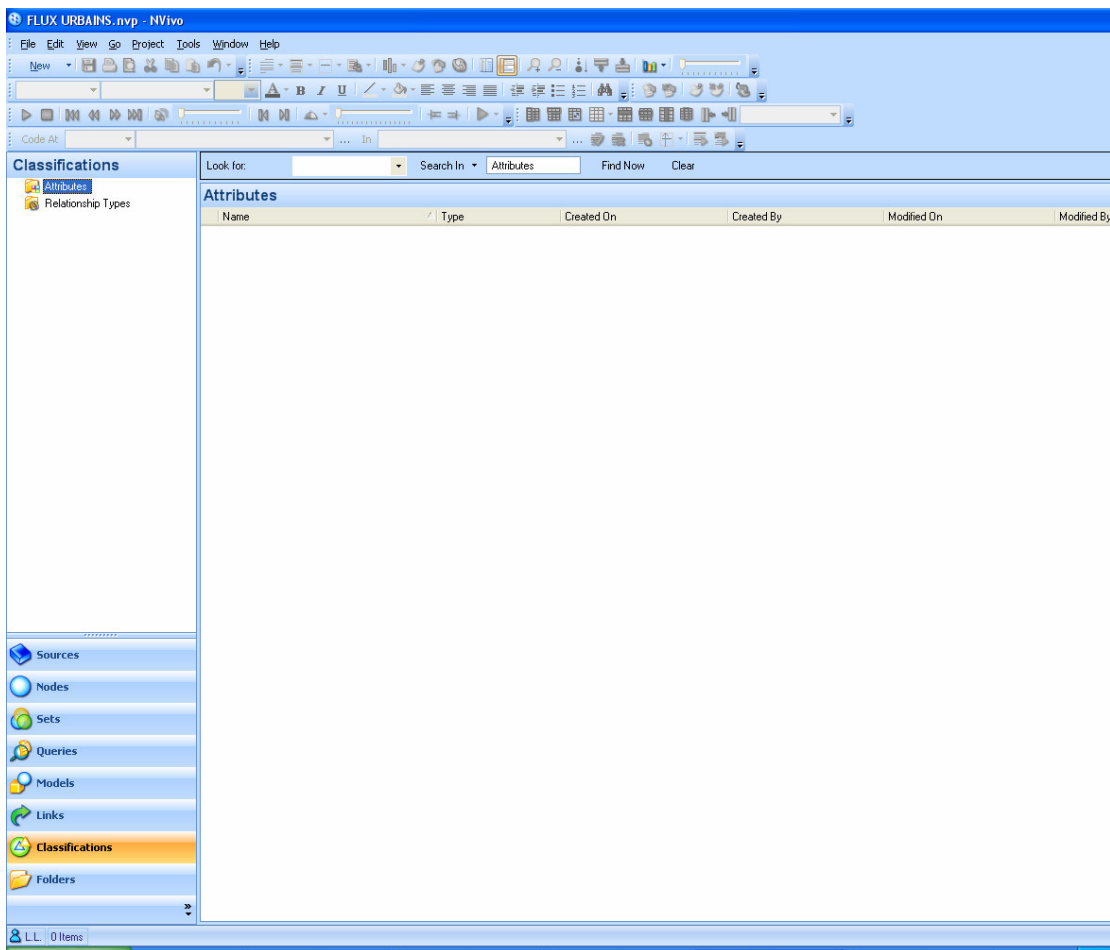
Si non, créer directement les fichiers.

4) Après avoir importé les données ou au fil de la création d'un nouveau fichier de données, procéder au codage. Celui-ci peut être pré-établi,

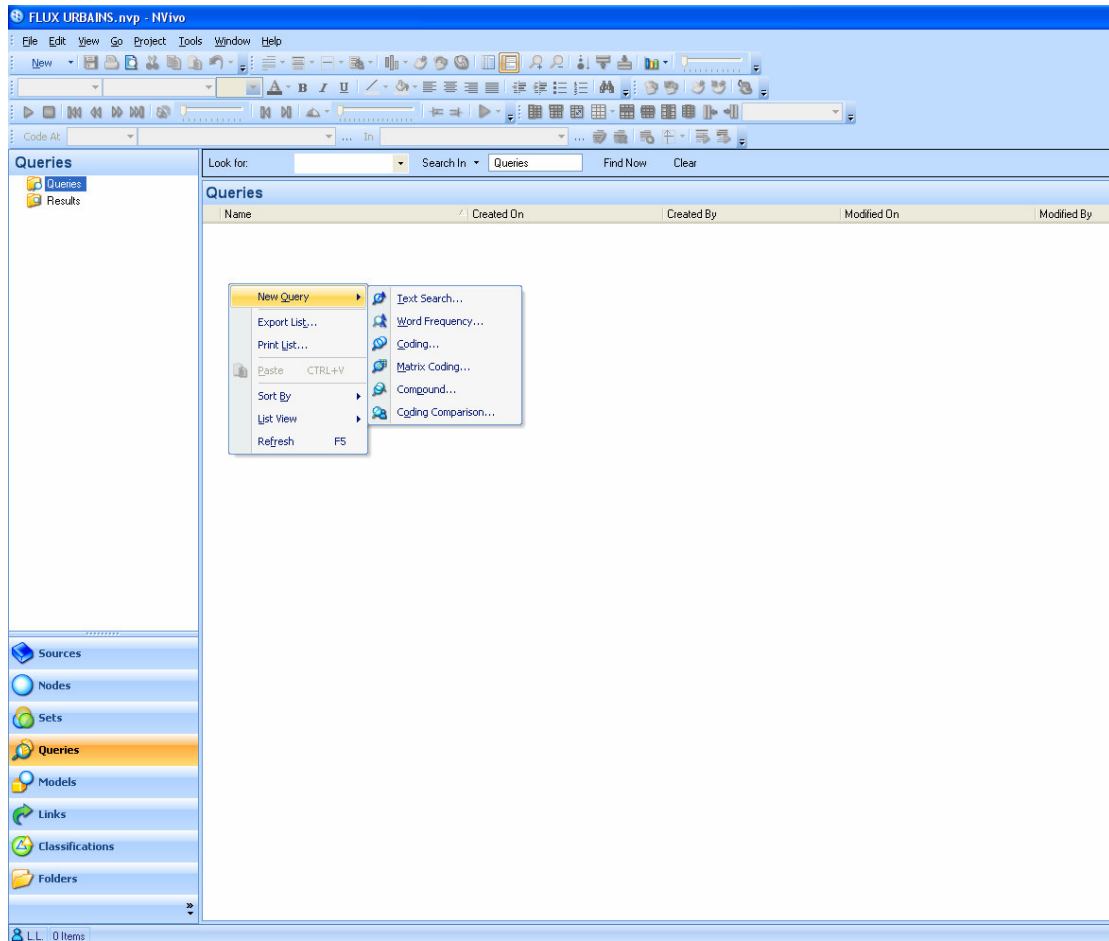


ou élaboré *a posteriori*. Le codage consiste en la création de « *nodes* ». Pour cela, sélectionner le texte à coder, faire clic droit et sélectionner « *new node* ». Si le nœud existe déjà, sélectionner « *code at existing node* ».

5) Après l'établissement des nœuds et arbres de nœuds, classer les enquêtés selon les attributs choisis en cliquant sur *Classifications*, en bas à droite :



6) par la suite, le chercheur procède aux requêtes en associant les nœuds ou des nœuds aux attributs.



Telles sont les grandes étapes de l'utilisation du logiciel. Est proposé en annexes un extrait de la notice en anglais. Nous avouons que l'interface en anglais peut freiner la prise en main au premier abord, mais la simplicité d'utilisation et le guide en français que l'on peut trouver sur Internet aide à l'usage de ce logiciel.

Les questions 15-a), 16-a) et 17-a) ont fait l'objet d'un traitement particulier. La première a donné lieu à la réalisation sur cartes de la synthèse des délimitations du centre de Fort-de-France. Concernant les deux autres, des cartes dont il faille faire la lecture, nous avons substitué à la carte un tableau comprenant tous les noms de quartiers et la « note » qui leur était attribuée. Au final, la moyenne de ces notes a permis d'obtenir un nouveau tableau récapitulatif donnant une vision synoptique des représentations des langues par quartiers. Nous avons ensuite reporté sur des cartes les résultats qui nous paraissaient pertinents.

**Conclusion du chapitre 7** – Du protocole d'enquête au traitement des données, en passant par des étapes de réalisation, la méthodologie, pour être efficace et pertinente, répond non pas à des règles strictes, mais à une stratégie propre à chaque enquête. Cette stratégie est basée sur des principes classiques assurant la cohérence de la démarche. Ainsi le chercheur ne se perd-il pas dans les méandres de sa recherche et gagne-t-il du temps. « *Ce n'est pas en forant n'importe où que celui-ci trouvera ce qu'il cherche* » (Quivy & Campenhoudt 1995 : 3).

Il doit alors déterminer et délimiter la population à interroger, cibler les informations voulues, et donc les objectifs, et planifier la passation des questionnaires ou la réalisation des entretiens. Ces questionnaires, et entretiens, suivent alors un canevas préalablement établi et toute question, ou groupe de questions, répond à un objectif précis à atteindre. Les réponses aux questions ou données recueillies, alors brutes, sont soumises à une analyse rigoureuse. Celle-ci peut être de plusieurs ordres, mais pour la présente enquête, l'analyse de contenu, soutenue par un logiciel, NVIVO 8, a constitué une méthode pertinente.

Avant d'arriver à la synthèse des résultats, un aperçu de ceux-ci donnerait brièvement une idée des données brutes obtenues.

## CHAPITRE 8. RESULTATS.

Dans ce genre de travail, les données brutes sont habituellement retransmises en annexes. Cependant, notre mode d'opération a été différent. Le recueil en général, à cause de l'importance qu'il revêt, ne peut souffrir d'être mis hors du corps même de l'exposé. Il fait partie intégrante de l'analyse. Par conséquent, cela allait de soi pour nous d'en livrer quelques fragments avant la présentation de la synthèse. Nous convenons toutefois que la totalité des réponses aux questionnaires ne pouvait apparaître ici, essentiellement pour des commodités de lecture.

Sur quels questionnaires le choix a-t-il donc porté ? Quelles en sont les raisons ?

Dans les pages suivantes, sont livrés quatre questionnaires et deux entretiens, retranscrits dans leur intégralité. La signalétique qui y est alors suivie est celle utilisée par notre groupe de recherche. Les caractéristiques phonologiques ne sont pas retransmises puisqu'elles ne font pas l'objet d'analyses.

Une première partie fera état des réponses aux quatre questionnaires choisis, avec au préalable les raisons pour lesquelles il n'en a pas été mentionné d'autres. Enfin les entretiens permettront d'avoir directement les avis de migrantes toutes deux d'origine haïtienne et de mettre en parallèle leur parcours de vie, parcours lié aux déplacements.

### **1. Restitution de questionnaires.**

Les questionnaires que nous avons choisi de restituer ici sont les réponses de trois femmes et un homme, dont deux migrantes. Les réponses sont en caractères gras dans le texte. Les résultats de la carte qui accompagne le questionnaire ont été reproduits sous forme de tableaux. Les quartiers sont listés sous deux catégories différentes : les quartiers nord et les quartiers sud, la Rocade étant l'axe de repère géographique.

#### 1.1. Raisons du choix de ces questionnaires

Le premier questionnaire est celui d'une jeune femme haïtienne née en 1981. Etudiante au moment de l'enquête (2006), elle vivait dans la région depuis six ans. Nous nous sommes directement entretenue avec elle et avons pu recueillir des informations autres que celles demandées dans le questionnaire, notamment des détails sur son passé migratoire avant son arrivée en Martinique ou encore les raisons de son installation dans l'île. Elle nous a donc appris qu'elle avait d'abord séjourné à Saint-Martin où elle retourne souvent et qu'elle résidait à la Martinique depuis quelques années, par le biais d'amis haïtiens et saint-martinois qui y habitaient déjà. Elle a aussi avoué la facilité avec laquelle elle passait d'une langue à l'autre, grâce à ses déplacements. Elle maîtrise les créoles haïtien et martiniquais, l'anglais et la français.

Les réponses d'une non-migrante, âgée de 80 lors du renseignement, constituent le second questionnaire. Nous avons là aussi pu échanger avec l'enquêtée. Etant installée au Centre-ville depuis bientôt 50 ans, elle a assisté aux transformations de la ville au fil du temps.

Le troisième questionnaire est celui d'un homme qui l'a rempli lui-même. Nous n'avons donc pas à son sujet d'autres données en plus de celles inscrites dans le questionnaire. Cet enquêté a pu réfléchir sur ses réponses et les réajuster au besoin.

Son questionnaire fait donc partie de ceux sur lesquels nous émettons quelque réserve.

Le quatrième et dernier questionnaire est renseigné par une migrante d'origine cubaine que nous avons interrogée directement. Comme elle est installée en Martinique depuis son mariage avec un non-migrant, son regard sur la situation sociolinguistique foyalaise me semblait d'un intérêt certain. Il avait en effet la particularité d'être porté et de l'intérieur, et de l'extérieur.

Ces quatre questionnaires assemblés font montre de l'hétérogénéité des profils des enquêtés. Cependant, ces derniers ont tous un rapport à Fort-de-France : tous y résident et y travaillent, et ce depuis plus ou moins longtemps. Ce sont tous quatre « foyalais » et apportent un discours qui, même s'il présente des différences, notamment au niveau sociolinguistique, porte sur Fort-de-France et la mette en mots.

#### 1.2. Femme, haïtienne, 25 ans.

- |   |   |
|---|---|
| 1 – Année de naissance de l'enquêté   | <b>1 – 1981</b>   |
| 2 – Sexe de l'enquêté   | <b>2 – féminin</b>  |
| 3 – a) Dans quelle ville êtes-vous né ?   | <b>3 – a) Port-au-Prince.</b>   |
| b) Où sont nés vos parents ?  | <b>b) Haïti.</b>  |
| 4 – Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ?   | <b>4 – Chateauboeuf à Fort-de-France.</b>   |
| 5 – a) Depuis combien de temps habitez-vous là ?  | <b>5 – a) 3 ans.</b>  |
| b) Et dans la région ?  | <b>b) 6 ans.</b>  |
| 6 – Que parlez-vous ? ( <i>une ou plusieurs réponses attendues</i> )  | <b>6 – créole, français, anglais.</b>   |
| 7 – Est-ce pour vous : une langue, un parler, un patois ?   | <b>7 – Ce sont des langues.</b>   |
| 8 – a) ( <i>Si l'enquêté en parle plusieurs</i> ) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces langues ( <i>terme employé par l'enquêté</i> ) ? | <b>8 – a) ça dépend de la personne, c'est-à-dire de son origine notamment.</b>                  |
| b) Et d'après vous, avec qui ?  | <b>b) leur entourage (créole), pour des démarches administratives ou en société (français).</b> |
| c) Et vous, comment faites-vous ?   | <b>c) je parle créole avec des gens qui parlent créole,</b>                                     |

(s'il s'agit d'un migrant)

9 – D'après vous, quel rôle joue le créole dans les relations que l'on pourrait avoir avec les Martiniquais lorsqu'on arrive en Martinique ?

10 – Pensez-vous qu'utiliser le créole peut vraiment faciliter l'installation de quelqu'un qui arrive en Martinique ?

Si oui, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour lesquelles certains choisissent cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa capitale), comme « terre d'accueil » ? non

11 – a) Et vous, pensez-vous parler créole... ?

b) Quel créole parlez-vous ?

c) Pensez-vous le parler correctement, mieux que d'autres ou moins bien que d'autres ?

12 – Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ?

13 – a) Fort-de-France, est-ce une ville ?

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ?

14 – Pouvez-vous classer au moins cinq quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

15 – a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ?

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

**l'anglais avec des saint-martinois et le français partout.**

(s'il s'agit d'un migrant)

**9 – Il ne sert pas à grand-chose.**

**10 – oui, surtout pour les anglophones**

**non**

**11 – a) bien**

**b) martiniquais, guadeloupéen et haïtien**

**c) correctement**

**12 – Un endroit très fréquenté, avec beaucoup de choses (plus qu'à la campagne), beaucoup de points de rencontre.**

**13 – a) Oui, de grande taille.**

**b) non, Fort-de-France est la seule ville de l'île.**

**14 – 1) Centre-ville.**

**2) Dillon.**

**3) Bellevue.**

**4) Volga-Plage.**

**5) Ravine-Vilaine.**

**et plus : la Folie.**

**15 – a) de l'avenue M.**

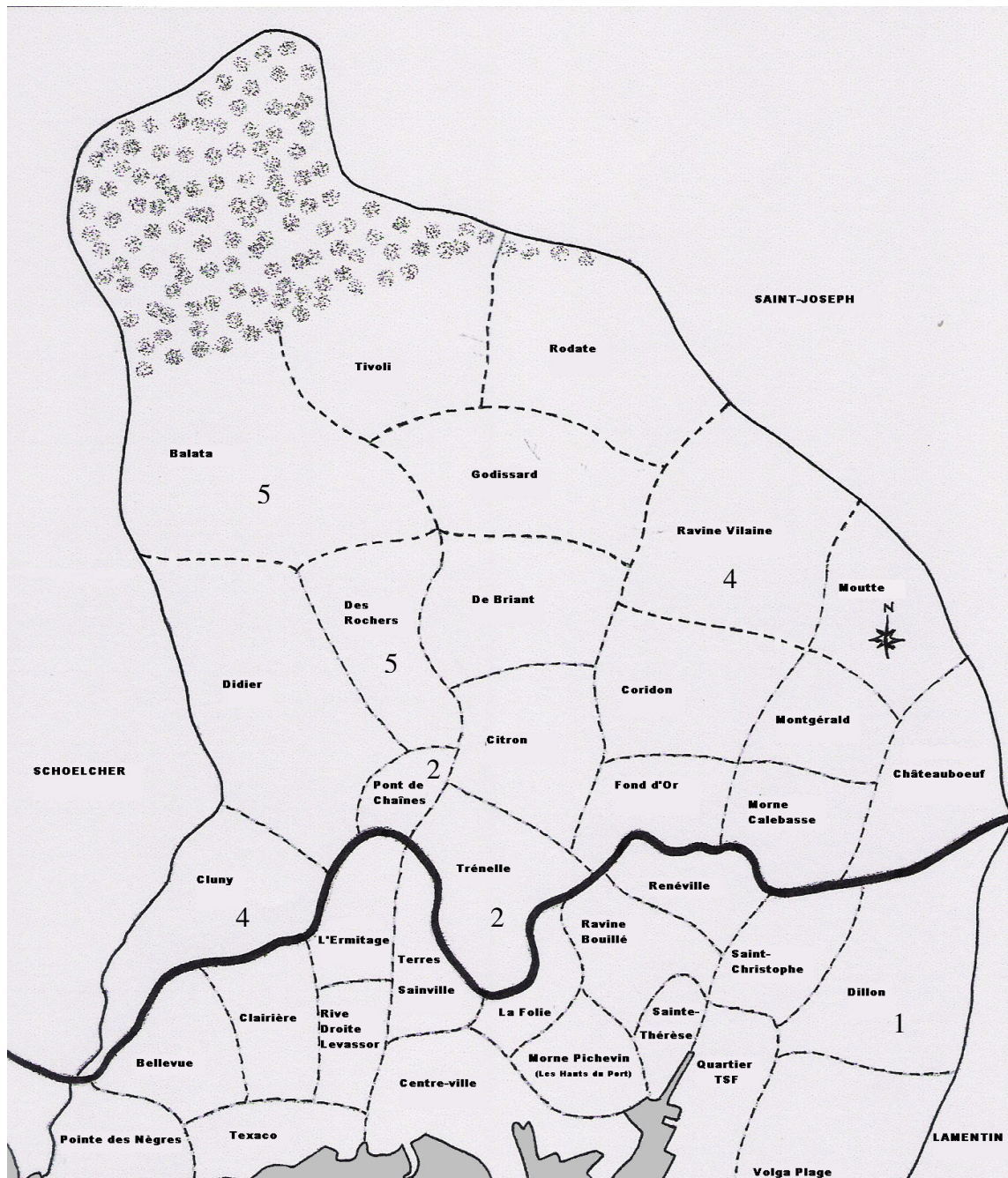
**Bishop, le centre-ville jusqu'à Texaco et des Almadies jusqu'à Redoute ou Trénelle.**

**b) Rue Capitaine Mauel, impasse Louis Blanc, Rue Lamartine, Pointe Simon.**



Ces rues sont caractéristiques du centre-ville car toutes les commodités s'y trouvent. De même que la rue Victor Hugo, la rue Perrinon, la rue de la République.

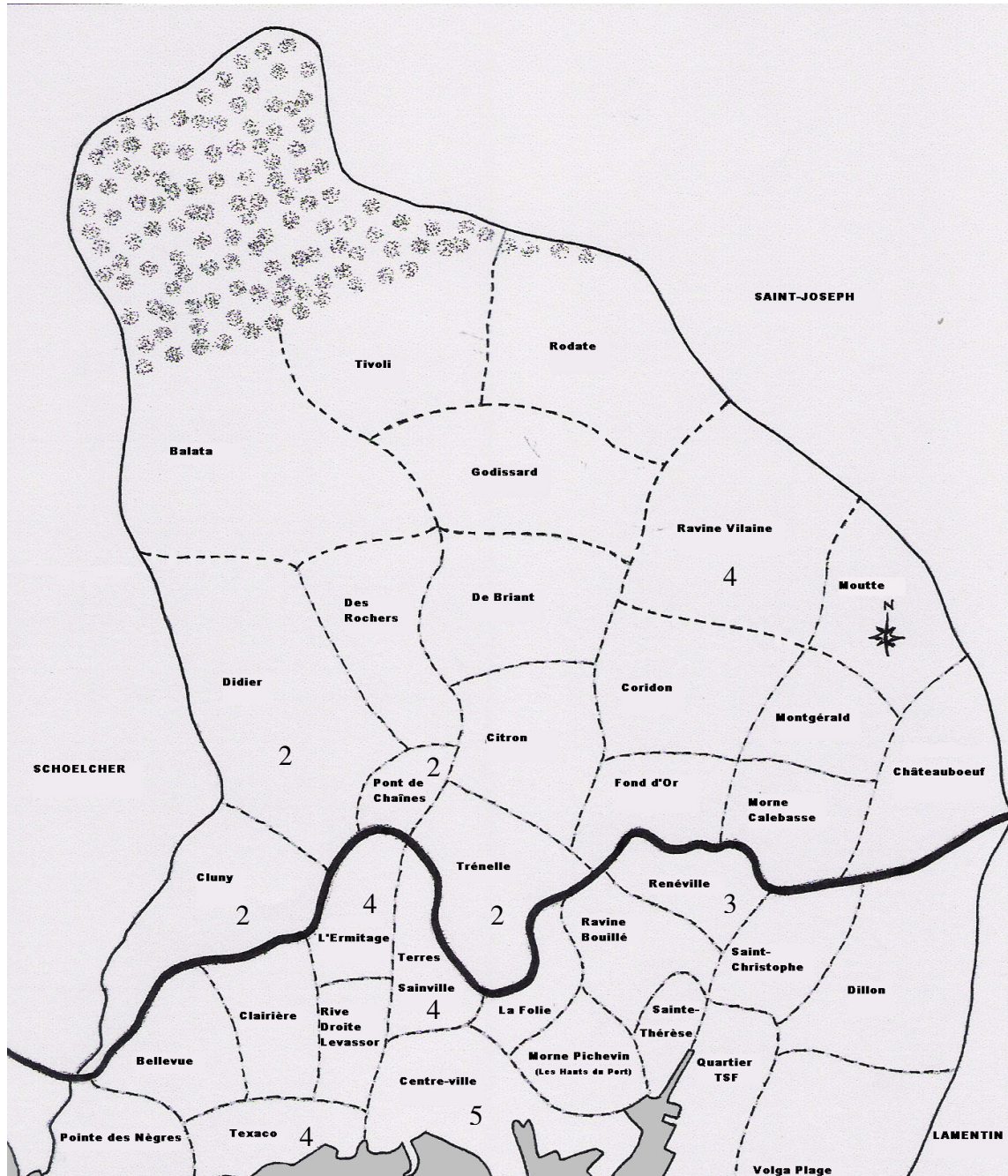
16 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).





b) pour Cluny et Didier, il s'agit de zones résidentielles, donc c'est par rapport à la classe sociale; pour les autres quartiers, c'est dû à une mauvaise éducation, la délinquance.

17 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).



b) Le centre-ville, surtout au marché. Il y a aussi plus de personnes âgées dans les endroits où on parle le mieux créole. A Didier, ils mélangent créole et français; ils se représentent mal le créole.

*Vision de la ville de FDF.*

18 – Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ?  
Pourquoi ?

19 – Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ?

20 – Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ?

21 – a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ?  
b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ?

22 – Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ?

23 – Quel est votre métier ?

24 – a) L'exercez vous en ce moment ?  
b) Où l'exerciez-vous ?

**18 –Beaucoup.**

**A travers le créole surtout, beaucoup de communication.**

**19 – Il n'y a pas de structures particulières pour l'accueil des migrants. Les migrants sont obligés de s'adapter par eux-mêmes.**

**20 – pas du tout.**

**21 – a) peu vivante**

**b) toujours des activités (même le week-end, jours fériés et soir) de façon à attirer les touristes.**

**22 – ça va apporter un + à FDF (économiquement parlant). Il faut que les martiniquais changent leur mentalité vis-à-vis des touristes.**

**23 – électricienne.**

**24 – a) non.  
b) à Dillon.**

1.3. femme, « martiniquaise », 76 ans.

- 1 – Année de naissance de l'enquêté  
2 – Sexe de l'enquêté  
3 – a) Dans quelle ville êtes-vous né ?  
b) Où sont nés vos parents ?

4 – Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ?

- 5 – a) Depuis combien de temps habitez-vous là ?  
b) Et dans la région ?

6 – Que parlez-vous ? (*une ou plusieurs réponses attendues*)

7 – Est-ce pour vous : une langue, un parler, un patois ?

8 – a) (*Si l'enquêté en parle plusieurs*) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces langues et parler (*terme employé par l'enquêté*) ?

- b) Et d'après vous, avec qui ?  
c) Et vous, comment faites-vous ?

(*s'il s'agit d'un non migrant*)

9 – *Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ?*

10 – *Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ?*

- a) *Si oui, quel créole parleriez-vous ?*  
b) *Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ?*

11 – *Vous m'avez dit parler créole ou le créole martiniquais (terme de l'enquêté) ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ?*

12 – Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ?

**1 – 1926**

**2 – féminin**

**3 – a) Saint-Esprit.**

**b) en Martinique: Rivière-Pilote (mère) et François (père).**

**4 – Centre-Ville à Fort-de-France.**

**5 – a) 45 ans.**

**b) depuis toujours.**

**6 – français et créole.**

**7 – Le français est une langue et le créole, un patois.**

**8 – a) le français, ça va loin. Partout, on parle le français. A l'étranger (en voyage). Le créole, c'est dans la famille.**

**b) /.**

**c) Dans un bureau, je m'adresse en français. Avec les amis, on alterne les 2.**

(*s'il s'agit d'un non migrant*)

**9 – je ne peux pas dire que ça ouvre les portes.**

**Entre amis, on est plus à l'aise pour parler créole.**

**10 – Pas plusieurs, mais c'est pas le même langage (pas la même prononciation, pas les mêmes mots).**

**a) martiniquais.**

**b) correctement, mais à l'écrit, je ne comprends pas.**

**11 – non**

**12 – C'est tous les gens de commune, de la campagne**

- 13 – a) Fort-de-France, est-ce une ville ?  
b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ?

14 – Pouvez-vous classer au moins cinq quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 15 – a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ?  
b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

qui se rassemblent ; notamment pendant la guerre, on a vécu l'éruption à Saint-Pierre, ça a entraîné la création de FDF.

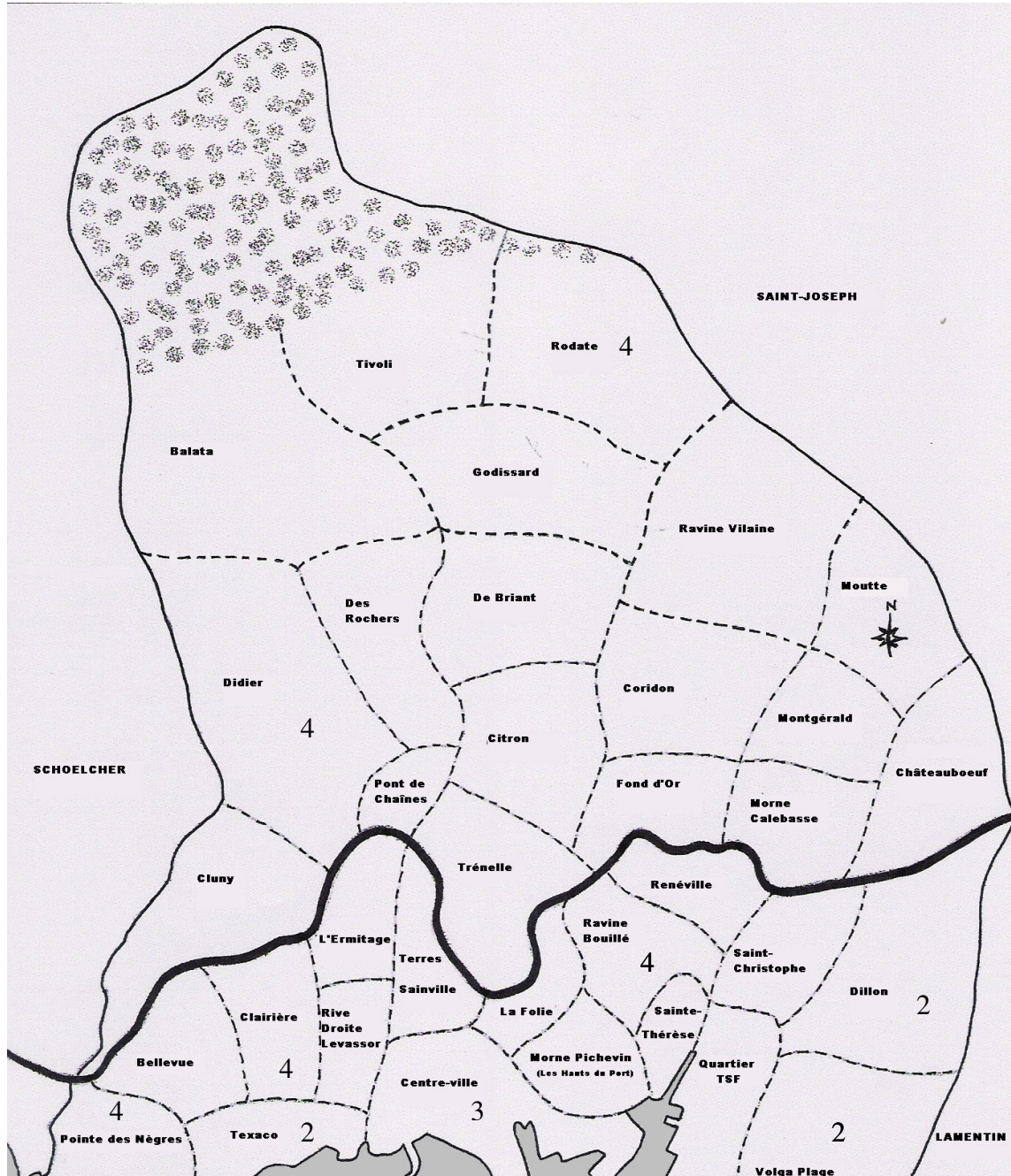
- 13 – a) oui, de grande taille.  
b) oui, une petite partie de l'île. Villes des Saint-Pierre, Lamentin (endroits prenant de l'expansion). Ou encore, Rivière-Salée, Ducos, François, Schoelcher.

14 – 1) Terres Sainville.  
2) Didier.  
3) Cluny.  
4) Redoute.  
5) Dillon.  
Et plus: Trénelles, Volga Plage, etc.

- 15 – a) le centre-ville.  
b) Il y a la cathédrale Saint-Louis (après le tremblement de terre et l'incendie, il devint le patron). Il y a une rue qu'on appelait rue Antoine Siger qu'on peut appeler rue Saint-Louis. De même, ma rue a changé de nom.  
Il y a beaucoup de gens qui habitent le centre-ville: des grandes familles (Glaudon, Goussard) qui avaient de grandes maisons coloniales. Mais maintenant, tout ce monde est parti. Il y a beaucoup d'immigrés (haïtiens, chinois entassés dans des pièces à 8, 10, 20, 25 personnes). Les Saint-luciens sont du côté de Sainte-Marie, les Brésiliens aussi.



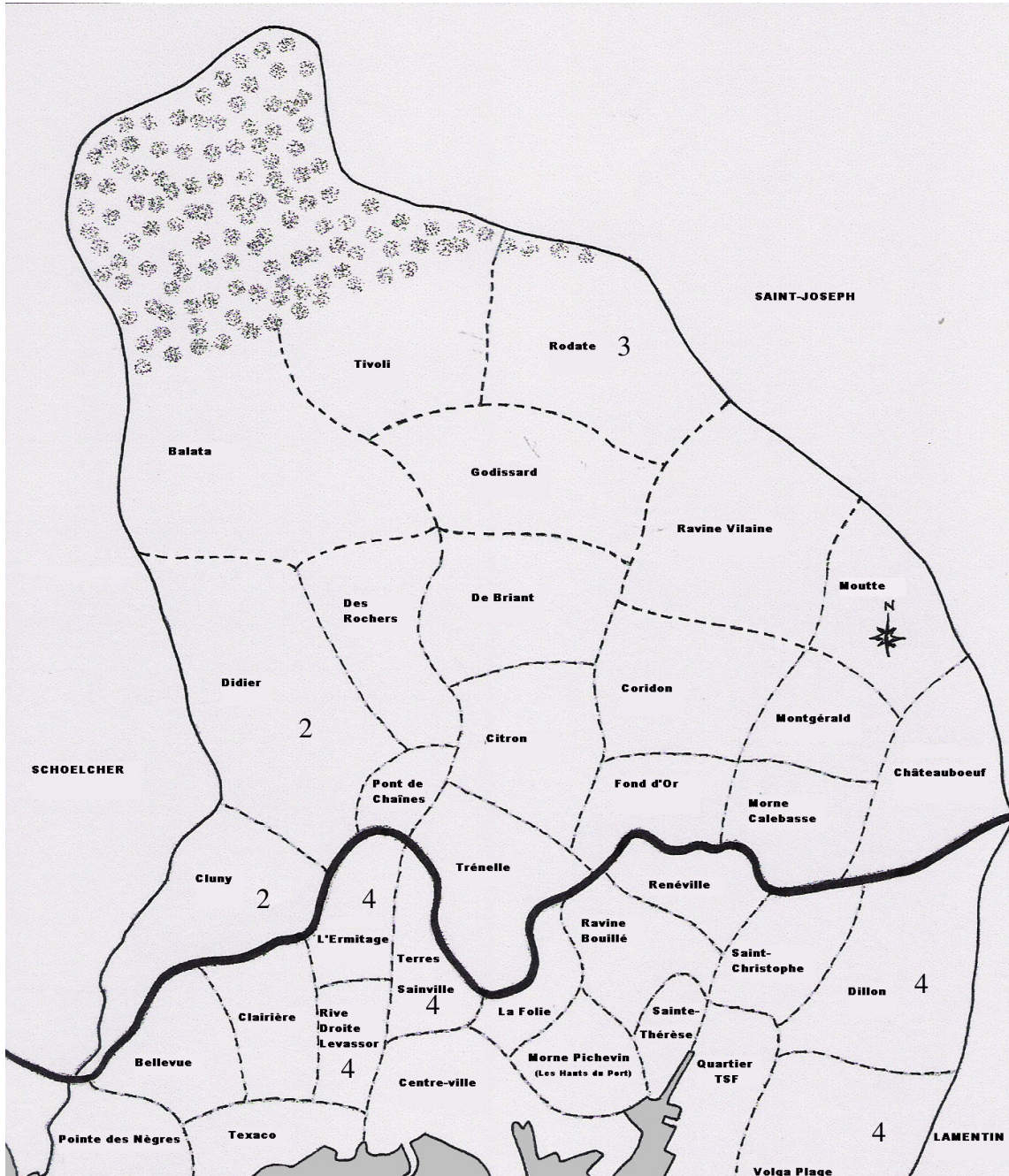
16 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).



b) « bien », car ce sont des quartiers avec la haute société, les gens riches, les békés.  
« plutôt mal »: y a de tout. « assez bien »: d'après les gens qui ont habité, qui ont fait partie de la société, qui ont une éducation..



17 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ? (*soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien*).



b) « bien »: y a beaucoup d'immigrés.  
il n'y a pas de quartiers où on ne parle pas du tout créole.

*Vision de la ville de FDF.*

18 – Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ?

Pourquoi ?

19 – Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ?

20 – Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ?

21 – a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ?

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ?

22 – Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ?

23 – Quel est votre métier ?

24 – a) L'exercez vous en ce moment ?

b) Où l'exerciez-vous ?

18 – **un peu.**

**parce que les gens restent chez eux. On considère les immigrés comme des étrangers.**

19 – **La Ville fait le maximum "ich yo lékol", etc. Ils participent au pays.**

20 – **plus difficile.**

**Il faut avoir le bras long, les connaissances (des gens), des filons.**

21 – a) **peu vivante.**

b) **une ville avec un cinéma, des spectacles intéressants toute l'année.**

22 – **pour la Savane, je suis d'accord. Il faut d'autres projets d'attraction de ce genre.**

23 – **employée de commerce retraitée.**

24 – a) **/.**

b) **je l'exerçais aux rues Lamartine et Blénac (même propriétaire).**

1.4. homme, « martiniquais », 40 ans.

1 – Année de naissance de l'enquêté

2 – Sexe de l'enquêté

3 – a) Dans quelle ville êtes-vous né ?

b) Où sont nés vos parents ?

**1 – 1967**

**2 – masculin**

**3 – a) Fort-de-France**

**b) Fort-de-France**



4 – Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ?	<b>4 – "La Carrière" FDF (Pont de Chaînes)</b>
5 – a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? b) Et dans la région ?	<b>5 – a) 8 ans b) 39 ans</b>
6 – Que parlez-vous ? ( <i>une ou plusieurs réponses attendues</i> )	<b>6 – le français, le créole, l'anglais (un peu).</b>
7 – Est-ce pour vous : une langue, un parler, un patois ?	<b>7 – le français et l'anglais sont des langues; le créole est un parler.</b>
8 – a) ( <i>Si l'enquêté en parle plusieurs</i> ) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces langues et parler ( <i>terme employé par l'enquêté</i> ) ?  b) Et d'après vous, avec qui ?  c) Et vous, comment faites-vous ?	<b>8 – a) français: relations familiale, amicale et professionnelle. créole: idem. anglais: amicale et professionnelle b) parents, collègues, amis et étrangers. c) /.</b>
( <i>s'il s'agit d'un non migrant</i> ) 9 – <i>Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ?</i>	( <i>s'il s'agit d'un non migrant</i> ) <b>9 – c'est une bonne chose car cela permet de préserver une certaine histoire, une certaine culture et une certaine identité.</b>
10 – <i>Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ?</i> a) <i>Si oui, quel créole parleriez-vous ?</i> <i>Si non, question 11.</i> b) <i>Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ?</i>	<b>10 – /. a) /. Si non, question 11. b) /.</b>
11 – <i>Vous m'avez dit parler créole ou le créole ..... (terme de l'enquêté) ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ?</i> <i>Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? (par exemple, les habitants du nord de l'île parlent-ils un créole différent de ceux du sud ? de même pour ceux de la ville et ceux de la campagne ?)</i>	<b>11 – oui  variantes dans les mots (orthographe -&gt; intonation) dans les régions (nord, sud, etc.) et à plus grande échelle dans les départements d'outre-mer et certaines îles anglophones (Sainte-Lucie, etc.).</b>
12 – Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ?	<b>12 – C'est un lieu où vit un nombre important d'habitants et où il existe beaucoup d'activités économiques, surtout dans le tertiaire.</b>

13 – a) Fort-de-France, est-ce une ville ?  
b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ?  
De quelles villes s'agirait-il ?

14 – Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

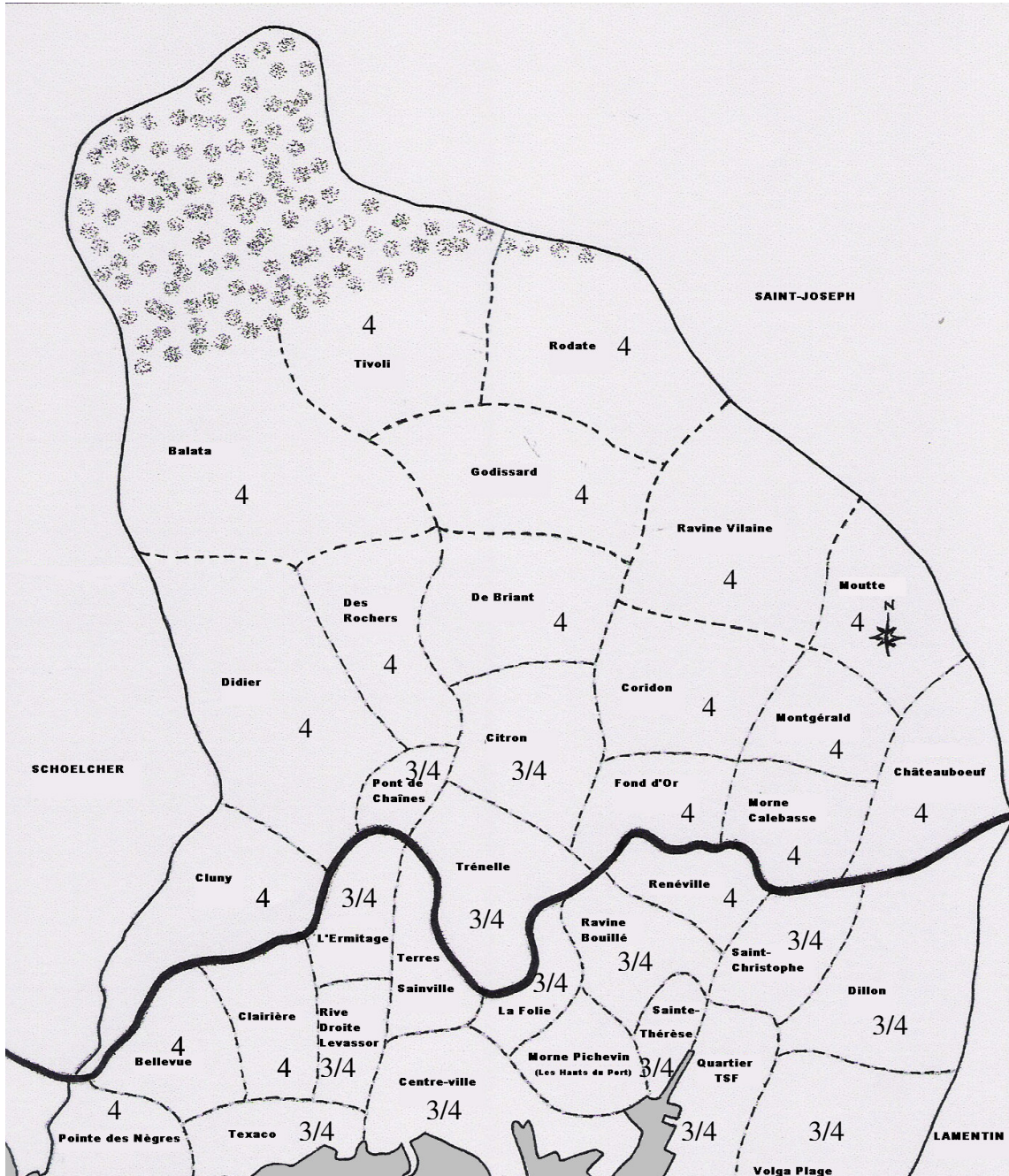
15 – a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ?  
b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

**13 – a) de petite taille.  
b) une petite partie de l'île.  
Le Lamentin par exemple.**

**14 – 1) Cluny  
2) Centre-ville  
3) Balata  
4) Didier  
5) Redoute  
et plus : Clairière, Ravine-Vilaine**

**15 – a) le centre-ville et les quartiers limitrophes.  
b) justement le centre de FDF représente pour moi, les premiers lieux et les premières constructions autour du poumon économique (souvent un port) et chargé d'HISTOIRE.**

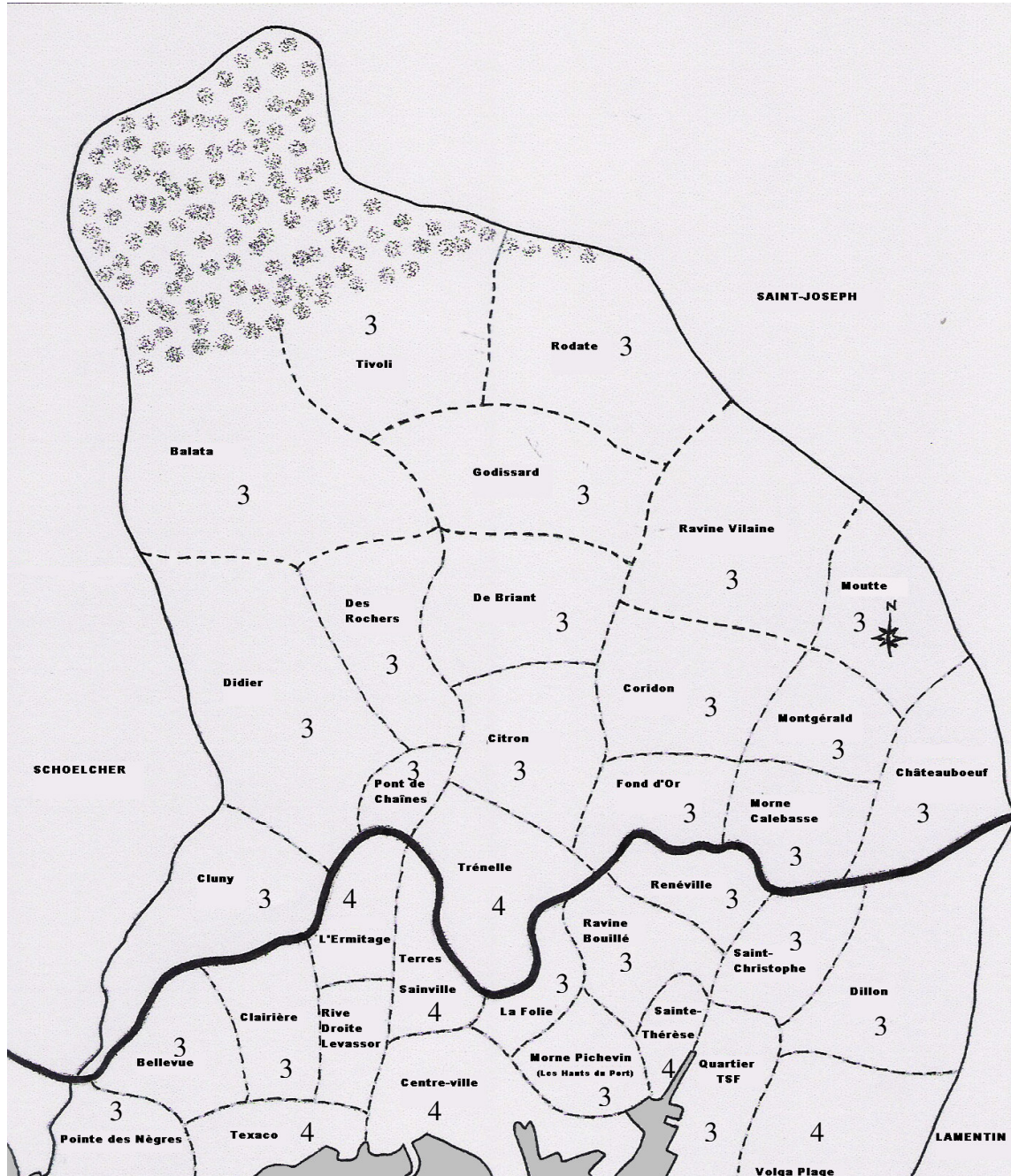
16 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).



b) Pourquoi ? les quartiers les plus proches et autour du centre-ville (centre-ville compris) accueillent et logent plus d'étrangers, ce qui, parfois, influe sur le maniement du français / fréquence d'utilisation du français / niveau scolaire de chacun / accès plus ou moins facile aux vecteurs de la langue...



17 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).



b) Pourquoi ? c'est surtout du fait de l'ancienneté du quartier ou lieu (beaucoup d'anciens) parlent, pratiquement, tout le temps le créole et aussi du fait de présence de migrants anglophones.

*Votre vision de la ville de Fort-de-France*

18 – Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ?  
Pourquoi ?

**18 – un peu**

**au vu de leur intégration dans la société (commerce, sports, travail, mariages, etc.).**

19 – Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ?

**19 – il est plutôt bon.**

20 – Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ?  
A quoi cela est-il dû ?

**20 – assez facile**

**à la variété des activités économiques et au développement des infrastructures.**

21 – a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez-vous qu'elle est une ville vivante ?  
b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ?

**21 – a) assez vivante**

**b) une ville où les activités dans les domaines économiques, culturels, sportifs, associatifs, touristiques, festifs, se déroulent régulièrement.**

22 – Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ?

**22 – il s'agit là d'une excellente initiative car cela redonnera à FDF une dimension internationale dans sa beauté, son architecture, sa sécurité, son accueil, etc.**

23 – Quel est votre métier ?

**23 – enseignant.**

24 – a) L'exercez-vous en ce moment ?

**24 – a) oui**

b) Où l'exercez-vous ?

**b) Fort-de-France, quartier Ravine-Bouillé.**

---

1.5. femme, cubaine, 45 ans.

- 1 – Année de naissance de l'enquêté  
2 – Sexe de l'enquêté  
3 – a) Dans quelle ville êtes-vous né ?  
b) Où sont nés vos parents ?  
4 – Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ?  
5 – a) Depuis combien de temps habitez-vous là ?  
b) Et dans la région ?

6 – Que parlez-vous ? (*une ou plusieurs réponses attendues*)

7 – Est-ce pour vous : une langue, un parler, un patois ?

8 – a) (*Si l'enquêté en parle plusieurs*) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces langues ?

b) Et d'après vous, avec qui ? /

c) Et vous, comment faites-vous ?

(*s'il s'agit d'un migrant*)

9 – *D'après vous, quel rôle joue le créole dans les relations que l'on pourrait avoir avec les Martiniquais lorsqu'on arrive en Martinique ?*

10 – *Pensez-vous qu'utiliser le créole peut vraiment faciliter l'installation de quelqu'un qui arrive en Martinique ?*

*Si non, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour lesquelles certains ne choisissent pas cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa capitale), comme « terre d'accueil » ?*

11 – a) *Et vous, pensez-vous parler créole... ?*

12 – Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ?

13 – a) Fort-de-France, est-ce une ville de grande

**1 – 1962**

**2 – F**

**3 – a) La Havane (Cuba)**

**b) idem**

**4 – Balata (Fort-de-France)**

**5 – a) 12 ans**

**b) 12 ans**

**6 – français et souvent espagnol**

**7 –  une langue**

**8 – a) /**

**b) /**

**c) espagnol, avec mes enfants, mes amis. Mais il peut arriver que je le parle dans des magasins lorsque les gens voient que j'ai un accent.**

(*s'il s'agit d'un migrant*)

**9 – pas de rôle particulier.**

**10 –  non**

**Parce que la Martinique continue à être département français. Il faudrait l'unification de la Caraïbe pour que le créole soit quelque chose de bien.**

**Pas forcément. La ville est trop petite.**

**11 – a) Je comprends très bien, mais je ne le parle pas.**

**12 – c'est l'âme, le cœur d'un pays. On y trouve le plus de divertissement, de beauté, des renseignements. Ce n'est pas le cas de FDF, Trinité est plus belle.**

**13 – a)  de taille moyenne**

taille, de taille moyenne, de petite taille ?

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? tout le reste de l'île, la moitié de l'île, une petite partie de l'île, Fort-de-France est la seule ville de l'île ?

14 – Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

15 – a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ?

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

b)  tout le reste de l'île

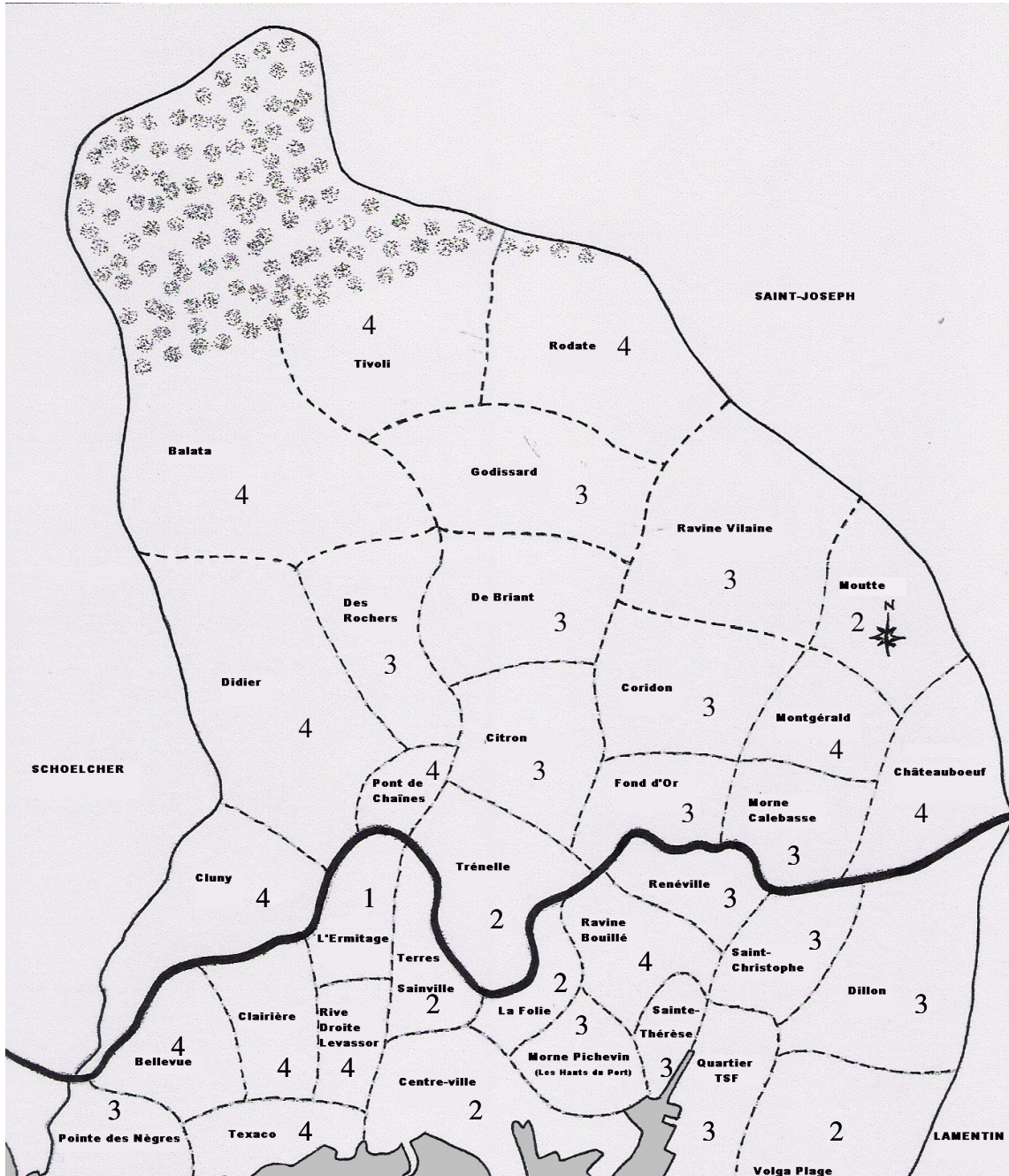
- 14 – 1) Didier  
2) La Carrière  
3) La Redoute  
4) Godissard  
5) Trénelle**

**15 – a) du boulevard jusqu'au front de mer.**

**b) les anciennes maisons, c'est très dégradant. C'est vide, sale : très laid. Les parkings restent à découvert. Ils pourraient cacher ce qui n'est pas fini. Les gens qui fréquentent sont des rastas, des gens mal habillés. « Même les gens qui travaillent dans les magasins, elles ne prennent pas soin d'elles ».**



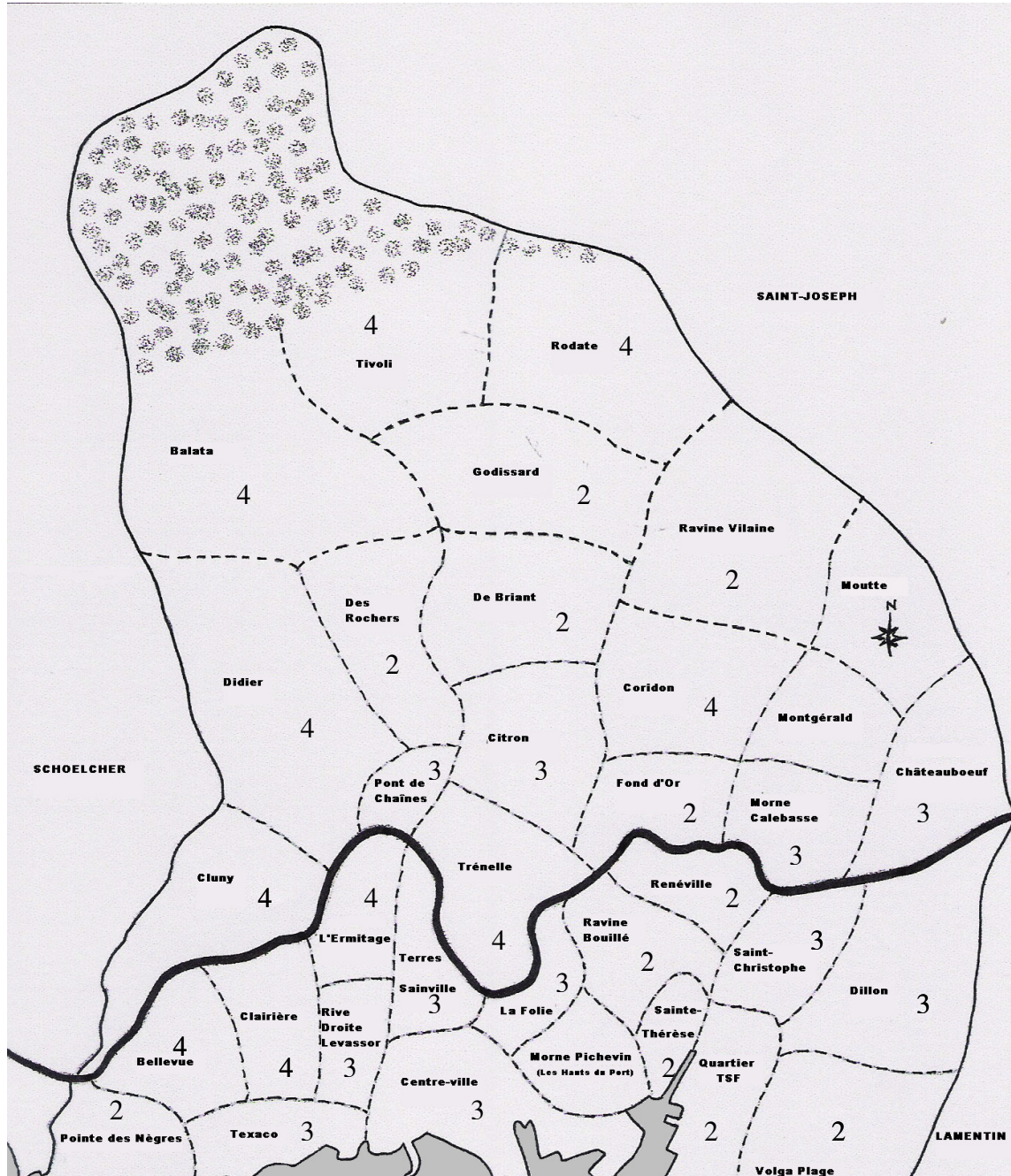
16 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).



b) Pourquoi ? 2 ou 3 : on parle plus créole que français. 4 : parce qu'on ne parle pas intégralement français.



17 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).



b) Pourquoi ?  
/.

*Votre vision de la ville de Fort-de-France*

18 – Pensez-vous qu’il s’opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ?  
Pourquoi ?

19 – Que pensez-vous de l’accueil des migrants à Fort-de-France ?

20 – Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l’île ?  
A quoi cela est-il dû ?

21 – a) Concernant l’aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu’elle est une ville vivante ?  
b) qu’est-ce que, pour vous, une ville vivante ?

22 – Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d’urbanisme ou d’urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ?

23 – Quel est votre métier :  
a) L’exercez vous en ce moment ?  
b) Où l’exercez-vous ?

**18 –  un peu**

**à cause de la langue, de la culture.**

**19 – c’est très dur de s’intégrer.**

**20 –  pas du tout**

**à FDF, ce n’est pas évident parce qu’on l’impression que toutes les places sont déjà prises.**

**21 –  pas du tout**

**b) une ville qui te donne la possibilité de te retrouver culturellement, sportivement ou autres.**

**22 – c’est bien, si on arrive à les finir.**

**23 – chef de magasin**

**a)  oui**

**b) FDF, centre-ville.**

## **2. Retranscription des entretiens.**

### **2.1. Mme P., haïtienne, 56 ans (Port-au-Prince).**

Nous avons connu cette dame au Terres Sainville, par le biais d’une enseignante d’une des écoles de ce quartier. De nature très curieuse, elle a accepté volontiers de se prêter au jeu de l’entretien.

- 1 - Bon / ben voilà / on va installer ça là en espérant que ça va bien fonctionner /
- 2 - oui /
- 3 - je vais vous poser au départ quelques petites questions : indiscreètes sur vous [
- 4 - han han /
- 5 - et tout / donc votre année de naissance ? /
- 6 - han ? /
- 7 - votre année de naissance ? / vous êtes née en quelle année ? /
- 8 - euh je suis née : en 1952 //
- 9 - 1952 /
- 10 - 17 janvier //
- 11 - un an après ma maman // alors / et vous êtes née dans quelle ville ? /
- 12 - Port-au-Prince / Haïti /
- 13 - Port-au-Prince / Haïti // et :: où sont nés vos parents ? /
- 14 - eh bien / mes parents :: ils : / ils sont décédés / j'ai pas ni père ni mère /
- 15 - D'accord / et : vous habitez maintenant au Terres-Sainville alors ? /
- 16 - oui : /
- 17 - au Terres-Sainville / et vous me disiez la dernière fois depuis / plus de 30 ans /
- 18 - euh oui : / apparemment il faut compter // euh / ça fait /// pour être clair // je suis arrivée ici :: / janvier 74 / mais j'ai pas la date exacte // j'ai pas la date exacte :: parce que [
- 19 - c'est pas grave [
- 20 - j'étais en Guadeloupe / la date est là oui / mais c'est dans ancien ancienne passeport que j'ai / j'ai pas pensé à : [

- 21 - oui non c'est pas grave [
- 22 - à la garder /
- 23 - donc janvier 74 /
- 24 - oui /
- 25 - ok / vous me disiez aussi parler / et créole et français /
- 26 - oui : /
- 27 - donc surtout le créole martiniquais / avec les martiniquais /
- 28 - oui /
- 29 - et : le créole haïtien [
- 30 - oui : / avec une de mes compatriotes /
- 31 - d'accord / essentiellement ? / jamais :: enfin de nos jours / vous parlez surtout créole haïtien avec des haïtiens en fait / qu'il y a en Martinique [
- 32 - oui pratiquement / parce que les martiniquais ne comprennent pas / c'est pas tous le martiniquais qui est bi / qui comprend bien le créole haïtienne / parce que il y a des certains martiniquais / quand vous leur parlerez créole / euh : / de là-bas / la personne a :: / a / la personne a : / euh / une l'intention comme si quand vous parlez l'anglais /
- 33 - ah oui d'accord / carrément [
- 34 - oui [
- 35 - comme c'était une langue étrangère [
- 36 - oui /
- 37- et pour vous / est-ce que euh : ce sont des langues ? / c'est-à-dire le créole haïtien pour vous c'est quoi ? / une langue : / un parler : / un patois : / ou autre chose ? / enfin / c'est vraiment une langue pour vous ? / le créole ? / que ce soit le créole haïtien ou le créole martiniquais ? /

38 - et bien c'est plus facile XXX / ça dépend des territoires / ça dépend de l'endroit XXX

39 - ça dépend de l'endroit /

40 - han han /

41 - c'est-à-dire ? / quand vous parlez créole ici / est-ce que vous avez l'impression / non pas de parler une langue mais de parler : / comment dire / quelque chose en fait / comment expliquer ça // parce que / il y a des gens en Martinique qui considèrent que le créole c'est une langue / d'autres que ce n'est pas une langue mais que c'est un dialecte un patois / en fait que c'est quelque chose qui est moins / moins / bien qu'une langue [

42 - non non / parce que moi euh : / je dirais pas le créole que c'est pas une langue parce que moi personnellement je suis née dans un pays créole // vous voyez ? / alors je XXX / pour moi c'est une langue / c'est normal parce que je suis née dans un pays créole / mais en fait notre langue officielle c'est français parce que nous les haïtiennes on parle le français à l'école / on nous apprend à lire [li] / à écrire [ekRi] en français / mais notre langue même c'est créole / couramment / partout / même dans certains bureaux où on allait XXX / apparemment notre langue c'est créole oui oui oui oui /

43 - d'accord /

44 - mais pour nous / la langue française c'est une langue officielle // puisque à l'école oui : / à l'école / on a appris à parler le français à l'école /

45 - et euh : est-ce que vous vous considérez comme une migrante ? / c'est-à-dire euh :: comment vous considérez-vous par rapport à la population martiniquaise ? / est-ce que vous vous voyez [

46 - oui oui / pour être franche / je suis navrée / oui je suis une migrante ici / tout à fait / je ne suis pas née sur le territoire martiniquaise / et puis je n'ai pas de parents ici / quand je suis arrivée ici je suis arrivée toute seule / de moi-même // et bien oui : là oui / je pense dire oui /

47 - d'accord / si ce n'est pas trop indiscret / dans quelles conditions vous êtes arrivée ici / c'est-à-dire [

48 - et bien euh : [

49 - dans quelles circonstances ? /

50 - dans les circonstances que je suis arrivée ici c'est dit que / j'avais mon ambition / mon ambition c'est dit que // j'ai : été à l'école / j'ai fait une classe secondaire [səgõdœR] / c'est-à-dit que / euh : / dans mon pays / on peut me :: // j'ai pas je je ne / avec mes études / c'est trop faible pour trouver un emploi // en Haïti / qui peut me convient /

51 - ah d'accord /

52 - bon moi j'ai mon ambition / je dis bon / je vais quitter mon pays pour regarder qu'est-ce que je peux trouver ailleurs / parce que chez moi // oui pour être franche / on allait me donner une place de servante chez une dame / mais moi j'en veux beaucoup plus que ça / XXX / je préfère être commerçante que d'aller travailler chez quelqu'un comme servante / voilà / c'est simple [

53 - d'accord /

54 - c'est juste pour ça /

55 - donc ici qu'est-ce que vous faites ? /

56 - eh bien / à mon arrivée ici / je suis arrivée avec un petit peu d'argent / mais je connais pas bien la Martinique quand je suis arrivée / je me dis tiens : / je vois que la façon je connais les femmes / j'ai créé / je suis arrivée avec un petit peu d'argent / j'ai écrit à

mes parents là-bas pour m'envoyer de l'argent / j'ai lui  
ai dit de m'envoyer des cageots de mahoganys / parce que  
en ce moment-là / ça était très très vendable ici // le  
mahogany et puis voilà / et puis c'est comme ça que ça a  
déroulé pour moi / eh oui : / je me suis intégrée / dans  
le commerce / après je voyage / pour faire des petits  
voyages dans les îles / j'ai regardé / maintenant je dis  
bon / voilà / c'est ça qu'il faut vendre ici / et puis  
j'achète je revends / voilà // et puis / à un certain  
moment / bon ça marche plus / je me suis lancée dans la  
cuisine parce que j'ai une bonne partie de connaissances  
dans ce : / c'est ma spécialité quoi / la spécialité  
haïtienne / oui oui je me suis lancée dans la cuisine //  
57 - et euh : / est-ce que / quel rôle d'après vous le  
créole joue dans les relations avec les : / dans les  
relations avec les martiniquais quand on arrive ici /  
quand vous êtes arrivée ici / est-ce que le créole a joué  
un rôle particulier ? /

58 - c'était plutôt ironique // (rires) / c'était plutôt  
un petit peu ironique pour des certaines personnes / mais  
maintenant // les gens commencent à se développer un peu  
// quand vous arrivez en quelque part / vous vous  
exprimez en créole euh : / à l'extérieur / la personne va  
vous reposer la question / oui / qu'est-ce que vous lui  
dire // comment que / dis-moi / qu'est-ce que voulez dire  
parce que vous parlez dans votre langue / je veux que  
vous me disiez ça dans ma langue / soit en créole ou en  
français / mais avant c'était plutôt un peu ironique /  
dans le 72 : euh :: / dans l'année 72 74 75 c'était  
ironique / le créole haïtiens /

59 - c'est-à-dire que les gens rigolaient [

60 - oui oui tout à fait tout à fait / oui c'était très  
ironique [

61 - et maintenant vous avez constaté un changement [  
62 - ah oui / oui oui / on peut le dire / un grand  
changement / comme les gens [  
[brève interruption]

(reprise) 63 - alors euh : / un changement : /

64 - maintenant on aurait dit que / maintenant / les gens  
sont plus évolués / tu vois / comme si que les gens  
s'étaient un peu fermés comme ça / et comme si maintenant  
/ au fur et à mesure / au fur et à mesure qu'on est  
arrivé qu'on arrive à XXX des compatriotes / et bien  
parce que / mais avant les martiniquais ne voulaient pas  
épouser des haïtiens / mais maintenant / ils comprennent  
que après ce qu'a dit monsieur Césaire / a expliqué  
monsieur Césaire / avant on ne supporte pas les haïtiens  
/ avant que monsieur Césaire / fait comprendre à la  
martiniquaise que / les haïtiens / ce sont de / une  
grande république noire / qu'on a la même histoire quoi /

65 - oui [  
66 - si vous voyez bien / parce que nous / la seule

erreur pour nous / on a eu notre indépendance trop tôt /  
on a pris / on nous a pas donné / on a pris // tu vois /  
on a pris l'indépendance un peu trop tôt / on devait  
attendre encore et puis pour / je sais pas / c'est tout /  
XXX / voilà / mais maintenant / ça y est euh : euh : /  
oui avant quand vous habitez près d'une martiniquaise /  
c'est : / on te considère comme si : / vous étiez une ::  
/ comme si vous n'étiez :: / je sais pas moi / comment  
expliquer ça // c'est comme si on était : / comme si on  
était des sauvages / on était de / avant on nous  
considère pas des êtres humains / mais plus maintenant //  
plus maintenant / non / plus maintenant /

67 - tant mieux /

68 - han non / il faut dire la vérité / plus maintenant /



69 - est-ce que vous pensez que le créole en fait / pas forcément le créole haïtiens / le créole martiniquais / celui qui est parlé ici / est-ce que vous pensez que savoir le parlez facilite l'installation d'un migrant / d'un étranger en Martinique ? / s'il ne parle pas du tout français par exemple [

70 - français ? - mais bien sûr bien sûr / il y a ces / ah oui / c'est très nombreux ici les compatriotes qui ne savent pas / euh : s'exprimer oui : / non / je peux vous dire maintenant c'est très très intégré ici / ah oui /

71 - on peut passer par le créole d'abord / et ensuite [

72 - oui oui / oui ça dépend de l'individu / ça dépend si la personne ne pouvait pas s'exprimer en français / la personne se présentait dans un bureau ou bien / il parle créole on le comprend / oui

73 - est-ce que / c'est valable pour les pour les haïtiens / pour vos compatriotes / mais est-ce c'est valable pour d'autres étrangers // d'autres migrants /

74 - eh bien // apparemment oui / parce que je XXX des métropolitains qui arrivent ici / qui se rentrent très profonde (rires) dans le créole martiniquais / ah oui // je ne sais / vous parlez le créole ? /

75 - un peu /

76 - un petit peu /

77 - oui oui /

78 - mais il y a des certains blancs métropolitains / il arrive / il vous arrive parfois de parler créole avec lui / plus fort beaucoup plus fort que vous // ah oui / j'ai rencontré un monsieur / il n'est même pas métropolitain/ c'est un allemand ouh lala // ce monsieur-là il veut pas entendre le français / créole créole martiniquais XXX

79 - XXX

80 - oui / même des certains / même les américains qui  
qui arrivent ici / et la personne ne ne trouve pas  
parce que la langue c'est l'anglais / et c'est pas  
couramment en Martinique / la personne parle un petit peu  
français mais tout de suite la personne c'est plus facile  
/ la personne s'appuyer catégoriquement sur le créole [

81 - sur le créole [

82 - ah oui /

83 - ah d'accord /

84 - ah oui / chez nous en Haïti / je trouve on parle le  
créole martiniquais / lorsqu'on veut : qu'on parle le  
créole entre nous qui vient de la Martinique / on parle  
le créole martiniquais / alors que ceux-ci sont là ne  
savent pas ce qu'on veut dire [

85 - ah oui /

86 - et après nous / si on veut / on dit bon voilà / bon  
voilà ce que veut dire cm /

87 - ah d'accord /

88 - ah oui c'est très écouté / c'est très écouté un  
petit peu en Haïti [

89 - d'accord /

90 - le créole martiniquais /

91 - moi le [

92 - même le guadeloupéen /

93 - XXX

94 - oui c'est ka ou fè / ki bitin / j'ai vécu une petite  
partie là-bas / oui j'ai vécu une petite partie de la vie  
en Guadeloupe aussi //

95 - ah d'accord /

96 - il y a huit ans de ça j'étais à Porto-Rico / je suis  
rentrée dans un magasin / alors en espagnol je dis /  
*buenos días* / je suis rentrée je suis à Porto-Rico / je  
dis / *buenos días* / le monsieur m'a dit / « di mwen

bonjou ! » (rires) / c'était à Porto-Rico je me dis /  
tiens tiens / i di mwen « ah bon ! » /

97 - ah oui ? /

98 - i di mwen « mé oui man conèt tout bagay'la / ou  
entré la / non non non di mwen bonjou ! » / man di  
« enben bonjou ! » /

99 - han han

100 - man di « ka ou fè ? ou bien ? » / i di mwen « oui  
oui oui man bien ! » / é pi i coumancé di mwen « ki sa ou  
vlé ? ou vlé draps ? » / tu sais / parce qu'il sait tout  
de suite / les haïtiennes vient / il m'a vu / il a su  
tout de suite [

101 - et c'était un haïtien ? /

102 - non non non non non / il n'es même pas porto-ricain  
de sang / c'st comme si :: comme / il est du même pasys /  
mais il est né à Porto-Rico de parents américains /

103 - ah :

104 - il a osé de me parler en créole / j'étais contente  
ce jour-là / ah oui /

105 - c'est bien ça /

106 - han han

107 - c'est dommage [

108 - et ces gens-là sont très curieux / ils veulent  
apprendre / et puis il m'a tenu là (*elle tient son avant-  
bras*) / et il me dit « di sa » / « di mwen sa » / « épi  
sa » / Konprann ? / vous avez compris ? /

109 - oui oui il voulait savoir [

110 - il voulait savoir tout qui est chez lui en créole /

111 - oui j'ai compris /

112 - je lui ai dit hein /

113 - ah oui bien sûr /

114 - je lui ai dit // il est malin / il est malin il  
écrit tout / il a fait comme vous faites là / il a tout

enregistré / il a tout enregistré en créole / il a écrit en espagnol // après il a content / il m'a dit « ou sé an bon moun' » / « ou sé an bon moun' » / il m'a embrassé (*geste d'une bise sur la main*) / il a content parce qu'il a tellement envie de ça / il a tellement envie de ça //

115 - c'est bien / je savais pas trop / en fait dans la Caraïbe quelque part le créole a quand même [

116 - oui mais le français c'est obligatoire / même en Martinique c'est obligatoire //

117 - est-ce que vous pensez que certaines personnes choisissent justement la Martinique / ou choisissent d'habiter Fort-de-France / par rapport au créole ? // c'est-à-dire des étrangers / quand ils décident d'aller vivre ailleurs / est-ce que le fait de parler créole à la Martinique puisse être un [

118 - mais c'est plus facile ! /

119 - voilà ? /

120 - c'est plus facile /

121 - et vous pensez parler créole très bien / bien / assez bien / mal / ou pas du tout ? / non vous parlez créole // est-ce que vous pensez le parler très bien ? /

122 - le créole de chez moi / oui oui /

123 - très bien donc / et le créole martiniquais ? /

124 - je le parle / oui je parle le créole martiniquaise / peut-être: je ne sais pas / le problème:: il y a un mélange / parce que ici il y avait // bon / dans la rue / dans la rue quand je rencontre une certaine camarade martiniquaise / je m'exprime en créole / mais c'est pas très couramment / parce que la langue française ici c'est obligatoire // ça c'est obligatoire // je vois à la télé on fait des cours avec des enfants / c'est dur puisque à la maison leur maman leur interdit de parler créole // leurs parents ne veut pas entendre / c'est pour ça //

j'ai mes petits-enfants qui sont en classe ici / ils ont tendance à des moments / « ki sa ou ka di mwen-an ? » / leur maman fait (l'enquêtée fronce les sourcils) / l'enfant dit à son frère il s'a repris « je lui demande qu'est-ce qu'il fait, maman » //

125 - elle s'oppose à ce que ses enfants parlent créole ? /

126 - oui /

127 - mais elle, elle parle créole ? /

128 - ah oui ! / ah oui ! / beaucoup ! / beaucoup plus que moi /

129 - est-ce qu'elle pense que le créole peut empêcher à l'enfant d'apprendre le créole en fait ? / est-ce que c'est pour ça ? /

130 - non c'est pas ce qu'elle pense / mais comme ils sont un peu petits / et comme elle bavarde beaucoup en créole / pour l'école elle craint que::: /

131 - ah d'accord /

132 - en Martinique il y a beaucoup de gens / je veux pas dire racistes / pointilleux [

133 - pour qui le créole::: [

134 - voilà voilà / pour qui le créole ça fait un peu dérisoire / pas dit terre-à-terre / je veux pas être trop dure /

135 - oui mais si c'est ce que vous constatez /

136 - oui il y a des endroits où les enfants quand ils jouent / on entend crier en créole / les gens se retournent ils regardent (elle « roule » les yeux) / moi je comprends pas / on veut pour les enfants qu'ils apprennent à parler le créole / moi j'aurais pu comprendre qu'à l'école en classe / qu'ils s'expriment en français / et puis dans la rue entre copains et copains qu'ils s'expriment en créole //

137 - oui /

138 - non c'est pas très demandé / c'est pas très demandé / le créole ici est plutôt demandé pour les grandes personnes / on demande ça mais on voit han han // la Martinique est très francisée / la Martinique c'est la France / la Martinique c'est la France / XXX / c'est une des raisons pourquoi j'ai conservé ma nationalité / je suis haïtienne (*elle cherche dans son sac*) / c'est bien dommage j'ai pas / j'ai pas eu mon passeport / j'allais vous montrer hein / oui parce que même si j'avais eu un passeport français / c'est pas vrai je suis pas française / je me sens pas bien / je me sens un peu forcée / je me sens fausse / je ne suis pas française / non je ne suis pas française /

139 - donc [

140 - si vous irez en Haïti / vous verrez que nous on est vraiment vraiment des créoles / des créoles / on est des créoles / la langue française pour nous c'est officielle / c'est officiel / mais notre langue nous c'est créole / parce que bon ils y a des certaines personnes ici:: / qui je ne sais pas / qui souvent qui croient que nous on était occupés par la France / on n'était jamais en occupation / on était en esclavage ! // on s'est battus / on s'est battus pour venir indépendance / et puis après on était en occupation en 1915 par les américains / il y a des personnes qui dit que c'était la France / mais non / XXX / cette dame a dit que Haïti était un pays anglophone / ce n'est pas vrai / on ne parle pas l'anglais chez moi / on a appris l'anglais à l'école / on n'est pas anglophones // on est des caribéens puisque nous / on est descendants d'Afrique / puis on a eu l'esclavage / on nous a envoyé / les ancêtres / on nous a un petit peu:: la race noire // on vient des Antilles /

on ne vient pas ni de la métropole ni de l'Allemagne ni de la Suisse // alors oui on est des créoles / oui //  
141 - bien // alors maintenant on va arrêter de parler des langues / on va maintenant parler de Fort-de-France /  
142 - D'accord /  
143 - tout d'abord / pour vous c'est quoi une ville ? / en général /  
144 - pour moi une ville / en principe / si une ville c'est toujours la capitale / la capitale // mais la Martinique:: je pense dire partout il y a des villes / oui / parce que quand vous arrivez dans une commune / c'est une autre ville que vous découvrez / il y avait les magasins / il y avait le cinéma / peut-être il y a certains endroits qu'on a supprimé le cinéma / mais quand on allait à Trinité / qu'on allait à Sainte-Marie / c'est des villes //

## 2.2. A., haïtienne, 58 ans (Miragoâne).

Arrivée en Martinique il y a une quinzaine d'années, A. occupe un emploi d'aide ménagère dans la conurbation foyalaïse (à Schœlcher) tout en habitant au Morne-Vert, petite commune située dans la partie nord de l'île. N'ayant pas de moyen de locomotion, elle est obligée de prendre les transports en commun : elle transite donc systématiquement par Fort-de-France, au centre-ville plus précisément, chaque jour de la semaine. Ses propos sont ici retranscrits ; cependant, elle avait auparavant répondu à quelques-unes de nos questions.

### *[Présentation du travail hors enregistrement]*

- 1 - Te considères-tu comme migrante ou non-migrante ? /
- 2 - Pff non-migrante /
- 3 - Non-migrante / pourquoi ? /
- 4 - Ben je sais pas moi / migrante / ça veut dire quoi migrante au fait ? /

5 - Migrante c'est-à-dire euh :: / comment dirais-je ? /  
est-ce que euh :: / comment dirais-je ? / tu tu tu te  
sens :: martiniquaise ou pas / ou au contraire euh ::  
pour toi :: le fait que<sup>1</sup> [

6 - Pour moi je commence à me sentir martiniquaise /  
après 15 ans passés dans le pays / ça fait quand même une  
ressemblance / bon ///

7 - euh :: la dernière fois<sup>2</sup> tu me parlais des immigrés  
et des clandestins / je ne sais pas si tu te rappelles /

8 - et des clandestins [

9 - Est-ce que tu te souviens de ce que tu me disais sur  
les immigrés ? /

10 - Je ne suis pas immigrée je t'ai dit / je ne suis pas  
une immigrée /

11 - D'accord / parce que pour toi les immigrés sont des  
clandestins en fait ? /

12 - Ils sont clandestins / ils sont rentrés sans visa /

13 - Ah d'accord / bon / pour toi tu te considères comme  
non-migrante ?<sup>3</sup> / donc [

14 - Non je suis migrante /

15 - Quelle est ta date de naissance ? /

16 - 31/08/50 /

17 - Et tu es née où ? /

18 - Haïti Miragôane<sup>4</sup> /

19 - D'accord /

20 - Mi-ra-go-ane /

21 - Et tes parents? /

22 - Aussi /

---

<sup>1</sup> Nous avouons que, surprise par la question, nous avons essayé de trouver une définition de « migrant » moins théorique que celle que nous proposons dans cette thèse. Cependant, nous sommes consciente qu'elle peut paraître floue ici.

<sup>2</sup> Nous faisons allusion à une conversation informelle qui avait eu lieu quelques semaines plus tôt.

<sup>3</sup> Nous donnons ici l'impression d'insister, mais lors de la conversation que nous mentionnons dans la précédente note, l'enquêtée avait répondu « non-migrante ». Nous souhaitions nous assurer qu'elle avait compris notre question, après les éclaircissements demandés.

<sup>4</sup> Ville au sud de Port-au-Prince



23 - Que parles-tu ? /

24 - Français et créole /

25 - Ce sont des langues ? / le français c'est une langue ? / un dialecte ? / un parler ? /

26 - Un parler /

27 - Et le créole ? /

28 - Ben c'est un patois /

29 - Et à quel moment parles-tu ces :: ce patois ou ::? / enfin à quel moment parles-tu français ? / à quel moment parles-tu créole ?

30 - Le créole on parle en famille surtout / et puis le français on le parle avec les gens dehors // ou les gens que :: je sais pas / surtout avec les amis / bon / avec d'autres personnes on parle le français / mais à la maison on a toujours tendance à parler créole //

31 - D'après toi quel rôle joue le créole dans les relations qu'on peut avoir avec les martiniquais / lorsqu'on arrive en Martinique ? /

32 - Une fois qu'on sait parler créole on se sent plus intégré parce que / les martiniquais parlent créole / mais tout dépend du créole en fait / il y a plusieurs créole / les martiniquais ne comprennent pas tous les créoles /

33 - Et donc [

34 - Ou ils comprennent mais n'arrivent pas à trop parler //

35 - Ah / et tu penses que ça facilite l'installation de quelqu'un qui arrive en Martinique ? / le fait de savoir parler créole ? /

36 - Oui //

37 - Alors / tu penses parler créole bien / très bien / assez bien ou plutôt mal ? /

38 - Parler créole ? / tout le monde sait le parler /

39 - Oui mais toi / tu le parles très bien / bien / assez bien ? /

40 - Je ne sais pas / je dis assez bien parce que je commence à oublier mon propre créole /

41 - Ah d'accord / donc en fait tu parles deux créoles ? /

42 - Je parle le créole martiniquais surtout /

43 - Et euh :: et le français ? / tu le parles comment ? / très bien / bien / assez bien / bien ou plutôt mal ? /

44 - Bon / assez bien / je peux pas dire bien /

45 - Alors ce [

46 - Plutôt bien /

47 - Plutôt bien ? / ok / se :: selon toi une ville c'est quoi ? /

48 - Une agglomération / là où il y a plusieurs constructions / beaucoup de monde habite /

49 - Et :: [

50 - Là où il y a une mairie /

51 - Là où ? / je n'ai pas entendu /

52 - Il y a une mairie / tout ça / dans une ville /

53 - Et donc Fort-de-France pour toi c'est une ville ? /

54 - Mais oui c'est une ville / c'est la ville capitale /

55 - Et elle est euh :: de grande taille / de taille moyenne / de petite taille ? /

56 - Je pense bien de taille moyenne /

57 - D'accord / euh :: y a-t-il d'autres villes à part Fort-de-France en Martinique ? /

58 - Il y a la ville / Trinité /

59 - Trinité /

60 - Lamentin /

61 - Han han ///

62 - C'est tout ce qu'il y a comme ville / Trinité / Lamentin / en Martinique oui / c'est tout/

63 - Et euh :: concernant le centre de Fort-de-France / est-ce que tu peux me dire où il commence et où il s'arrête ? ///

64 - Il commence à partir de la Pointe Simon là / et ça s'arrête jusqu'à / Fort-de-France / jusqu'à Terres Sainville //

65 - D'accord / et tu trouves qu'il y a des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? /

66 - Pas mal /

67 - Pas mal / et qu'est-ce que tu penses de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? /

68 - Un :: accueil plutôt bien / mais bon euh / plutôt bien / ça dépend de la manière que la personne se présente /

69 - Ah d'accord /

70 - Mais bon / il y a des martiniquais que je sais qui n'aiment pas toutes les provenances / ils aiment leur pays à eux / bon :: / c'est pas mon cas /

71 - Tu as été plutôt bien accueillie en fait ? /

72 - J'étais bien accueillie / je suis arrivée avec un mari<sup>1</sup> / XXX /

73 - Et euh :: quand on est migrant / est-ce que tu penses qu'il est plus facile ou moins facile de trouver un emploi à Fort-de-France ? //

74 - Pour trouver un emploi / surtout à Fort-de-France / faut avoir un papier<sup>2</sup> / donc / sans papier on ne trouve pas d'emploi /

75 - Mais quand on n'est pas migrant / est-ce que tu penses qu'il est plus facile de trouver un emploi à Fort-de-France ? /

---

<sup>1</sup> Quand elle a quitté Haïti, A. s'est rendue en Guyane où elle a rencontré son actuel époux, d'origine martiniquaise. Après y être restée trois ans, elle l'a suivie en Martinique.

<sup>2</sup> Sous-entendu « des papiers ».

- 76 - C'est pas plus facile non plus /
- 77 - Ah d'accord /
- 78 - Sinon concernant l'aspect culturel / qu'est-ce que tu penses de Fort-de-France ? /
- 79 - Je trouve Fort-de-France est bien /
- 80 - Est-ce que tu dirais de Fort-de-France qu'elle est une ville vivante ? /
- 81 - Oui par rapport à d'autres villes / à part le dimanche // je sais qu'on va essayer que Fort-de-France devienne une ville vivante /
- 82 - En fait pour toi / une ville vivante c'est quoi ? /
- 83 - Ben une ville animée / XXX / où il y a de l'ambiance /
- 84 - D'accord / et dernière question / qu'est-ce que tu penses des grands projets ou travaux d'urbanisme qu'il y a dans la capitale ? /
- 85 - /// Ils commencent / c'est bien les travaux d'urbanisme / on n'a pas encore vu la fin en fait / mais c'est quand même bien / ça se présente quand même bien /
- 86 - Et c'est quand même bien par rapport à quoi ? /
- 87 - /// Par exemple / je prends l'exemple de quand on repousse / ils repoussent la mer pour donner au maximum des endroits pour garer / où garer // et il y a des fois l'après-midi / bon c'est très bien animé / et c'est vrai qu'on trouve pas mal de places / des intervalles où passer /
- 88 - D'accord /
- 89 - C'est pas protégé /
- 90 - Sinon tu as une remarque ? / c'était la dernière question mais est-ce que tu as une remarque particulière sur les questions / ou tu voudrais ajouter quelque chose ? /

91 - /// non / euh :: / une remarque ? / le remarque que  
je pourrais faire c'est que c'est pour la mer / ils  
prennent le lit de la mer mais une fois que la mer / il  
va pleuvoir / la mer va repousser tout ce qu'ils ont fait  
là / et la mer va reprendre son lit / ça c'est sûr // la  
mer ne perd jamais sa place ///

92 - Eh bien / merci beaucoup A. /

93 - De rien ///

**Conclusion du chapitre 8** – Avant d'aborder l'analyse des résultats, nous tenions à faire état d'une partie de ceux-ci pour montrer la matière brute sur laquelle le travail d'interprétation et de synthèse a été réalisé. C'est aussi cette matière qui a été insérée dans le logiciel de traitement de données textuelles dont il fait mention au chapitre précédent.

Les quatre questionnaires renseignés ici présentent les réponses de Foyalais, migrants et non-migrants, d'âges différents, de parcours de vie différents. Nous avons donc une palette de discours sur Fort-de-France, tous aussi riches les uns que les autres.

Les entretiens sont à poser côte à côte pour voir les différences de points de vue vis-à-vis de la migration et de la ville en fonction du parcours migratoire des enquêtés.

## CHAPITRE 9. ANALYSE.

Nos premières observations ont amené à penser que les migrations « externes » pourraient modifier le paysage linguistique foyalais. En effet, les migrants s'installant avec leur bagage linguistique, il était à imaginer qu'il faudrait le prendre en compte, en plus des langues classiques en présence, c'est-à-dire, le français et le créole. La réflexion allant plus loin, il pouvait être envisagé que, en plus de s'imposer sociolinguistiquement, l'arrivée et l'installation de ceux-ci influaient sur le paysage spatial de Fort-de-France.

Lors des premières recherches, il s'est avéré que le bagage linguistique des migrants n'est pas à considérer en tant que tel, mais plutôt au niveau des représentations du français et du créole qu'il peut susciter. Cherchant à cohabiter avec les autochtones, les migrants ne représentent pas et ne s'approprient pas les langues de la même façon. Entre eux et les non-migrants, il y a déjà un rapport différent aux deux langues du terrain.

Avant d'établir le lien entre représentation des langues et espace, l'idée que les migrants puissent se regrouper en fonction de leur pays d'origine s'est montrée pertinente. D'après les données de la mairie de Fort-de-France, il semble qu'ils aient, en effet, tendance à venir habiter auprès de migrants déjà installés (INSEE 2006 : 12). Certains quartiers accueilleraient telle nationalité, d'autres quartiers telle autre. Mais il n'existe pas d'espaces réservés et c'est là que s'est posée la question sur la stigmatisation de l'espace.

De cette question, d'autres découlèrent : y a-t-il une différenciation entre les représentations des langues qu'ont migrants et non-migrants ? Catégorisent-ils différemment l'espace ? Si oui, cette catégorisation différenciée est-elle due à une répartition spatiale des langues différente ? Et bien d'autres questions encore, notamment sur la conceptualisation de notions non éprouvées sur ce terrain, ont alimenté l'intérêt de départ. De plus, leurs représentations de la ville sont-elles les mêmes ? En quoi le discours des uns et des autres permet de voir comment ils structurent l'espace urbain ?

Après avoir abordé Fort-de-France dans sa globalité puis les rapports entre les différents quartiers de la ville, seront analysés les rôles des langues en présence, leurs relations entre elles et vis-à-vis de l'espace.

### **1. Fort-de-France dans sa globalité.**

#### 1.1. La notion de ville.

A la question « **Qu'est-ce qu'une ville ?** », tous les enquêtés ont fait part de leur avis. Les aspects définitoires appartiennent principalement aux domaines géographique et, économique et politique. Cependant l'idée retrouvée dans presque tous les questionnaires (excepté deux), est celle de profusion, de grandeur.

Sur le plan géographique, le terme « agglomération » revient à maintes reprises. Mentionné surtout par les non-migrants, il est entendu aussi dans le discours d'une migrante (cf. second entretien). La population y est importante, « *un lieu géographique où il y a au moins 10000 habitants* » (non-migrante, 1975-1984, Fort-de-France), « *un espace où l'on trouve une densité de population très élevée* » (non-migrante, 1955-1964, hors Fort-de-France), « *où vit un nombre important d'habitants* » (non-migrant, 1965-1974, Fort-de-France). Une ville est un endroit où « *beaucoup de monde habite* » (migrante, 1945-1954, hors Fort-de-France). En plus d'être un lieu où vivent beaucoup de personnes, c'est aussi un lieu où le bâti est dense, « *plusieurs constructions* », « *une concentration [...] d'habitations* », et diversifiée, « *cohabitent commerces, habitations et administrations* ». Il semblerait même que la ville ne laisse la place qu'au bâti, puisque « *la nature est absente ou presque* ».

Concernant l'organisation de l'espace, la ville est « *un lieu géographique où se retrouvent des habitations autour d'un centre organisé en administrations, services et commerces* » (non-migrante, 1965-1974, hors Fort-de-France). Apparaît la notion de noyau de l'activité économique autour duquel gravite une population résidente.

Nous entrevoyons là l'importance de l'aspect économique. La ville regroupe les commerces, permet « *un développement important des activités* », « *beaucoup d'activités économiques, surtout dans le tertiaire* ». « *Les habitants [y] ont des activités professionnelles diversifiées* » et « *le domaine commercial [est] important* ». Un non-migrant aborde aussi l'enjeu économique que représente une ville : « *un territoire limité [...] avec un enjeu économique et historique* ».

Lié à l'aspect économique, l'aspect politique est lui aussi présent. La ville concentre les administrations, y siège la Municipalité. « *Il y a une mairie* », « *on y trouve les points administratifs les plus importants, de base* » (non-migrante, 1975-1984, Fort-de-France).

L'autre point de définition qu'ont donné les enquêtés est l'aspect social. Lieu de convergence de populations venues des quatre coins de l'île, la ville accueille « *tous les gens de commune, de la campagne* ». Une enquêtée âgée, non-migrante, vivant à Fort-de-France depuis plus de quarante ans (cf. questionnaire 2, chapitre 8), évoque l'exode rural suite à l'éruption de la Montagne Pelée en 1902 : « *on a vécu l'éruption à Saint-Pierre, ça a entraîné la création de Fort-de-France* ».

La notion de convergence est soutenue par celle de rassemblement, de rencontre, où la ville est « *un endroit très fréquenté, [avec] beaucoup de points de rencontre* », « *[avec] beaucoup de personnes qui se côtoient* ». Une singularité a été décelée : un non-migrant précise le fait qu'en plus d'une Mairie, la ville comporte « *une église au moins* ».

Au vu de ces observations, que déterminent en premier les enquêtés : la ville ou l'espace de ville ? Ont-ils une définition de la ville qu'ils appliquent à Fort-de-France ou bien, façonnent-ils cette définition à partir de l'image que Fort-de-France leur donne d'une ville ? Quel espace de référence ou univers conceptuel de référence sert de support à la définition de la « ville » ?

Une migrante affirme que Fort-de-France est une ville tout en disant la chose suivante : « *[une ville] c'est l'âme, c'est le cœur d'un pays. On y trouve le plus de divertissements, de beauté, de renseignements. Ce n'est pas le cas de Fort-de-*



*France* ». La définition de la ville qu'a cette enquêtée ne repose donc pas sur sa perception de Fort-de-France.

Nous pouvons rapprocher cet aspect avec les réponses au sujet de la taille de la ville de Fort-de-France. En effet, la grandeur de cette ville lui sera attribuée en fonction des villes de référence qu'auront les enquêtés (cf. infra).

Nous pouvons supposer deux raisons concernant les réponses des enquêtés, surtout non-migrants, à la question « qu'est-ce qu'une ville ? ». La première est que le support de référence serait la ville de Fort-de-France. Ils en déduisent la notion « ville » : une agglomération concentrant personnes, biens, immeubles, activités. Cette définition est celle retransmise par les médias et les politiques. Dans la définition de la ville, quelques enquêtés parlent des quartiers.

Cependant, une autre raison qui fait émettre quelque réserve vis-à-vis de la première, est que certains enquêtés, de ceux qui ont rempli eux-mêmes leur questionnaire, aient pu chercher la définition dans des ouvrages, tels que les dictionnaires par exemple, d'autant plus que le premier synonyme de ville est « agglomération » (Le Petit Robert, 2003, art. « ville »). Mais ne généralisons pas cette remarque puisque ce mot n'apparaît que dans un cinquième des questionnaires.

Par conséquent, nous maintenons l'hypothèse que les personnes interrogées avaient en tête, pour la plupart, l'image de Fort-de-France afin de déterminer ce qu'est une ville.

Les références varient aussi lorsqu'il leur faut définir la taille de Fort-de-France. La majorité des enquêtés s'accordent à dire que Fort-de-France est une grande ville ou de taille moyenne (15 personnes sur 21). En discutant avec eux, nous constatons que leurs références sont les villes de la Caraïbe. Effectivement, Fort-de-France se présente beaucoup plus peuplée et plus grande de par sa superficie que les villes des îles voisines. Pour les autres enquêtés, ceux qui considèrent qu'il s'agit d'une ville de petite taille (6 sur 21), ils se réfèrent aux villes européennes, voire africaines, un enquêté venant de Yaoundé. Ces enquêtés ont alors vécu pour la plupart dans l'Hexagone quelques temps ou, en tout cas, hors de la Martinique et de la Caraïbe. Ils ont donc participé à un moment donné ou participent, au moment de l'enquête, d'un schéma migratoire extra-caribéen. Il y a alors déplacement de leur

univers de référence s'il s'agit d'une migration divergente (par exemple, un non-migrant de retour en Martinique).

Ces constats amènent à penser que la caractérisation de Fort-de-France influe sur la vision des autres villes de l'île, pour peu que les enquêtés se représentent l'existence celles-ci. En effet, la réponse « *Fort-de-France est la seule ville de l'île* » est la plus répandue et l'idée que tout le reste de l'île serait composé de villes est loin de faire l'unanimité. Fort-de-France assoit, d'après les réponses données, son hégémonie et les seules autres villes ne sont villes que parce qu'elles profitent de l'expansion directe de la capitale – Lamentin, Schœlcher, Saint-Joseph. D'autres villes, un peu plus éloignées de la capitale, comme Trinité, Saint-Pierre (respectivement au Nord atlantique et Nord caraïbe) ou Ducos, Rivière-Salée (au sud) s'accroissent et agrandissent ainsi le tissu urbain de l'île.

Si des études prétendent que la Martinique serait urbanisée à 75% (Caribbean Certificate Atlas), les représentations des habitants ne suivent pas dans le même courant. Le focus est centré sur Fort-de-France qui s'étend certes, mais pas au-delà d'une certaine limite.

Les réponses aux questions « **est-ce que Fort-de-France est une ville vivante ?** » (avec échelle d'estimation) et « **qu'est-ce qu'une ville vivante ?** », confirment la tendance selon laquelle le support de référence permettant l'élaboration de définition est la ville de Fort-de-France, dans la plupart des cas, bien que ces réponses soient hétérogènes. Leur hétérogénéité révèle les manques reprochés à la ville sur le plan culturel. Car la « ville vivante » est celle qui offre « *toujours des activités (même le week-end, jours fériés et soir) de façon à attirer les touristes* », « *une ville avec un cinéma<sup>1</sup>, des spectacles intéressants toute l'année* », « *une vie nocturne avérée* », « *un lieu où l'on peut le soir sortir en toute sécurité* » ou encore « *une ville vivante est une ville avec des animations programmées et spontanées, fruit de l'implication des habitants* » (homme, non-migrant, 30 ans, travaille dans l'agglomération foyalaise, vit à Ducos). Cependant, on retrouve l'idée de ville

---

<sup>1</sup> Même s'il se trouve au sein de l'agglomération foyalaise, le complexe cinématographique – le Palais des Congrès de Madiana – se situe à Schœlcher, ville à l'ouest de Fort-de-France.

animée, dans le sens où la ville proposerait sans cesse des animations, serait emplie de monde. Fort-de-France ne répond pas systématiquement à ce critère. Déjà, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, elle était qualifiée par moment de ville morte :

« [...] Lévi-Strauss relate en 1955, le voyage qu'il a fait au Brésil vingt ans plus tôt et donc son escale en Martinique : 'Sur le coup de deux heures après midi, Fort-de-France était une ville morte ; on aurait cru inhabitées les mesures bordant une longue place plantée de palmiers et couverte d'herbes folles, qui paraissait un terrain vague' [...] » (Martouzet 2001 : 14).

De nos jours encore, les jours fériés et le week-end, la ville est totalement déserte (et désertée). Parmi les projets d'aménagement urbain, celui de la réhabilitation de la Savane (jardin public du centre-ville) et celui de la construction d'un espace en bord de mer ont pour vocation de faire de Fort-de-France, ou en tout cas de son centre-ville, un lieu accueillant où les gens auraient plaisir à se divertir. Le Malecon<sup>1</sup> (site de promenade du bord de mer), étant en voie d'achèvement, attire depuis le mois de juillet 2008 des visiteurs chaque week-end.

Dans les réponses aux deux questions « qu'est-ce qu'une ville ? » et « qu'est-ce qu'une ville vivante ? », il y a un référent physique, qui est le même, à savoir la ville de Fort-de-France. Cependant, dans le premier cas, les enquêtés s'appuient sur les caractéristiques que Fort-de-France posséderait. Par contre, dans le second cas, ils construisent une définition à partir des lacunes de la ville. Dans un premier temps, la définition inclut le référent ; dans un second temps, elle l'exclut.

En définitive, Fort-de-France est déterminée comme étant une ville, peu vivante, de plus ou moins grande taille. Si les deux premiers critères sont fixés à partir des aspects de la ville en elle-même, le troisième dépendra des villes de

---

<sup>1</sup> Cette appellation qui rappelle les noms des fronts de mer de La Havane et de Saint-Domingue a provoqué une polémique, certains ne comprenant la motivation d'un nom hispanophone pour caractériser un lieu appartenant au patrimoine martiniquais. Des commentaires peu favorables (par exemple, nom « curieux d'ailleurs dans un peuple à langue créole-français ») sont notamment lisibles sur des sites antillais d'information tels que « Bondamajak » ([www.bondamanjak.com](http://www.bondamanjak.com)).

référence, qu'elles soient caribéennes ou, à plus grande échelles, européennes, voire africaines.

## 1.2. L'accueil des migrants à revoir ?

Les avis sont partagés. Les migrants ne sont pas satisfaits. L'intégration reste difficile et l'accueil des migrants ne semble pas être l'une des priorités de la Ville, « *il m'a pas semblé que l'accueil de qui que ce soit fasse partie des préoccupations des villes d'aujourd'hui. Fort-de-France compris* » (homme, 42 ans, Yaoundé). Une enquêtée ajoute même « *il n'y a pas de structures particulières pour l'accueil des migrants. Les migrants sont obligés de s'adapter par eux-mêmes* » (femme, 25 ans, Port-au-Prince).

Les avis des non-migrants ne sont pas aussi catégoriques. Certains pensent que les migrants « *sont à la limite de la transparence* » (femme, 24 ans, Paris, parents martiniquais), ou encore que « *la Ville fait le maximum « ich yo lékol », ils participent au pays* » (femme, 76 ans, retraitée), que « *l'accueil est bon* » (femme, 52 ans, Lamentin).

Par contre, les autres non-migrants ne sont pas aussi complaisants. « *Nous n'avons pas la culture de l'accueil* » (homme, 29 ans, Fort-de-France), « *rien n'est mis en place pour faciliter cet accueil* » (homme, 55 ans, Lorrain), « *tant qu'ils sont de passage, ils sont bien accueillis ; quand ils veulent travailler et s'installer, ils le sont moins bien* » (femme, 35 ans, Fort-de-France).

Au-delà de l'accueil des migrants par la population, il semblerait qu'il n'y ait pas de structure spécifique dédiée à l'accueil des migrants, plus particulièrement des migrants étrangers<sup>1</sup>. Le site de la Ville de Fort-de-France ne fait pas non plus état d'éventuels migrants qui auraient besoin de conseils pratiques pour s'installer à Fort-de-France. Un Conseil des Communautés<sup>2</sup> est cependant prévu, mais rien n'est encore mis en place de façon probante. Cependant, le site de la Préfecture de la Martinique propose, outre le français, trois autres langues de navigation, l'anglais,

---

<sup>1</sup> Cf. différence faite par l'INSEE entre « immigrant » et « étranger », *Atlas des populations immigrées en Martinique*, 2006.

<sup>2</sup> Cf. Programme de l'équipe municipale pour le mandat 2008-2014 sur : <http://www.fortdefrance.fr/default.asp?cont=6&param=2754&ft=1&ph4=-1>

l'espagnol et le créole. Cela suppose que les autorités prennent en compte tout individu non-francophone. Notons que les sites des préfectures de Guadeloupe ou de Guyane n'ont qu'une seule langue de navigation, et seul celui de Guyane présente, dès la page d'accueil, un lien pour l'accueil des étrangers avec un explicatif des démarches auxquelles ils seront confrontés.

Il est vrai que l'INSEE commence certes une de ses études par la phrase « *La Martinique n'est pas une terre d'immigration* », mais l'on pourrait se demander ce qui est fait pour que ça le soit ou que ça le devienne. Est-ce lié à une politique d'accueil peu développée ?

### 1.3. Peu d'échanges entre migrants et non-migrants.

Les raisons évoquées sont multiples. Cependant, des freins tels que la langue, la culture sont récurrents, « *la peur de l'autre, la barrière de la langue* » (femme, 40 ans, Fort-de-France), peu d'échanges « *à cause de la langue, de la culture* » (femme, 43 ans, la Havane). La culture étant considérée comme un facteur d'échanges, un enquêté justifie la situation par le fait que « *Fort-de-France commence à peine à développer des programmes culturels* » (homme, 28 ans, Fort-de-France). Une autre, par contre, affirme qu'il s'opère beaucoup d'échanges « *à travers le créole surtout, beaucoup de communication* » (femme, 25 ans, Port-au-Prince). Mais cette migrante est la seule, parmi nos enquêtés, à avoir un tel avis.

Le fait qu'il s'effectue peu d'échanges est attribué à 'l'auto-sectorisation' des migrants. Ils se mettraient à part spontanément « *les migrants doivent avoir tendance à se regrouper entre eux* » (femme, 34 ans, Gros-Morne), « *les gens restent dans leur groupe ethnique* » (femme, 51 ans, Lamentin), ils « *sont sectorisés* » (femme, 27 ans, Fort-de-France). De plus, ils sont, soit définis par un aspect physique, leur couleur de peau en l'occurrence, « *les blancs considèrent la Martinique comme une expatriation donc se regroupent entre eux* » (homme, 25 ans, Schoelcher), soit définis par l'aspect social, « *les autres n'ont pas/peu d'accès à la vie quotidienne du fait de leurs faibles revenus* » (idem), « *les migrants ne sont pas vraiment intégrés socialement* » (femme, 27 ans, Ducos).

Une jeune enquêtée voit plutôt le *melting-pot* au sein de la population « *on y trouve toutes les races, c'est beau, c'est bien* » et considère alors qu'il y a beaucoup d'échanges. Mais là aussi, il s'agit d'un avis positif isolé.

Les migrants se sectoriseraient et la différence de langue et de culture n'empêche pas ce phénomène. Ils sont certes « *à la limite de la transparence* », mais l'on pourrait dire que la population martiniquaise les voit mais les ignore. Quoi qu'il en soit, ce sujet semble sensible. Des cinq migrants interrogés, trois s'accordent à dire qu'il y a peu d'échanges et un autre ne se prononce pas.

Parallèlement à cela, les entretiens des enquêtées haïtiennes apportent un autre type d'informations. Les échanges se font, mais quelques critères seraient requis chez le migrant. La population martiniquaise « n'échange » pas à tout prix. La compétence de la langue, ou mieux des langues (français et créole) serait nécessaire ainsi qu'un emploi, quel qu'il soit.

Ceci dit, le sujet des échanges reste tabou, tout comme celui de l'accueil.

#### 1.4. Les projets urbains vus d'un bon œil.

Tous les avis sont positifs, sauf un « *ces projets n'ont pas été assez réfléchis. La voie des taxis sur l'autoroute aurait pu être mieux. Si ça continue, les particuliers seront obligés de payer pour entrer au centre-ville. C'est débile à la longue. Il y a des petites choses à revoir sur le plan des infrastructures routières. Les cités sont pleines, à des endroits inconsiderés. Les lois ne sont pas respectées en matière d'urbanisation* » (femme, 24 ans, Paris, parents martiniquais).

Cette enquêtée aborde trois sujets : les infrastructures routières, les transports et le logement urbain à caractère social. Ce sont de véritables problèmes à l'heure actuelle. En effet, Fort-de-France essaie de désengorger son centre depuis plusieurs années, pour fluidifier le trafic routier et assurer un meilleur réseau de transports en commun. Mais ces travaux sont longs car coûteux ; et la population confrontée à cette réalité vit assez mal la situation. Parallèlement à cela, la population est concentrée à certains points de la ville du fait de la construction de grands ensembles urbains, les 'cités'. D'où un certain mal-être.

Les autres enquêtés ne voient pas les choses sous cet angle. Dans tous les cas, ces projets sont bénéfiques, tant au niveau touristique « *il s'agit là d'une excellente initiative car cela redonnera à Fort-de-France une dimension internationale dans sa beauté, son architecture, sa sécurité, son accueil, etc.* », « *ça modernise et donne une vitrine intéressante de la capitale de la Martinique* », qu'au niveau économique « *ça va apporter un plus à Fort-de-France, économiquement parlant* ». Cependant, tout en étant favorables, certains reprochent à ces projets d'être éloignés de la culture martiniquaise, ou d'être plus d'intérêt politique, que d'intérêt général.

Malgré parfois une pointe de sarcasme « *si on arrive à les finir !* ».

## **2. Fort-de-France et ses quartiers.**

### 2.1. Centre et centralité.

#### 2.1.1. Questions préliminaires.

L'étude du centre a suggéré plusieurs questions et remarques. Tout d'abord, le centre foyalais, lieu de pouvoir – car regroupant les instances administratives, telles la Mairie, le Conseil Général, la Préfecture ; des instances non administratives, telles que la Police ; des sites culturels, tels que l'Atrium ; ou encore des sites de pouvoir économique, tels que le siège de l'unique journal quotidien d'information de l'île et bientôt le condominium à la Pointe Simon – est considéré comme étant populaire. N'y vit qu'une population modeste, en partie immigrée (7%).

Ensuite, le centre, est-il véritablement délimité par rapport à une périphérie ? Il semble que la délimitation du centre ne correspond pas à celle que se représentent les habitants. Y a-t-il une différence à faire entre centre et centre-ville ? Dans ce cas, quel centre de Fort-de-France considérer ?

Au début du siècle, cela n'aurait pas constitué un problème. En effet, l'actuel boulevard du Général de Gaulle, alors un canal – d'aucuns diraient « *un ensemble de fossés* » (Martouzet 2001 : 14), délimitait la « ville » des quartiers environnants.

Maintenant, ce canal est comblé et il suffit de traverser (à pied) le boulevard pour se retrouver dans le quartier des Terres Sainville ou encore à Sainte-Thérèse.

Donc si l'on se fie aux représentations des locuteurs, qu'est-ce que le centre de Fort-de-France ? Terres Sainville est bien souvent assimilé à ce centre. Pourquoi ? Cela pourrait être dû à la construction de la Rocade en amont de ce quartier et bon nombre de sorties de cette voie à grande circulation donnent sur ce quartier avant de pouvoir pénétrer au centre-ville. Donc la délimitation initiale aurait été déplacée et l'on pourrait considérer le quartier des Terres Sainville comme faisant partie du centre. Mais là, les quelques réponses recueillies sur la délimitation du centre pourront éclairer le propos.

### 2.1.2. Description du centre-ville foyalais et centralité linguistique.

*« La centralité est le résultat d'un système de valeurs qui hiérarchise les lieux les uns par rapport aux autres » (Monnet 2000 : 415).*

Sur le plan social, le centre-ville apparaît comme un brasseur de population, *« c'est comme une sorte de gare où on trouve toutes sortes de races »*. Beaucoup de gens d'origines diverses s'y retrouvent, *« antillais, européens, arabes, syriens, sainte-luciens, dominicains, haïtiens, américains »*, qu'ils soient de passage ou y résident. Cependant, ceux qui y vivent seraient majoritairement des immigrés, des étrangers (nous reprenons des termes d'enquêtés) ou bien des personnes de situation modeste, des chômeurs. Chose à noter : à aucun moment il n'y a assimilation entre immigrés et personnes de situation modeste. Les réponses évoquant les uns ne mentionnent pas les autres.

Sur le plan économique, c'est le point de départ du *« poumon économique »* qu'est Fort-de-France. Il s'agit d'une *« zone essentiellement commerciale »* et *« toutes les commodités s'y trouvent »*. Mais pas seulement. Bon nombre de professions libérales, de sociétés de services ou d'organismes administratifs se situent au centre-ville.

Ainsi, au niveau de l'habitat, trouve-t-on surtout des *« locaux commerciaux »*, *« des immeubles d'avocats »*, *« des banques et des bâtiments administratifs »*. A côté



de cela voit-on « *des habitations anciennes, denses, petites* », « *des logements à l'étage des immeubles* » et ce qui fut « *de grandes maisons coloniales* ».

Les avis sont très hétérogènes et les tris croisés n'ont pas permis d'attribuer à telle ou telle catégorie un type de description.

En ce qui concerne la délimitation du centre de Fort-de-France, tous les hommes interrogés lui assimilent le centre-ville. Chez les femmes, par contre, l'idée de centre n'est pas homogène. On retrouve effectivement l'assimilation au quartier centre-ville, mais aussi deux autres conceptions du centre : un centre plus élargi comprenant le centre-ville et ses alentours (quartiers limitrophes généralement) et des micro-centres, petites aires regroupant des commerces soit autour de la cathédrale Saint-Louis, soit autour de la Mairie, tout deux se situant au centre-ville (cf. carte n° 5).

Malgré ces diverses identifications, la centralité spatiale est observée. Le centre est le même pour tous et il s'étend plus ou moins loin du quartier dit « centre-ville » qui comporte les instances telles que l'Hôtel de Ville, la cathédrale, qui provoquent la création de bourgs et à partir duquel Fort-de-France s'est géographiquement étendue au fil des décennies.

La vision géographique de la centralité étant sensiblement pour tous les enquêtés (identification d'un lieu central en tant qu'il offre une concentration de biens et de services<sup>1</sup> et d'un nœud de réseaux, en particulier de transports, d'où partent toutes les ramifications, en l'occurrence, vers le reste de l'île), la centralité linguistique n'est pas aussi consensuelle.

Pour le migrant, le créole est la langue du centre-ville. Pour les non-migrants, ce serait plutôt le français qui serait assez bien, voire bien, parlé dans le centre, sans pour autant que la différence avec les représentations du créole ne soit prépondérante. Les migrants marqueraient davantage cette dissemblance (une moyenne de 2,5 – plutôt mal à assez bien parlé – pour le français, contre une

---

<sup>1</sup> Théorie de Christaller (1933) in CHRISTALLER Walter, 1933, *Die zentralen Orte in Süddeutschland* – Iena : G. Fischer (trad. ang. partielle par Ch.W. Baskin, 1966, *Central Places in Southern Germany*. Englewood Cliffs : Prentice Hall).

moyenne de 3,7 – assez bien à bien parlé – pour le créole, dans le centre-ville). Pourtant le créole n’aurait pas le même statut au centre-ville que dans les autres quartiers, « *le centre-ville, c’est l’exception car on y parle très bien le créole mais il n’est pas interprété de la même façon. C’est seulement dans les quartiers mal famés que le créole paraît agressif* » (jeune non-migrante).

## 2.2. Les quartiers.

La ville de Fort-de-France est « découpée » en une multitude de quartiers. D’une centaine de micro-quartiers, nous en avons retenu une trentaine, les plus significatifs pour les enquêtés. Lors d’une mini-enquête visant à déterminer le nombre de quartiers à considérer, les listes dépassaient rarement 30 à 35 quartiers, les mêmes revenant dans chaque réponse.

Ce découpage empirique se rapproche sensiblement de celui de l’INSEE, en IRIS (Ilots Regroupés pour l’Information Statistique). Ces îlots constituent les « *briques de base en matière de diffusion de données locales* »<sup>1</sup>. Il s’agit d’unités géographiques de base pouvant être, en zone de bâti, dense un ou des pâtés de maison ; ou en zone « périphérique », « *un ensemble limité par des voies (ou autre limite visible)* »<sup>2</sup>. Malgré les critères scientifiques entrant dans leur composition, les îlots sont élaborés en concertation avec les communes. Les points de concordance entre les deux découpages ne sont donc pas surprenants.

### 2.2.1. Leur prestige.

Didier est cité par trois quarts des enquêtés comme étant le quartier le plus prestigieux. Cependant, le terme « prestige » ne revêt pas le même sens pour tous. Pour une migrante, les quartiers prestigieux sont les quartiers animés, ceux qui font parler d’eux. De plus, ne connaissant pas tous les quartiers de la ville, elle liste ceux qu’elle connaît ou ceux qu’elle fréquente le plus.

Une non-migrante, âgée cette fois, parle de « prestige » en tant que « *berceau de grandes familles* ». C’est donc une remontée dans le temps qui est opérée, puisque

---

<sup>1</sup> <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/ilots-regr-pour-inf-stat.htm>

<sup>2</sup> Idem.

le prestige ne semble pas effectif au moment où l'enquêté s'exprime au sujet dudit quartier (Terres Sainville).

Par ailleurs, on constate que ces deux personnes vivent dans un quartier de Fort-de-France. La première à Châteaubœuf (ouest de la ville) et l'autre au Centre-ville. Ainsi la jeune migrante sera-t-elle plus à même d'évoquer les quartiers proches du sien, ou plus largement, situés à l'ouest ; il en est de même pour l'autre enquêtée, qui décrira des quartiers proches du Centre-ville.

De façon plus généralisée, peut-on penser que leur lieu de résidence aurait une incidence sur les représentations que les enquêtés se font des quartiers ?

### 2.2.2. Les quartiers de résidence des enquêtés : influence sur leur réponse.

Quel que soit le lieu de résidence des enquêtés, les réponses sur le prestige des quartiers sont sensiblement les mêmes. En effet, qu'elles habitent un quartier de Fort-de-France ou une autre ville (ou commune), les personnes interrogées, à quelques exceptions près, semblent avoir les mêmes représentations quant à la « valeur » des quartiers.

Il est singulier de voir que même les personnes résidant hors de Fort-de-France partagent les avis de ceux vivant dans un des quartiers de la ville.

Pourrait alors être questionné le lieu d'exercice de leur emploi. Tous travaillent ou ont travaillé dans la capitale. Certains, sans y avoir travaillé, y ont été scolarisés. Seule une enquêtée n'a pas donné son avis sur la question. A part y être née, elle n'a aucun lien avec Fort-de-France.

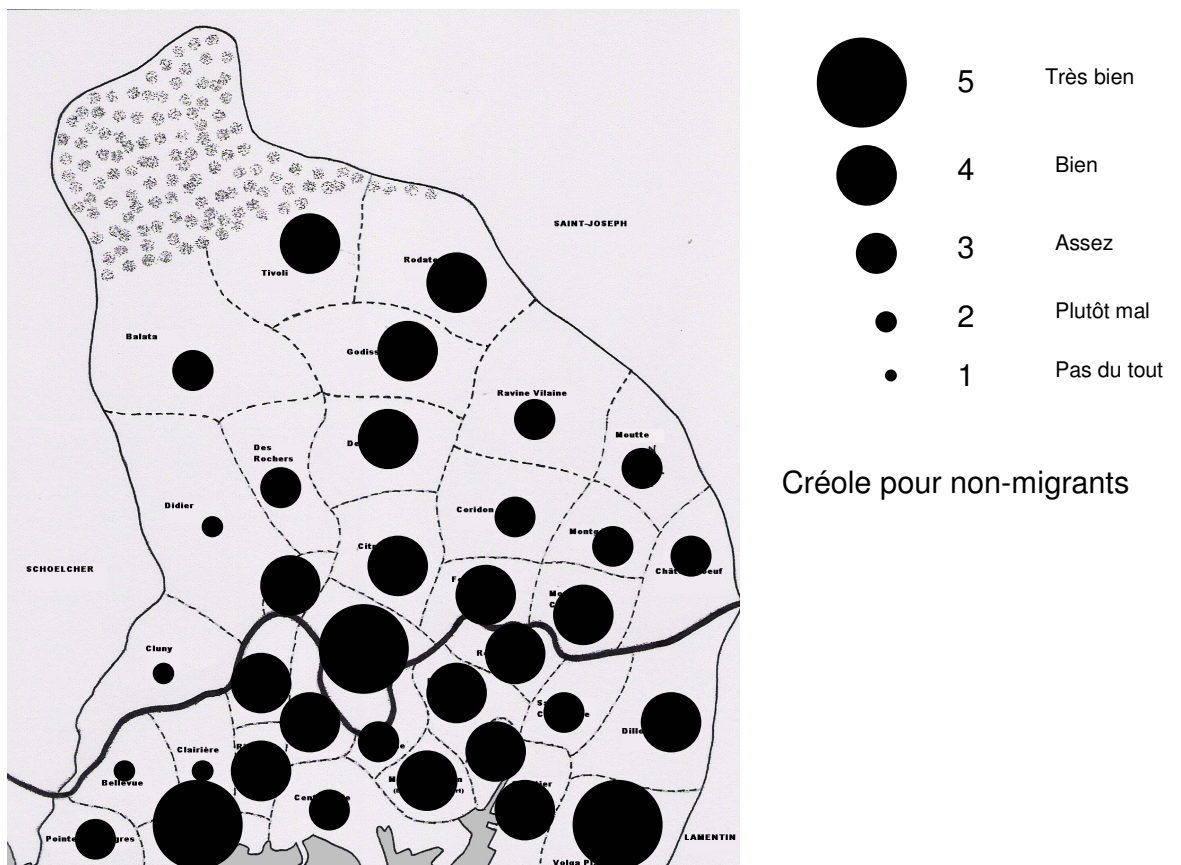
A la lumière de ces quelques remarques, peut-être pouvons-nous avancer qu'il est difficile de catégoriser un espace sans lien véritable à celui-ci. Ce constat paraît trivial, mais il l'est moins lorsque l'on ajoute qu'une simple vue de l'extérieur ne peut suffire à saisir les enjeux socio-spatiaux au sein d'un territoire donné.

### 3. Les langues et l'espace.

#### 3.1. Une cohabitation naturelle des langues en présence...

##### 3.1.2. Répartition spatiale du créole (carte n° 4).

Après report des « moyennes » les plus élevées sur une carte, nous constatons que des quartiers se dégagent du lot ; il s'agit de quartiers situés au sud de Fort-de-France, à proximité du centre-ville, pour la plupart, et faisant partie du centre « élargi » à l'exception de Texaco et Volga-Plage. En plus de la carte schématisée de Fort-de-France, nous utilisons la carte des typologies des quartiers en fonction de l'habitat (cf. annexes), qui permet de mettre en évidence, en plus de la dimension géographique, que ces quartiers sont tous des quartiers anciens défavorisés. Ils ont en effet été les premiers espaces à accueillir les populations qui se sont déplacées après les crises sucrières (cf. migrations d'antan p. 100) depuis les campagnes.



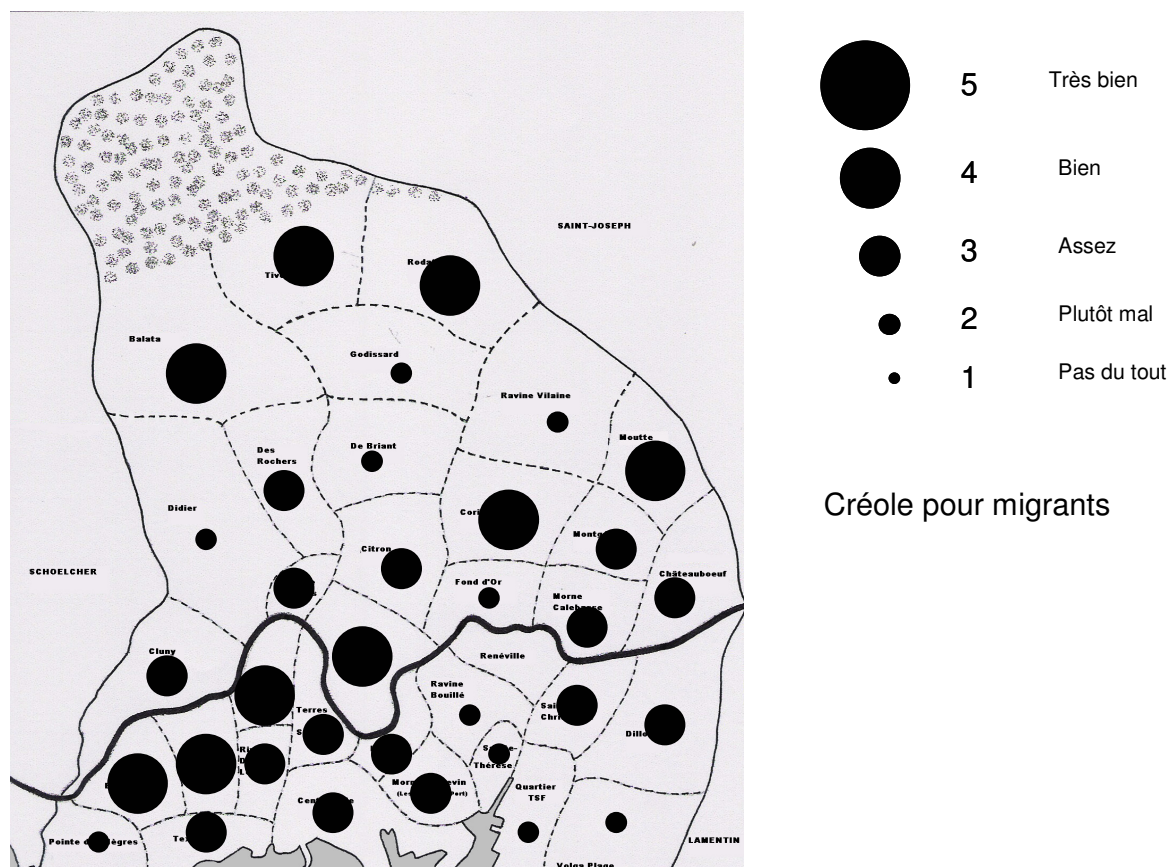
Il y a donc une certaine concentration de cette répartition.

Un des quartiers concernés, Terres Sainville, a un taux de populations immigrées s'élevant à 7%. Seul ce quartier et le centre-ville présentent des taux aussi élevés (rappelons que le taux de la ville est de 2% et que 20% des immigrants vivent à Fort-de-France). Il paraît néanmoins difficile de faire un rapprochement entre la répartition spatiale des migrants et celle du créole. Ou plutôt cette explication ne suffit pas. L'association à établir est que le créole est attribué à de « vieux quartiers »<sup>1</sup> traditionnels. Si on y parle bien créole, un jeune non-migrant précise que « *c'est surtout du fait de l'ancienneté du quartier ou du lieu [qui contient] beaucoup d'anciens [qui] parlent, pratiquement, tout le temps créole* », même cela peut être aussi lié à la « *présence de migrants anglophones* ».

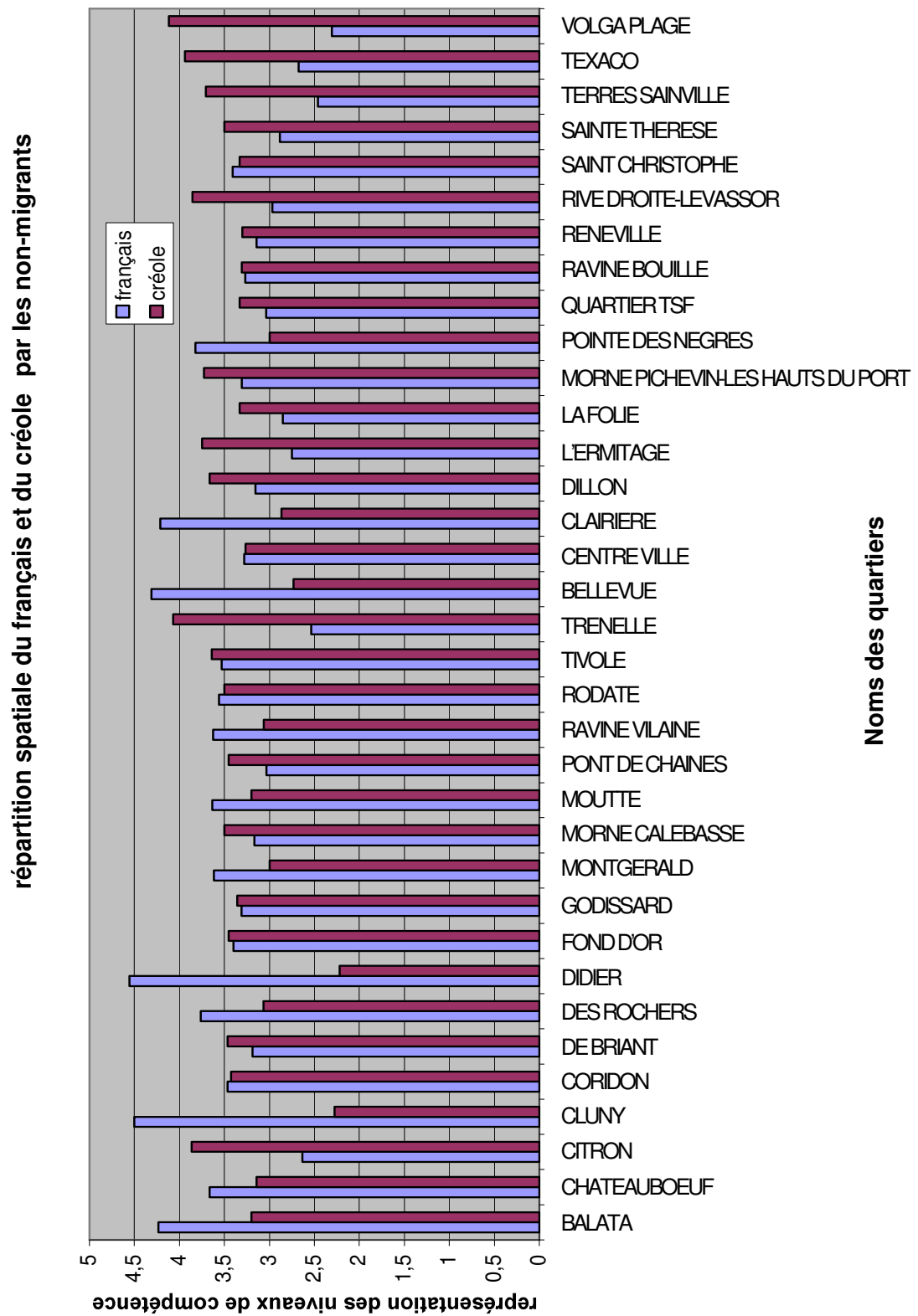
En étudiant les graphiques des répartitions spatiales du français et du créole (cf. graphiques pp. 226-227), nous avons décidé de nous intéresser aux quartiers où le créole était dit mieux parlé que le français – sans pour autant qu'il soit très bien ou bien parlé – et où la différence se faisait bien nette. Les quartiers concernés sont ceux de Citron, De Briant, Morne Calebasse, Pont de Chaînes, Trénelles, Dillon, L'Ermitage, La Folie, Les Hauts du Port, TSF, Renéville, Rive droite-Levassor, Sainte-Thérèse, Terres Sainville, Texaco et Volga Plage. En les reportant sur la carte des typologies des quartiers, il est mis en exergue le fait qu'ils forment une couronne autour du centre-ville, au sud de la ville. Ce sont des quartiers anciens, plutôt défavorisés, populaires. Pourquoi observe-t-on un tel phénomène ?

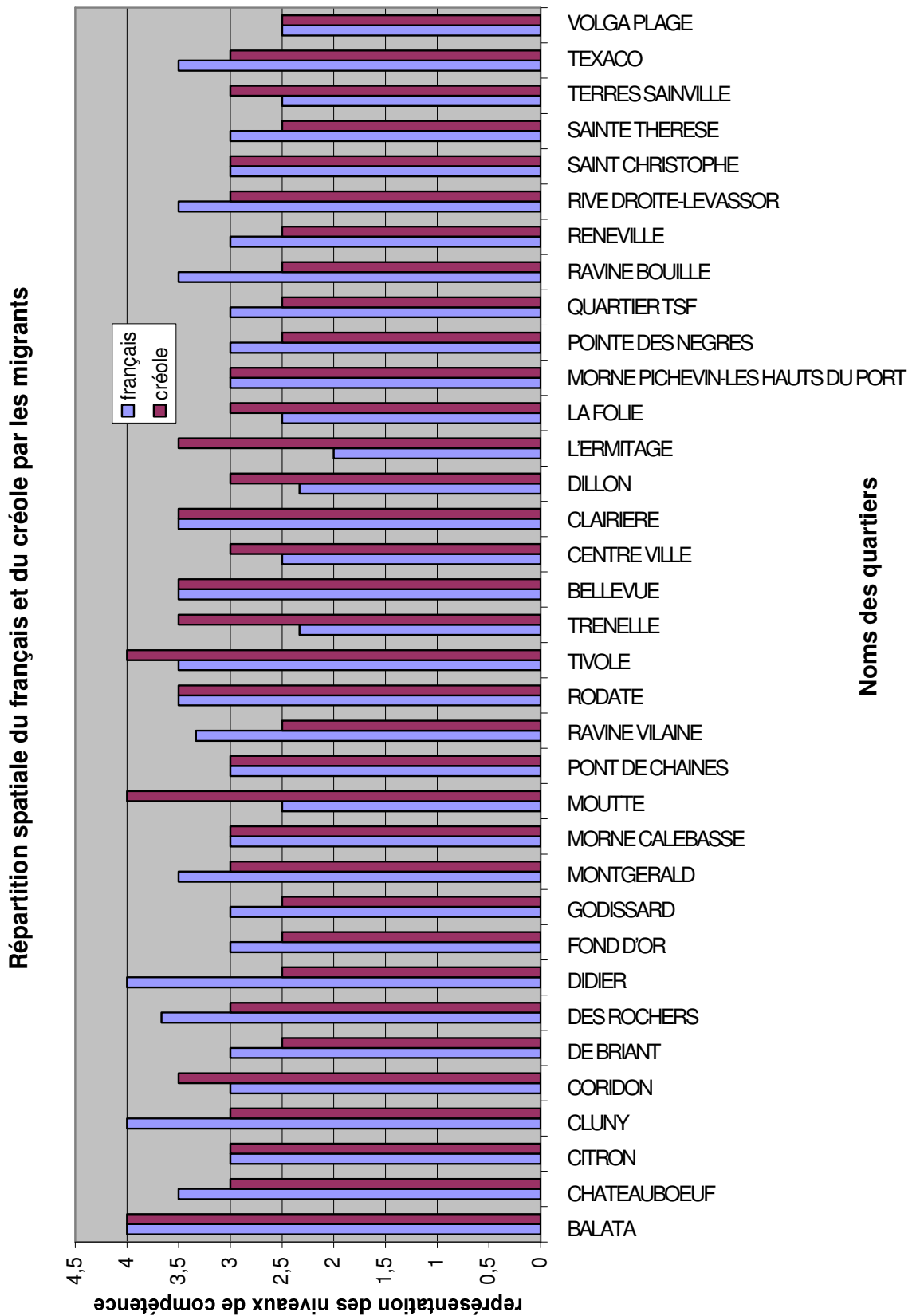
---

<sup>1</sup> Nous reprenons l'expression de INSEE, 2003 (a).



Il semble y avoir en effet comme une cohérence, ou si l'on peut dire, une certaine homogénéité au niveau des représentations saisies.

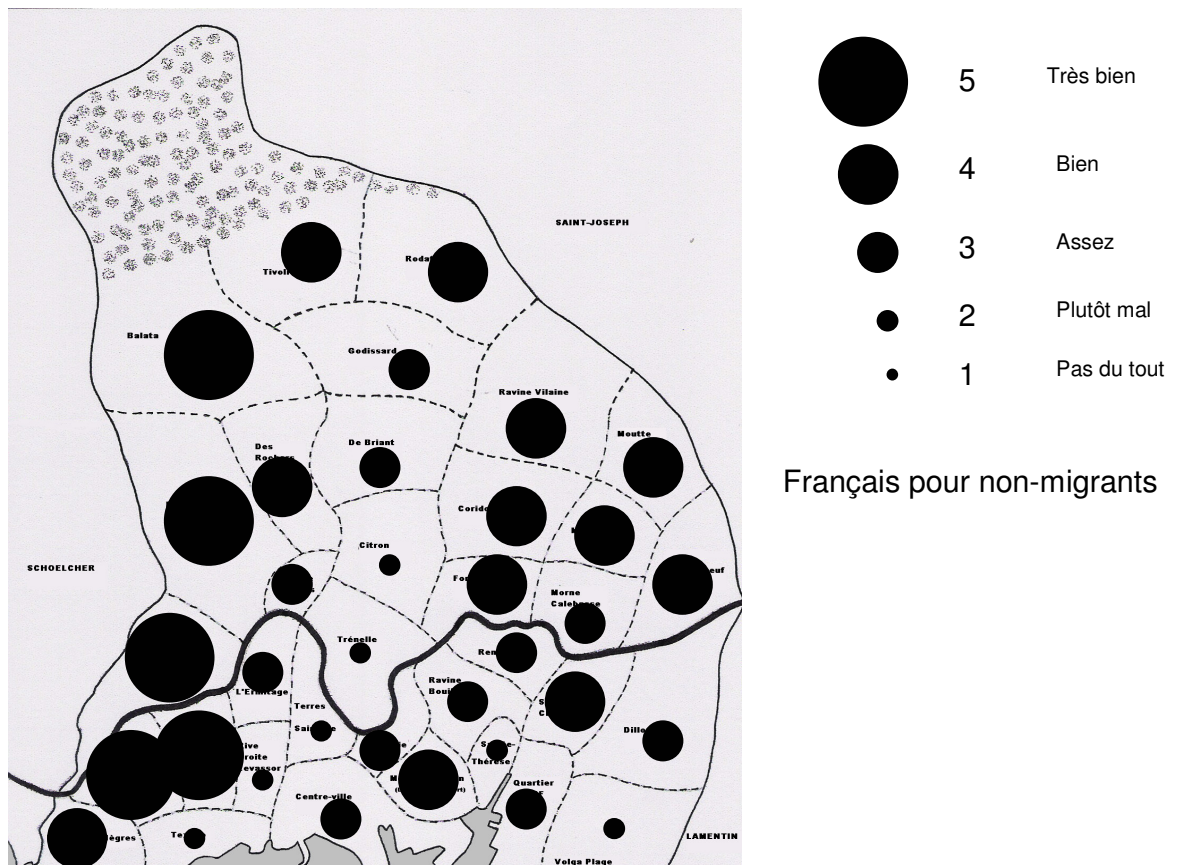






3.1.2. Répartition spatiale du français (carte n° 3).

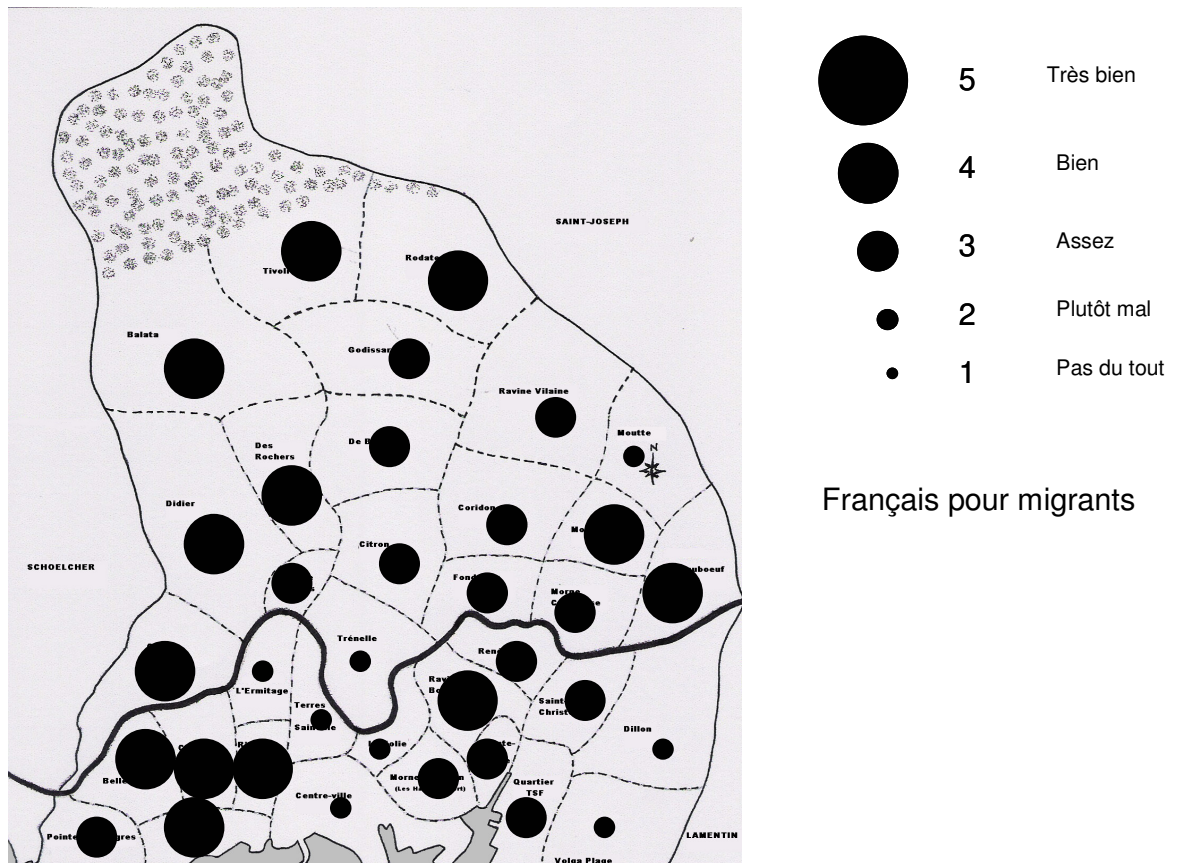
C'est le même constat que pour le créole, à savoir une forte concentration de la répartition, que l'on peut établir pour la répartition spatiale du français. Les quartiers concernés cette fois sont tous des quartiers du sud-ouest de Fort-de-France. Ce sont des quartiers résidentiels favorisés, plus ou moins jeunes. « A Cluny et Didier, la langue française est très bien parlée et ce sont des quartiers riches. On y trouve les grosses administrations, les quartiers riches ». Cette même enquêtée, une jeune non-migrante ajoute : « A Cluny et autres, lorsque quelqu'un parle créole, on lui répond en français, on aurait dit qu'on y a perdu la notion de créole ».



Au début de leur création, ces quartiers accueillait majoritairement des fonctionnaires et personnes de profession libérale. Il y a encore quelques années, la Villa de résidence du Préfet se situait à Didier et, aujourd'hui encore, y sont organisées nombre de soirées mondaines et expositions. Les quartiers comme Cluny,

Clairière jouissent aussi du même prestige. L'habitat y est résidentiel, en petits lotissements, et les commerces, rassemblés en petits centres commerciaux, offrent des produits peu accessibles à une population modeste, bien souvent des produits de luxe.

Les quartiers où le français serait mal, voire pas du tout, parlé sont « *les quartiers les plus proches et autour du centre-ville (centre-ville compris) [qui] accueillent et logent plus d'étrangers, ce qui, parfois, influe sur le maniement du français* ».



A part pour le centre-ville, il n'y pas de quartier où il y aurait superposition des représentations des pratiques. Les quartiers spécifiques aux créoles le sont exclusivement ; il en est de même pour le français. Par conséquent, là où une langue serait bien parlée, l'autre langue y serait mal parlée.

### 3.2. ... et une territorialisation différenciée.

#### 3.2.1. Mécanismes généraux.

Migrants et non-migrants s'accorderaient sur les représentations du français dans les quartiers Châteaubœuf, Cluny, Des Rochers, Didier, Montgérald, Ravine Vilaine et Pointe des Nègres ; pour le créole, les quartiers Trénelle, L'Ermitage, La Folie et Terres Sainville ; pour les quartiers où aucune de deux langues ne se distinguent, Rodate et Saint-Christophe (cf. graphiques n° 1 et 2). Les représentations pour tous les autres quartiers diffèrent, soit plus de la moitié des quartiers présents sur la carte livrée avec le questionnaire (60%).

Même si l'on peut généraliser ces résultats, il est d'avis qu'il s'opère une territorialisation différenciée entre migrants et non-migrants. Pour reprendre un concept abordé plus en amont dans ce travail, nous dirons que la situation foyalaïse s'apparenterait à une situation de *ditopie* différenciée, si sont prises en compte les migrations auxquelles elle est soumise.

Assez tôt, il a pu être remarqué que les espaces dévalorisés sont associés à la langue ayant peu, voire pas du tout, de prestige. Cependant, les discours sur les associations langues/espaces ne sont pas les mêmes que l'enquête soit migrant ou non.

En effet, en fonction de la répartition des langues que sont le français et le créole, du point de vue des migrants et des non-migrants, l'espace urbain foyalais est perçu différemment. Migrants et autochtones coexistent parfois dans deux systèmes d'espaces, juxtaposés ou superposés, qui s'ignorent tout en se complétant. De ce fait, leur expérience urbaine se singularisera par leur appartenance à un groupe par des comportements sociolinguistiques distincts.

#### 3.2.2. Une stigmatisation sans ségrégation.

L'espace est stigmatisé sans pour autant qu'il y ait ségrégation. Les non-migrants associent la présence du créole aux quartiers habités essentiellement, disent-ils, par des migrants, généralement anglophones. Ces derniers l'utiliseraient pour

communiquer non seulement entre eux, mais aussi avec la population locale. Ils attribuent aussi cette langue aux quartiers pauvres et populaires – parfois espaces de grande insécurité –, qu'il y ait ou non présence de migrants. Ces quartiers compteraient selon eux nombre de locuteurs ne maîtrisant pas la langue française. Il y a stigmatisation de l'espace par la langue : « à Godissard, ce sont beaucoup de jeunes qui fument de l'herbe, ils sont par groupes » (enquêtée, 19 ans, non-migrante).

Quant au français, ils l'associeront aux quartiers résidentiels, riches, occupés par des personnes ayant une classe sociale élevée. De « grosses » administrations y sont localisées et au niveau du bâti, des maisons coloniales et d'architecte parsèment le paysage. En règle générale, le niveau social joue un rôle important dans la catégorisation spatiale du français.

Malgré ces stigmatisations, à Fort-de-France, on ne peut parler de ghettoïsation. En effet, les migrants n'habitent pas des quartiers à eux seuls. Même s'ils semblent être regroupés pour la plupart dans des quartiers populaires, ils cohabitent toujours avec des autochtones.

On peut noter une singularité que présentera Fort-de-France en matière de *centralité linguistique* (Bulot 2006). Pour rappeler brièvement le concept, il repose en partie sur le fait que les langues auxquels on attribue le plus de prestige sont parlées essentiellement dans le centre (centre-ville, centre historique). A langue de prestige, espace de prestige. Il était donc attendu, en ce qui concerne l'espace qui est le nôtre, que la *centralité* soit mise à l'épreuve, le centre-ville de Fort-de-France ne relevant pas des mêmes critères d'autres centres-villes. En effet, étant populaire et peu attractif, il n'était point étonnant d'entendre les autochtones attribuer le français « *bien parlé* » aux quartiers aisés des hauteurs de la ville, et non au quartier du centre-ville. Cependant – et là apparaît une nouvelle différenciation –, pour des migrants, il gardera la propriété de prestige, étant alors un espace où le français sera « *très bien parlé* ». Ils ajoutent que le créole aussi y est bien parlé, le centre-ville correspondant au seul endroit de Fort-de-France où « *tous les types de personnes se rencontrent* » ; d'ailleurs, « *le créole n'y est pas interprété de la même façon* » (jeune migrante).

Pour les non-migrants, l'espace de référence sera déplacé. Déplacement effectué vers les quartiers résidentiels, les « quartiers riches » dans lesquels « on

parle mieux français ». En se référant aux discours des migrants, la centralité linguistique, par contre, conservera tout son sens.

Les migrants catégorisent différemment l'espace (Labridy 2007). L'usage du créole est plutôt attribué aux personnes âgées vivant dans le centre-ville. Le français est attribué aux personnes d'un niveau social élevé, ou encore aux personnes s'intéressant peu au créole.

La catégorisation est un processus nécessaire allant de pair avec la territorialisation sociolinguistique. Il s'agit pour le locuteur d'attribuer des façons de parler d'une même langue à des espaces différents d'une même ville. Ces espaces de référence seront les quartiers, car ils sont d'un point de vue méthodologique pertinents, et d'un point de vue pratique, significatifs pour les locuteurs interrogés.

Néanmoins, les situations urbaines étant complexes et difficilement réductibles les unes aux autres, le concept de catégorisation pourrait ne pas couvrir l'ensemble des comportements observés. La situation de Fort-de-France a fortement amené à repenser ce concept. C'est de la situation observée dans cette ville qu'il s'est enrichi. En effet, en plus de la notion de catégorisation différenciée, intervient la *ditopie*, notion qui semble définir le plus précisément une catégorisation différenciée en contexte diglossique. En plus des représentations langues/espace corrélées – à langue dévalorisée, espace dévalorisé –, est décelée une différenciation liée à la migration. Les migrants et les non-migrants ne catégoriseraient pas de la même manière. Et ce que le terrain concerné apporte véritablement de nouveau est que le caractère diglossique qu'il revêt n'est pas pris en compte par le concept de catégorisation, ni par d'autres.

De ce fait, en plus d'affiner le concept de catégorisation, nous avons mis au jour des catégorisations en fonction des situations sociolinguistiques auxquelles est appliqué le concept, dont différentes sortes ont été révélées dans ce texte.

#### 4. Les langues en action.

Le rôle du créole par un migrant n'est pas perçu au premier abord. Il ne conditionne pas le choix de la Martinique comme terre d'accueil et ne semble pas nécessaire dans les rapports avec les autochtones.

Cependant, tous les migrants n'ont pas la même attitude vis-à-vis du créole. Même si la plupart s'accordent à dire que cela ne suffit pas, la maîtrise du créole, active ou passive, revêt une certaine importance en termes de preuve de l'intérêt que le migrant portera à la société d'accueil. En effet, cette marque d'intérêt, participe implicitement de l'intégration. Ce constat n'est pas décelé dans le discours des migrants, mais dans celui des non-migrants qui associe le créole comme étant « *un outil communautaire* », et son utilisation comme étant « *une manière de se faire comprendre* ». Il agirait aussi comme « *un lien social et [serait] une langue de reconnaissance* ».

Seule une migrante (cf. premier entretien, p. 170) reconnaît sans détour le rôle du créole pour un migrant dans la société martiniquaise, même si celui maîtrise le français. Le créole dépasserait le statut de langue de communication et serait davantage un liant.

Nous sommes entrée dans le vif du sujet en abordant directement le créole. Néanmoins, à la question « **Que parlez-vous ?** », d'autres langues telles que l'anglais et l'espagnol sont mentionnées. Un enquêté d'origine camerounaise cite, en plus du français, le m'boussa, le pidgin, le camfranglais. Arrêtons-nous un instant sur l'intitulé de la question. Afin de ne pas influencer les enquêtés sur leurs réponses et cerner une première représentation qu'ils ont de ce qu'ils parlent, nous avons préféré poser une question qui soit des plus simples et des plus neutres possibles. Quelques enquêtés ont eu du mal à la comprendre. Nous l'avons donc détaillée en anticipant sur la question suivante, à savoir celle qui consiste à déterminer s'il s'agit de langue, dialecte, parler ou autre.

Par la suite, ce qui nous intéressait était de savoir comment était gérée la présence de langues en plus du français et du créole, et savoir s'il y avait une

réorganisation des statuts des unes et des autres. C'est pour cela que le focus a été posé sur le rôle du créole.

En effet, y a-t-il une nouvelle distribution des situations d'emploi du créole ? Même si elle reste la langue de l'affectivité et de l'intimité, « *dans le cadre amical* », « *dans la famille* », le créole voit étendre son utilisation dans d'autres sphères. Il paraît moins problématique qu'il y a 20 ans (cf. travaux de Prudent notamment) de s'exprimer en créole dans un autre cadre, « *pour discuter avec les personnes qui ne parlent pas français* », « *dans les situations où les gens le permettent, c'est-à-dire le parlent eux-mêmes* », voire même dans le milieu professionnel.

Mais sur cette question, les avis sont partagés. L'âge des enquêtés s'avère être une cause de différenciation des situations d'emploi du créole. Plus il s'agira d'une génération jeune, plus le créole sera accepté dans toutes les situations de la vie quotidienne. Les personnes à qui l'on s'adresse en créole ne sont plus les mêmes. On ose parler en créole aux personnes âgées, et aussi aux gens que l'on vient de rencontrer.

### **5. La mobilité.**

La question de la mobilité fait écho à plusieurs problèmes déjà évoqués :

- tout d'abord, concernant la mobilité à grande échelle, à savoir les migrations, des différenciations spatio-linguistiques entre migrants et non-migrants sont observées.
- Ensuite, la vision de Fort-de-France qu'ont les enquêtés dépend de leurs parcours migratoire ou touristique, dans le cas de déplacements pour les loisirs.

La mobilité abordée ici nous renvoie aux flux à moindre échelle, effectués par exemple entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Ils sont aussi appelés les mouvements pendulaires puisqu'ils sont réguliers, car quotidiens et s'effectuant aux mêmes heures de la journée.

Sans prêter attention aux données statistiques évaluant le taux de ces mouvements, ni leur type (de la vile vers la ville ? de la campagne vers la ville ? *vice versa* ?), nous avons relevé les lieux de résidence des enquêtés et les avons mis en relation avec les lieux où ils exercent leur emploi. Nous distinguons à ce niveau deux types de déplacements :

- les déplacements inter-urbains (interfoyalais/intra-conurbation foyalaïse) ;
- les déplacements extra-urbains (extrafoyalais/extra-conurbation foyalaïse).

Les déplacements entre la ville de Fort-de-France et la conurbation foyalaïse peuvent être vus comme étant soit interurbains (intra-conurbation) ou extra-urbains. Nous les classerons dans les mouvements externes d'autant plus que des récurrences concernant les représentations du créole apparaissent chez les enquêtés se déplaçant des villes de la conurbation vers Fort-de-France et ceux venant de beaucoup plus loin et se rendant eux aussi vers Fort-de-France. En effet, ils ont tous une vision positive de l'utilisation de la langue régionale, « *c'est une bonne chose* ». Il semblerait aussi que le créole soit « *utilisé par tous* » et « *rapproche les personnes* ». Il serait de surcroît « *de plus en plus utilisé* », notamment « *dans les écoles* », « *par les médias* ».

Chez les autres enquêtés, ceux dont le lieu de résidence et le lieu de travail se trouvent dans des quartiers de Fort-de-France, les opinions sont plutôt mitigées. Le créole y est décliné en plusieurs variantes – chez les autres, il s'agissait *du* créole. De même, dans leur propos est retrouvé l'idée que le créole est avant tout la langue des personnes âgées, ou que « *le créole de la campagne est plus authentique* ».

Nous ne cherchons pas à systématiser les représentations en énonçant que les enquêtés interfoyalais ont une mauvaise image du créole et que les autres, partagés entre la ville et la campagne – si tant est qu'on puisse encore parler de campagne – en font l'éloge. La démarche qui est la nôtre veut montrer que la mobilité, quelle qu'elle soit, influe sur les représentations sociolinguistiques des locuteurs. En cela, les résultats obtenus alimentent le concept de mobilité spatio-linguistique évoqué au début de ce travail (cf. chapitre 1).

Un constat en amène un autre : à la question de savoir s'il existe encore des zones exclusivement rurales, sans pouvoir répondre catégoriquement, nous pouvons



dire qu'il y a des zones qui se démarquent de la ville. En effet, si cette différenciation n'était pas décelable, les représentations liées à la mobilité abordée dans le paragraphe précédent seraient sans fondement.

## SYNTHESE DES RESULTATS

Une ville est un grand territoire qui comporte un noyau, un centre. Elle concentre de ce fait toutes les activités : économique, politique, culturelle. Brasseur de populations, la ville a pour critère d'être un espace hétérogène. Les enquêtés, même qu'ils ont une vision générale de ce qu'est une ville, sont pour la plupart influencés par la ville qu'ils connaissent, celle de Fort-de-France. Cette même ville contribue à situer hiérarchiquement les autres villes de l'île, pour peu qu'il y en ait.

Par ailleurs, la notion de « ville vivante » prend elle aussi appui sur les représentations de Fort-de-France, tout en excluant cette ville comme ville vivante. Nous parlons alors de définition inclusive (une ville *est...*, parce que Fort-de-France *est...*) et de définition exclusive (une ville vivante *est...*, parce que Fort-de-France *n'est pas...*).

L'accueil des migrants et leurs rapports qu'ils entretiennent avec les non-migrants sont deux questions qui, pour les enquêtés, sont étroitement liées. De leur volonté ou non d'établir des liens avec les migrants, dépendra l'accueil que les non-migrants leur réserveront. Autre point lié à la ville de Fort-de-France : les projets urbains. Même s'ils devraient parfois être plus réfléchis, ils sont perçus comme étant la possibilité d'embellir la ville et de la faire rayonner au niveau international.

Si l'on observe Fort-de-France de plus près, à travers ses quartiers, une dichotomie centre/périphérie est décelable, et ce, sans surprise, aux vues d'un des critères définitoires de la ville par les enquêtés, à savoir qu'elle comporte un noyau autour duquel s'organisent les autres quartiers. De ce fait, ils jouissent de prestige différent. Le centre a un statut bien particulier : plutôt populaire, il reste tout de même un espace de pouvoir puisque les organismes politiques (collectivité territoriale, Mairie, entre autres), des sièges de grandes banques s'y retrouvent.

Ainsi la répartition spatiale des langues va-t-elle de pair avec les représentations dudit espace. Même si le créole et le français cohabitent sur tout le territoire urbain, ces langues sont plus ou moins attribuées par quartiers.

Le centre-ville accueille les deux langues de façon quasi-équivalente, tandis que les quartiers favorisés, dits résidentiels sont des quartiers où le français serait bien parlé ; et les quartiers modestes sont ceux où le créole serait bien parlé. Apparaît alors une nette opposition tant sur le plan socio-spatial que sur le plan spatiolinguistique entre divers espaces de la ville.

Ces catégorisations sociolinguistiques s'avèrent être différenciées en fonction des locuteurs, qu'ils se définissent par la migration ou non. De ce fait, en poursuivant avec la notion de mobilité, nous constatons que, peu importe son échelle, elle influe sur les représentations de la ville et/ou des langues par les locuteurs.

## CONCLUSION GENERALE

### SPATIALITE ET DIGLOSSIE : LA DITOPIE

Au fil des chapitres, données théoriques, description situationnelle, analyses se sont succédées. Tout d'abord, le cadre conceptuel a été posé depuis les premières études urbaines jusqu'à l'intérêt grandissant pour la ville par la sociolinguistique. La sociolinguistique urbaine, en en faisant son objet, postule que des mécanismes sociolangagiers sont propres au milieu urbain et que les discours sur la ville rendent compte du rapport langue(s) ou langage/espace. De ce fait, les individus structurent l'espace en le catégorisant, et donc en hiérarchisant les « découpages » dudit espace auxquels ils auront procédé ou qui leur seront imposés. C'est pour rendre compte de ces phénomènes que les concepts de territorialisation linguistique, de catégorisation sociolinguistique ou encore de mobilité spatio-linguistique – si l'on prend en compte cette fois les déplacements des locuteurs au sein des différents espaces de ville – ont été abordés.

Par conséquent, la ville de Fort-de-France s'est avérée être un terrain nouveau pour valider ces concepts. Présentant les particularités d'être un espace urbain où deux langues cohabitent dans un rapport diglossique, ville avec ses forces – une richesse linguistique et culturelle, et ses faiblesses – une forte hétérogénéité pas souvent bien exploitée, Fort-de-France fait naître des situations spatiolinguistiques que la sociolinguistique urbaine n'avait pas encore explorées jusque là et qui ont fait jaillir multiples interrogations auxquelles nous avons essayé de répondre tout au long de cette présente recherche. Parmi celles-ci se trouve la question au sujet de la diglossie, d'abord en termes d'application actuelle du concept à la situation sociolinguistique de Fort-de-France, puis au niveau du rapport entre les langues en présence et l'espace. C'est ainsi qu'a été mis au point le concept de « ditopie » pour rendre compte des représentations liées aux répartitions spatiales des langues en situation diglossique.

La volonté d'enrichir nos observations a conduit à la réalisation d'une enquête. Pour cela, nous avons procédé à l'élaboration d'un questionnaire de 23 questions, dont deux questions, sur les langues, ont pour support une carte simplifiée des quartiers de la ville de Fort-de-France. Elle permettait de voir comment l'enquête répartissait spatialement les niveaux de français et de créole. Deux entretiens de migrantes ont enrichi les propos et alimenté les discours sur la ville. L'objectif de ces questionnaires et entretiens n'était pas de recueillir des données quantitatives, mais bien de faire une analyse qualitative de mécanismes urbains spécifiques à la ville de Fort-de-France, sans pour autant avoir la prétention d'établir des vérités généralisatrices.

Pour leur traitement, le logiciel de traitement de données textuelles Nvivo 8 fut d'une aide précieuse. Basé sur l'analyse de contenu, ce logiciel dans lequel les données recueillies ont été insérées, invite l'utilisateur à les classer en créant des thèmes, soit au préalable, soit a posteriori. Ainsi mis en ordre, les documents peuvent être recherchés en mettant en lien plusieurs thèmes ou un thème avec des attributs (caractéristiques des enquêtés, comme l'âge, le sexe, le lieu de naissance).

Les analyses effectuées qui permettent de mettre au jour, entre autres, les caractéristiques spatio-linguistiques de la ville de Fort-de-France, ont donc été restituées par thèmes, tout en assurant la cohérence entre les données.

Nous avons ainsi pu répondre aux questions posées au début de cette recherche et qui ont contribué à maintenir un fil conducteur. Les flux convergents vers la ville entraînent le contact d'individus, ou encore de locuteurs. Par flux convergents, nous entendons tous les déplacements de populations, à petite ou grande échelle, en direction de la ville de Fort-de-France. Les groupes linguistiques alors en présence sont plus ou moins perméables. A la manière d'une truite, nous remontrons la rivière de questionnements en commençant par les derniers.

Rendre compte des mécanismes socio-langagiers de façon méthodique et méthodologique nécessite que soient fusionnés la vision du terrain qu'a le chercheur et les outils d'analyse mis à sa portée. En effet, le choix des outils dépend de l'usage qui en est fait ; en fonction de l'étude, de sa pertinence, le chercheur s'assure de l'efficacité de ses outils. Par outils, il peut s'agir des documents consultés lors de la

recherche documentaire, du type d'observations de départ réalisées, tout comme des techniques d'échantillonnage, de réalisation de questionnaires et/ou d'entretiens, ou encore de traitement des données recueillies. Les outils liés à l'enquête en général ne sont déployés que si une enquête s'avère nécessaire.

Présentement, les méthodes utilisées ont permis de mettre au jour la situation sociolinguistique de la ville de Fort-de-France. Avant cela, plusieurs tableaux ont dû être dressés. La ville de Fort-de-France est une ville jeune, au passé colonial, dans une Caraïbe fortement hétérogène. D'une superficie d'à peine 50 km<sup>2</sup>, sans son agglomération, cette ville compte environ 90000 habitants. Son peuplement résultant des exodes ruraux de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle explique la création des quartiers de la ville ainsi que la distribution spatiale des différentes couches sociales de la population. Inscrite dans un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), Fort-de-France envisage la réhabilitation des vieux quartiers, sur le modèle des quartiers dits favorisés, afin de réduire les faiblesses de la ville.

Si elle a connu un phénomène de migrations de par le passé, elle voit se produire sur son sol des migrations, externes cette fois, de populations essentiellement venues de pays de la Caraïbe. Certes, certaines d'entre elles se regroupent, mais aucun espace de la ville ne leur est exclusivement dédié.

Ajoutées à cela, les mouvements pendulaires dont est sujette la ville font qu'elle est sans cesse la scène de flux de tous ordres.

Ces différentes populations, venues d'ici et d'ailleurs, cohabitent et les langues qu'elles utilisent sont alors en contact. Le français et le créole coexistent, dans certains quartiers de Fort-de-France aux côtés de l'espagnol, de l'anglais. Le créole a donc pour des locuteurs migrants un rôle intermédiaire, permettant une première phase d'intégration, avant l'acquisition obligatoire du français. Ce phénomène de polyglossie nous invite à revoir la notion de diglossie et ainsi à reconsidérer le statut des langues en présence.

Au-delà du rôle des langues, les individus investissant un espace laissent alors des traces, ils « marquent leur territoire ». Sociolinguistiquement parlant, ils attribuent des façons de parler aux territoires, qu'elles soient effectives ou non ; on

parle alors de territorialisation sociolinguistique. Ces mêmes individus, du fait que leur espace – de ville – soit divisé, fragmenté – fragmentation sans laquelle il n’y aurait pas d’espaces –, généralement en quartiers, catégorisent ces découpages en leur attribuant tels ou tels critères. Sur le plan sociolinguistique, il apparaît qu’aux quartiers favorisés sont attribuées les manières de parler les plus valorisées.

Dans le cas de Fort-de-France, deux langues étant à considérer, il s’est avéré que le français est réparti dans les quartiers les plus aisés tandis que le créole est attribué aux quartiers plutôt modestes. Ainsi la diglossie français/créole se retrouve-t-elle sur le plan spatial.

C’est alors que nous avons mis le doigt sur un des manques du concept de diglossie. Ne prenant pas en compte la spatialité, il ne pouvait définir clairement la situation socio-spatio-linguistique alors perçue. Le concept de ditopie voit alors le jour ; il désigne « toute situation sociétale dans laquelle deux espaces d’une même ville sont catégorisés en fonction des langues parlées qui leur sont attribuées ». La condition *sine qua non* de la validité de la ditopie est que les deux langues en question entretiennent une relation diglossique.

A ce stade, l’on pourrait se demander quel rapport il y aurait avec les migrations diverses évoquées plus haut. Nous avons aussi mis au jour que celles-ci influeraient sur la donne sociolinguistique de la ville. En effet, pour ce qui concerne les migrations « externes », il est constaté que les migrants catégorisent différemment leur espace, même s’il ne peut être catégoriquement affirmé qu’ils le font de façon strictement inversée. Pour adapter cette situation de territorialisation différenciée à notre terrain, nous parlons alors de « ditopie différenciée » entre les migrants et les non-migrants de Fort-de-France.

Les migrations « internes » ont-elles aussi leur incidence, mais cette fois sur les discours sur la ville, qui structurent la ville et les représentations que les urbains en ont. Ils se pourraient en effet qu’un individu dont la mobilité quotidienne entre sa résidence et son lieu de travail n’ait pas la même vision de la ville et de ses langues que celui dont la même mobilité se fera à l’extérieur de la ville.

Nous sommes consciente que plusieurs autres facteurs peuvent influencer sur les représentations de la ville qu’a une population. Mais nous arguons que la mobilité est

un critère classificatoire des discours qu'ont des locuteurs sur la ou les langues qu'ils pratiquent.

Au terme de ce travail, nous pensons avoir aidé à combler ce qui nous était apparu comme un vide épistémologique et ainsi conceptualisé une situation urbaine jusqu'alors non étudiée sous cet angle. De ce fait, la sociolinguistique urbaine s'enrichit du concept de « ditopie », qui devra être éprouvé sur d'autres terrains, notamment d'autres villes de la Caraïbe.

De plus, des notions telles que « flux linguistiques » ont pu être définies de plus précisément. La notion de « temps », à défaut d'être totalement dépeinte, est abordée de façon à ce qu'elle soit désormais prise en compte dans les travaux en sociolinguistique urbaine, mais aussi en sociolinguistique.

Enfin, et nous évoquons là un autre plan que celui de la Recherche, les migrants et les non-migrants s'approprient l'espace différemment et du fait de l'importance de la mobilité, les politiques d'aménagement de la Ville ainsi que l'accueil des migrants devraient prendre en considération les discours des premiers, mais aussi de tous ceux qui vivent le phénomène de flux, même s'il s'avère à plus petite échelle.

En plus d'alimenter les études proprement sociolinguistiques, l'étude du rapport entre espace et langues permettent de faire apparaître clairement les situations socio-spatiales inédites qui, si l'on y regarde de plus près, pourraient aider à l'élaboration de projets liés à une meilleure cohésion sociale d'une ville, quelle qu'elle soit.

## BIBLIOGRAPHIE

### (Ouvrages cités et/ou de référence)

#### *Langues, langues en contacts, langues et espace*

BACHMANN Christian, LINDENFELD Jacqueline, SIMONIN Jacky, 1981, *Langage et communications sociales* – Paris : Hatier-CREDIF (coll. « Langues et apprentissage des langues »), 223 p.

BLACHER Philippe S., 2001, *Au carrefour des civilisations, savoir reprendre à l'un ce que l'on va offrir à l'autre : flux et reflux linguistiques au pays des Turkmènes* – Conférence IFRI-INALCO à l'Université de Téhéran en mai 2001, Table ronde « Contacts des langues / Interférence linguistique dans l'espace arabo-turco-persan ».

BLANCHET Philippe et ROBILLARD Didier de (dirs), 2003, *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique* – Rennes : P.U.R., Cahiers de Sociolinguistique n° 8, 323 p.

BLANCHET Philippe, 2000, « Les cultures régionales et l'extrême-droite en France : entre manipulations et inconscience » in *Les Temps Modernes*, n° 608 – Paris : Gallimard, pp. 100-116.

BOUKOUS Ahmed, 1999, « Le questionnaire » in CALVET Louis-Jean & DUMONT Pierre (dirs), 1999, *L'enquête sociolinguistique* – Paris : L'Harmattan (coll. « Sociolinguistique »), pp. 13-24.

BOYER Henri (dir.), 1996, *Sociolinguistique. Territoire et objets* – Paris : Delachaux et Niestlé.

BOYER Henri (Ed.), 1997, *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* – Paris : L'Harmattan, 155 p.



BULOT T. (Dir.), 2009, *Ségrégations & discriminations urbaines (formes et normes sociolinguistiques)*, L'Harmattan, Paris, 248 pages.

BULOT Thierry, 2008, « « Quand la ville va, tout s'en va... ». Quelques réflexions sur les temporalités urbaines... » in MOUSSIROU-MOUYAMA Auguste (dir), 2008, *Les Boîtes Noires de Louis Jean Calvet* – Paris : Editions de L'Archipel, pp. 398-408.

BULOT Thierry, 2006, *La langue vivante (L'identité sociolinguistique des Cachois)* – Paris : L'Harmattan, 223 p.

BULOT T. & BAUVOIS C., 2004, « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations » in *Lieux de ville et identité* (Perspectives en sociolinguistique urbaine, vol. 1) – Paris : L'Harmattan, pp. 7-12.

BULOT T. (Dir.), 2004, « Les parlers jeunes (Pratiques urbaines et sociales) » in *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* n° 9 – Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 176 pages.

BULOT T. (Dir.), 2004, *Lieux de ville et identité* (Perspectives en sociolinguistique urbaine. Volume 1) – Paris : L'Harmattan (coll. « Marges Linguistiques »), 207 pages.

BULOT T. (Dir.), 2004, *Lieux de ville et territoires* (Perspectives en sociolinguistique urbaine. Volume 2) – Paris : L'Harmattan, 197 pages.

BULOT T., 2004, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », in *Lieux de ville et identité* (Perspectives en sociolinguistique urbaine, vol. 1) – Paris : L'Harmattan, pp. 113-146.

BULOT T., 2004, « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques » in *Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Udine, Forum in corso di stampa, pp. 111-125.

BULOT Thierry, 2003, « Matrice discursive et confinement des langues: pour un modèle de l'urbanité », pp. 99-109 in BLANCHET Philippe et ROBILLARD Didier de (dirs), 2003, *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique* – Rennes : P.U.R., CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE n° 8, 323 p.

BULOT T., BAUVOIS C. & BLANCHET P. (dirs), 2001, « Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques : images urbaines et sociales » in *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* n° 6 – Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 162 p.

BULOT T. & BAUVOIS C., 1998, « Le sens du territoire (l'identification géographique en sociolinguistique) » in *REVUE PAROLE* 5/6, Université de Mons Hainaut, .Mons, 61-80.

BULOT T. & VESCHAMBRE V., 2006, « Introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbains) et géographes (sociaux) : hasard ou nécessité épistémique ? » in *Mots, traces et marques* – Paris : L'Harmattan, pp. 7-14.

CALVET Louis-Jean, 2005, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? », in DUBOIS Lise, BULOT Thierry, BOUDREAU Annette, LEDEGEN Gudrun (Dirs.), 2005, *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de ville (configurations et enjeux sociolinguistiques)* – Moncton (Nouveau-brunswick/Canada) : Revue de l'Université de Moncton, Vol. 36 / n°1, Université de Moncton, , pp. 9-30.

CALVET Louis-Jean & DUMONT Pierre (dirs), 1999, *L'enquête sociolinguistique* – Paris : L'Harmattan (coll. « Sociolinguistique »), 190 p.

CALVET Louis-Jean, 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine* – Paris, Ed. Payot et Rivages (coll. « Essais Payot »), 310 p.

CALVET Louis-Jean, 1996, *Les politiques linguistiques* – Paris : P.U.F. (coll. « Que sais-je ? », n° 3075), 127 p.

COURSIL Jacques, 2000, « Le castor, l'homme nu et son chien » (Le langage, l'espace et la mémoire) in *Tyanaba*, revue de la société d'Anthropologie – Fort-de-France : Société d'Anthropologie, n°4, pp. 184-201.

DE LAFARGUES Sterenn, « Distribution et représentations du terme quartier dans les discours de la politique de la ville » in *Mots, traces et marques* – Paris : L'Harmattan, pp. 37-61.

DUCOS Gisèle, « Comment définir une communauté sociolinguistique » in GARDIN B., MARCELLESI J.-B. & G.R.E.C.O. de Rouen (Eds), 1978, *Sociolinguistique ; Approches, Théories et Pratiques* – Rouen : G.R.E.C.O., Actes du colloque organisé du 27.11 au 02.12.1978, t.1.

DURIZOT JNO-BAPTISTE Paulette, 1996, *La question du créole à l'école en Guadeloupe : quelle dynamique ?* – Paris : L'Harmattan, 396 p.

FISHMAN Joshua, 1971, *Sociolinguistique* – Bruxelles : Ed. Labor (coll. « Langues et culture »), 160 p.

GADET Françoise, 2003, *La variation sociale en français* – Paris : OPHRYS (coll. « L'essentiel français »), 135 p.

GARDIN B., MARCELLESI J.-B. & G.R.E.C.O. de Rouen (Eds), 1978, *Sociolinguistique ; Approches, Théories et Pratiques* – Rouen : G.R.E.C.O., Actes du colloque organisé du 27.11 au 02.12.1978, t.1.

GLOTTOPOL, 2003, « Anciens et nouveaux plurilinguismes » in *Revue de Sociolinguistique* en ligne, n° 2, juillet 2003 (<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>).

HAMERS Josiane F. & BLANC Michel, 1983, *Bilinguisme et bilinguisme* – Bruxelles, Pierre Mardaga Editions (coll. « Psychologie et Sciences Humaines »).

JUILLARD Caroline, 1995, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)* – Paris : CNRS Editions (coll. « Sciences du Langage »), 336 p.

KLINKENBERG Jean-Marie, 2003, *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française* – Paris : P.U.F., 2<sup>ème</sup> éd., 197 p.

LABOV William, 1976, *Sociolinguistique* – Paris : Ed. de Minuit (coll. « Le sens commun »), 457 p.

LABRIDY Lorène, à paraître, « La territorialisation sociolinguistique des migrants et non-migrants de la ville de Fort-de-France » in Colloque pluridisciplinaire et international *Espace hérités, espaces enjeux. Appropriations, (dé)valorisation, catégorisation*, 8-9-10 novembre 2007, MRS de Caen.

LABRIDY Lorène, 2008, « Catégorisation, « ditopie », urbanité : comment le locuteur fragmente sa ville » in *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE N° 13*, LEDEGEN Gudrun & BULOT Thierry (dirs), *Normes identitaires et urbanisation des catégories discursives et des villes* - Rennes : P.U.R., pp. 119-131.

LEJEUNE Xavier, 2006, « L'intérêt de la sociolinguistique dans l'étude de l'espace des sociétés. Conception de l'espace et discours sur l'espace au travers de la langue malgache » in *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 119-120, pp. 99-113.

MARCELLESI Jean-Baptiste (en collaboration avec BULOT Thierry & BLANCHET Philippe), 2003, *Sociolinguistique. Epistémologie, langues régionales, polynomie* – Paris : L'Harmattan (coll. « Espaces discursifs »), 308 p.

MARTINEZ Pierre, 1994, *Langues et société aux Antilles : Saint-Martin* – Paris : Maisonneuve et Larose, 223 p.

MESSAOUDI Leïla, 2003, « Parler citadin, parler urbain. Quelles différences » in BULOT Thierry & MESSAOUDI Leïla (dirs), *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires* – Bruxelles : Editions Modulaires Européennes (coll. « Proximités – Sciences du Langage »), pp. 105-135.

MONDADA Lorenza, 2000, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte* – Paris : Ed. ECONOMICA (coll. « Villes »), 2000, 284 p.

MOREAU Marie-Louise (éd.), 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base* – Paris : Pierre Mardaga Sprimont, 312 p.

PAVEAU Marie-Anne & SARFATI Georges-Elia, 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique* – Paris : Armand Colin (coll. U « Lettres - Linguistique »), 256 p.

PORCHER Louis & FARO-HANOUN Violette, 2000, *Politiques linguistiques* – Paris : L'Harmattan, 208 p.

PRUDENT Lambert-Félix, 1978, « Diglossie ou continuum ? Quelques concepts problématiques à la créolistique moderne appliqués à l'Archipel Caraïbe », pp. 197-210 in GARDIN B., MARCELLESI J.-B. & G.R.E.C.O. de Rouen (Eds), 1978, *Sociolinguistique ; Approches, Théories et Pratiques* – Rouen : G.R.E.C.O., Actes du colloque organisé du 27.11 au 02.12.1978, t.1.

PRUDENT Lambert-Félix, 2003, « Les nouveaux défis de la standardisation. Comment écrire les langages littéraires, techniques et scientifiques en créole martiniquais ? » in *GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique en ligne : Anciens et nouveaux plurilinguismes*, n° 2, juillet 2003, pp. 9-28.

RIPOLL Fabrice, 2006, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace » in BULOT Thierry & VESCHAMBRE Vincent (Dirs), *Mots, traces et marques* – Paris : L'Harmattan, pp. 15-36.

ROBILLARD Didier (de) & BAVOUX Claudine (dirs), 2002, *Linguistique et créolistique* (Univers créoles 2) – Paris : ECONOMICA (coll. « Anthropos »).

ROBILLARD Didier de, 2008, *Perspectives alterlinguistiques. Volume 2 – Ornithorynques* – Paris : L'Harmattan (coll. « Espaces discursifs»), 204 p.

### ***Fort-de-France, la Caraïbe, les migrations***

ABENON Lucien & alii, 2001, *Relire l'histoire et la géographie de l'espace caribéen* – Paris : Hachette Education (coll. « Didactiques »), 160 p.

AUDEBERT Cédric & CALMONT André (dirs), 2007, *Dynamiques migratoires de la Caraïbe* – Paris : Karthala-GEODE (coll. « Terres d'Amérique », n° 6), 400 p.

AUDEBERT Cédric & CALMONT André, 2003, « Logiques, réseaux, enjeux des migrations internationales dans le bassin caraïbe », in *Mappemonde* 72, avril 2003.

AFFERGAN Francis, 1983, *Anthropologie à la Martinique* – Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

BARROS Jacques, 1984, *Haïti, de 1804 à nos jours* – Paris : Ed. L'Harmattan, t.1 (mais ouvrage contenant 2 tomes).

BASTIDE Roger, MORIN Françoise et RAVEAU François, 1974, *Les Haïtiens en France* – Paris, La Haye : Ed. Mouton, 229 p.

BEGOT Monique, « La région caraïbe : trois échelles de lecture » in ABENON Lucien & alii, 2001, *Relire l'histoire et la géographie de l'espace caribéen* – Paris : Hachette Education (coll. « Didactiques »), pp. 98-116.

BENHADDOUCHE Ali, 2003, « Fort-de-France au cœur de l'activité », in *Antiane* n° 55 - INSEE, février 2003, pp. 8-11.

BENOIST Jean, 1963, « Les Martiniquais, anthropologie d'une population métissée » in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 4, t. 11, pp. 241-432.

BONNIOL Jean-Luc (dir.), 2001, *Paradoxes du métissage* – Paris : Ed. du CTHS, Actes du Congrès national des sociétés historique et scientifiques, 123<sup>ème</sup>, 246 p.

BURAC Maurice, GODARD Henry & TAGLIONI François, « Le bassin caraïbe dans les Amériques : intégration régionale ou continentale ? » in *Mappemonde* 72, avril 2003.

CALMONT André, « Flux et polarisations dans le bassin caribéen », in ABENON Lucien & alii, 2001, *Relire l'histoire et la géographie de l'espace caribéen* – Paris : Hachette Education (coll. « Didactiques »), pp. 136-154.

CARDIN Jean-Luc, 1990, *Martinique « Chine-Chine ». L'immigration chinoise à la Martinique* – Paris : Ed. L'Harmattan, 242 p.

CORZANI Jack, 1993, *Dictionnaire encyclopédique des Antilles et de la Guyane* – Fort-de-France : Ed. Désormeaux, 7 tomes.

*Cultures Sud*, « Caraïbes, un monde à partager » - Paris : Notre Librairie, revue des littératures d'Afrique, des Caraïbes et de l'océan Indien, n° 168 janvier-mars 2008.

DAVID Père Bernard, 1973, « Les origines de la population martiniquaise au fil des ans (1635-1902) » in *Mémoires de la Société d'histoire de la Martinique*, n° 3, Fort-de-France.

DECIME André Oxane, 1990, *Approche morphosyntaxique et sociolinguistique du parler d'Haïtiens à la Martinique* – Fort-de-France : Bibliothèque Schoelcher, 103 p.

DELACHET-GUILLON Claude, 1996, *La communauté haïtienne en Ile-de-France* – Paris : Ed. L'Harmattan, 192 p.

DUBOST Isabelle, 1998, « Négociation des identités pour les pêcheurs martiniquais » in *Paradoxes du métissage* – Antilles : Congrès national des sociétés historique et scientifique, 123<sup>ème</sup>, pp. 129-138.

DURIZOT JNO-BAPTISTE Paulette, 2001, *Cultures et stratégies identitaires dans la Caraïbe* – Paris : L'Harmattan, 445 p.

EXBRAYAT André (éd.), 1996, *MADRAS, Dictionnaire encyclopédique et pratique de la Martinique* – Fort-de-France : Ed. Exbrayat.

FLOHIC (Ed.), 1998, *Le patrimoine des communes de la Martinique* – Paris : Ed. Flohic (coll. « Le patrimoine des communes de France »), 400 p.



GAMESS Roselyne & Yves, 2003, *De l'Inde à la Martinique. Le droit d'exister* – Lamentin : Ed. Désormeaux, 214 p.

GIRAUD Michel, 1980, « Races, classes et colonialisme à la Martinique » in *L'Homme et la Société*, n° 55-58, janv.-déc. 1980.

GIRAULT Christian, 1988, « La Diaspora haïtienne : exil, migration et pauvreté », in *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 88, 2<sup>ème</sup> trim. 1988.

GODARD & HARTOG, 2003, « Le bassin caribéen : présentation », in *Mappemonde* 72, avril 2003.

HARDY-DESSOURCES René, 2001, « Fort-de-France : une capitale aux cinq visages » in n°48, Insee - avril 2001.

URL : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guadeloupe/themes/ae48-ar12.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guadeloupe/themes/ae48-ar12.pdf)

HARTOG Thierry, 2001, « Le bassin caribéen : un espace, des régions » in ABENON Lucien & alii, 2001, *Relire l'histoire et la géographie de l'espace caribéen* – Paris : Hachette Education (coll. « Didactiques »), pp. 82-97.

INSEE, 2003 (a), *Le logement en Martinique*. URL :

[http://www.insee.fr/fr/INSEE\\_REGIONS/Martinique/publi/log03\\_accueil.htm](http://www.insee.fr/fr/INSEE_REGIONS/Martinique/publi/log03_accueil.htm)

- , 2003 (b), *Tableaux Economiques Régionaux (TER)*.
- , 2006, *Atlas des populations immigrées en Martinique*.

JALABERT Laurent, 2007, *La Colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours* – Paris : Les Indes savantes/Rivages des Xantons, 295 p.

JOYAU Auguste, 1967, *La Martinique : carrefour du monde Caraïbe* – Fort-de-France : Ed. des Horizons Caraïbes, 172 p.

KOVATS-BEAUDOUX Edith, 2003, *Les Blancs Créoles de la Martinique. Une minorité dominante* – Paris : L'Harmattan (coll. « Connaissance des Hommes »), 220 p.

L'ETANG Gerry, 2003, *De l'héritage culturel congo, indien et chinois à la Martinique* – Conférence donnée à la Maison franco-japonaise de Tokyo, le 21 avril 2003.

MAGALLON-GRAINEAU Bruno, 2004, « *Les grandes manœuvres du territoire* » in *L'Atlas Economique 2005*, France-Antilles numéro spécial Hors-série n°1, décembre 2004, Fort-de-France, pp. 74-75.

MAM-LAM-FOUCK Serge, 2003, *Problématiques de l'histoire politique des Antilles françaises et de la Guyane (1848-2000)* – Cours de DEA CALN (Caraïbes Amérique Latine et du Nord), Université des Antilles et de la Guyane, UFR Lettres et Sciences Humaines, année universitaire 2002-2003.

MARGUERITTE Pascal, 2004, « *L'île est une ville* » in *L'Atlas Economique 2005*, France-Antilles numéro spécial Hors-série n°1 décembre 2004, Fort-de-France, pp. 73.

MARLIN-GODIER Micheline, 2000, *Fort-de-France. La ville et la municipalité de 1884 à 1914* – Ibis Rouge Editions, 267 p.

MARTOUZET Denis, 2001, *Fort-de-France. Ville fragile ?* – Paris : Anthropos de ECONOMICA (coll. « VILLES » dirigée par D. Pumain), 259 p.

PELIS Yoann, SAFFACHE Pascal & VERGE-DEPRE Colette Ranély, 2007, « Les facteurs à l'origine de la mise en place d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) dans l'agglomération de Fort-de-France (Martinique) », *Etudes caribéennes*, 8/2007, Migrations, mobilités et constructions identitaires caribéennes, [en ligne], mis en ligne le 8 septembre 2008.

URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/document1042.html>.

PERRET Delphine, 2001, *La Créolité. Espace de création* – Fort-de-France : Ibis Rouges, 313 p.

RUFZ de LAVISON Etienne, 1850, *Etudes historiques et statistiques sur la population de la Martinique* – Saint-Pierre, 2 tomes. Réédité en 2006 par C'Editions.

SIMON Gildas, 2008, « Migrants et migrations du monde », *Documentation photographique*, dossier n° 8063, La Documentation Française, mai-juin 2008.

SINGARAVELOU, 1987, *Les Indiens de la Caraïbe* – Paris : Ed. L'Harmattan, 3 tomes.

TESSONNEAU Alex, 2003, « Le métissage, source de vitalité de la littérature aux Antilles », in VILLANOVA et VERMÈS (Dir), *Le métissage interculturel* – Paris : L'Harmattan, pp. 25-42.

TOUMSON Roger, 1989, *La transgression des couleurs* – Ed. Caribéennes, tomes 1 et 2.

TOUMSON Roger, 1998, « Les archétypes du métissage » in *Paradoxes du métissage* – Antilles : Congrès national des sociétés historique et scientifique, 123<sup>ème</sup>, pp. 65-69.

VAULEON Maud, 2003, *La littérature antillaise : une littérature de l'entre-deux. L'exemple de la littérature martiniquaise* – 3<sup>ème</sup> Journée d'Etudes Doctorales sur la Caraïbe. URL : [http://www.gensdelacaraibe.org/recherche/articles.php?id\\_story=33](http://www.gensdelacaraibe.org/recherche/articles.php?id_story=33)

VILLANOVA Roselyne (de), 2003, « La créativité des minorités et l'urbanité, une production métisse ? » in VILLANOVA et VERMÈS (Dir), *Le métissage interculturel* – Paris : L'Harmattan, pp. 217-235.

YERRO Philippe-Alain, 1990, « La trace de Gani » in revue CARBET, « Cheminements et destins dans l'œuvre d'Edouard Glissant » - Fort-de-France : Revue CARBET, n° 10, pp. 101-115.

### *Urbanité*

BASSAND Michel, 1997, *Métropolisation et inégalités sociales* – Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR), 245 p.

BONELLO Yves-Henri, 1996, *La ville* – Paris : P.U.F., 127 p.

BURGI DIOP Anne, 1997, *Traité amusant d'écologie urbaine. A la reconquête de la ville de A à Z* – Genève : Ed. Jouvence, 222 p.

CLEMENT Cécile, 2000, *Espaces de vie, espaces en ville. Parcours migratoires, représentations et pratiques de l'espace urbain à Niamey* – Université Lumière Lyon 2, Faculté de Sciences Economiques et de gestion : thèse pour le Doctorat de Sciences Economiques Spécialité Economie des Transports, présentée et soutenue publiquement le 30 mars 2000.

COMMERCON Nicole & GOUJON Pierre (dirs), 1997, *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine* – Lyon : P.U.L., 490 p.

DERRUAU Max, 2007, *Géographie humaine* – Paris : Armand Colin (coll. « U Géographie »), 8<sup>ème</sup> édition, 447 p.

GEORGES Pierre, 1961, *Précis de géographie urbaine* – Paris : P.U.F., 279 p.

GRAFMEYER Yves & JOSEPH Isaac, 2004, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* – Paris : Flammarion, dernière édition, 377 p.

JACCOUD Christophe, SCHULER Martin, BASSAND Michel, 1996, *Raisons et déraisons de la ville. Approches du champ urbain* – Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR), 381 p.

LAMARRE Christine, 1997, « La ville moyenne : naissance d'un concept » in COMMERCON Nicole & GOUJON Pierre (dirs), 1997, *Villes moyennes. Espace, société, patrimoine* – Lyon : P.U.L., pp 35-43.

LAMIZET Bernard, 2002, *Le sens de la ville* – Paris : L'Harmattan (coll. « Villes et Entreprises »), 242 p.

MONGIN Olivier, 2005, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation* – Paris : Ed. du Seuil (coll. « La couleur des idées »), 325 p.

MONNET Jérôme, 2000, « Les dimensions symboliques de la centralité » in *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 44, n° 123, déc. 2000, p. 399-418.

PLANTIN Corinne, 2006, *Les cultures urbaines d'origine états-uniennes dans la ville de Fort-de-France : exemple du body-system, du hip-hop, de la glisse urbaine* – Université Antilles et de la Guyane, Faculté des Lettres et Sciences Humaines : thèse pour le doctorat de géographie, présentée et soutenue publiquement en janvier 2007.

PUMAIN, SANDERS & SAINT-JULIEN, 1989, *Villes et auto-organisation* – Paris : ECONOMICA, 191 p.

RAGON Michel, 1995, *L'homme et les villes* – Paris : Ed. Albin Michel, 213 p.

RONCAYOLO Marcel, 2002, *Lecture de villes. Formes et temps* – Marseille : Ed. Parenthèses (coll. « eupalinos »), 386 p.

TORRES Gustavo, « Villes et démocratie » in *Tyanaba*, Revue de la Société d'Anthropologie – Fort-de-France : Société d'Anthropologie, n°4, pp. 20-59.

WATIN Michel, 2005, *Les espaces urbains et communicationnels à la Réunion* – Paris : L'Harmattan (coll. « Villes et entreprises »), 200 p.

### *Méthodologie*

BLANCHET Philippe, 2000, *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique* – Rennes : Presses Universitaires de Rennes (coll. « Didact Linguistique »), 145 p.

GHIGLIONE Rodolphe & MATALON Benjamin, 1991, *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique* – Paris : Armand Colin (coll. U « Sociologie »), 301 p.

GRAWITZ Madeleine, 1996, *Méthodes des sciences sociales* – Paris : Dalloz, 10<sup>ème</sup> édition, 920 p.

MAHMOUDIAN Mortéza & MONDADA Lorenza (Eds.), 1998, *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête* – Lausanne : Ed. ILSL, n° 10, 170 p.

MARIEN Bruno & BEAUD Jean-Pierre, 2003, *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : le cas des petits échantillons* – Québec : Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, Agence universitaire de la Francophonie, 44 p.

QUIVY Raymond & VAN CAMPENHOUDT Luc, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales* – Paris : Dunod (coll. « Psycho Sup »), 2<sup>ème</sup> éd., 287 p.

## *Autres*

ANSELIN Alain, 2000, « Les hiéroglyphes de l'architecture » in *Tyanaba*, Revue de la Société d'Anthropologie – Fort-de-France : Société d'Anthropologie, n°4, pp. 202-222.

CARPENTIER Raymond & CLIGNET Rémi, 1998, *Du temps pour les sciences sociales. La durée, l'ordre et le rythme* – Paris : L'Harmattan (coll. « Logiques Sociales »), 342 p.

DESCHENAUX Frédéric, 2007, *Guide d'introduction au logiciel QSR Nvivo 7* – Québec : Association pour la recherche qualitative (ASR), *Les cahiers pédagogiques de l'Association pour la recherche qualitative*, janvier 2007.

DI MÉO Guy, 1998, *Géographie sociale et territoires* – Paris : Éditions Nathan, 320 p.

### *Encyclopedia Universalis*

LECHAUME Aline, 2003, « Penser le territoire? Entre mythe et raison » in *Le territoire pensé: géographie des représentations territoriales*, Lasserre & Lechaume (dirs) - Sainte-Foy : Les Presses de l'Université du Québec, p. 328.

LEVY Pierre, 2002, *Cyberdémocratie* – Paris : Ed. Odile Jacob.

*Le Petit Robert*, 2003,

MOSCOVICI Serge (dir), 1984, *Psychologie sociale* – Paris : P.U.F. (coll. « PUF-Fondamental »), 596 p.

*Nvivo 8 – Getting Started*, 2008, QSR international, [www.qsrinternational.com](http://www.qsrinternational.com)

OFFNER J.-M. & PUMAIN D., 1996, *Réseaux et territoires* – Édition de l'Aube, 283 p.

RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir* – Paris : LITEC, 249 p.

TIZON P., 1996, « Qu'est-ce que le territoire? » in *Les territoires du quotidien*, Di Méo Guy (éd.) – Paris : L'Harmattan, p. 205.



**Les flux de langues en milieu urbain – questionnaires semi-directifs**

Numéro entretien : ...../.....

- 1 – Année de naissance de l'enquêté : .....
- 2 – Sexe de l'enquêté :  H  F
- 3 – a) Dans quelle ville êtes-vous né ? .....
- b) Où sont nés vos parents ? .....
- 4 – Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? .....
- 5 – a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? .....
- b) Et dans la région ? .....
- 6 – Que parlez-vous ? (*une ou plusieurs réponses attendues*) .....
- 7 – Est-ce pour vous :  une langue  un parler  un patois  autre ? .....
- 8 – a) (*Si l'enquêté en parle plusieurs*) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces ..... (*terme employé par l'enquêté*) ? .....
- b) Et d'après vous, avec qui ? .....
- c) Et vous, comment faites-vous ? .....

(*si il s'agit d'un migrant*)

- 9 – D'après vous, quel rôle joue le créole dans les relations que l'on pourrait avoir avec les Martiniquais lorsqu'on arrive en Martinique ? .....
  - 10 – Pensez-vous qu'utiliser le créole peut vraiment faciliter l'installation de quelqu'un qui arrive en Martinique ?  
 oui  non
- Si oui, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour lesquelles certains choisissent cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa capitale), comme « terre d'accueil » ? .....
- Si non, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour lesquelles certains ne choisissent pas cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa capitale), comme « terre

Questionnaire de l'enquête (3 pages + 2 cartes)

(*si il s'agit d'un non migrant*)

- 9 – Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? .....
  - 10 – Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? .....
  - a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? .....
  - b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? .....
- Si non, question 11.
- 11 – Vous m'avez dit parler créole ou le créole ..... (*terme de l'enquêté*) ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ?  
 oui  non  peut-être

Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? (par exemple, les habitants du nord de l'île parlent-ils un créole différent de ceux du sud ? de même pour ceux de la ville et ceux de la campagne ?)

- d'accueil » ?
- 11 – a) Et vous, pensez-vous parler créole... ?
  - très bien  bien  assez bien  plutôt mal  pas du tout
  - b) Quel créole parlez-vous ?
  - c) Pensez-vous le parler correctement, mieux que d'autres ou moins bien que d'autres ?

12 – Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ?

- 13 – a) Fort-de-France, est-ce une ville ?
  - de grande taille  de taille moyenne  de petite taille  ce n'est pas une ville ; c'est donc
  - b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ?
    - tout le reste de l'île  la moitié de l'île  une petite partie de l'île  Fort-de-France est la seule ville de l'île
  - De quelles villes s'agirait-il ?

14 – Pourriez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 1) .....
- 2) .....
- 3) .....
- 4) .....
- 5) .....

et plus : .....

15 – a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ?

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

.....

.....

.....

- 16 a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).  
 b) Pourquoi ?

- 17 – a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ? (soumettre la carte ; mettre un chiffre de 1 à 5 sous les noms de quartiers – 1 : pas du tout / 2 : plutôt mal / 3 : assez bien / 4 : bien / 5 : très bien).  
 b) Pourquoi ?

Votre vision de la ville de Fort-de-France (l'organisation de la vie sociale – échange entre martiniquais et non martiniquais -, l'emploi, l'accueil des migrants, les aides sociales -, la vie culturelle, les transports, etc.)

- 18 – Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ?  
 beaucoup  assez  un peu  pas du tout  
 Pourquoi ?

- 19 – Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ?

- 20 – Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ?  
 très facile  assez facile  peu facile  pas du tout  
 A quoi cela est-il dû ?

- 21 – a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez-vous qu'elle est une ville vivante ?  
 très vivante  assez vivante  peu vivante  pas du tout  
 b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ?

- 22 – Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ?

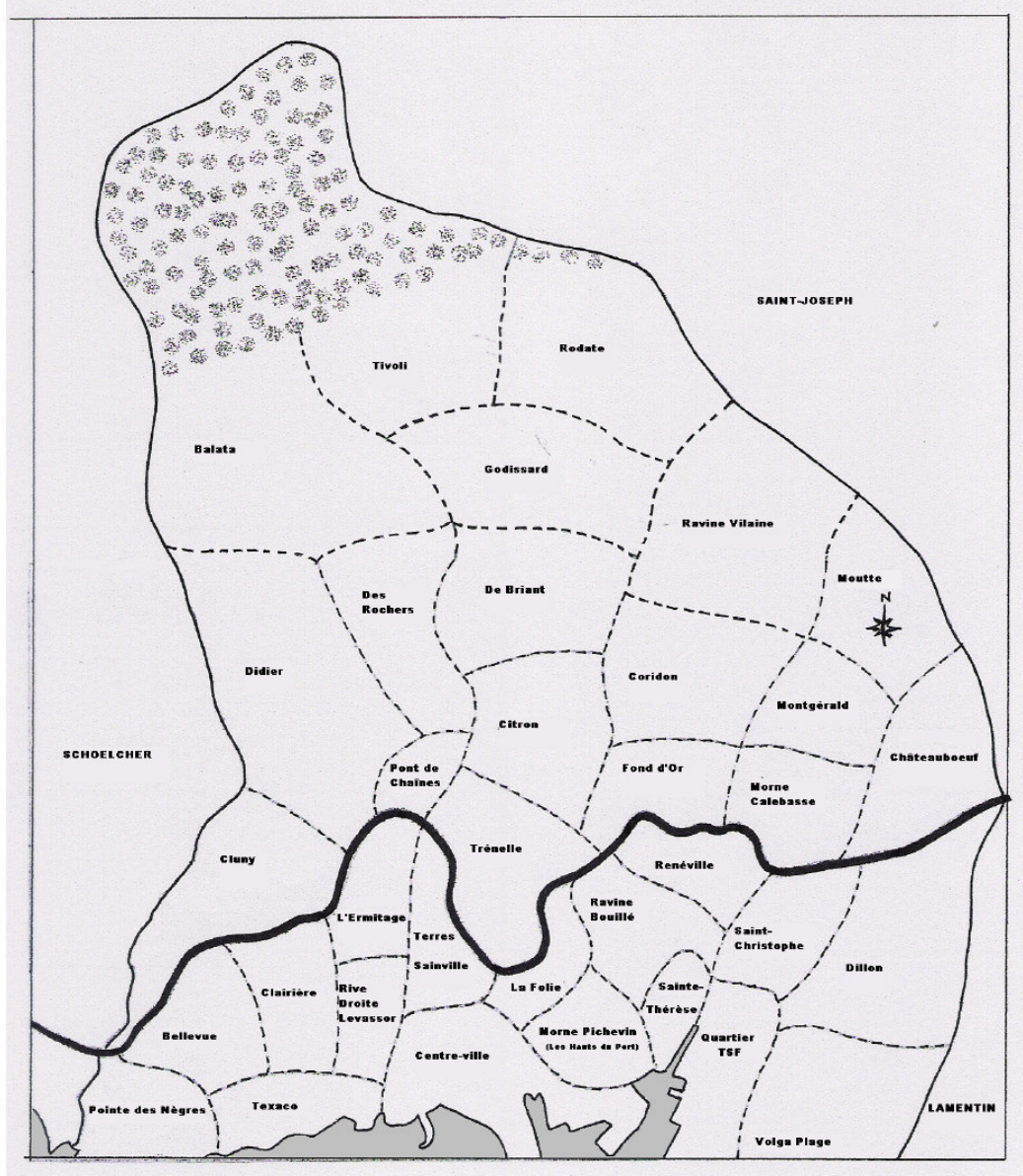
- 23 – a) Quel est votre métier ?

- 23 – a) L'exercez-vous en ce moment ?  
 oui  non





- b) Où l'exercez-vous ?

½ : le français et <sup>2/2</sup> : le créole

### Carte de la question 16 a)



#### LEGENDE

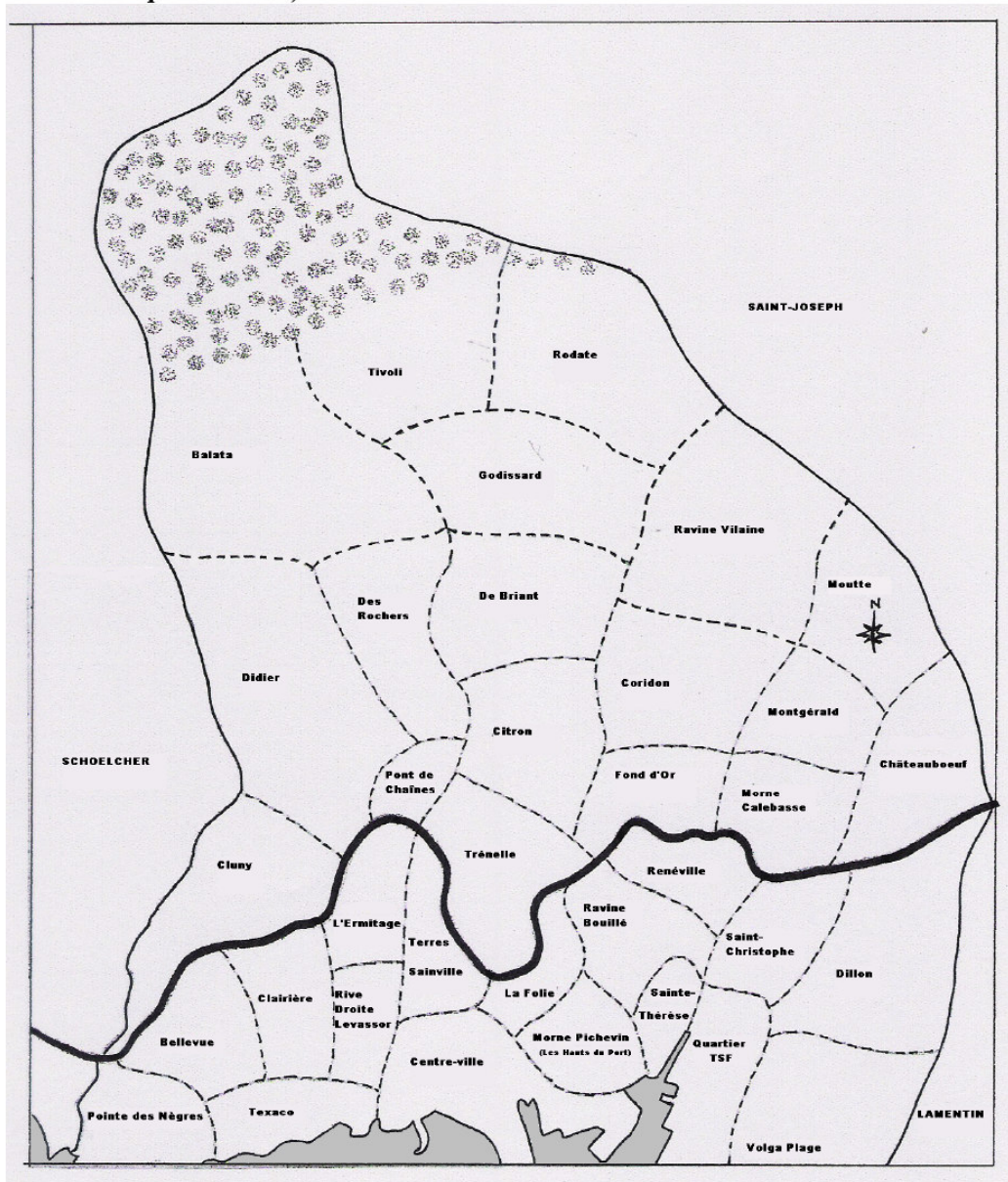
-  Mer des Caraïbes
-  Rocade
-  « Limite » des quartiers
-  Limite de Fort-de-France

#### PLAN DE FORT-DE-FRANCE (par quartiers principaux)

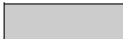



Lorène Labridy – Doctorat Sciences du Langage  
Carte du questionnaire semi-directif



Carte de la question 17 a)



LEGENDE

-  Mer des Caraïbes
-  Rocade
-  « Limite » des quartiers
-  Limite de Fort-de-France

**PLAN DE FORT-DE-FRANCE (par quartiers principaux)**

Lorène Labridy – Doctorat Sciences du Langage  
Carte du questionnaire semi-directif

**Femme, 1982, Paris.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1982

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Paris (17ème).

b) Où sont nés vos parents ? en Martinique: Rivière-Pilote (mère) et Saint-Esprit (père).

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Des Rochers à Fort-de-France.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 1 an.

b) Et dans la région ? 10 ans.

Q6. Que parlez-vous ? français et créole.

Q7. Est-ce pour vous, une langue, un parler, un patois ? Le français est une langue et le créole, un dialecte car trop varié.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle cette langue et ce dialecte ? le français est parlé partout (la langue à tout faire) même d'un pays à un autre, car le français est enseigné ailleurs. Le créole sera plus utilisé dans le cadre amical et pas dans le monde du travail.

b) Et d'après vous, avec qui ? le français avec tout le monde et le créole avec la famille et les amis (pas avec son patron).

c) Et vous, comment faites-vous ? il est rare que je parle créole et je le parle seulement si la conversation m'y invite.

Q9. (non-migrant)

*Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? c'est normal. Le créole étant à l'origine un mélange (français et anglais), il est normal qu'il soit parlé en Martinique. C'est la langue maternelle de la Martinique.*

Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Plusieurs.

a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? celui de la Martinique, beaucoup plus simple.

b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? moins bien que mon entourage.

Q11. Vous m'avez dit parler créole ou le créole **de Martinique** ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? Oui.

*Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? Différences autant sur la langue que sur l'écrit. Le créole du nord est différent du créole du sud mais la nuance est faible. Il n'y a pas de différence entre un créole de la ville et de la campagne. Car les villes d'aujourd'hui étaient les campagnes d'hier.*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Un lieu géographique où il y a au moins 10000 habitants, avec un domaine commercial important. On y trouve les points administratifs les plus importants, de base.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville de grande taille, de taille moyenne ou de petite taille ? de petite taille.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? FDF est la seule ville de l'île. C'est un point stratégique militaire; au niveau des personnalités; ville plus ancienne; nombre de communes plus importants qu'avant.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 1) Didier.
- 2) Bellevue.
- 3) Terres Sainville.
- 4) Godissard.
- 5) Texaco.

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? de la Pointe Simon jusqu'au Fort Desaix (fort de la Marine), puis de Carrefour Dillon en passant par la route de Sainte-Thérèse, la Rocade, jusqu'à Bellevue puis retour à la Pointe Simon.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent... le centre-ville, c'est comme une sorte de gare où on trouve toutes sortes de races. On trouve un peu de tout. C'est très varié (anglais, espagnols, américains, etc., indiens).

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

Quartier nord	Notes par quartiers	Quartier sud	Notes par quartiers
Balata		Bellevue	
Châteauboeuf		Centre-Ville	4
Citron		Clairière	
Cluny	5	Dillon	
Coridon		L'Ermitage	
De Briant	2	La Folie	
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	
Didier	5	Pointe des Nègres	
Fond d'Or		Quartier TSF	
Godissard	1	Ravine Bouillé	
Montgérald		Renéville	
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	
Moutte		Saint-Christophe	
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	
Ravine Vilaine		Terres Sainville	
Rodate		Texaco	
Tivoli		Volga Plage	1
Trénelle			

b) Pourquoi ? à Godissard, ce sont beaucoup de jeunes qui fument de l'herbe, ils sont par groupes, ils n'ont pas de respect. A Volga et Texaco, idem. De Briant est influencé par Godissard et a tendance à suivre. Des Rochers, ça peut aller, on trouve toutes sortes de catégories. Au centre-ville, vu le nombre d'administrations, le français est plutôt bien parlé. A Cluny et Didier, la langue française est très bien parlée et ce sont des quartiers riches. On y trouve les grosses administrations, des maisons coloniales.

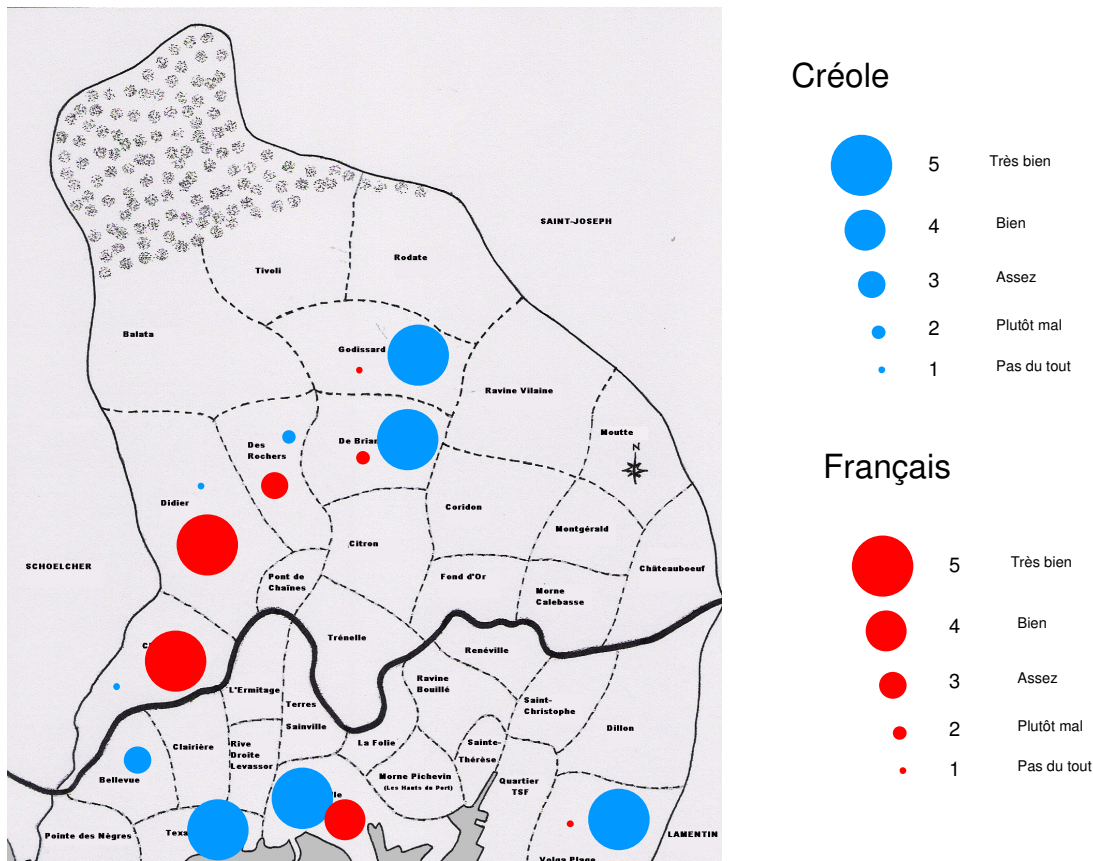
Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

Quartier nord	Notes par quartiers	Quartier sud	Notes par quartiers
Balata		Bellevue	3
Châteauboeuf		Centre-Ville	5
Citron		Clairière	
Cluny	1	Dillon	
Coridon		L'Ermitage	
De Briant	5	La Folie	
Des Rochers	2	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	
Didier	1	Pointe des Nègres	
Fond d'Or		Quartier TSF	
Godissard	5	Ravine Bouillé	
Montgérald		Renéville	
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	
Moutte		Saint-Christophe	
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	
Ravine Vilaine		Terres Sainville	
Rodate		Texaco	5
Tivoli		Volga Plage	5
Trénelles			

b) Pourquoi ? Godissard et De Briant, même réponse que pour question précédente, donc pas un mot de français non plus. Texaco et Volga Plage, pareil. Le centre-ville, c'est l'exception car on y parle très bien le créole mais il n'est pas interprété de la même façon. C'est seulement dans les quartiers mal famés que le créole paraît agressif. Sur les marchés, par contre, c'est comme une conversation, ça n'a rien à voir. On est invité à discuter. A Cluny et autres, lorsque quelqu'un parle créole, on lui répond en français, on aurait dit qu'on y a perdu la notion de créole.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêtée (page suivante) :





**Vision de la ville de FDF.**

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ?

Beaucoup.

Pourquoi ? Vu la variété de la population, on y trouve toutes les races, c'est beau, c'est bien.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? Les migrants s'adaptent bien. Ils sont à la limite de la transparence.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? assez facile.

A quoi cela est-il dû ? FDF étant la ville-mère, elle est centralisée (trop centralisée). On y trouve la majeure partie des entreprises.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? assez vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? à FDF, on trouve des arabes, des haïtiens; ça a un niveau très instructif car ce sont des cultures d'ailleurs. Il y a des cafés cyber, l'IRAV [Institut Régional d'Arts Visuels; *ndla*]. Mais ça ne ressort pas assez.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? ces projets n'ont pas été assez réfléchis. La voie des taxis sur l'autoroute aurait pu être mieux. Si ça continue, les particuliers seront obligés de payer pour entrer au centre-ville. C'est débile à la longue. Il y a des petites choses à revoir sur le plan des infrastructures routières. Les cités sont pleines, à des endroits inconsiderés. Les lois ne sont pas respectées en matière d'urbanisation.

Q23. /.

### **Femme, 1966, Fort-de-France**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1966.

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? FDF.

b) Où sont nés vos parents ? Saint-Esprit.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Centre-Ville à Fort-de-France.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 41 ans.

b) Et dans la région ? idem.

Q6. Que parlez-vous ? français et créole.

Q7. Est-ce pour vous, une langue, un parler, un patois ? Le français est une langue et le créole, un patois.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle cette langue et ce dialecte ? en voyage et le créole entre amis.

b) Et d'après vous, avec qui ? /.

c) Et vous, comment faites-vous ? /.

Q9. (non-migrant)

*Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? c'est une manière de se faire comprendre.*

Q10. *Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Plusieurs.*

*a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? celui de mes grands-parents.*

*b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? mieux que mon entourage.*

Q11. *Vous m'avez dit parler créole ou le créole de vos grands-parents ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? Oui.*

*Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? /.*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? /.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville de grande taille, de taille moyenne ou de petite taille ? de grande taille.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? la moitié de l'île. Villes de Lamentin, Saint-Joseph, Schoelcher, FDF.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

1) Didier.

2) Cluny.

3) Terres Sainville.

4) Texaco.

5) Volga Plage. Et plus: TSF Hydrobase, Citron, Trénelle.

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? le centre-ville.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

rue saint-Louis (cathédrale Saint-Louis).

rue Moreau de Jonnes.

Saint-Cyr, Glaudon, Goussard. beaucoup d'immigrés dans le centre-ville.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

Quartier nord	Notes par quartiers	Quartier sud	Notes par quartiers
Balata	5	Bellevue	5
Châteauboeuf		Centre-Ville	5
Citron		Clairière	
Cluny	5	Dillon	
Coridon		L'Ermitage	
De Briant		La Folie	
Des Rochers		Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	5	Pointe des Nègres	5
Fond d'Or		Quartier TSF	3
Godissard		Ravine Bouillé	
Montgérald		Renéville	
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	3
Moutte		Saint-Christophe	
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	
Ravine Vilaine		Terres Sainville	
Rodate		Texaco	4
Tivoli		Volga Plage	2
Trénelle			

b) Pourquoi ? parce que dans ces quartiers, il y a une certaine classe sociale élevée.

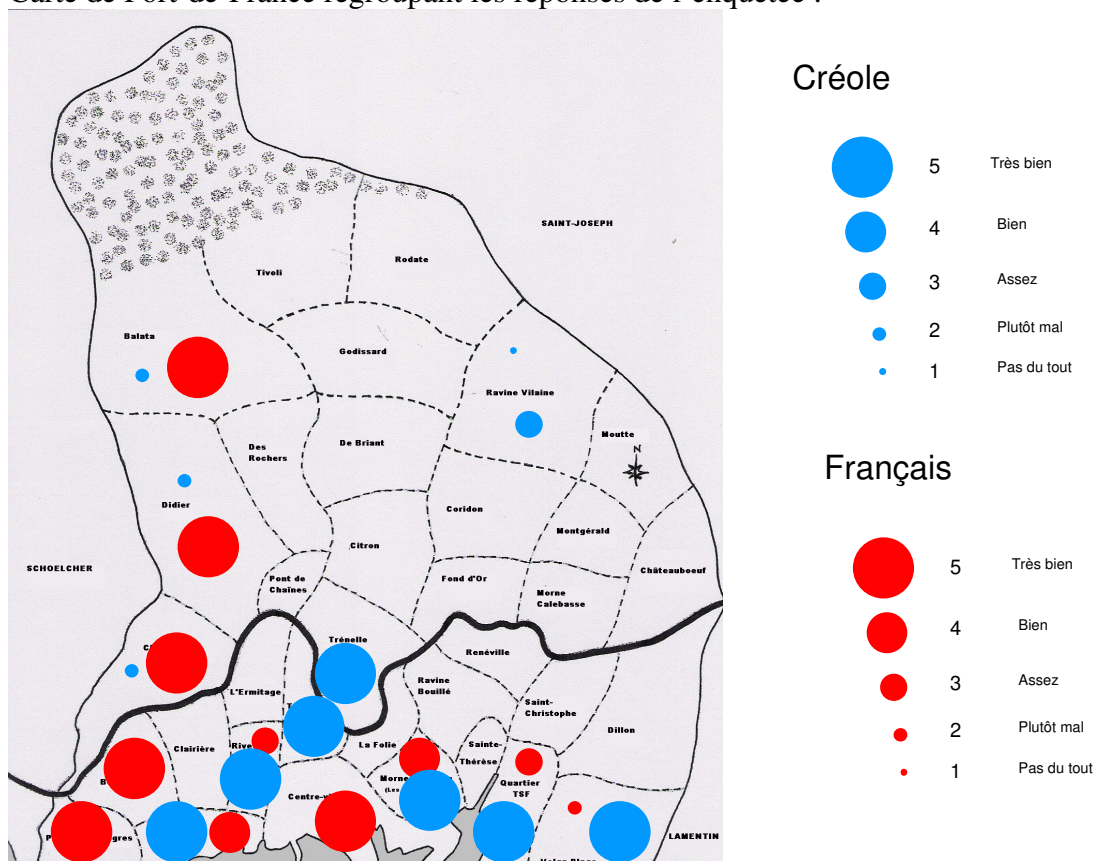
Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

Quartier nord	Notes par quartiers	Quartier sud	Notes par quartiers
Balata	2	Bellevue	

Châteauboeuf		Centre-Ville	
Citron		Clairière	
Cluny	2	Dillon	
Coridon		L'Ermitage	
De Briant		La Folie	
Des Rochers		Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	5
Didier	2	Pointe des Nègres	
Fond d'Or		Quartier TSF	5
Godissard		Ravine Bouillé	
Montgérald		Renéville	
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	5
Moutte		Saint-Christophe	
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	5
Rodate		Texaco	5
Tivoli		Volga Plage	5
Trénelles	5		

b) Pourquoi ? /.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquête :



*Vision de la ville de FDF.*

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? la peur de l'autre. la barrière de la langue.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? /.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? pas du tout

A quoi cela est-il dû ? le secteur d'activité.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? peu vivante

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? c'est une ville qui ne s'endort pas.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? ces projets sont intéressants pour la ville.

Q23. Quel est votre métier ? mailer.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Schoelcher.

### **Femme, 1971, Fort-de-France.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1971.

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? FDF.

b) Où sont nés vos parents ? Mère: Gros-Morne; père: Sainte-Marie.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? La Fraîcheur au Gros-Morne.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? toujours.

b) Et dans la région ? idem.

Q6. Que parlez-vous ? français, créole.

Q7. Le français est une langue et le créole, un patois.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle cette langue et ce patois ? le français: tous les jours en toutes circonstances. le créole: pour imaginer la conversation et pour discuter avec les personnes qui ne parlent pas français.

b) Et d'après vous, avec qui ? français: tous ceux qui parlent français; créole.

c) Et vous, comment faites-vous ? cf. plus haut.

Q9. (non-migrant)

*Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? le créole est un langage couramment utilisé et par tous.*

Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? il existe plusieurs créoles.

a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? créole "francisé".

b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? non.

Q11. Vous m'avez dit parler un **créole francisé** ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole ou le créole, plusieurs variantes ? oui.

Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? la prononciation de certains mots n'est pas la même d'une région (nord, centre, sud) de l'île. ex: un cheval est un "chouval" pour certains, un "chival", pour d'autres.

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? une agglomération dotée d'administrations et de commerces.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville de grande taille, de taille moyenne ou de petite taille ? de taille moyenne.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? tout le reste de l'île. Trinité, Lamentin, Saint-Pierre, Ducos...

Q14. /. et Q15. /.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

Quartier nord	Notes par quartiers	Quartier sud	Notes par quartiers
Balata	3	Bellevue	3
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	2
Citron	2	Clairière	2
Cluny	4	Dillon	2
Coridon	2	L'Ermitage	2
De Briant	2	La Folie	
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	
Didier	4	Pointe des Nègres	4
Fond d'Or		Quartier TSF	2
Godissard	4	Ravine Bouillé	2
Montgérald	3	Renéville	2
Morne Calebasse	2	Rive Droite-Levassor	2
Moutte		Saint-Christophe	2
Pont de Chaînes	2	Sainte-Thérèse	2
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	2
Rodate	3	Texaco	2
Tivoli	4	Volga Plage	1
Trénelles	2		

b) Pourquoi ? les quartiers du centre et proches du centre me semblent très fréquentés par une population d'immigrés ne parlant pas français.

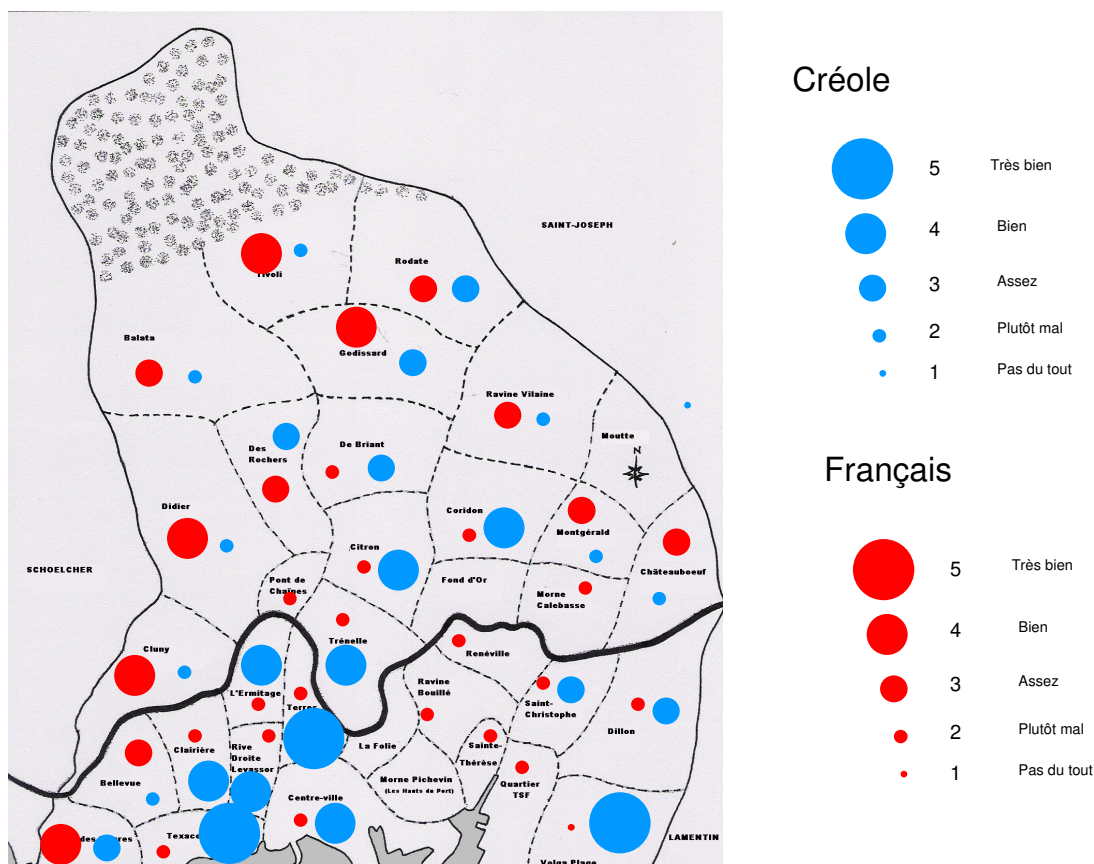
Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?



Quartier nord	Notes par quartiers	Quartier sud	Notes par quartiers
Balata	2	Bellevue	2
Châteauboeuf	2	Centre-Ville	4
Citron	4	Clairière	4
Cluny	2	Dillon	3
Coridon	4	L'Ermitage	4
De Briant	3	La Folie	
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	
Didier	2	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or		Quartier TSF	
Godissard	3	Ravine Bouillé	
Montgérald	2	Renéville	
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	4
Moutte		Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	
Ravine Vilaine	2	Terres Sainville	5
Rodate	3	Texaco	5
Tivoli	2	Volga Plage	5
Trénelles	4		

b) Pourquoi ? les quartiers dits résidentiels sont peuplés de "migrants" parlant peu ou pas créole.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquête :



### ***Vision de la ville de FDF.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? assez.  
Pourquoi ? /.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? tant qu'ils sont de passage, ils sont bien accueillis; quand ils veulent travailler et s'installer, ils le sont moins bien.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? pas du tout  
A quoi cela est-il dû ? le marché du travail est le même sur l'île quelque soit le secteur d'activité.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? assez vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? une ville où il y a des spectacles ou manifestations culturelles régulièrement programmés.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? très ambitieux, mais ne tenant pas compte de notre culture, mais de celle des îles voisines.

Q23. Quel est votre métier ? conseiller commercial.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Lorrain.

### **Homme, 1980, Schoelcher.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1980.

Q2. Sexe de l'enquêté : masculin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Schoelcher.

b) Où sont nés vos parents ? FDF / Lorrain.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Floréal.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 26 ans.

b) Et dans la région ? 26 ans.

Q6. Que parlez-vous ? le français, le créole.

Q7. le français et le créole sont des langues.



Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langues** ? français: dans toutes les situations. créole: dans les situations où les gens le permettent (càd le parlent eux-mêmes).

b) Et d'après vous, avec qui ? français, avec tous. créole avec amis, collègues de travail, rencontres.

c) Et vous, comment faites-vous ? comme dit dans le b)

Q9. (non migrant) *Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? l'utilisation reste liée à l'idée qu'on s'imagine que l'utilisateur en a (bonne ou mauvaise, triviale, insultante, conviviale...).*

Q10. *Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? oui, plusieurs.*

a) *Si oui, quel créole parleriez-vous ? celui du centre de la Martinique.*

b) *Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? je ne sais pas.*

Q11. *Vous m'avez dit parler créole ou le créole **du centre** ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.*

*Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? un créole différent entre nord, centre et sud et entre les générations.*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? un ensemble urbain formé de quartiers ayant leur caractéristiques propres (population, urbanisme, organisation).

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de grande taille

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? une petite partie de l'île

De quelles villes s'agirait-il ? Le Lamentin.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

1) Didier

2) Clairière

3) Cluny

4) Terres-Sainville

5) Volga. Et plus : Tivoli, Balata, Godissard, Texaco, Ermitage, Coridon,

Redoute, Chateauboeuf, etc.

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? en me basant sur son centre historique (je pense le même défini comme tel par la mairie).

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

il englobe le front de mer, le fort Saint-Louis, la Savane jusqu'à la point Simon, puis on remonte jusqu'au bvd du général de Gaulle. c'est la rue de la liberté, Lamartine, Schœlcher. c'est une zone essentiellement commerciale malgré des logements à l'étage des immeubles. beaucoup de flâneurs y passent.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	4	Bellevue	4
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	3
Citron	3	Clairière	4
Cluny	4	Dillon	4
Coridon	4	L'Ermitage	4
De Briant	2	La Folie	
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	4	Pointe des Nègres	4
Fond d'Or		Quartier TSF	3
Godissard	4	Ravine Bouillé	3
Montgérald	4	Renéville	3
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	4
Moutte	4	Saint-Christophe	
Pont de Chaînes	4	Sainte-Thérèse	2
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	4
Rodate	4	Texaco	2
Tivoli	4	Volga Plage	3
Trénelles	4		

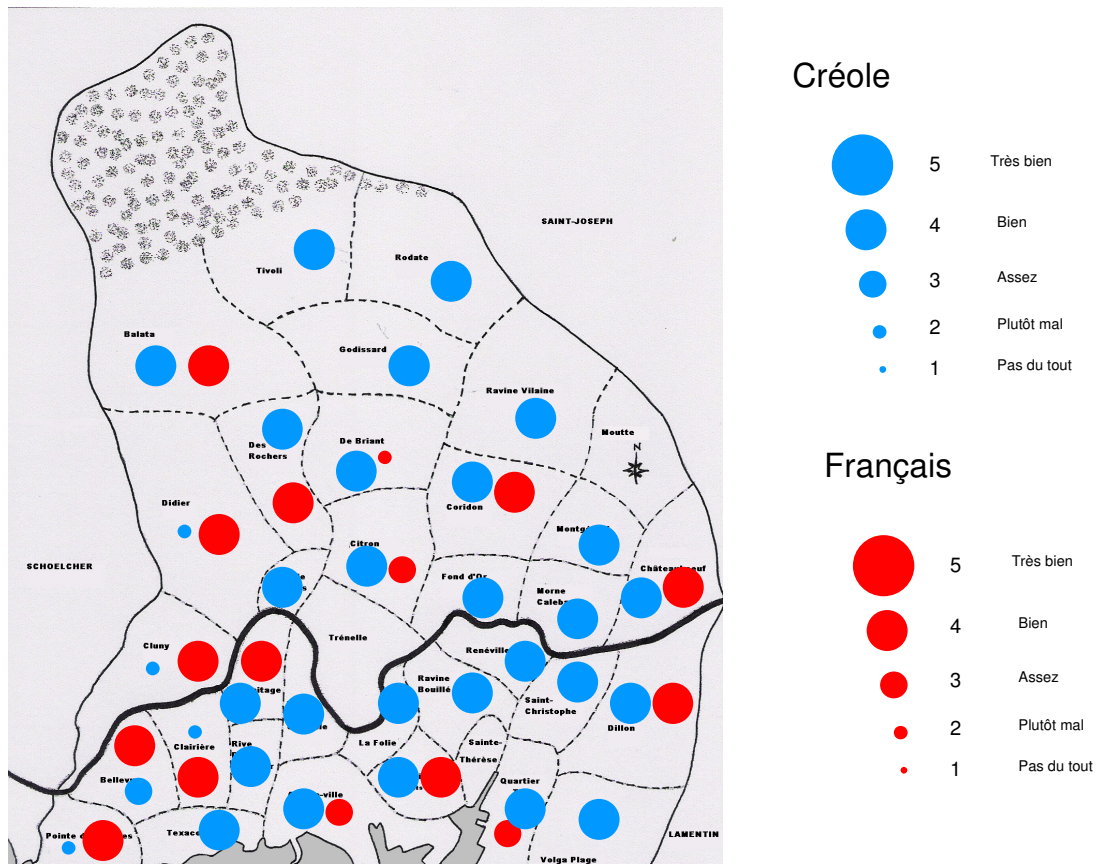
b) Pourquoi ? on parle moins bien le français dans des quartiers où il y a une forte concentration d'étrangers anglophones ou autres.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	4	Bellevue	3
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	4
Citron	4	Clairière	2
Cluny	2	Dillon	4
Coridon	4	L'Ermitage	4
De Briant	4	La Folie	4
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	2	Pointe des Nègres	2
Fond d'Or	4	Quartier TSF	4
Godissard	4	Ravine Bouillé	4
Montgérald	4	Renéville	4
Morne Calebasse	4	Rive Droite-Levassor	4
Moutte		Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes	4	Sainte-Thérèse	4
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	4
Rodate	4	Texaco	4
Tivoli	4	Volga Plage	4
Trénelles			

b) Pourquoi ? on parle moins bien le créole dans les quartiers résidentiels où il y a beaucoup de blancs peu intéressés par la Martinique et de gens qui se donnent des grands airs.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquête :



*Vision de la ville de Fort-de-France.*

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? les blancs considèrent la Martinique comme une expatriation donc se regroupent entre eux. les autres n'ont pas/ peu d'accès à la vie quotidienne du fait de leurs faibles revenus.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? je trouve les foyers globalement accueillants malgré la méfiance que peut engendrer le comportement de certaines communautés.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? pas du tout

A quoi cela est-il dû ? du point de vue de l'emploi, tout le centre de l'île vit la même réalité.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez-vous qu'elle est une ville vivante ? peu vivante

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? des activités de plein air sur les espaces publics, une vie nocturne avérée.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? c'est le strict minimum à attendre, vu les progrès en urbanisme au niveau national. cependant les choix sont plus politiques que d'intérêt général.

Q23. Quel est votre métier : ingénieur infrastructures.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui

b) Où l'exercez-vous ? dans une collectivité, FDF.

### **Femme, 1951, Saint-Esprit.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1951.

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Saint-Esprit

b) Où sont nés vos parents ? Martinique

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Bourg - Schœlcher

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 19 ans

b) Et dans la région ? depuis toujours.

Q6. Que parlez-vous ? français et créole.

Q7. Est-ce pour vous :            une langue            un parler    un patois

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langue et parler** ? le français : situations administratives, professionnelles, en famille. Le créole : en famille et entre amis.

b) Et d'après vous, avec qui ?

c) Et vous, comment faites-vous ? dans le cadre de ma profession : français. En famille et avec de vrais amis : créole.

Q9. (*non migrant*) Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? C'est une bonne chose. Le créole rapproche les personnes car langue de l'affectivité.

Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Un créole.

a) Si oui, quel créole parleriez-vous ?

b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? Mieux que mon entourage.

Q11. Vous m'avez dit parler créole; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui

Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? Je ne les connais pas tous, mais il en existe. Pour ceux de la ville, le code est mixé.

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Partie d'une commune où sont concentrés les commerces, les centres administratifs et où la nature est absente ou presque.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de taille moyenne.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? une petite partie de l'île.

De quelles villes s'agirait-il ? Villes de Saint-Pierre, de Schœlcher, de Sainte-Marie, du Lamentin.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 1) Didier
- 2) Clairière
- 3) Pointe des Nègres
- 4) Dillon
- 5) Trénelle

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? /.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

Rue Blénac, Rue Saint-Louis, rue Lamartine, rue Moreau de Jonnes, rue Perrinon, rue Victor Sévère : souvent animées le jour ; calmes la nuit.

- Des Martiniquais depuis très longtemps, des Syriens.

- Antillais, Européens, Békés, Arabes, Syriens, Sainte-luciens, Dominicains, Haïtiens et touristes américains.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	4	Bellevue	5
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3
Citron	2	Clairière	5
Cluny	5	Dillon	4
Coridon	4	L'Ermitage	3
De Briant	3	La Folie	3
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	3
Didier	5	Pointe des Nègres	5
Fond d'Or	3	Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	3
Montgérald		Renéville	3
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	3
Moutte		Saint-Christophe	
Pont de Chaînes	2	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	2
Rodate	3	Texaco	3
Tivoli	3	Volga Plage	3
Trénelle	2		

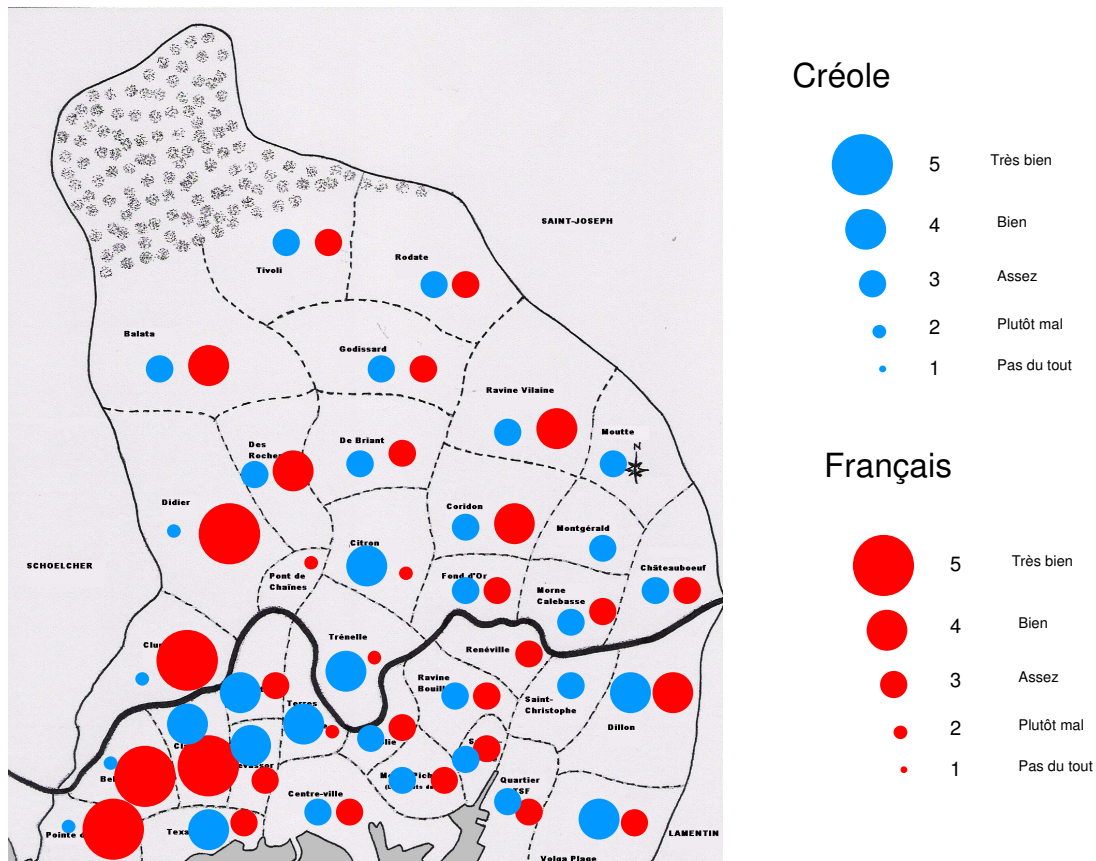
b) Pourquoi ? 5, 4, 3 : en raison des classes sociales et des catégories socio-professionnelles. 2, 1 : taux d'immigrés important et présence d'illettrés.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	3	Bellevue	2
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3
Citron	4	Clairière	4
Cluny	2	Dillon	4
Coridon	3	L'Ermitage	4
De Briant	3	La Folie	3
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	3
Didier	2	Pointe des Nègres	2
Fond d'Or	3	Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	3
Montgérald	3	Renéville	
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	4
Moutte	3	Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes	4	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	4
Rodate	3	Texaco	4
Tivoli	3	Volga Plage	4
Trénelle	4		

b) Pourquoi ? explication inverse que pour la question 16.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêté(e) :



### ***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? Certains migrants ne sont pas toujours bien acceptés.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? Je n'en ai aucune idée.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? assez facile.

A quoi cela est-il dû ? Concentration administrative et nombreux commerces (magasins, restaurants).

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? peu vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? Une ville souvent animée, avec des manifestations culturelles qui drainent une population. Pour l'instant, l'insécurité empêche cela.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? Ils ne tiennent pas compte de la population martiniquaise, mais sont le fruit d'idées ambitieuses.

Q23. Quel est votre métier : enseignant-formateur.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? en établissement (FDF) et sur le terrain (partout en Martinique).

### **Femme, 1954, Fort-de-France.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1954

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? FDF

b) Où sont nés vos parents ? Panama et Martinique

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Balata - FDF

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 27 ans

b) Et dans la région ? Depuis toujours.

Q6. Que parlez-vous ? français, et créole quelquefois.

Q7. Est-ce pour vous :            une langue            un parler            un patois

Q8. a) *(Si l'enquêté en parle plusieurs)* Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langues** (*terme employé par l'enquêté*) ? dans toutes situations de communication

b) Et d'après vous, avec qui ? français avec tout interlocuteur ; créole avec les amis.

c) Et vous, comment faites-vous ? /.

Q9. *(non migrant)* Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? Le créole permet d'illustrer le propos car c'est une langue très imagée.

Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Oui

a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? celui de ma région – créole martiniquais.

b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? moins bien que mon entourage.

Q11. Vous m'avez dit parler créole ou le créole martiniquais (*terme de l'enquêté*) ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.

Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? Tout à fait. Il existe des expressions bien du sud et d'autres propres au nord de l'île. Ex : au sud, « ripassé » ; au nord, « ipassé » (*pour repasser*).

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Espace avec de nombreux quartiers et une forte densité de la population.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de grande taille.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? tout le reste de l'île.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

1) Didier

2) Balata

3) Clairière

4) Cluny

5) Redoute

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Haut du port, Religieuse / Terres Sainville / Ermitage / Texaco.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent... Avenue Maurice Bishop ; route de Religieuses ; route de la Folie ; Avenue Jean Jaurès ; Vieux chemin ; route de la Corniche.

Q.16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ? Je ne sais pas.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ? Je ne sais pas.



### ***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? assez.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? Aucune opinion.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? pas du tout.

A quoi cela est-il dû ? l'offre d'emploi n'est pas plus importante à FDF.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? assez vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? ville où l'on trouve de l'animation culturelle et économique.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? Intéressant. Ils donneront un bon coup de neuf et de moderne à la ville.

Q23. Quel est votre métier : enseignante.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? à FDF en priorité.

### **Homme, 1952, Lorrain.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1952

Q2. Sexe de l'enquêté : masculin

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Lorrain

b) Où sont nés vos parents ? Lorrain

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Redoute

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 25 ans

b) Et dans la région ? depuis ma naissance.

Q6. Que parlez-vous ? le français et le créole.

Q7. Est-ce pour vous :  une langue.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langues** ? au travail, à la maison, dans la rue.

b) Et d'après vous, avec qui ? tout le monde.

c) Et vous, comment faites-vous ? je parle indifféremment le français et le créole.

Q9. (non-migrant) *Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? c'est une langue ; elle ne doit pas être interdite ; elle doit évoluer.*

Q10. *Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? oui.*

a) *Si oui, quel créole parleriez-vous ? créole des Antilles françaises.*

b) *Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? correctement.*

Q11. *Vous m'avez dit parler créole ou le **créole des Antilles françaises** ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.*

*Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? Il est certain que certains mots du nord ne ressemblent pas à ceux du sud. Ex : « chouval », « chuval », « chival » (cheval).*

Q12. *Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? un lieu géographique dans un pays où cohabitent commerces, habitations et services administratifs.*

Q13. a) *Fort-de-France, est-ce une ville... ? de grande taille.*

b) *Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? une petite partie de l'île.*

*De quelles villes s'agirait-il ? Lamentin, Trinité, Saint-Pierre.*

Q14. *Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?*

- 1) Didier
- 2) Clairière
- 3) Balata
- 4) Redoute
- 5) Ermitage

Q15. a) *Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Entre les hauts du port au sud, Texaco au nord, Redoute et Lamentin.*

b) *Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...*

*Didier est résidentiel avec des grosses maisons et des chefs d'entreprises. Balata reste aussi résidentiel mais le public est fonctionnaires. Redoute moyen avec différentes professions. Ermitage beaucoup plus la population très moyenne avec chômeurs*

Q16. a) *Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?*

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers de</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	4	Bellevue	4
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3
Citron	3	Clairière	
Cluny	4	Dillon	3
Coridon	3	L'Ermitage	
De Briant	3	La Folie	3
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	3
Didier	4	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or		Quartier TSF	
Godissard	3	Ravine Bouillé	3

Montgérald	3	Renéville	3
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	
Moutte	3	Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	
Rodate	3	Texaco	2
Tivoli	3	Volga Plage	3
Trénelles			

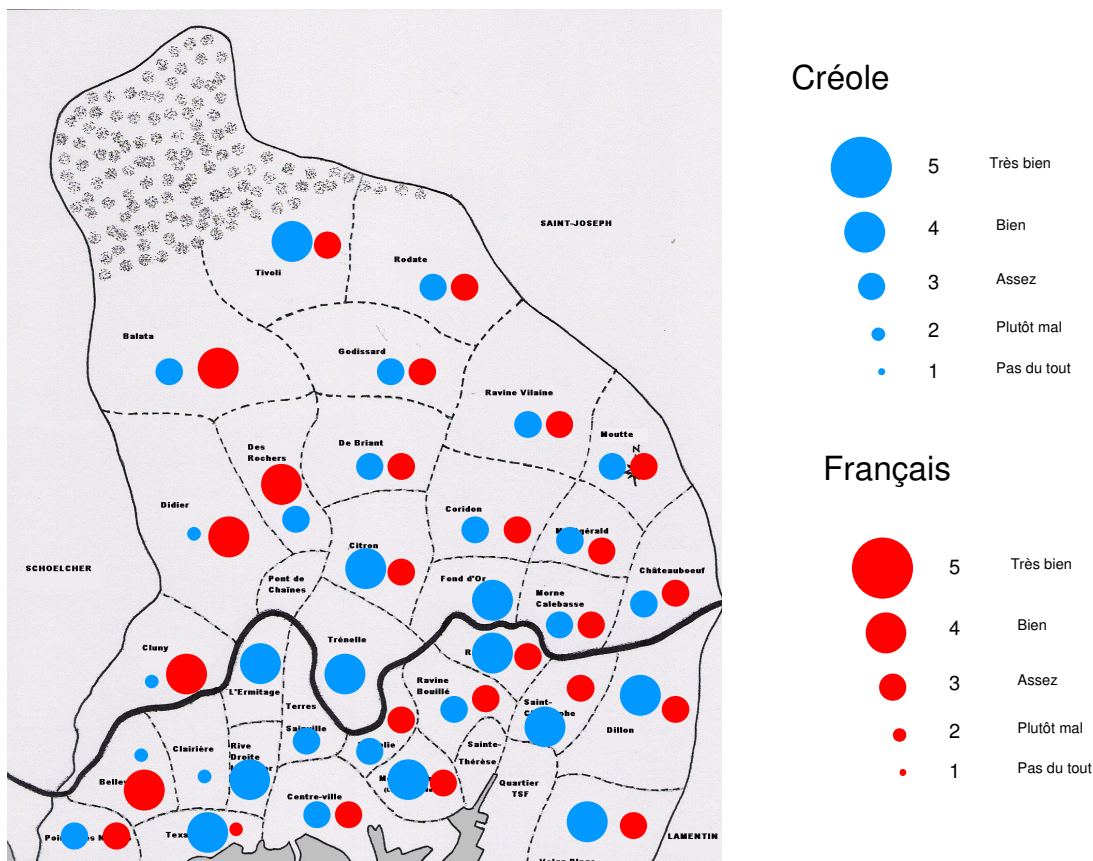
b) Pourquoi ? /.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers de 1 à 5</u>
Balata	3	Bellevue	2
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3
Citron	4	Clairière	2
Cluny	2	Dillon	4
Coridon	3	L'Ermitage	4
De Briant	3	La Folie	3
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	2	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or	4	Quartier TSF	
Godissard	3	Ravine Bouillé	3
Montgérald	3	Renéville	4
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	4
Moutte	3	Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	3
Rodate	3	Texaco	4
Tivoli	4	Volga Plage	4
Trénelles	4		

b) Pourquoi ? /.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêté(e) (Cf. carte page suivante) :



***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? on est un peu méfiant et individualiste à FDF.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? Accueil très moyen car rien n'est mis en place pour faciliter cet accueil.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? peu facile.

A quoi cela est-il dû ? Délocalisation des entreprises et des intérêts des hommes.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? pas du tout.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? un lieu où l'on peut le soir sortir en toute sécurité.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? C'est gigantesque ce qui est fait mais je ne sais pas si les gens sont correctement informés mais c'est assez bien.

Q23. Quel est votre métier : enseignant.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Dans un établissement du second degré.

**Femme, 1962, Rivière-Pilote.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1962.

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Rivière pilote.

b) Où sont nés vos parents ? Rivière Pilote et Marin.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Les Côteaux à Sainte Luce.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 9 ans.

b) Et dans la région ? depuis toujours.

Q6. Que parlez-vous ? Français – Créole.

Q7. Est-ce pour vous :  une langue  un patois

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langue, patois** ? Français en général. Créole en fonction de la situation.

b) Et d'après vous, avec qui ? les personnes âgées surtout.

c) Et vous, comment faites-vous ? avec des personnes familières et aussi en fonction de la discussion. Pour les enfants en cas extrême de désobéissance

*(s'il s'agit d'un non migrant)*

*Q9. Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ?*

*Nécessaire et important mais non systématique*

*Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Plusieurs*

*a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? le créole le plus courant.*

*b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? Correctement mais moins bien que les aînés.*

*Q11. Vous m'avez dit parler le créole le plus courant ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.*

*Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? Ceux de la ville et ceux de la campagne et les personnes âgées.*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Une ville est un espace où l'on trouve une densité de la population très élevée et où se concentrent toutes les administrations.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de petite taille.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? Fort-de-France est la seule ville de l'île.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux?

- 1) Didier
- 2) Cluny
- 3) Balata
- 4) Clairière
- 5) Bellevue

Et plus : Pointe des Nègres.

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Autour de la Mairie et par la concentration des commerces.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent... Habitations anciennes, denses, petites, des locaux surtout commerciaux, rues étroites, passerelles. Fréquenté par toute la population et par les touristes et les étrangers. Habitent des gens de situation modeste.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	5	Bellevue	5
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	3
Citron	3	Clairière	5
Cluny	5	Dillon	4
Coridon	4	L'Ermitage	4
De Briant	4	La Folie	3
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	5	Pointe des Nègres	5
Fond d'Or	4	Quartier TSF	
Godissard	4	Ravine Bouillé	4
Montgérald	4	Renéville	3
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	3
Moutte		Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes	4	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	3
Rodate	4	Texaco	3
Tivoli	4	Volga Plage	3
Trénelles	3		

b) Pourquoi ? Fonction du niveau social et de la population d'étrangers.

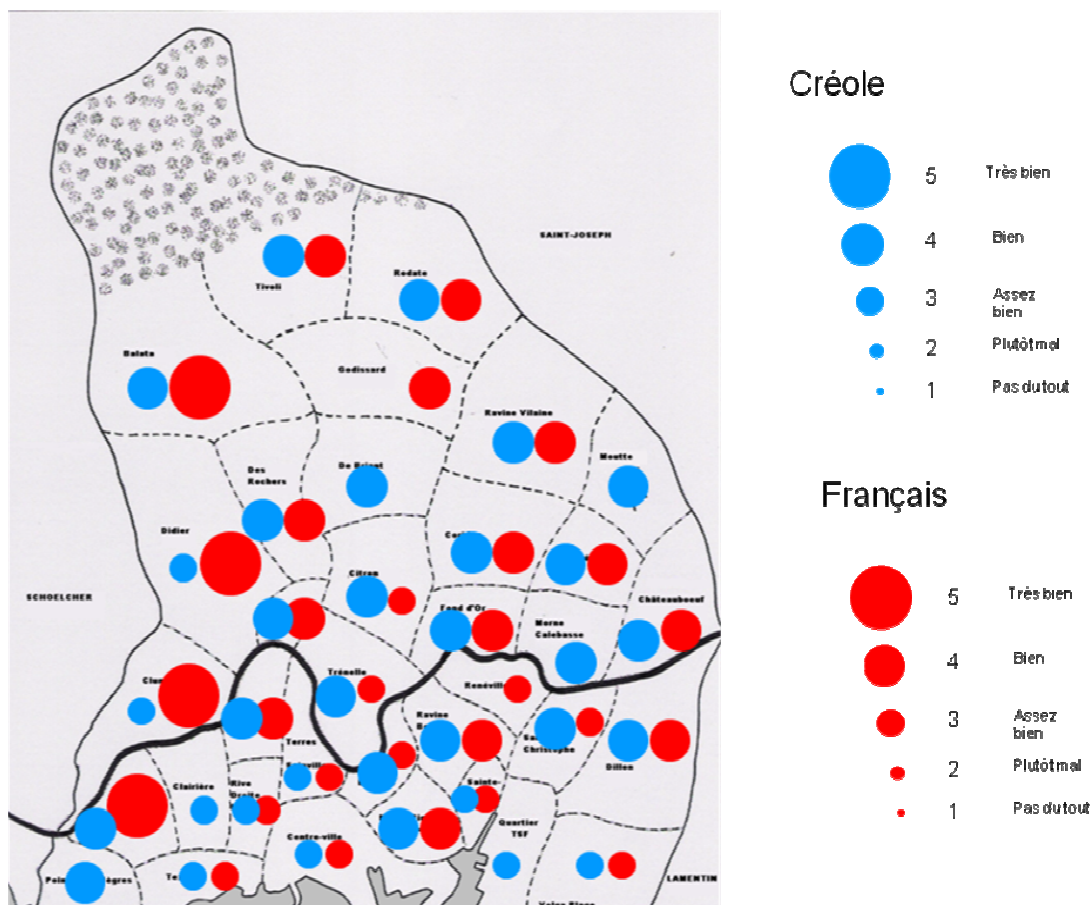
Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers de 1 à 5</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers de 1 à 5</u>
Balata	4	Bellevue	4
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	3
Citron	4	Clairière	3
Cluny	3	Dillon	4
Coridon	4	L'Ermitage	4
De Briant	4	La Folie	4

Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	3	Pointe des Nègres	4
Fond d'Or	4	Quartier TSF	3
Godissard		Ravine Bouillé	4
Montgérald	4	Renéville	
Morne Calebasse	4	Rive Droite-Levassor	3
Moutte	4	Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes	4	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	3
Rodate	4	Texaco	3
Tivoli	4	Volga Plage	3
Trénelle	4		

b) Pourquoi ? Parler très bien le créole est très difficile.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêté(e) :



*Vision de la ville de Fort-de-France .*

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? je ne sais pas.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? Aucune idée.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? assez facile.

A quoi cela est-il dû ? Ville capitale.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? /.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? Ville où il y a des activités culturelles ou diverses manifestations.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? Ces travaux sont nécessaires et rendront la ville plus accueillante.

Q23. Quel est votre métier : Technicienne biologie.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Laboratoire départemental d'hygiène à FDF.

### **Homme, 1966, Fort-de-France.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1966.

Q2. Sexe de l'enquêté : masculin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Fort de France

b) Où sont nés vos parents ? Martinique

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Sainte Luce.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 10 ans.

b) Et dans la région ? Toujours.

Q6. Que parlez-vous ? Français, anglais, créole.

Q7. Est-ce pour vous :  une langue  un patois.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces langue et patois ? Le français ou l'anglais dans le cadre de mon travail ou à l'étranger, chez moi. Le créole lors du déjeuner le midi entre collègues ou à la campagne.

b) Et d'après vous, avec qui ? Certains des mes collègues ou avec des personnes âgées.

c) Et vous, comment faites-vous ? /.

Q9. (non-migrant) *Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? C'est une bonne chose, il faut le pratiquer le plus souvent.*

Q10. *Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Plusieurs.*



a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? Martiniquais.

b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? correctement.

Q11. Vous m'avez dit parler créole ou le **créole martiniquais** ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? non.

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Agglomération relativement importante et dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de petite taille.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? Fort-de-France est la seule ville de l'île.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 1) Didier
- 2) Cluny
- 3) Balata
- 4) Bellevue
- 5) Pointe des Nègres

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Commerces situés à proximité de la ville.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent... /.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	5	Bellevue	5
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	4
Citron	3	Clairière	5
Cluny	5	Dillon	4
Coridon	4	L'Ermitage	4
De Briant	4	La Folie	
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	5	Pointe des Nègres	5
Fond d'Or	4	Quartier TSF	4
Godissard	4	Ravine Bouillé	4
Montgérald		Renéville	4
Morne Calebasse	4	Rive Droite-Levassor	3
Moutte	4	Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	4
Rodate	4	Texaco	3
Tivoli	4	Volga Plage	3
Trénelles	3		

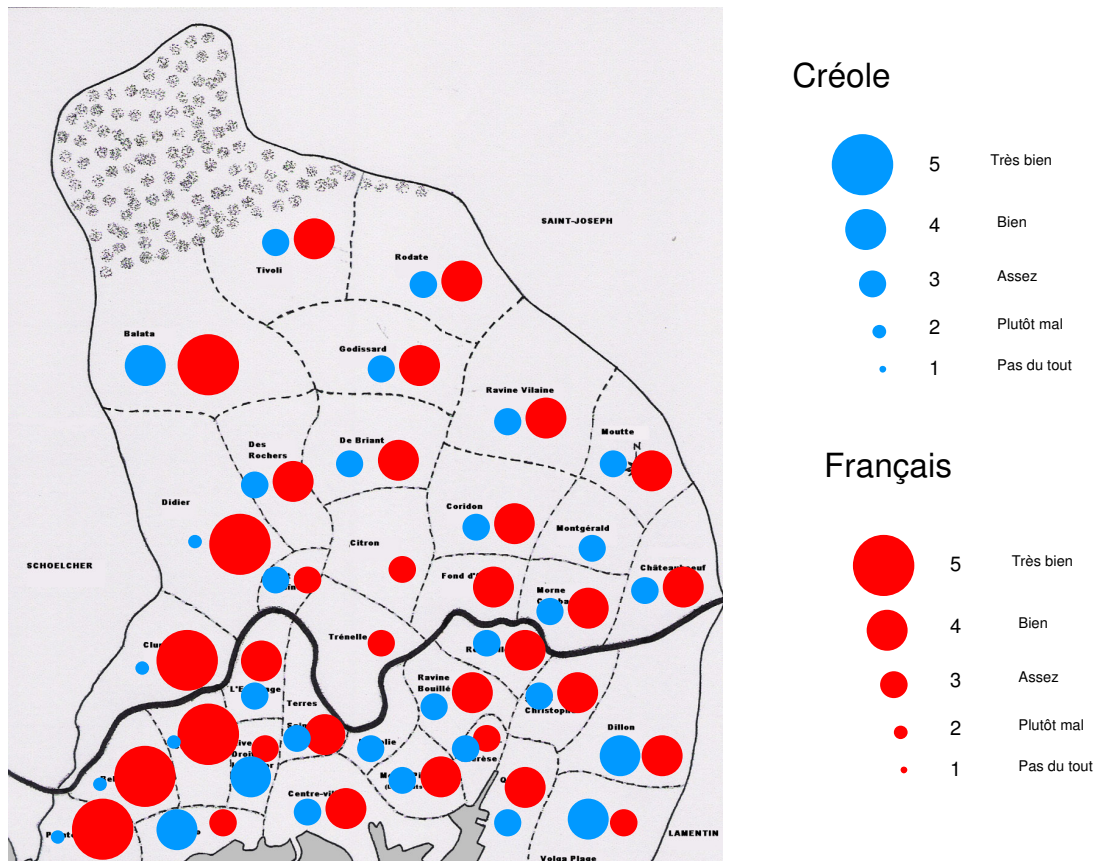
b) Pourquoi ? Cela est dû au niveau social des gens qui habitent les différents quartiers.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	3	Bellevue	2
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3
Citron		Clairière	2
Cluny	2	Dillon	4
Coridon	3	L'Ermitage	3
De Briant	3	La Folie	3
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	3
Didier	2	Pointe des Nègres	2
Fond d'Or		Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	3
Montgérald	3	Renéville	3
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	4
Moutte	3	Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	3
Rodate	3	Texaco	4
Tivoli	3	Volga Plage	4
Trénelle			

b) Pourquoi ? Dans les quartiers qui sont pauvres les gens parlent les plus souvent créole entre eux.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêté(e) :



### ***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.  
Pourquoi ? /.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? Pas satisfaisante, il y a beaucoup à faire en ce qui concerne l'accueil des passagers.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? peu facile.  
A quoi cela est-il dû ? Les entreprises ne peuvent plus s'implanter dans la ville car elle est saturée.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? peu vivante.  
b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? Ville animée le soir, des spectacles. Beaucoup de salles de spectacle.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? C'est une bonne chose cela donne envie d'aller à FDF.

Q23. Quel est votre métier : Responsable S.A.V. du matériel de laboratoire d'analyses médicales.  
a) L'exercez vous en ce moment ? oui.  
b) Où l'exercez-vous ? Au Lamentin.

### **Homme, 1977, Fort-de-France.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1977.

Q2. Sexe de l'enquêté : masculin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? FDF.  
b) Où sont nés vos parents ? Lorrain et Gros-Morne.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Rés. Les Abricots Ducos.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 2 ans.  
b) Et dans la région ? 2 ans.

Q6. Que parlez-vous ? Français, créole un peu d'anglais et d'espagnol.

Q7. Est-ce pour vous :  une langue.

- Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langues** ? tout dépend de l'interlocuteur  
 b) Et d'après vous, avec qui ?  
 c) Et vous, comment faites-vous ? je m'adapte selon les cas

Q9. (non-migrant) *Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? C'est une utilisation normale elle fait partie de mes habitudes et vient normalement.*

Q10. *Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Il en existe plusieurs.*

a) *Si oui, quel créole parleriez-vous ? Celui du Nord de la Martinique.*

b) *Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? Moins bien car le créole se dilue avec les générations.*

Q11. *Vous m'avez dit parler le **créole du nord de la Martinique** ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.*

*Cf question 10. Suivant la région Nord, Centre ou Sud, le lieu d'habitation (ville ou campagne) le créole est différent, parfois « francisé ».*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Une ville est un territoire limité où il y a une Maire et une église au moins avec un enjeu économique ou historique et une population importante.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de taille moyenne.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? tout le reste de l'île.

De quelles villes s'agirait-il ? Ducos – St Pierre – François...

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux?

- 1) Didier
- 2) Clairière
- 3) Redoute
- 4) Dillon
- 5) Montgérald

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Place François Mitterrand, la Rocade, le Lycée Schœlcher c'est-à-dire Ste Thérèse, la Folie, Clairière.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

./.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	4	Bellevue	4
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	
Citron	2	Clairière	4
Cluny	5	Dillon	3
Coridon	4	L'Ermitage	2
De Briant	3	La Folie	2
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	3
Didier	5	Pointe des Nègres	3

Fond d'Or		Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	
Montgérald	4	Renéville	2
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	2
Moutte	4	Saint-Christophe	
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	2
Rodate	3	Texaco	2
Tivoli	3	Volga Plage	2
Trénelle	2		

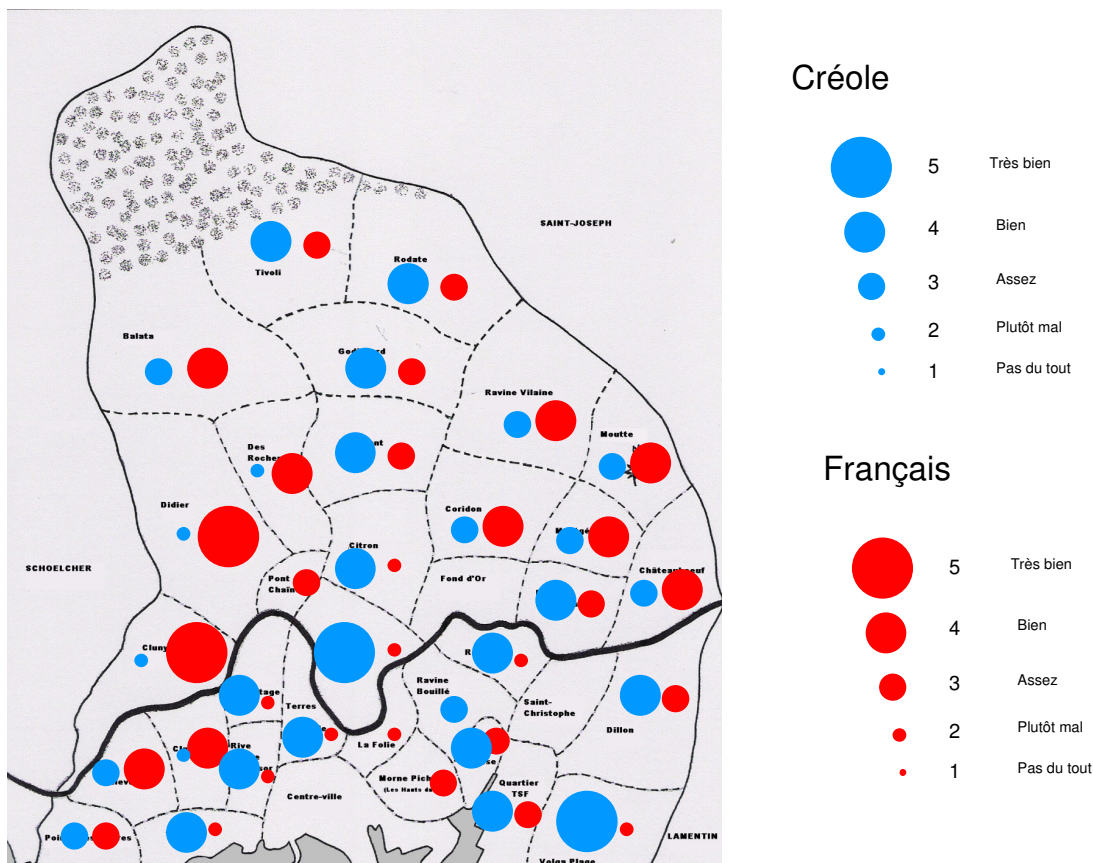
b) Pourquoi ? /.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers de 1 à 5</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers de 1 à 5</u>
Balata	3	Bellevue	3
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	
Citron	4	Clairière	2
Cluny	2	Dillon	4
Coridon	3	L'Ermitage	4
De Briant	4	La Folie	
Des Rochers	2	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	
Didier	2	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or		Quartier TSF	4
Godissard	4	Ravine Bouillé	3
Montgérald	3	Renéville	4
Morne Calebasse	4	Rive Droite-Levassor	4
Moutte	3	Saint-Christophe	
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	4
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	4
Rodate	4	Texaco	4
Tivoli	4	Volga Plage	5
Trénelle	5		

b) Pourquoi ? /.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêté(e) (Cf. page suivante) :



*Vision de la ville de Fort-de-France.*

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? FDF commence à peine à développer des programmes culturels.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? Moyen. Nous n'avons pas la culture de l'accueil.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? assez facile.

A quoi cela est-il dû ? Concentration économique sur la capitale.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? peu vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? Une ville vivante est un ville avec des animations programmées et spontanées, fruit de l'implication des habitants.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? Très bonne chose, ça modernise et donne une vitrine intéressante de la capitale de la Martinique.

Q23. Quel est votre métier : Employé de banque, chargé de clientèle.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Lamentin.

**Femme, 1978, Fort-de-France.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1978.

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? FDF.

b) Où sont nés vos parents ? FDF.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Choiseul à Case Pilote.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 29 ans.

b) Et dans la région ? Toujours.

Q6. Que parlez-vous ? (*une ou plusieurs réponses attendues*) Français, anglais, espagnol, créole

Q7. Est-ce pour vous :  une langue.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langues** ? français : partout, anglais, espagnol : à l'étranger, créole : aux Antilles

b) Et d'après vous, avec qui ? Français : francophone, anglais, espagnol : étrangers, créole : proches.

c) Et vous, comment faites-vous ? /.

*Q9. (non-migrant) Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? Utilisation tout à fait normale. Le créole est utilisé de façon vulgaire.*

*Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Plusieurs.*

*a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? Martiniquais, guadeloupéen.*

*b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? Moins bien.*

*Q11. Vous m'avez dit parler **créole martiniquais, guadeloupéen** ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.*

*Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? Différence entre la ville et la campagne. Le créole de la campagne est plus authentique.*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Une agglomération.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de taille moyenne.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? /.

De quelles villes s'agirait-il ? Schoelcher, Lamentin, Trinité.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux?

- 1) Didier
- 2) Clairière
- 3) Dillon
- 4) Trenelle
- 5) Volga Plage

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Bd Général de Gaulle/ Front de Mer ; Cimetière de la Levée / Place François Mitterrand.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent... /.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	5	Bellevue	5
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	3
Citron	3	Clairière	5
Cluny	5	Dillon	3
Coridon	4	L'Ermitage	2
De Briant	4	La Folie	1
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	2
Didier	5	Pointe des Nègres	4
Fond d'Or		Quartier TSF	2
Godissard	3	Ravine Bouillé	
Montgérald	3	Renéville	3
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	2
Moutte	4	Saint-Christophe	
Pont de Chaînes	2	Sainte-Thérèse	
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	1
Rodate	4	Texaco	3
Tivoli	4	Volga Plage	1
Trénelle			

b) Pourquoi ? /.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata		Bellevue	
Châteauboeuf		Centre-Ville	
Citron		Clairière	
Cluny		Dillon	
Coridon		L'Ermitage	
De Briant		La Folie	
Des Rochers		Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	
Didier		Pointe des Nègres	
Fond d'Or		Quartier TSF	
Godissard		Ravine Bouillé	





Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? pas du tout.

A quoi cela est-il dû ? Les entreprises se délocalisent.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? assez vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? Une ville avec des animations, où il y a du passage.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? Bonne chose. Cela va redonner vie à la ville : réappropriation de la ville (Savane).

Q23. Quel est votre métier : Gestion d'entreprise.

a) L'exercez vous en ce moment ? non.

### **Femme, 1978, Ducos.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1978.

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Ducos.

b) Où sont nés vos parents ? St Esprit / Ducos.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Morne Carette Ducos.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 28 ans.

b) Et dans la région ? 28 ans.

Q6. Que parlez-vous ? Français, créole, anglais.

Q7. Est-ce pour vous :  une langue.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langues** ?

français : dans les établissements scolaires, les administrations et les entreprises,

Créole : à la maison.

b) Et d'après vous, avec qui ? On parle français avec tout le monde mais on ne parle créole qu'avec ses proches.

c) Et vous, comment faites-vous ? /.

*Q9. (non-migrant) Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? Le créole est de plus en plus utilisé. On parle créole dans les écoles, il y est enseigné, les médias utilisent le créole également.*

*Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Plusieurs.*

a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? Le créole à base lexicale française du sud de l'île.

b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? Je parle ce créole correctement.

Q11. Pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.

Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? Variante nord/sud

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Agglomération relativement importante.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de taille moyenne.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? la moitié de l'île.

De quelles villes s'agirait-il ? Lamentin, Ducos, Schoelcher, Trinité, Marin, Rivière Salée, St Joseph.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 1) Didier
- 2) Clairière
- 3) Cluny
- 4) Bellevue
- 5) Pointe des Nègres

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Bd Alfassa / Rue Ernest Desproges / Bd Allègre- Bd Général de Gaulle – Bd chevalier Ste Marthe / Rue Bouillé.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

Dans le centre de FDF il y a beaucoup de commerces, des banques et des bâtiments administratifs.

Rue de la République, Lamartine, A. Siger, V. Hugo, Isambert, F. Arago, V.

Schœlcher, etc. Ces rues sont très fréquentées parce que l'activité économique est plus importante.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	5	Bellevue	5
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	
Citron	2	Clairière	5
Cluny	5	Dillon	3
Coridon	4	L'Ermitage	
De Briant	4	La Folie	
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	2
Didier	5	Pointe des Nègres	4
Fond d'Or	2	Quartier TSF	3
Godissard	4	Ravine Bouillé	3
Montgérald	3	Renéville	3
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	2

Moutte	4	Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	2
Rodate	4	Texaco	2
Tivoli	4	Volga Plage	3
Trénelle	2		

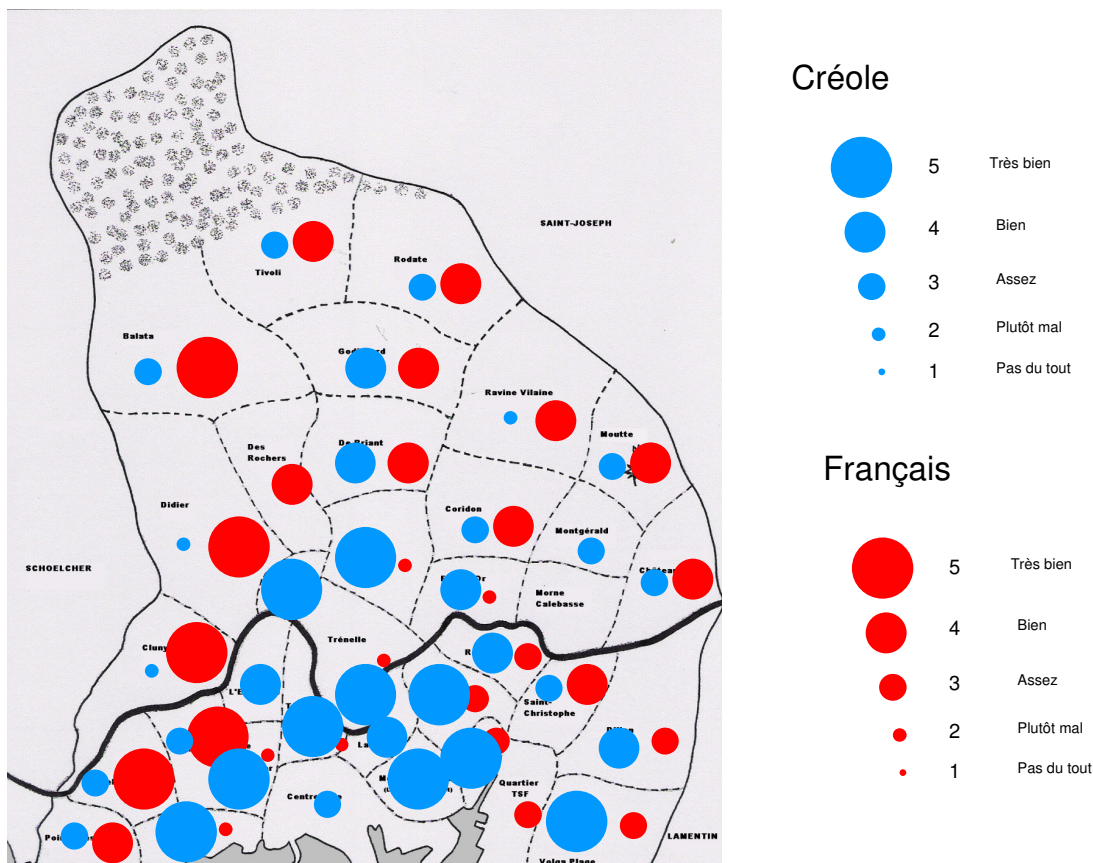
b) Pourquoi ? Dans les quartiers prestigieux, on parle mieux français car les gens qui y vivent sont plus instruits alors que dans les quartiers moins prestigieux les habitants sont moins instruits et on y trouve beaucoup d'étrangers.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	3	Bellevue	3
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3
Citron	5	Clairière	3
Cluny	2	Dillon	4
Coridon	3	L'Ermitage	4
De Briant	4	La Folie	4
Des Rochers	2	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	5
Didier	2	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or	4	Quartier TSF	
Godissard	4	Ravine Bouillé	5
Montgérald	3	Renéville	4
Morne Calebasse	5	Rive Droite-Levassor	5
Moutte	3	Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes	5	Sainte-Thérèse	5
Ravine Vilaine	2	Terres Sainville	5
Rodate	3	Texaco	5
Tivoli	3	Volga Plage	5
Trénelle	5		

b) Pourquoi ? /.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêté(e) (Cf. page suivante) :



***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? Les migrants ne sont pas vraiment intégrés socialement.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? /.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? assez facile.

A quoi cela est-il dû ? Concentration de l'activité économique dans ce secteur.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? assez vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? une ville qui offre beaucoup de loisirs et de divertissements, activités culturelles, concerts, magasins pour le shopping.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? Ils relanceront l'activité économique et commerciale dans la capitale. Elle sera moderne tout en conservant les caractéristiques et le charme d'une ville caribéenne.

Q23. Quel est votre métier : Formatrice.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Rivière Roche / Dillon à FDF.

**Femme, 1971, FDF.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1971.

Q2. Sexe de l'enquêté : féminin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? FDF.

b) Où sont nés vos parents ? Gros Morne.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? La Fraîcheur, Gros Morne.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? Ma naissance.

b) Et dans la région ? Toujours.

Q6. Que parlez-vous ? Français, anglais, créole espagnol.

Q7. Est-ce pour vous :  une langue.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langues** ? français : tout le temps, anglais et espagnol : dans les pays étrangers, avec des étrangers, à l'école.

b) Et d'après vous, avec qui ? /.

c) Et vous, comment faites-vous ? /.

*Q9. (non-migrant) Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? Il est réservé à certains contextes. Il est un outil « communautaire ».*

*Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? Plusieurs.*

*a) Si oui, quel créole parleriez-vous ? Créole plus ou moins francisé.*

*b) Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? Moins bien que les autres.*

*Q11. Vous m'avez dit parler créole ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.*

*Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? Créole authentique, plutôt de la campagne, créole francisé, créole de la littérature, créole du nord et du sud, créole « métropolitain ».*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? Lieu géographique où se retrouve des habitations autour d'un centre organisé en administrations services et commerces.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de grande taille.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? tout le reste de l'île.

De quelles villes s'agirait-il ? toutes celles désignées sous le terme de communes.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux?

- 1) Balata
- 2) Dillon
- 3) Tivoli
- 4) Trenelle
- 5) Citron

et plus :

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Tout ce qui se trouve dans un rayon de 400 mètres autour de la cathédrale.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...

lieux : magasins, immeubles d'avocats, médecins, sociétés de service

gens : habitants de toutes les communes, foyallais, touristes.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	5	Bellevue	5
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	5
Citron	2	Clairière	5
Cluny	5	Dillon	2
Coridon	4	L'Ermitage	4
De Briant	4	La Folie	4
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	5	Pointe des Nègres	2
Fond d'Or	4	Quartier TSF	4
Godissard	4	Ravine Bouillé	4
Montgérald	5	Renéville	
Morne Calebasse	4	Rive Droite-Levassor	4
Moutte	4	Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes	4	Sainte-Thérèse	4
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	4
Rodate	4	Texaco	2
Tivoli	2	Volga Plage	2
Trénelles	2		

b) Pourquoi ? Réputation, population, présence d'administrations, lycées.

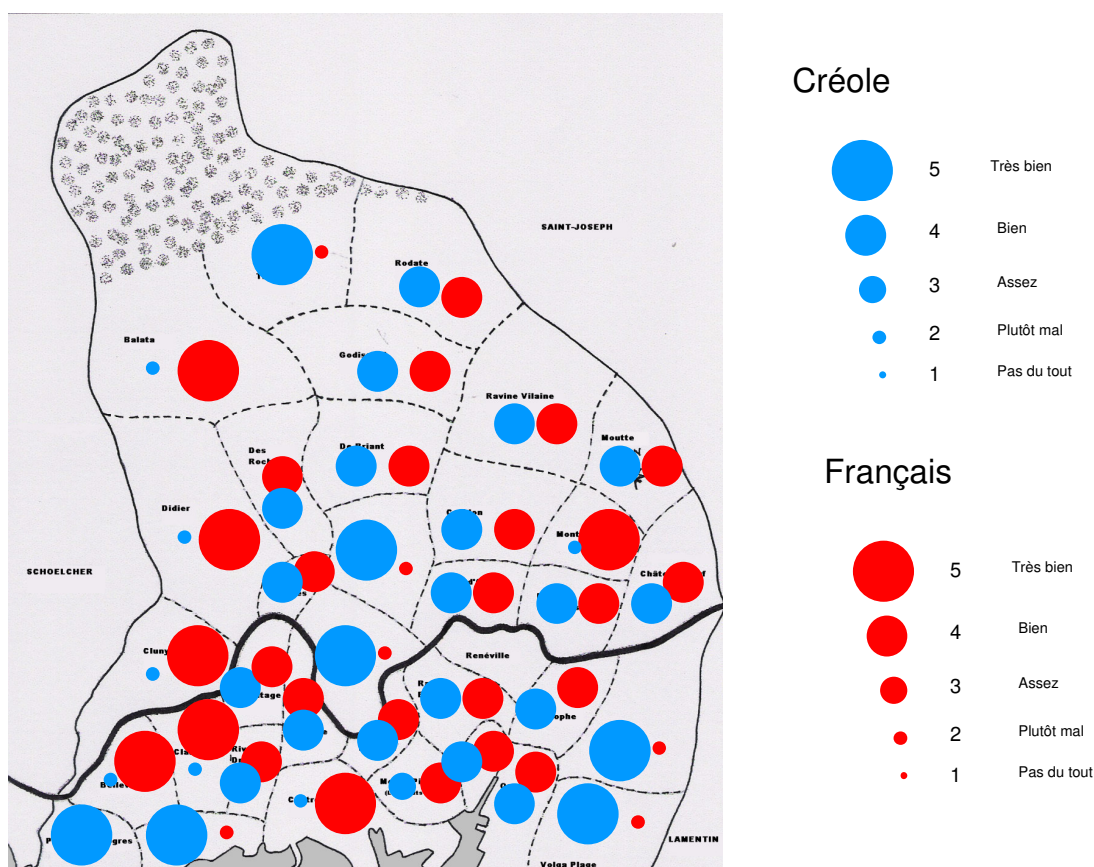
Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers de 1 à 5</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers de 1 à 5</u>
Balata	2	Bellevue	2
Châteauboeuf	4	Centre-Ville	2
Citron	5	Clairière	2
Cluny	2	Dillon	5
Coridon	4	L'Ermitage	4
De Briant	4	La Folie	4
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	2	Pointe des Nègres	5

Fond d'Or	4	Quartier TSF	4
Godissard	4	Ravine Bouillé	4
Montgérald	2	Renéville	
Morne Calebasse	4	Rive Droite-Levassor	4
Moutte	4	Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes	4	Sainte-Thérèse	4
Ravine Vilaine	4	Terres Sainville	4
Rodate	4	Texaco	5
Tivoli	5	Volga Plage	5
Trénelle	5		

b) Pourquoi ? manque d'opportunité de parler français, quartiers populaires.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêté(e) :



*Vision de la ville de Fort-de-France.*

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? Les migrants doivent avoir tendance à se regrouper entre eux.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? Il doit se résumer à un passage devant les autorités responsables puis à une prise en charge par les services sociaux.



Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? assez facile.

A quoi cela est-il dû ? plus grand nombre d'opportunités d'embauche.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez-vous qu'elle est une ville vivante ? assez vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? ville active, possibilités de sorties culturelles, spectacles.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? Ils sont ambitieux.

Q23. Quel est votre métier : enseignant.

a) L'exercez-vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Trinité.

### **Femme, 1978, Paris.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1978.

Q2. Sexe de l'enquêté : F.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Paris 14<sup>ème</sup>.

b) Où sont nés vos parents ? Saint-Pierre/Lamentin.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? La Crique/Trinité.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 15 ans.

b) Et dans la région ? 28 ans

Q6. Que parlez-vous ? français, créole, anglais.

Q7. Est-ce pour vous :  une langue.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces **langues** ? le français de façon courante dans la vie de tous les jours, le créole lorsque la situation est amicale, quand je suis à l'aise, anglais dans un pays anglophone.

b) Et d'après vous, avec qui ? français, avec tout le monde ; créole avec les personnes qui parlent mal le français.

c) Et vous, comment faites-vous ? français, avec tout le monde ; le créole quand on rigole entre amis ou à une personne âgée qui comprend mal le français, et l'anglais avec un anglophone.

Q9. (non-migrant) Pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? ce sont les personnes âgées qui l'utilisent couramment.

Q10. Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? un.  
Si non, question 11.

Q11. Vous m'avez dit parler créole ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler créole, plusieurs variantes ? oui.  
Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? les jeunes et les vieux.

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? des personnes en grand nombre habitant au même endroit car il y a un développement important des activités.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de grande taille.  
b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? Fort-de-France est la seule ville de l'île.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 1) Didier
- 2) Cluny
- 3) Redoute
- 4) Ravine-Vilaine
- 5) Châteaubœuf

Et plus : Montgérald, Dillon, Coridon, Terres Sainville, Sainte-Thérèse, Volga.

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? Bvd Général de Gaulle, canal Levassor, le fort Saint-Louis.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...  
/.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	4	Bellevue	4
Châteaubœuf	4	Centre-Ville	4
Citron	3	Clairière	
Cluny	5	Dillon	3
Coridon	3	L'Ermitage	2
De Briant	3	La Folie	
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	
Didier	5	Pointe des Nègres	4
Fond d'Or	4	Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	4
Montgérald	3	Renéville	4
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	3
Moutte		Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	1
Rodate	3	Texaco	2
Tivoli	4	Volga Plage	2
Trénelle	3		

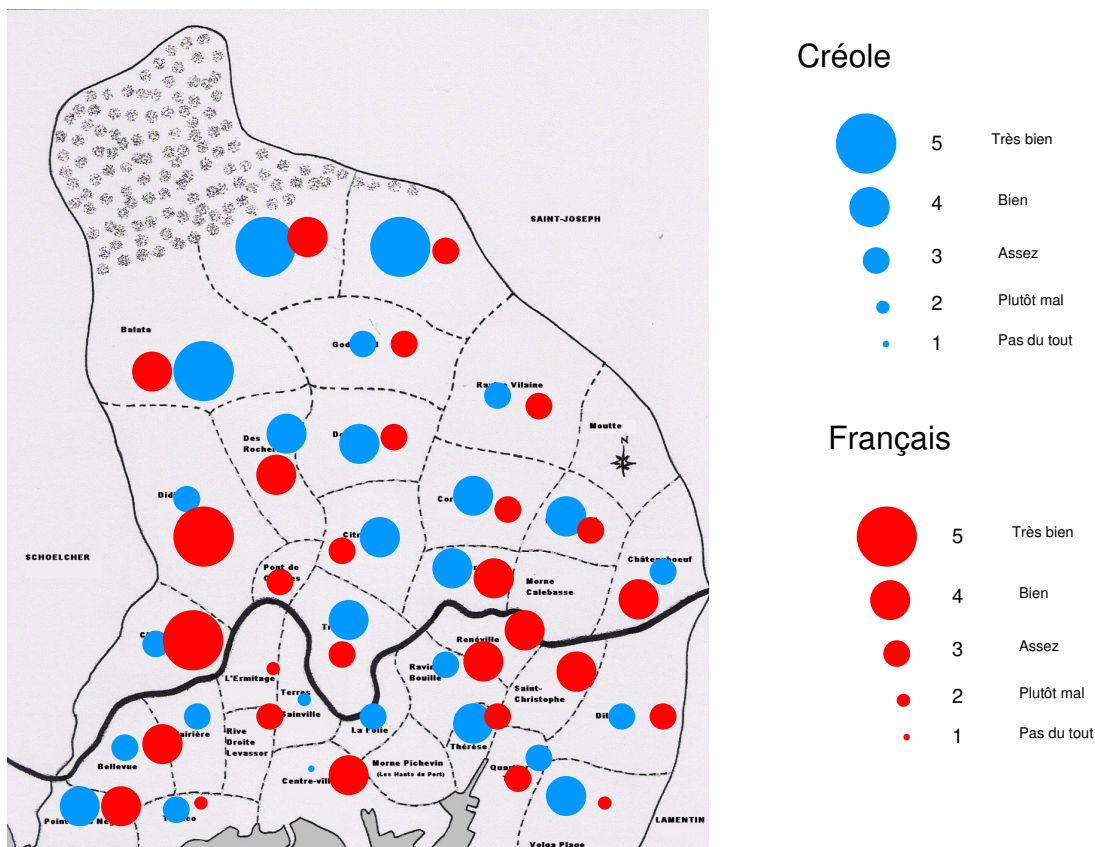
b) Pourquoi ? /.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	5	Bellevue	3
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	1
Citron	4	Clairière	3
Cluny	3	Dillon	3
Coridon	4	L'Ermitage	
De Briant	4	La Folie	3
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	
Didier	3	Pointe des Nègres	4
Fond d'Or	4	Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	3
Montgérald	4	Renéville	
Morne Calebasse		Rive Droite-Levassor	
Moutte		Saint-Christophe	
Pont de Chaînes		Sainte-Thérèse	4
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	2
Rodate	5	Texaco	3
Tivoli	5	Volga Plage	4
Trénelle	4		

b) Pourquoi ? /.

Carte de Fort-de-France regroupant les réponses de l'enquêté(e) (Cf. page suivante) :



***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? il y a surtout des échanges commerciaux.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? /.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? peu facile.

A quoi cela est-il dû ? les communes se développent plus que la capitale.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? assez vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? /.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? c'est une bonne chose, la ville sera plus vivante.

Q23. Quel est votre métier : opticienne.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Trinité.

## Femme, 1954, Lamentin.

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1954.

Q2. Sexe de l'enquêté : Féminin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Lamentin.

b) Où sont nés vos parents ? Lamentin / Case-Pilote.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? La Crique (Trinité).

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 26 ans.

b) Et dans la région ? 26 ans.

Q6. Que parlez-vous ? français

Q7. Est-ce pour vous :  une langue.

Q8. /.

Q9. (non-migrante) *Que pensez-vous de l'utilisation du créole lorsqu'on habite en Martinique ? c'est un lien social et une langue de reconnaissance.*

Q10. *Selon vous, y aurait-il un ou plusieurs créoles ? plusieurs.*

a) *Si oui, quel créole parleriez-vous ? créole martiniquais.*

b) *Selon vous, vous parlez ce créole correctement, mieux ou moins bien que votre entourage ? /.*

Q11. *Vous m'avez dit parler créole ou le **créole martiniquais** ; pensez-vous qu'il y ait différentes façons de parler ce créole, plusieurs variantes ? oui.*

*Si oui, quelles seraient ces différentes variantes ? la ville parle différemment de la campagne. En ville, il y a plus de français dans le créole.*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? c'est un lieu où il y a beaucoup de personnes qui se côtoient et se rencontrent.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de petite taille.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? Fort-de-France est la seule ville de l'île.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 1) Didier
- 2) Cluny
- 3) Bellevue
- 4) Texaco
- 5) Rive-Droite

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? /.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent...  
 Boulevard du général de gaulle, rue ernest desproges, rue schoelcher, boulevard allègre, la savane, immeuble plein ciel, bibliothèque schoelcher, mairie...

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	3	Bellevue	4
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	2
Citron	2	Clairière	4
Cluny	4	Dillon	4
Coridon	2	L'Ermitage	3
De Briant	3	La Folie	4
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	4
Didier	4	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or	3	Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	2
Montgérald	4	Renéville	4
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	3
Moutte	4	Saint-Christophe	4
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	2
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	2
Rodate	3	Texaco	3
Tivoli	3	Volga Plage	2
Trénelles	2		

b) Pourquoi ? parce qu'il y a beaucoup de français de type européen.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers de</u> <u>1 à 5</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers de</u> <u>1 à 5</u>
Balata	3	Bellevue	2
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3
Citron	4	Clairière	2
Cluny	3	Dillon	3
Coridon	3	L'Ermitage	3
De Briant	3	La Folie	3
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	3
Didier	3	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or	3	Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	3
Montgérald	2	Renéville	3
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	3
Moutte	2	Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	3
Rodate	3	Texaco	3
Tivoli	3	Volga Plage	4
Trénelles	4		

b) Pourquoi ? parce que ce sont des gens de même origine géographique.

### ***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? parce que les gens restent dans leur groupe ethnique.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? l'accueil est bon.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? peu facile.

A quoi cela est-il dû ? il y a plus d'entreprise.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? assez vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? une ville où on ne s'ennuie pas.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? c'est nécessaire.

Q23. Quel est votre métier : attaché de direction.

a) L'exercez vous en ce moment ? non.

b) Où l'exercez-vous ?

### **Homme, 1965, Yaoundé.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1965.

Q2. Sexe de l'enquêté : masculin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Yaoundé (Cameroun)

b) Où sont nés vos parents ? Yaoundé

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Chateauboeuf (Fort-de-France)

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 2 ans.

b) Et dans la région ? idem.

Q6. Que parlez-vous ? M'bouda, Pidgin, Camfranglais, français.

Q7. Est-ce pour vous :  une langue  un parler.

Q8. a) /.

Q9. (migrant) D'après vous, quel rôle joue le créole dans les relations que l'on pourrait avoir avec les Martiniquais lorsqu'on arrive en Martinique ? /.

Q10. Pensez-vous qu'utiliser le créole peut vraiment faciliter l'installation de quelqu'un qui arrive en Martinique ? non.

Si oui, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour lesquelles certains choisissent cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa capitale), comme « terre d'accueil » ? non

Si non, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour lesquelles certains ne choisissent pas cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa capitale), comme « terre d'accueil » ? je crois que ça dépend de l'origine du migrant.

Q11. a) Et vous, pensez-vous parler créole... ? pas du tout.

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? une définition internationale qualifiant certaines cités, en conséquence de quoi, je n'ai pas l'autorité nécessaire pour redéfinir le mot.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de petite taille.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? /.

De quelles villes s'agirait-il ? n'ayant aucune donnée sur les autres cités, je ne peux répondre.

Q14. /.

Q15. /.

Q16. /.

Q17. /.

### ***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? il m'a pas semblé que l'accueil de qui que ce soit fasse partie des préoccupations des villes d'aujourd'hui. Fort-de-France compris.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? /.

Q21. /.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ?



Q23. Quel est votre métier : consultant, développeur de logiciels.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Lamentin.

**Femme, 1977, Réunion.**

Q1. Année de naissance de l'enquêté : 1977.

Q2. Sexe de l'enquêté : Féminin.

Q3. a) Dans quelle ville êtes-vous né ? Saint-Benoît (Réunion – 974).

b) Où sont nés vos parents ? Réunion.

Q4. Dans quel quartier de quelle ville habitez-vous ? Fort-de-France.

Q5. a) Depuis combien de temps habitez-vous là ? 5 ans.

b) Et dans la région ? 6 ans.

Q6. Que parlez-vous ? français / créole martiniquais (tentative).

Q7. Est-ce pour vous :  une langue.

Q8. a) Dans quelles situations pensez-vous qu'on parle chacune de ces langues ?  
créole : quand les gens sont fâchés ou font des blagues. Français : autrement.

b) Et d'après vous, avec qui ? /.

c) Et vous, comment faites-vous ? créole au travail avec des collègues « proches »,  
français, ailleurs.

*(s'il s'agit d'un migrant)*

Q9. *(migrant) D'après vous, quel rôle joue le créole dans les relations que l'on  
pourrait avoir avec les Martiniquais lorsqu'on arrive en Martinique ? /.*

Q10. *Pensez-vous qu'utiliser le créole peut vraiment faciliter l'installation de  
quelqu'un qui arrive en Martinique ? oui.*

*Si oui, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons pour  
lesquelles certains choisissent cette île, et plus particulièrement Fort-de-France (sa  
capitale), comme « terre d'accueil » ? non*

*Si non, le fait que le créole soit parlé en Martinique, peut-il être une des raisons  
pour lesquelles certains ne choisissent pas cette île, et plus particulièrement Fort-de-  
France (sa capitale), comme « terre d'accueil » ? /.*

Q11. a) *Et vous, pensez-vous parler créole... ? assez bien.*

b) *Quel créole parlez-vous ? martiniquais / réunionnais.*

c) *Pensez-vous le parler correctement, mieux que d'autres ou moins bien que  
d'autres ? martiniquais : moins bien. Réunionnais : mieux que d'autres.*

Q12. Selon vous, qu'est-ce qu'une ville ? concentration d'activités, d'administrations et d'habitations.

Q13. a) Fort-de-France, est-ce une ville... ? de taille moyenne.

b) Y aurait-il d'autres villes en Martinique ? Fort-de-France est la seule ville de l'île.

Q14. Pouvez-vous classer au moins cinq (5) quartiers de Fort-de-France du plus prestigieux au moins prestigieux ?

- 1) Didier
- 2) Cluny
- 3) Redoute
- 4) Dillon
- 5) Trénelle

Q15. a) Comment délimiteriez-vous le centre de Fort-de-France ? entre Mer et Rocade.

b) Décrivez les lieux, nommez les rues, les gens qui y habitent, qui y passent... /.

Q16. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux français ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	3	Bellevue	3
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3
Citron	3	Clairière	3
Cluny	4	Dillon	3
Coridon	3	L'Ermitage	3
De Briant	3	La Folie	3
Des Rochers	3	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	3
Didier	4	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or	3	Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	3
Montgérald	3	Renéville	3
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	3
Moutte	3	Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	3
Rodate	3	Texaco	3
Tivoli	3	Volga Plage	3
Trénelle	3		

b) Pourquoi ? grosses concentrations de métropolitains dans certains quartiers : ils ne parlent que le français / créole peu utilisé même dans les petits commerces.

Q17. a) Dans quels quartiers, selon vous, parle-t-on le mieux créole ?

<u>Quartier nord</u>	<u>Notes par quartiers</u>	<u>Quartier sud</u>	<u>Notes par quartiers</u>
Balata	4	Bellevue	3
Châteauboeuf	3	Centre-Ville	3

Citron	3	Clairière	3
Cluny	2	Dillon	3
Coridon	3	L'Ermitage	3
De Briant	3	La Folie	3
Des Rochers	4	Morne Pichevin (Les Hauts du Port)	3
Didier	1	Pointe des Nègres	3
Fond d'Or	3	Quartier TSF	3
Godissard	3	Ravine Bouillé	3
Montgérald	3	Renéville	3
Morne Calebasse	3	Rive Droite-Levassor	3
Moutte	4	Saint-Christophe	3
Pont de Chaînes	3	Sainte-Thérèse	3
Ravine Vilaine	3	Terres Sainville	3
Rodate	3	Texaco	3
Tivoli	4	Volga Plage	3
Trénelle	3		

b) Pourquoi ? créole le mieux parlé dans les quartiers un peu éloigné du centre.

### ***Vision de la ville de Fort-de-France.***

Q18. Pensez-vous qu'il s'opère des échanges entre les migrants et la population martiniquaise ? un peu.

Pourquoi ? Le martiniquais est fatigué de voir des gens de « passage ». Le migrants hésite à faire le premier pas.

Q19. Que pensez-vous de l'accueil des migrants à Fort-de-France ? je ne sais pas.

Q20. Est-il plus facile (ou moins difficile) de trouver un emploi à Fort-de-France que dans le reste de l'île ? assez facile.

A quoi cela est-il dû ? concentration des entreprises / activités / administrations.

Q21. a) Concernant l'aspect culturel, Fort-de-France, diriez vous qu'elle est une ville vivante ? peu vivante.

b) qu'est-ce que, pour vous, une ville vivante ? activités variées pour tout type de publics. Pas uniquement une tranche d'âge (assez âgée) et qui a de l'argent.

Q22. Que pensez-vous des grands projets ou travaux (d'urbanisme ou d'urbanisation ?) en cours dans la ville-capitale ? intéressants mais longs pour le migrant.

Q23. Quel est votre métier : ingénieur territorial.

a) L'exercez vous en ce moment ? oui.

b) Où l'exercez-vous ? Fort-de-France.

Carte n° 1 : « Les centres » de Fort-de-France

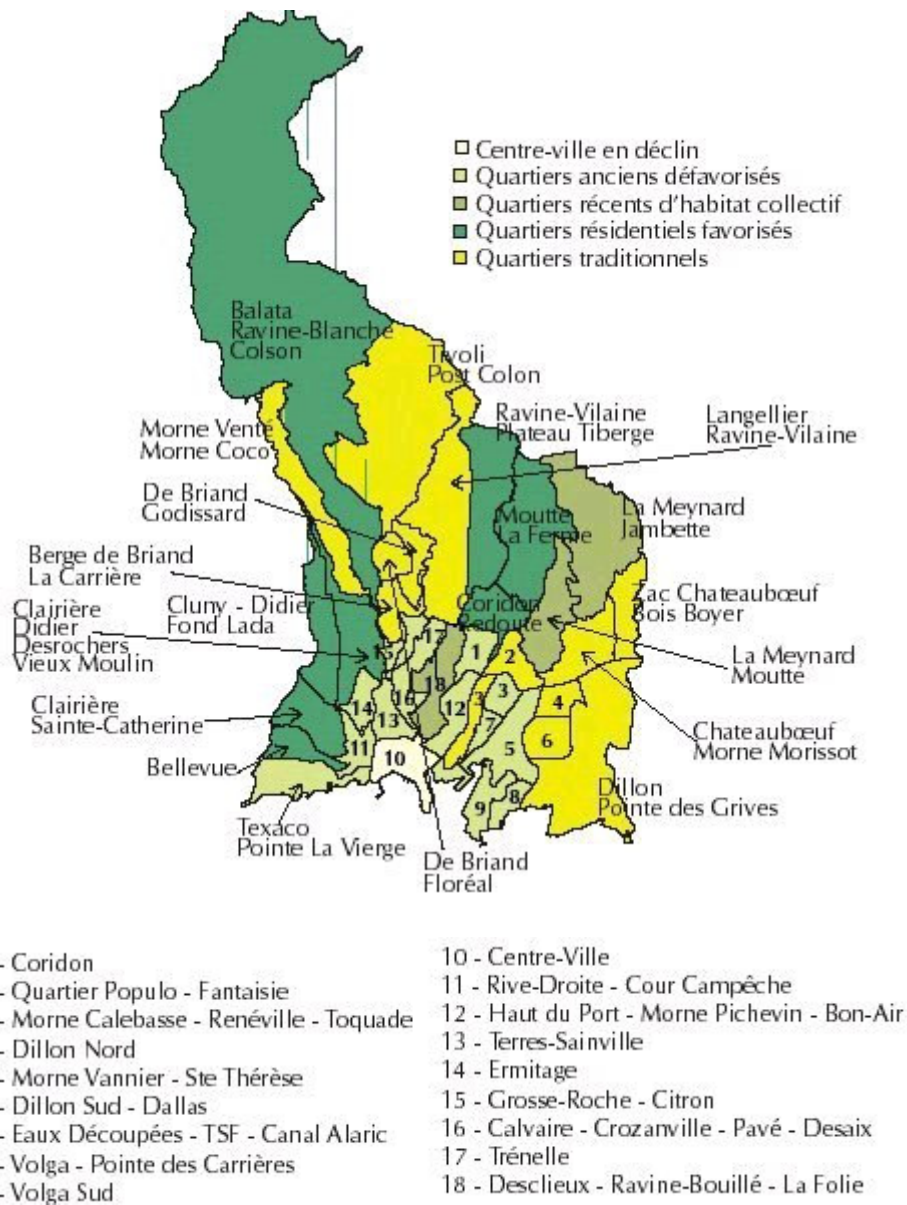


----- centre élargi de Fort-de-France

\_\_\_\_\_ centre-ville

..... micro-centres

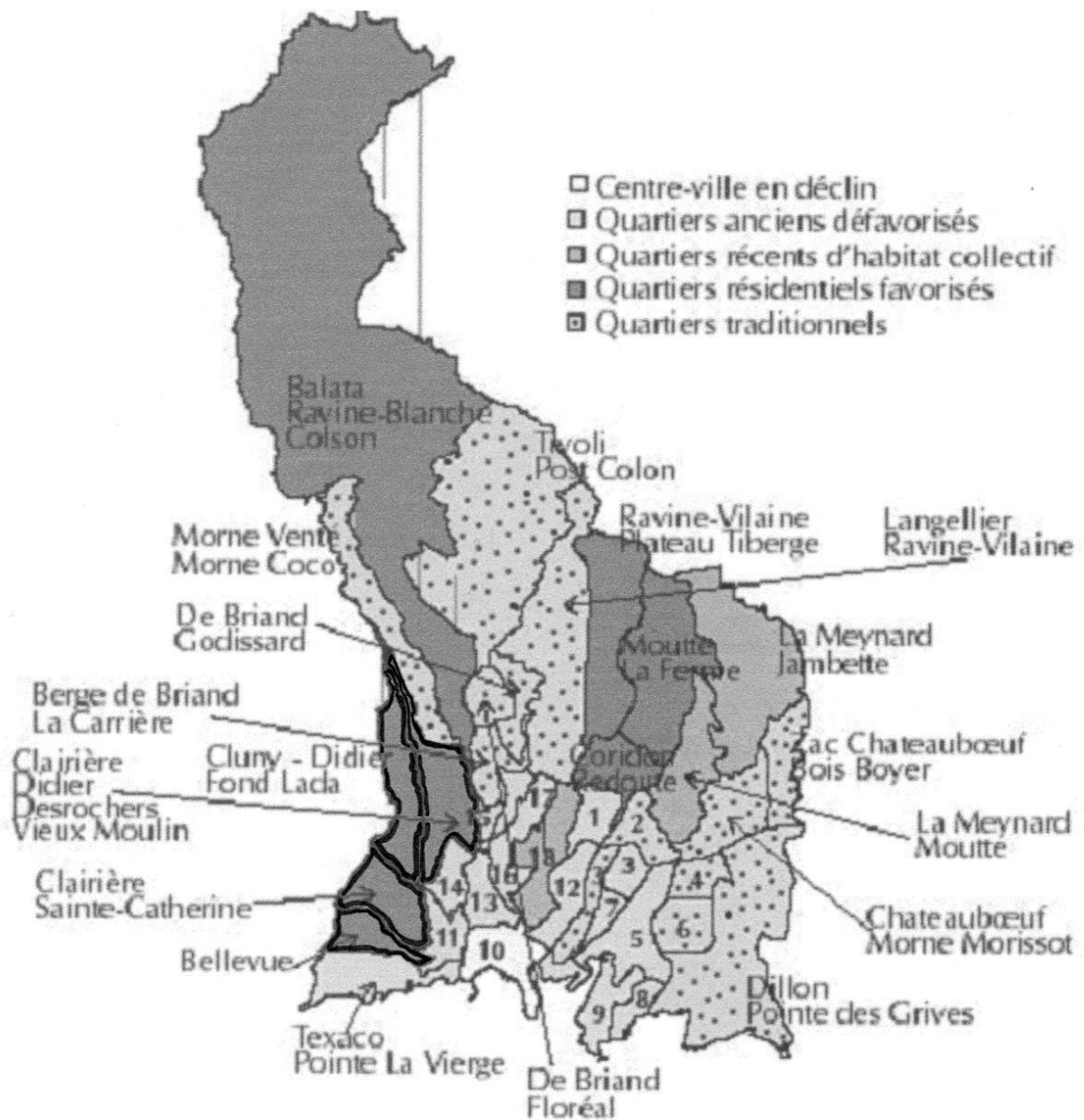
Carte n° 2 : Typologie des quartiers de Fort-de-France



- |   |  |
|---|--|
| 1 - Coridon                               | 10 - Centre-Ville                            |
| 2 - Quartier Populo - Fantaisie           | 11 - Rive-Droite - Cour Campêche             |
| 3 - Morne Calebasse - Renéville - Toquade | 12 - Haut du Port - Morne Pichevin - Bon-Air |
| 4 - Dillon Nord                           | 13 - Terres-Sainville                        |
| 5 - Morne Vannier - Ste Thérèse           | 14 - Ermitage                                |
| 6 - Dillon Sud - Dallas                   | 15 - Grosse-Roche - Citron                   |
| 7 - Eaux Découpées - TSF - Canal Alaric   | 16 - Calvaire - Crozanville - Pavé - Desaix  |
| 8 - Volga - Pointe des Carrières          | 17 - Trénelle                                |
| 9 - Volga Sud                             | 18 - Desclieux - Ravine-Bouillé - La Folie   |

Source : document INSEE, Recensement de la population de 1999.

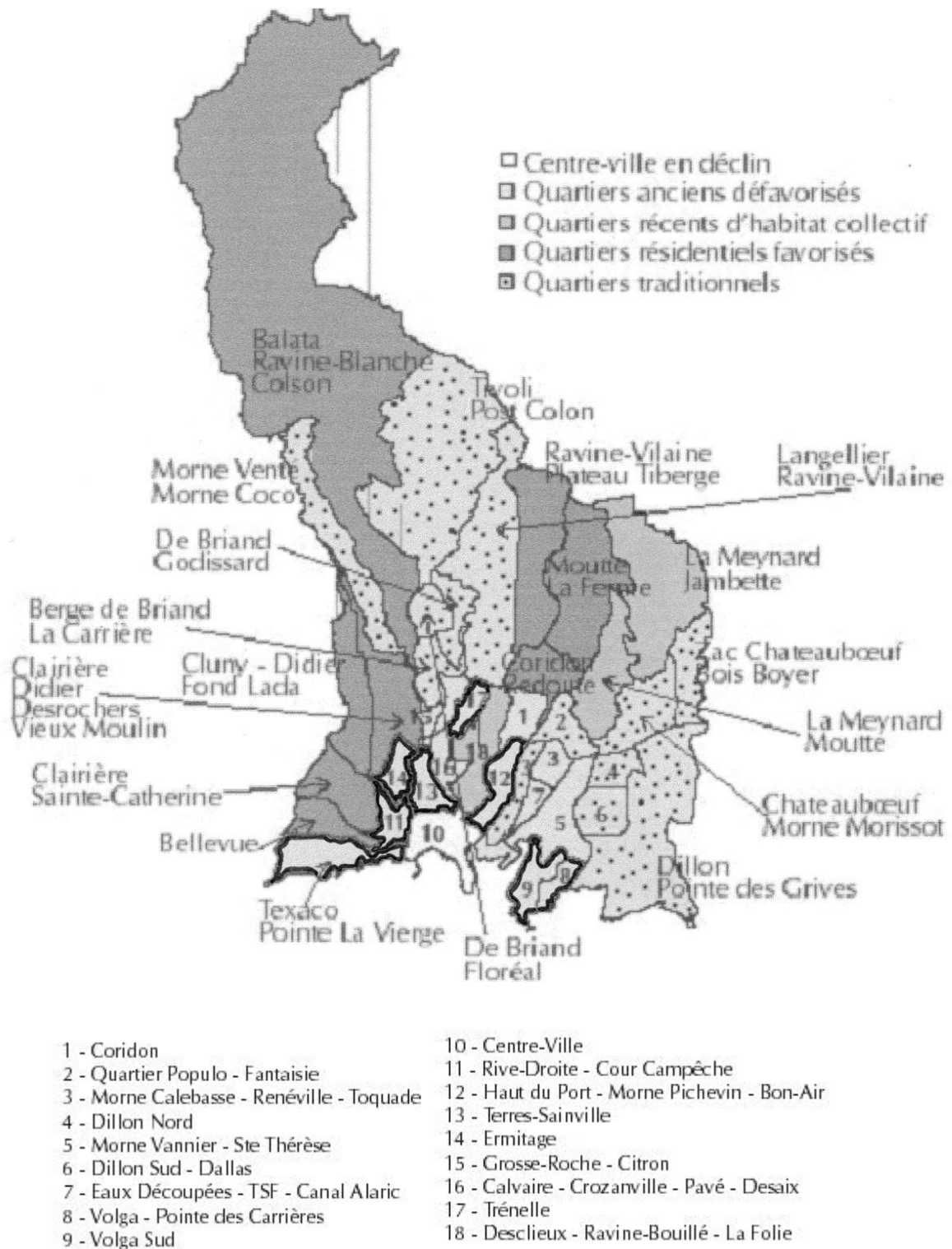
Carte n° 3 : Représentations spatio-linguistiques : quartiers où le français serait le mieux parlé.



- |   |  |
|---|--|
| 1 - Coridon                               | 10 - Centre-Ville                            |
| 2 - Quartier Populo - Fantaisie           | 11 - Rive-Droite - Cour Campêche             |
| 3 - Morne Calebasse - Renéville - Toquade | 12 - Haut du Port - Morne Pichevin - Bon-Air |
| 4 - Dillon Nord                           | 13 - Terres-Sainville                        |
| 5 - Morne Vannier - Ste Thérèse           | 14 - Ermitage                                |
| 6 - Dillon Sud - Dallas                   | 15 - Grosse-Roche - Citron                   |
| 7 - Eaux Découpées - TSF - Canal Alaric   | 16 - Calvaire - Crozanville - Pavé - Desaix  |
| 8 - Volga - Pointe des Carrières          | 17 - Trénelle                                |
| 9 - Volga Sud                             | 18 - Desclieux - Ravine-Bouillé - La Folie   |

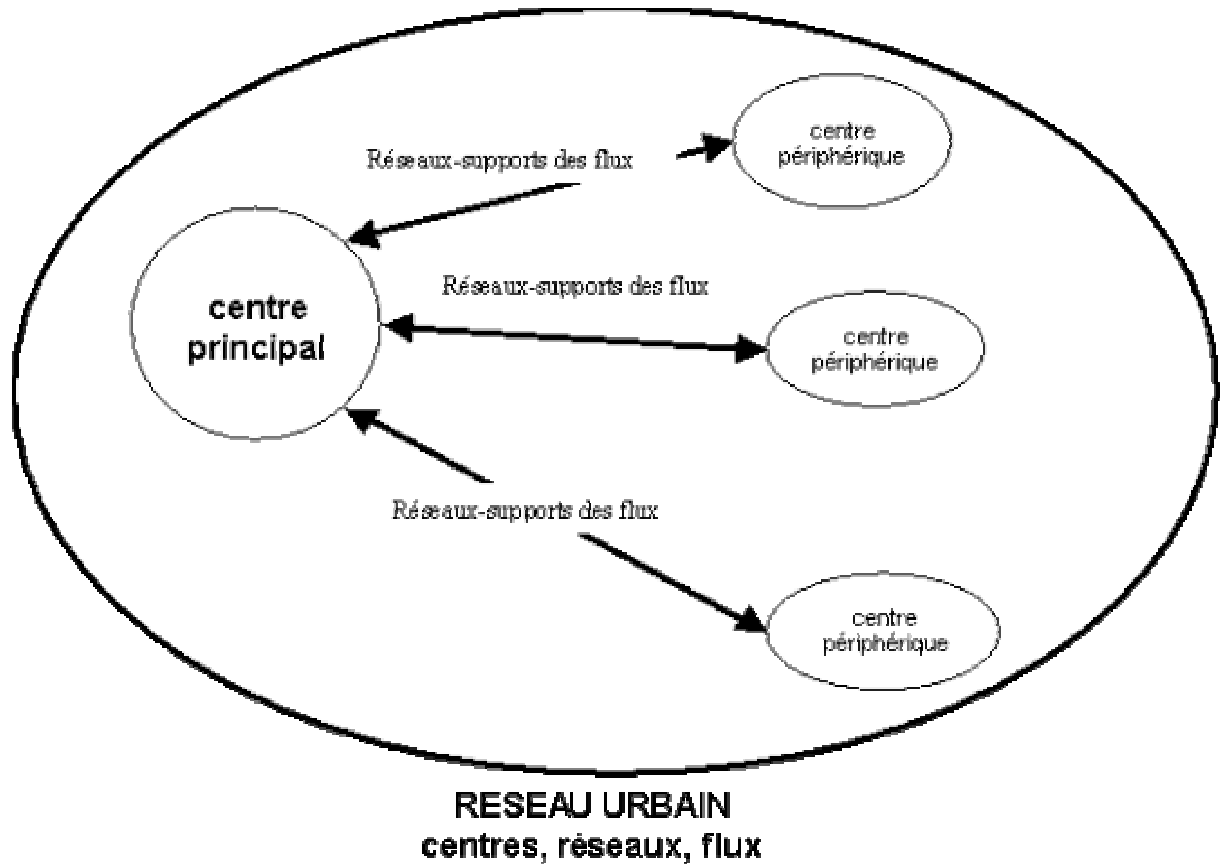


Carte n° 4 : Représentations spatio-linguistiques : quartiers où le créole serait le mieux parlé.



Schémas

Schéma 1 : réseaux techniques et réseau urbain



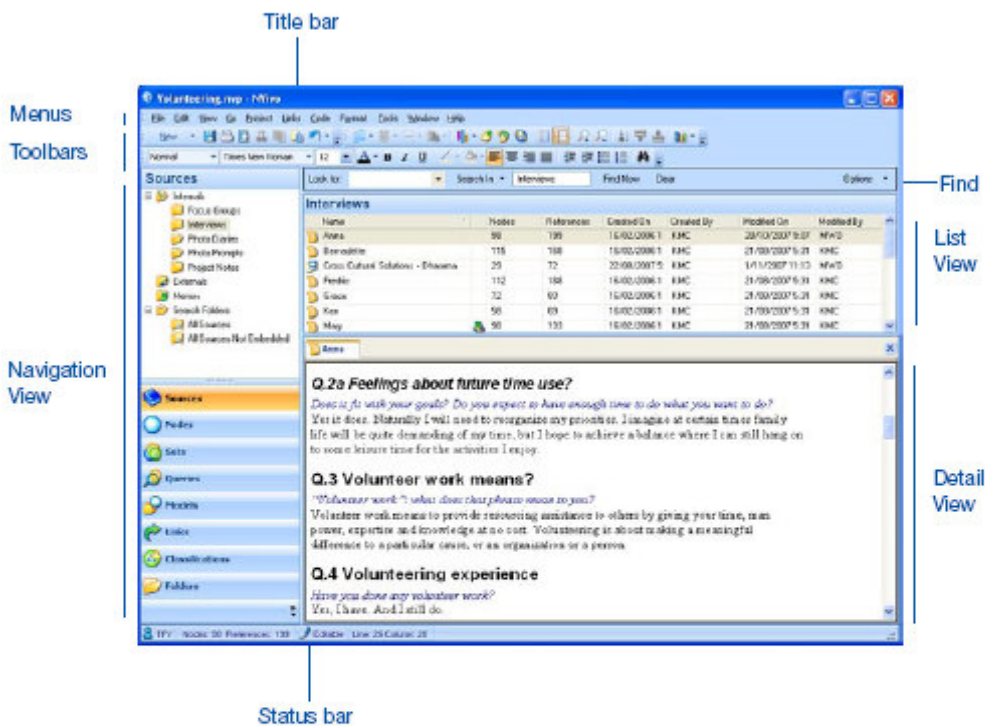


## The NVivo Workspace

The NVivo workspace provides easy access to all elements of your research project.

You can customize the workspace to suit the way you want to work—refer to the help for detailed instructions.

The workspace is made up of the following components:



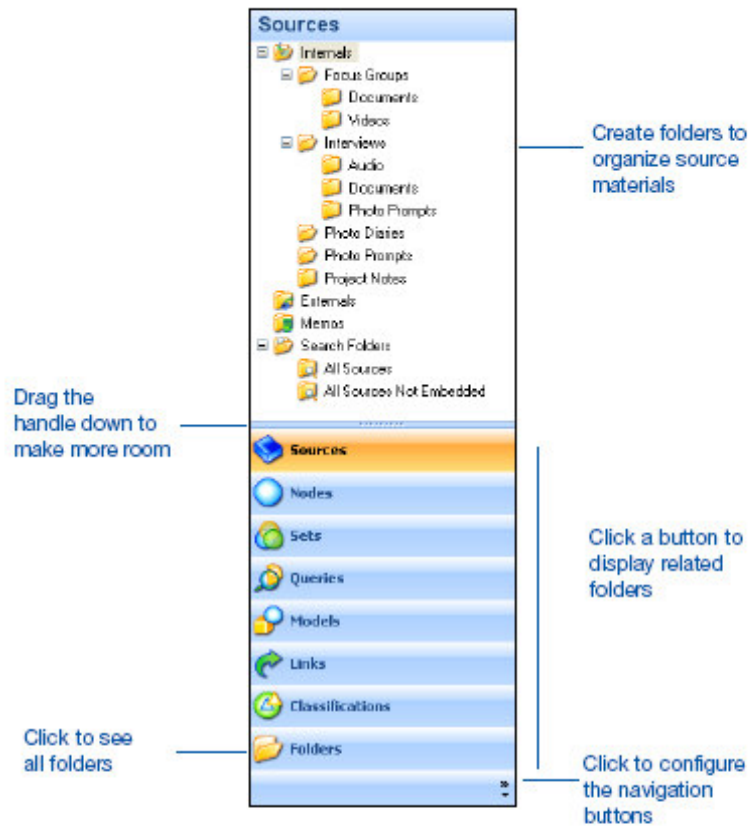
In NVivo, you work with your project items in three main views:

- **Navigation View**
- **List View**
- **Detail View**

The menus and toolbar buttons are 'context-sensitive' and change depending on the views you are working in.

## Navigation View

The **Navigation View** enables you to organize and access all your project items:



## The Components of a Project

The **Navigation View** provides access to all the components of a project, which may include:

Component	Description
<b>Sources</b>	<p>In <b>NVivo</b>, 'sources' are your research or project materials—anything from video recordings of research settings, to typed memos capturing your thoughts and ideas. Sources are categorized into the following types:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Internals:</b> primary source materials such as field notes, audio interviews, video footage, photographs or whatever raw data is relevant to your project.</li><li>• <b>Externals:</b> 'proxy' sources representing material that you cannot import into <b>NVivo</b> (newspaper articles, books, web pages and so on). In an external, you can record notes or summaries relating to the material. If the external represents a file on your computer, you can link to and open the file.</li><li>• <b>Memos:</b> records of your thoughts and observations. If a memo is related to a particular project item you can create a 'memo link' to link the two together.</li></ul>
<b>Nodes</b>	<p>You can 'code' sources to gather material by topic, for example, you could gather all the content relating to the concept of <i>community</i>. The container for references to this material is called a 'node'. <b>NVivo</b> provides the following types of nodes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Free Nodes:</b> 'stand-alone' nodes that have no clear logical connection with other nodes—they do not easily fit into a hierarchical structure.</li><li>• <b>Tree Nodes:</b> nodes that are catalogued in a hierarchical structure, moving from a general category at the top (the parent node) to more specific categories (child nodes).</li><li>• <b>Cases:</b> nodes used to gather material about people or sites that have attributes such as gender or age. Like tree nodes, cases can also be organized in hierarchies.</li><li>• <b>Relationships:</b> nodes that describe the connection between two project items. For example, the relationship between two cases (Anne works with Bill) or between two nodes (Poverty impacts Health).</li><li>• <b>Matrices:</b> a collection of nodes resulting from a matrix coding query. Although you can open and explore the nodes in a matrix, you cannot code at them.</li></ul>

Component	Description
<b>Sets</b>	Sets provide a flexible way of grouping project items of different types. For example, you might create a set for the photographs and videos taken in a particular setting. You can customize the order of the items in a set to make a virtual 'album' or photo gallery.
<b>Queries</b>	Queries enable you to question your data, find patterns and pursue ideas. You can save queries, re-run them through new data and track the evolution of results.
<b>Models</b>	Models can illustrate initial ideas about your project or identify emerging patterns and connections. Make a 'static' model to represent your project at a specific point in time. Make a 'dynamic' model to represent your project in real time.
<b>Links</b>	<p><b>NVivo</b> provides the following ways to link your data:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Memo Links:</b> use 'memo links' to attach a memo to the source or node that is related to it.</li> <li>• <b>See Also Links:</b> use 'see also' links to place pointers between the content of sources, nodes, models or sets.</li> <li>• <b>Annotations:</b> like scribbled notes in a margin, annotations enable you to comment on selected content.</li> </ul>
<b>Classifications</b>	<p><b>NVivo</b> enables you to classify:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cases</b> by setting up attributes such as gender, age and location.</li> <li>• <b>Relationships</b> by setting up relationship types (<i>loves, impacts, employs, is married to</i> and so on).</li> </ul>

## List View

When you select a folder in **Navigation View**, its contents are displayed in **List View**. In this view, you can add new items, open existing items and edit item properties. You can choose to display the contents of a folder as 'thumbnails'—an easy way to view and work with your videos and pictures.

This **List View** displays the contents of a folder:

Double-click an item to open it

Drag boundary to resize columns

Sort the list by clicking on the required column heading

Right-click on items to access a context-menu

Name	Nodes	References	Deleted On	Created By	Modified On	Modified By
Anna	90	159	16/02/2006 11:22 AM	KMC	20/10/2007 9:07 PM	MwG
Bernadette	115	168	16/02/2006 11:22 AM	KMC	21/08/2007 5:31 PM	KMC
Cross Cultural Solutions - Chae	29	72	22/08/2007 5:21 PM	KMC	1/11/2007 11:13 AM	MwG
Freddie	112	188	16/02/2006 11:22 AM	KMC	21/08/2007 5:31 PM	KMC
Grace	72	83	16/02/2006 11:22 AM	KMC	21/08/2007 5:31 PM	KMC
Kan	58	69	16/02/2006 11:22 AM	KMC	21/08/2007 5:31 PM	KMC
Mary	90	133	16/02/2006 11:22 AM	KMC	3/01/2008 1:51 PM	SM
Nick	51	65	16/02/2006 11:22 AM	KMC	21/08/2007 5:31 PM	KMC
Phil	17	28	21/08/2007 5:35 PM	KMC	27/10/2007 3:05 PM	KMC
Phoebie	63	91	16/02/2006 11:22 AM	KMC	21/08/2007 5:31 PM	KMC
Sunil	90	63	16/02/2006 11:22 AM	KMC	21/08/2007 5:31 PM	KMC

## Detail View

When you open an item from **List View** it is displayed in **Detail View**. This is an example of a document opened in **Detail View**:

Open multiple items and move through them using the tabs

Apply styles and text formatting

Select content and code it at a node

Create 'see also' links

Add and view annotations

Mary Grace Bernadette

**Q. 1a Feelings about current time use?**  
*How do you feel about your time use now? Does it fit with your goals? Are there other things you'd like to fit in?*  
 I really enjoy my time at Nazareth House because a few of my friends volunteer as well and we can catch up. **It's pretty flexible and friendly.** If I can't do my turn on the trolley, one of my friends can usually do it for me so it doesn't feel too much like a burden, just so long as we organize it efficiently it gets done. I haven't really thought about my goals but I think I would like to travel a bit more but my commitments make that a bit tricky.

**Q.2 Time use ten years on**  
*Please think ahead, to your life ten years from now. How does your use of time look then? (What will your goals be then? Will you be employed? What will you do when you are not*

Annotations See Also Links

Item	To Name	To Folder
1	Mary's Interview - Context	Memos



In **Detail View**, you can also:

- Open and explore a node to see the content gathered there—including text, pictures, audio and video.
- Display the results of a query.
- Undock the *view* from the workspace and work in a separate window.

Refer to the help for information about performing these tasks.

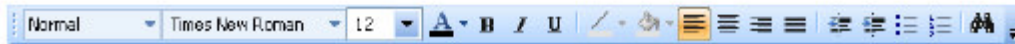
## Working with Toolbars

**NVivo** provides toolbars for fast access to the most common **NVivo** functions—you can hover over each button for a description of what it does.

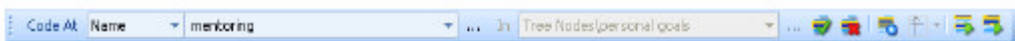
Use the **Main** toolbar to perform common tasks such as save, print, cut, copy, paste and undo:



Use the **Edit** toolbar to format text in sources and edit model content:



Use the **Coding** toolbar to code/uncode selected content:



Use the **View** toolbar to set display settings for project items:



Use the **Links** toolbar to work with 'see also' links, annotations and memos:



Use the **Media** toolbar to play, pause, forward, rewind and stop a video or audio file:



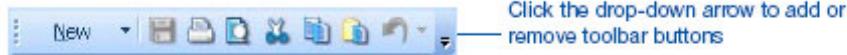
Use the **Grid** toolbar to work with matrices or the project casebook:



## Customizing Toolbars

You can change and move toolbars to suit the way you want to work:

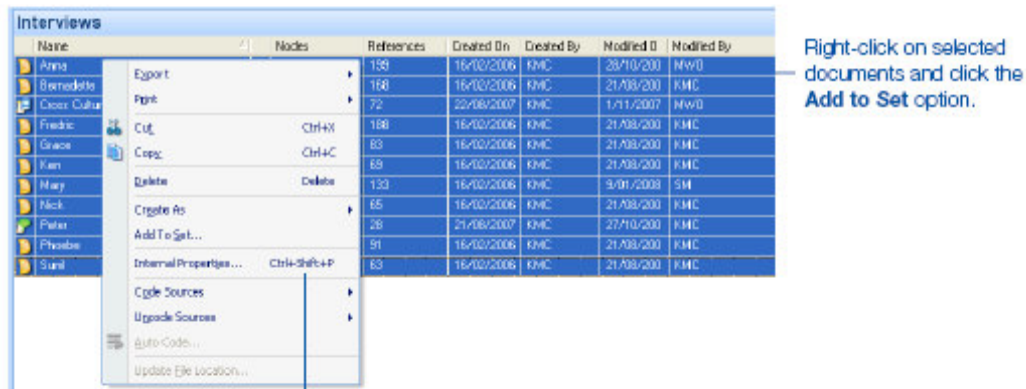
Click the handle and drag a toolbar to a new location



## Working with Menus

The **Main** menu is at the top of the application window and provides access to all **NVivo** functions. The menus are 'context sensitive' and change depending on the items or views you are working with. For example, when you click in a document to begin coding, the **Code** menu becomes available.

Context (right-click) menus are also available throughout the application. For example, you can right-click on a selection of documents and add them to a set:



Shortcut keys are available for most common tasks. You can see these on the right of each menu option.

## INDEX

### Termes, notions et auteurs

- Affergan..... 144
- agglomération3, 29, 32, 33, 89, 91, 93, 96, 101, 125, 128, 129, 205, 210, 212, 213, 253, 266
- anglais6, 11, 13, 57, 66, 81, 82, 83, 122, 123, 127, 154, 169, 170, 179, 191, 197, 201, 215, 233
- Anselin..... 24, 63, 266
- Audebert ..... 71, 76, 78, 79
- Bauvois ..... 45, 104, 151, 266
- Beaud..... 142, 143
- Blanc..... 112, 170
- Bonello ..... 24, 86, 266
- Bulot7, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 98, 104, 115, 116, 120, 150, 151, 168, 231
- Calmont ..... 71, 76, 78, 79
- Calvet14, 18, 26, 30, 33, 34, 35, 36, 98, 120, 146, 266
- Campenhoudt. 139, 141, 154, 155, 167
- Caraiïbe3, 6, 13, 29, 31, 67, 68, 70, 71, 72, 75, 76, 78, 79, 81, 82, 83, 85, 87, 88, 96, 99, 102, 104, 125, 133, 185, 199, 212, 249, 251, 252, 254, 266
- Carpentier ..... 55, 60, 65
- Clément..... 18, 86
- Clignet ..... 55, 60, 65  
8, 35, 58, 107, 110, 266
- continuum18, 108, 109, 110, 111, 121, 249
- Coursil ..... 42, 266
- créole*3, 6, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 66, 70, 71, 82, 83, 84, 89, 90, 98, 99, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 115, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 131, 133, 138, 142, 147, 148, 149, 151, 169, 170, 173, 174, 175, 178, 179, 183, 185, 187, 188, 191, 192, 194, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 204, 205, 209, 214, 216, 217, 220, 223, 224, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 237, 239, 246, 249
- Créolité*..... 90, 254
- Decime..... 121
- Derruau..... 29, 266
- Di Méo..... 39, 259, 266
- diglossie7, 8, 14, 17, 19, 89, 108, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 237, 238
- diglossique*..... Voir *diglossie*
- discours3, 7, 8, 11, 17, 21, 26, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 50, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 86, 108, 114, 116, 119, 120, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 138, 139, 140, 152, 154, 155, 156, 170, 208, 209, 210, 230, 232, 233, 237, 238, 239, 245, 246, 248, 266
- ditopie.... 116, 117, 230, 232, 237, 238
- Dubost ..... 85, 102
- Dumont..... 146
- durée10, 46, 47, 55, 59, 60, 62, 64, 66, 67, 68, 99, 103, 124, 129, 143, 258



Durizot Jno-Baptiste.....	82	français	6, 8, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21,
espace	3, 7, 8, 9, 10, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 23,		66, 82, 83, 93, 104, 105, 106, 108, 109, 110,
	29, 30, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46,		112, 115, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124,
	47, 53, 55, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68,		126, 127, 128, 131, 133, 138, 142, 151, 169,
	71, 76, 80, 85, 86, 89, 90, 95, 96, 98, 99, 104,		170, 172, 174, 175, 177, 179, 182, 185, 187,
	107, 108, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 120,		191, 192, 194, 196, 197, 199, 200, 201, 204,
	122, 127, 128, 129, 131, 133, 134, 135, 138,		205, 209, 214, 215, 217, 220, 224, 228, 229,
	147, 150, 151, 152, 209, 210, 211, 214, 222,		230, 231, 232, 233, 234, 237, 239, 246
	223, 230, 231, 232, 236, 237, 238, 246, 248,	Ghiglione.....	154
	249, 250, 252, 255, 266	Godard.....	75
espace caribéen	21, 129, 249, 250, 252	Grafmeyer.....	25, 26, 266
espagnol	6, 11, 66, 82, 83, 104, 106, 117, 123,	Grawitz.....	135, 144
	185, 197, 199, 216, 233	Hamers.....	112
Fishman.....	18, 34, 107, 266	Hartog.....	71, 75
flux de langues	7, 8, 14, 19, 23, 45, 57, 58, 266	Jalabert	13, 64, 95, 97, 100, 102, 125, 129
flux langagiers.....	8, 9, 51	Joseph.....	26, 93, 213, 266
flux linguistiques.....	55, 58, 67	Joyau.....	13
flux migratoires	3, 14, 31, 48, 49, 58, 71, 75, 76,	Labov.....	35, 266
	82, 86, 133, 266	Labridy.....	6, 41, 232, 266
Fort-de-France	3, 6, 7, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19,	Lafargues (de).....	151
	21, 31, 32, 52, 64, 66, 67, 68, 70, 71, 75, 85,	Lamizet.....	86
	87, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 100,	langues	3, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20,
	103, 104, 105, 114, 115, 117, 119, 120, 122,		21, 22, 26, 27, 30, 33, 34, 37, 43, 51, 55, 56,
	123, 125, 126, 128, 129, 131, 132, 133, 134,		57, 58, 66, 67, 68, 70, 71, 81, 82, 83, 89, 90,
	135, 136, 137, 138, 144, 147, 148, 149, 150,		98, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113,
	151, 152, 161, 166, 170, 174, 175, 179, 181,		114, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123,
	184, 185, 189, 199, 202, 205, 206, 207, 208,		125, 126, 127, 128, 131, 133, 134, 135, 138,
	209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217,		139, 147, 148, 149, 150, 151, 161, 166, 170,
	218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 228, 231,		175, 179, 185, 191, 202, 204, 209, 210, 215,
	232, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 246, 247,		217, 223, 230, 231, 232, 233, 237, 238, 239,
	249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257,		243, 247, 257, 266
	258, 266	Lechaume.....	41, 258, 266

Lejeune .....	37, 266	sociolinguistique urbaine	3, 7, 9, 12, 15, 23, 26, 36, 37, 38, 39, 55, 62, 64, 65, 67, 68, 89, 114, 117, 118, 237, 238, 244, 246, 266
Lévy .....	37, 65, 266	spatialité.....	8, 115, 151, 152, 244
Magallon.....	93	temps	3, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 20, 21, 23, 26, 29, 31, 40, 43, 46, 47, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 85, 98, 99, 104, 110, 112, 122, 125, 129, 133, 135, 138, 139, 142, 144, 153, 156, 167, 169, 170, 175, 179, 183, 185, 212, 214, 221, 224, 256, 258, 266
Margueritte .....	94, 96, 150	territoire	9, 37, 39, 40, 41, 44, 45, 48, 53, 54, 81, 82, 85, 128, 131, 193, 211, 222, 236, 237, 245, 253, 258, 259, 266
Marien.....	142, 143	territorialité	9, 36, 39, 40, 41, 44, 114, 266
Marlin-Godier.....	94	Tizon.....	39, 266
Martinez.....	13	traces....	3, 9, 89, 97, 98, 245, 246, 249
<b>Martouzet</b>	70, 71, 93, 97, 100, 128, 214, 218	Veschambre .....	98, 249
Matalon.....	154	Watin .....	48, 49, 52
migrations	3, 7, 9, 13, 15, 16, 17, 19, 25, 30, 34, 35, 37, 43, 46, 48, 64, 67, 68, 70, 71, 75, 76, 78, 79, 81, 83, 85, 86, 87, 89, 99, 101, 104, 117, 133, 147, 209, 223, 230, 234, 254, 266	Yerro.....	98
mobilité	3, 8, 17, 38, 43, 44, 45, 54, 62, 64, 76, 78, 161, 234, 235, 236, 237, 238, 266		
Mondada.....	36, 37, 266		
Mongin	29, 30, 33, 40, 47, 59, 61, 86, 130, 266		
Monnet.....	219		
Offner .....	40, 266		
période .	10, 55, 59, 60, 66, 67, 68, 101		
Perret.....	90		
Plantin.....	58		
Prudent.....	90, 108, 112, 115, 234		
Pumain .....	40, 253, 266		
Quivy .....	139, 141, 154, 155, 167		
Raffestin .....	39, 53, 266		
Ripoll .....	41, 98, 266		
Roncayolo.....	60		
<i>rythme</i>	40, 55, 59, 60, 63, 67, 68, 258, 266		
Saffache .....	52		
<i>Simon</i> .....	79, 170, 206, 218		

## TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>13</b>
<b>A/ ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES ACTUELS : DES CONCEPTS A REVISITER, NOUVELLES DEFINITIONS.</b>	<b>23</b>
<b>CHAPITRE 1. L'URBAIN EN SOCIOLINGUISTIQUE.</b>	<b>24</b>
<b><i>1. L'urbain : définition et détails.</i></b>	<b>27</b>
1.1. L'urbain par opposition au rural.	27
1.2. Les critères de l'urbain.	28
1.2.1. Critères physiques.	28
1.2.2. Critères socioculturels.	29
1.2.3. Critères linguistiques et sociolinguistiques.	30
1.2.4. Critères fonctionnels et structurels.	30
1.2.4.1. fonctionnels.	30
1.2.4.2. structurels.	32
<b><i>2. La prise en compte du milieu urbain par la sociolinguistique.</i></b>	<b>33</b>
2.1. Le foisonnement des langues dans les villes.	33
2.2. Les enquêtes : avènement des nouveaux outils.	34
<b><i>3. La sociolinguistique urbaine : un nouvel angle d'approche de la ville par la sociolinguistique.</i></b>	<b>36</b>
3.1. Nouvelles problématiques.	36
3.1.1. La ville objet <i>versus</i> la ville milieu.	37

3.1.2. « <i>Paroles dans la ville</i> » versus « <i>paroles sur la ville</i> ».	37
3.2. Principaux concepts.	39
3.2.1. Du territoire...	39
3.2.2. ...en passant par la territorialité...	39
3.2.3. ...à la territorialisation...	40
3.2.4. ...et la catégorisation...	42
3.2.5. ...mais aussi la « mobilité spatio-linguistique ».	43
CHAPITRE 2. FOCALISATION SUR LE DYNAMISME EN MILIEU URBAIN OU LA PROEMINENCE DES FLUX EN VILLE.	46
<b><i>1. Les flux en ville : nature.</i></b>	<b>47</b>
1.1. Les flux « physiques ».	47
1.1.1. Les flux de circulation.	47
1.1.2. Les flux migratoires.	48
1.1.3. Les flux économiques.	48
1.2. Les flux « abstraits ».	49
1.2.1. Les flux d'information.	50
1.2.2. Les flux de communication.	50
1.2.3. Les flux langagiers.	51
<b><i>2. Les flux en ville : structure.</i></b>	<b>51</b>
2.1. Dynamique des réseaux.	51
2.1.1. Les réseaux techniques.	52
2.1.2. Les réseaux urbains.	52
2.2. Interrelation entre les différents flux.	53
<b><i>3. Les vecteurs de ces flux.</i></b>	<b>54</b>
CHAPITRE 3. FLUX LINGUISTIQUES, TEMPS ET ESPACE URBAIN.	55
<b><i>1. Les langues en mouvement : émergence d'une notion.</i></b>	<b>56</b>
1.1. Double dimension du phénomène.	56
1.1.1. Déplacement.	57
1.1.2. Diffusion.	57

1.2. Les flux linguistiques : une place singulière dans la matrice des flux.	58
1.2.1. Définition.	58
1.2.2. Temps et flux : une quasi-indissociabilité.	59
<b>2. Les différents « temps » de la ville.</b>	<b>59</b>
2.1. Rythme, période, durée.	59
2.2. Leurs effets : temps et langage.	61
2.2.1. Lien entre temps et ville dans l’Egypte Antique.	62
2.2.2. Influence du temps sur la répartition spatiale dans les villes.	63
2.2.3. Influence du temps sur l’appropriation et la catégorisation de l’espace.	64
<b>3. Le temps en sociolinguistique urbaine.</b>	<b>65</b>
CONCLUSION INTERMEDIAIRE : DU FLUX A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE	68
<b>B/ REGARDS SUR LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE : UN ESPACE SOUMIS A LA DIVERSITE LINGUISTIQUE.</b>	<b>70</b>
CHAPITRE 4. LES MIGRATIONS DANS LA CARAÏBE.	71
<b>1. La complexité des flux migratoires caribéens.</b>	<b>76</b>
1.1. Un panorama non-exhaustif du phénomène actuel.	76
1.2. Les principales raisons des départs.	79
1.3. Les choix des pays d’accueil.	79
1.4. Les politiques d’accueil des pays accueillants.	81
<b>2. Les enjeux (socio)linguistiques de ces mouvements de population.</b>	<b>82</b>
2.1. Les langues de l’archipel.	83
2.2. La migration ou la remise en cause de la notion de territoire.	85
<b>3. La migration vécue dans les villes caribéennes.</b>	<b>85</b>
3.1. Les migrations : un corollaire de la ville.	86
3.2. La Martinique et Fort-de-France, carrefour de la Caraïbe ?	87

CHAPITRE 5. FORT-DE-FRANCE, VILLE ET AGGLOMERATION URBAINE : UN LIEU DE PASSAGE ET DE METISSAGE.	89
<b>1. <i>Un espace créole et ses fragilités.</i></b>	<b>90</b>
1.1. L'origine singulière de la ville.	91
1.2. Une urbanisation peu commune.	91
1.3. La diversité de ses quartiers.	92
1.4. La fragilité de ce système urbain.	93
1.4.1. Aspects géographiques.	93
1.4.2. Aspects économiques.	94
1.4.3. Aspects socio-démographiques.	95
<b>2. <i>Une agglomération urbaine en expansion constante.</i></b>	<b>96</b>
2.1. Expansion géographique.	96
2.2. Expansion linguistique.	97
<b>3. <i>Les « traces » laissées par les flux.</i></b>	<b>98</b>
3.1. Une scène incontournable des migrations ?	99
3.2. Les parcours migratoires internes des martiniquais.	99
3.2.1. Schémas d'antan : l'exode rural des années 50.	100
3.2.2. Schémas actuels : de 1990 à nos jours.	101
3.3. Les migrations externes.	101
3.3.1. Schémas d'antan : les 19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> siècles.	101
3.3.2. Schémas actuels : de 1990 à nos jours.	102
3.4. Une hétérogénéité culturelle et linguistique ou le paysage socioculturel foyalais : miroir d'un métissage linguistique urbain.	104
3.4.1. Une hétérogénéité culturelle : des festivals et des animations culturels hauts en couleurs.	105
3.4.2. Une hétérogénéité linguistique : l'apparition de nouveaux parlers.	105
<b>4. <i>Un espace créole et ses langues.</i></b>	<b>107</b>
4.1. Des concepts utilisés par la sociolinguistique.	107
4.1.1. La communauté linguistique.	107
4.1.2. La description sociolinguistique.	107
4.1.3. La diglossie.	111

4.1.3.1. Une littérature dans le domaine bien dense : apports du concept.	111
4.1.3.2. Répercussions (ou conséquences) sur le concept.	112
4.1.3.3. Un concept plus adéquat pour une nouvelle donne sociolinguistique.	113
4.2. Le terrain foyalais à la lumière des concepts de la sociolinguistique urbaine.	114
CHAPITRE 6. LA VILLE EN LANGAGE.	119
<b>1. La ville de Fort-de-France et ses langues</b>	<b>120</b>
1.1. Rôle des langues en présence dans l'intégration des migrants.	120
1.1.1. Portée.	120
1.1.2. Limites.	122
1.1.2.1. Les langues en milieu scolaire.	123
1.1.2.2. La gestion du conflit linguistique.	123
1.2. Gestion et politique linguistique de la ville.	125
1.2.1. Des apports culturels et linguistiques rarement mis en valeur.	126
1.2.1.1. états des lieux.	126
1.2.1.2. conséquences.	127
1.2.2. Nécessité d'une politique linguistique spécifique et structurée.	127
1.2.2.1. pour les migrants.	127
1.2.2.2. pour la ville.	128
<b>2. Le discours sur la ville.</b>	<b>128</b>
2.1. Les réflexions sur la ville.	128
2.1.1. Une analyse des quartiers.	128
2.1.2. Un projet de cohésion sociale.	129
2.2. Les discours spontanés.	130
CONCLUSION INTERMEDIAIRE : MIGRATIONS, FORT-DE-FRANCE, DISCOURS...	133
<b>C/ SAISIR AU MIEUX LES DISCOURS SUR LA VILLE : UNE ENQUETE.</b>	<b>134</b>
CHAPITRE 7. METHODOLOGIE D'ENQUETE.	135

<b>1. <i>Protocole d'enquête.</i></b>	<b>136</b>
1.1. Les informants.	136
1.2. Les informations à obtenir.	138
1.3. Les objectifs.	138
1.3.1. Du recueil : pourquoi et pour quoi faire ?	139
1.3.2. Du recueil : comment ?	140
1.4. La soumission du questionnaire aux enquêtés.	141
1.4.1. Les types d'enquêtes : questionnaire semi-directif et entretien.	141
1.4.2. L'échantillon.	142
1.4.2.1. Son élaboration : respect de techniques en vue d'un échantillon fiable.	142
1.4.2.2. Difficultés liées à l'échantillonnage.	144
1.4.3. Les types de questions.	145
1.4.4. les types de passation des questionnaires.	146
<b>2. <i>La réalisation du questionnaire.</i></b>	<b>147</b>
2.1. Les pratiques et représentations linguistiques.	147
2.2. La ville de Fort-de-France en mots : visions internes et externes.	149
2.3. Les données générales.	153
<b>3. <i>Le traitement des questionnaires.</i></b>	<b>154</b>
3.1. L'analyse de contenu.	154
3.2. Le logiciel NVIVO 7.	157
 CHAPITRE 8. RESULTATS.	 168
 <b>1. <i>Restitution de questionnaires.</i></b>	 <b>169</b>
1.1. Raisons du choix de ces questionnaires	169
1.2. Femme, haïtienne, 25 ans.	170
1.3. Femme, « martiniquaise », 76 ans.	175
1.4. Homme, « martiniquais », 40 ans.	179
1.5. Femme, cubaine, 45 ans.	185
<b>3. <i>Retranscription des entretiens.</i></b>	<b>189</b>
2.1. Mme P., haïtienne, en Martinique depuis une trentaine d'années.	189



2.2. A., haïtienne, en Martinique depuis une quinzaine d'années.	202
<b>CHAPITRE 9. ANALYSE.</b>	<b>209</b>
<b><i>1. Fort-de-France dans sa globalité.</i></b>	<b>210</b>
1.1. La notion de ville.	210
1.2. L'accueil des migrants à revoir ?	215
1.3. Peu d'échanges entre migrants et non-migrants.	216
1.4. Les projets urbains vus d'un bon œil.	217
<b><i>2. Fort-de-France et ses quartiers.</i></b>	<b>218</b>
2.1. Centre et centralité.	218
2.1.1. Questions préliminaires.	218
2.1.2. Description du centre-ville foyalais et centralité linguistique.	219
2.2. Les quartiers.	221
2.2.1. Leur prestige.	221
2.2.2. Les quartiers des enquêtés : influence sur leurs réponses.	222
<b><i>3. Les langues et l'espace.</i></b>	<b>223</b>
3.1. Une cohabitation naturelle des langues en présence...	223
3.1.1. Répartition spatiale du créole.	223
3.1.2. Répartition spatiale du français.	228
3.2. ... et une territorialisation différenciée.	230
3.2.1. Mécanismes généraux.	230
3.2.2. Une stigmatisation sans ségrégation.	230
<b><i>4. Les langues en action.</i></b>	<b>233</b>
<b><i>5. La mobilité.</i></b>	<b>234</b>
<b>SYNTHESE DES RESULTATS .....</b>	<b>236</b>
<b>CONCLUSION GENERALE. SPATIALITE ET DIGLOSSIE : LA DITOPIE</b>	<b>238</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE (ouvrages cités et/ou de référence)</b>	<b>243</b>
Langues, langues en contacts, langues et espace	243

Fort-de-France, la Caraïbe, les migrations	249
Urbanité	255
Méthodologie	257
Autres	258
<b>ANNEXES</b>	<b>260</b>
<i>Questionnaire de l'enquête</i>	260
<i>Restitution des questionnaires remplis</i>	264
<i>Carte n° 1</i> : « Les centres » de Fort-de-France.	319
<i>Carte n° 2</i> : Typologie des quartiers de Fort-de-France.	320
<i>Carte n° 3</i> : Représentations spatio-linguistiques : quartiers où le français serait le mieux parlé.	321
<i>Carte n° 4</i> : Représentations spatio-linguistiques : quartiers où le créole serait le mieux parlé.	322
<i>Schéma 1</i> : réseaux techniques et réseau urbain.	323
<b>Extraits de la notice du logiciel Nvivo 8 – Getting Started</b>	<b>324</b>
<b>INDEX</b>	<b>331</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>334</b>
<b>RESUME</b>	<b>342</b>

## **LES FLUX DE LANGUES EN MILIEU URBAIN : ESPACES DIGLOSSIQUES VS ESPACES DITOPIQUES SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE**

### Résumé

La Martinique, île carrefour de la Caraïbe, voit arriver chaque année sur son sol des milliers de migrants étrangers qui transitent ou s'installent. Son chef-lieu (puisque qu'il s'agit d'un département français) constitue la scène principale de ces importants déplacements, de par sa situation géographique – elle est située au centre de l'île – mais aussi de par son « statut de capitale ». Elle est aussi génératrice de migrations à l'intérieur de l'île : la ville est incontournable malgré un effort de décentralisation croissant. De ce fait, les langues en présence s'affrontent, s'entremêlent, cohabitent. Les langues des migrants s'ajoutent aux deux langues présentes sur le terrain, le français et le créole. Ils utiliseraient cette dernière comme un moyen d'intégration.

Notre objectif principal est de dépasser la vision diglossique présente jusqu'à présent dans la littérature sociolinguistique. Nous cherchons à montrer qu'il existe une polyglossie, à l'intérieur du rapport diglossique français/créole, que les contacts de langues en milieu urbain favoriseraient. De plus, la diglossie ne considérant pas la spatialité, nous lui préférons la notion de ditopie qui rend compte des représentations spatiales des locuteurs en situation diglossique.

Nous nous attachons essentiellement aux discours : ceux des migrants, des Foyalais et ce, au sujet d'un thème central, les langues, en particulier, le créole, et la ville.

Nous travaillons à la lumière des recherches effectuées dans le cadre de la sociolinguistique urbaine et des outils qu'elle propose.

Mots-clés : sociolinguistique urbaine, catégorisation linguistique, territorialisation sociolinguistique, diglossie, ditopie, flux linguistiques.

---

## **MOVEMENTS OF LANGUAGES IN URBAN SPACES : DIGLOSSIA AREAS VS DITOPIA AREAS SOCIOLINGUISTIC SITUATION OF FORT-DE-FRANCE TOWN**

### Abstract

Martinique, the crossroads island of the Caribbean, sees arrive each year on its soil thousands of foreign migrants in transit or settle. Its major town (since it is a French department) is the main stage of these important movements, by its location - it is located in the center of the island - but also because of his "status capital ". It is also generating migration within the island: the city is inevitable despite a growing decentralization effort. As a result, the current languages clash, intermingle and cohabit. The languages of the migrants add to the two current languages on the ground, French and Creole. They use it as a means of integration.

Our main goal is to exceed this vision of the diglossia situation within our sociolinguistic literature. We seek to show that there is a polyglossic case within the report diglossic French / Creole that the urban language contacts favor. In addition, diglossia not considering the spatiality, we prefer the concept of *ditopie* which reflects the spatial representations of speakers in diglossia situation.

We take specially into account to address those migrants, *Foyalais* and, on a central theme, languages, in particular, Creole, and the city.

We work in the light of research carried out within the framework of the urban Sociolinguistics and the tools it offers.

Keywords : urban Sociolinguistics, sociolinguistic categorization, sociolinguistic regionalization, diglossia, *ditopie* (ditopia), language flows.

Discipline: Sciences du Langage

Equipe de recherche : *Plurilinguisme, Représentations, Expressions Francophones – information, communication, sociolinguistique* (PREFics) - EA 3207 / UMR CNRS 8143  
Université Européenne de Bretagne - Rennes 2